NUANCES

DE LA VIE MONDAINE.

LE CHEVEU BLANC.

PERSONNAGES.

FERNAND DE LUSSAC (quarante-cinq ans).
CLOTILDE, sa femme (trente-cinq ans).

(LA SCÈNE SE PASSE A PARIS.)

La chambre de Clotilde : intérieur somptueux et élégant. — Porte à droite dans un pan coupé; porte au fond. — Une cheminée dans un pan coupé à gauche; une lampe allumée et du feu. — Fenêtre à gauche. — Il est une heure du matin. Clotilde, en toilette de bal et en burnous, entre par la porte de droite. M. de Lussac reste au dehors sur le palier, un bougeoir à la main, comme s'apprêtant à monter à l'étage supérieur : il porte par dessus son costume de bal un paletot dont le collet est relevé.

SCÈNE PREMIÈRE.

CLOTILDE, en entrant.

Ouf! bonsoir.

FERNAND, du dehors.

Bonsoir. (Regardant par la porte qui est restée ouverte.) Oh ! quel bon petit brasier vous avez !

CLOTILDE.

Dieu merci... car je tourne au glaçon.

FERNAND, du dehors.

Je vous en offre autant.

CLOTILDE.

Mais vous avez du feu chez vous, je suppose?

FERNAND.

Non, car, suivant ma sotte manie, j'ai emporté la clé de ma chambre... Au surplus ce n'est que l'affaire d'un instant; je ne vais pas tarder à me...

CLOTILDE, l'interrompant.

Sans m'instruire de vos projets, si vous voulez vous dégourdir à mon humble foyer, ne vous gênez pas.

FERNAND, toujours sur le seuil.

Merci, merci bien... Oh! diable!

CLOTILDE.

Comment... diable?

FERNAND.

Je ne veux pas vous compromettre.

CLOTILDE.

Ah! très bien... En ce cas, fermez-moi ma porte. Quelque charme que m'offre d'ailleurs votre conversation, je vous avoue qu'elle m'enrhume.

FERNAND.

Au reste, puisque vous le permettez. (Il entre.)

CLOTILDE.

Et la porte?

FERNAND.

Ah! pardon. (Il ferme la porte, dépose son bougeoir et son chapeau, et se place le dos au feu.)

CLOTILDE, défaisant ses bijoux et lui poussant un fauteuil.

Voulez-vous vous asseoir?

FERNAND.

Non... non... je vous suis obligé... je ne veux pas faire d'installation... je veux simplement rétablir la circulation... Tiens! cela rime.

CLOTILDE. (Elle s'appuie, les bras croisés, sur le dos d'un fauteuil, en face de son mari.)

Pourquoi emportez-vous toujours la clé de votre chambre, — comme Barbe-Bleue? Quel est donc ce mystère?

FERNAND.

Peuh! c'est une vieille habitude... dont l'origine est assez plaisante... Vous rappelez-vous Michaud?

CLOTILDE.

Michaud?

FERNAND.

Qui me servait avant notre mariage... Michaud... parbleu! eh!

oui, vous avez dû le voir cent fois chez votre mère, quand je vous faisais la cour.

CLOTILDE.

Il faut que je perde entièrement la mémoire... car les choses les plus intéressantes m'échappent... Enfin, va pour Michaud... qu'est-ce qu'il a fait?

FERNAND, un peu gêné par la contenance ironique de sa femme.

J'avais en lui une confiance extraordinaire... Quand je sortais de chez moi, je laissais, — comme tout le monde, — les clés aux portes et même aux meubles... Un soir, justement j'avais dit à Michaud de m'allumer du feu dans ma chambre pour deux heures après-minuit; je ne sais quel hasard fit que je rentrai dès dix heures... Or il faut que vous sachiez que j'avais à cette époque-là une pipe d'Allemagne, dont je faisais le plus grand cas...

CLOTILDE.

Vous fumiez la pipe?

FERNAND.

Du tout... seulement je fumais celle-là de temps en temps, d'abord en souvenir de l'ami qui me l'avait donnée... c'était Staubach, vous savez, de Dresde?... et ensuite pour faire honneur à d'excellent tabac turc que Daussy m'avait rapporté de Smyrne... Vous connaissez Daussy?... Bref, pour vous finir mon histoire, j'arrive à l'improviste dès dix heures du soir... une certaine odeur orientale qui se répandait dans les escaliers me donne l'éveil; j'entre sans bruit, je m'avance à pas de loup jusqu'à la porte de ma chambre, qui était entr'ouverte, et qu'est-ce que j'aperçois?...

CLOTILDE.

Staubach.

FERNAND.

Bah!

CLOTILDE.

Daussy alors.

FERNAND, avec un peu d'impatience.

J'aperçois cet animal de Michaud qui s'amusait à lire ma correspondance, en fumant ma pipe.

CLOTILDE, tranquillement.

Horrible! — Et cela ne vous fit pas prendre la vie en dégoût?

FERNAND.

Non, mais cela m'y fit prendre ma pipe — et Michaud. — Et maintenant je vous laisse, en vous remerciant de vos bontés.

(Il reprend son bougeoir.)

CLOTILDE.

Vous êtes réchauffé?

FERNAND.

Pas le moins du monde; mais, à part l'attention bienveillante que vous prêtez à mes récits, votre attitude me dit si clairement de m'en aller, que je m'en vais.

CLOTILDE.

Quoi! est-ce parce que je suis debout? Me voilà assise. (Elle se jette dans un fauteuil.) Restez encore un instant, ne fût-ce que pour l'édification de ma femme de chambre. — Comment avez-vous trouvé ce bal?... A propos, Fernand, dites-moi donc quel âge vous avez au juste?

FERNAND.

Quarante-quatre. Pourquoi?

CLOTILDE.

Parce que Mme de Liais me le demandait ce soir avec passion, et que j'ai eu le désagrément de ne pouvoir la satisfaire.

FERNAND.

Et en quoi cela intéresse-t-il Mme de Liais?

CLOTILDE.

Ah! voici... Je me plaignais de ma migraine que la chaleur du bal exaspérait : « Et pourquoi ne vous en allez-vous pas? m'a objecté cette chère Henriette. — Mon Dieu! ai-je répondu en vous montrant du doigt, parce que. — Comment! a repris la belle Henriette, M. de Lussac aime encore le bal! » Là-dessus elle s'est informée de votre âge avec étonnement. — Et voilà mon histoire, qui vaut bien, je pense, celle de Michaud.

FERNAND.

Assurément; mais, pour ce qui est de Mme de Liais, quand on est née le jour de la bataille de Waterloo, on ne devrait point parler d'âge, et, quand on a une bouche comme la sienne, on ne devrait même pas parler du tout. — Pour ce qui est de mon âge, je vais avoir quarante-cinq ans... aux prunes; je suis vieux comme Mathusalem, je ne l'ignore pas, et c'est ce qui fait que réellement je tombe de surprise (il rabat le collet de son paletot.), lorsqu'il m'arrive, comme ce soir encore, de recevoir une déclaration à bout portant, — et, ma foi! une déclaration des plus sortables.

CLOTILDE, avec nonchalance.

Cela arrive aux hommes, ces choses-là?

FERNAND.

Cela m'arrive.

CLOTILDE.

Vous êtes si beau!

FERNAND.

Ce n'est pas que je sois beau.

CLOTILDE.

Si fait, allez, c'est cela.

FERNAND.

Non. Je suis laid, au contraire; je suis difforme; mais que voulez-vous? Il y a des personnes dans le monde qui ont des goûts mystérieux... Je ne suis pas chargé d'expliquer le fait, je le constate. — Décidément je vous laisse. (Il reprend son bougeoir, et se dirige vers la porte.)

CLOTILDE.

Allons... il paraît que c'était la soirée aux déclarations ce soir.

FERNAND, s'arrêtant.

Ah?

CLOTILDE.

Je ne dis pas cela pour vous retenir, je constate.

FERNAND.

Croyez-vous m'apprendre une grande nouvelle? Est-ce que je ne sais pas que ce soir, à onze heures et demie, on vous a remis un billet?

CLOTILDE, se levant vivement.

Monsieur, cela n'est pas.

FERNAND.

Permettez, il ne s'agit que de s'entendre : on ne vous a pas remis de billet précisément; mais M. de Vardes vous a demandé une valse; vous lui avez jeté votre carnet en lui disant de s'y inscrire lui-même; il s'est inscrit;... il y a mis un peu de temps;... puis il vous a rendu votre carnet... (Souriant.) Non?... Montrez-moi ce carnet...

CLOTILDE.

Je ne veux pas.

FERNAND, riant.

Ne le montrez donc pas; mais vous conviendrez que c'est tout comme.

CLOTILDE, lui présentant le carnet.

Le voici.

FERNAND, froidement.

Voyons. Point de bravade, Clotilde. Reprenez cela. En ce moment, mieux que jamais, vous pouvez voir que je ne manque ni de parole ni de résolution. Je crois même témoigner ici que je suis maître de moi à un degré peu ordinaire; mais encore y a-t-il des limites jusqu'où il ne faut point pousser un homme.

CLOTILDE. (Elle le regarde fixement; puis elle reprend, après un instant, en se rasseyant :)

Et quand ce monsieur aurait abusé de mon étourderie pour écrire sur mon carnet quelque fade compliment, en serais-je responsable?

FERNAND.

Ah! ce n'est qu'un compliment. Je me réjouis d'en être quitte à ce prix-là. Vous allez dire que je suis un grossier,... un matérialiste, mais j'avais l'idée qu'il s'agissait d'un rendez-vous.

CLOTILDE.

Pour cette nuit peut-être?

FERNAND.

Il est possible.

CLOTILDE.

Et ici, apparemment?

FERNAND.

Ici comme ailleurs. (Ricanant.) N'avez-vous pas un jardin sous votre balcon, et une petite porte secrète à votre jardin? C'est une disposition à l'espagnole qui n'aura pas échappé à M. de Vardes, jeune homme aussi clairvoyant qu'intrépide, et, en tout cas, il n'est pas sans exemple, dans les fastes militaires, qu'un carré de papier, à peine large comme une feuille de ce carnet, ait livré à l'ennemi le plan géométral d'une place assiégée... Oh! je dois vous avertir, madame, que ces haussemens d'épaules et ces lèvemens d'yeux, par lesquels vous semblez appeler le plafond à témoin de votre innocence et de ma barbarie, sont des symptômes à double face dont les vieux juges se préoccupent médiocrement...

CLOTILDE, avec vivacité.

Et je vous avertis, moi, que ces ricanemens, ce ton dédaigneux, cette forfanterie de fatuité et d'indifférence dont vous récompensez mon hospitalité, sont d'étranges moyens de ramener un cœur un peu fier, et que de telles provocations sont plus faites pour achever de perdre une femme que pour la sauver.

FERNAND.

Eh! je ne prétends sauver personne, ma chère enfant... ne vous fâchez pas. Ne brisez pas votre éventail qui n'en peut mais... Je me retire sous ma tente; mais soyons justes : en fait de provocations, vous avez eu l'honneur du premier feu. Sans parler de mon aventure de Michaud, que vous vous êtes divertie à me faire conter d'une façon absurde, vous ne m'avez pas, dès l'abord, décoché une syllabe qui ne fût armée en guerre... et cela lorsque j'étais entré chez vous comme le vieux Nestor, roi des Pyliens, une branche d'olivier à la main et la bouche pleine de paroles de paix... que dis-je? d'amitié... Oui, de bonne foi, je venais expressément pour vous donner un conseil, — le conseil d'un ami et d'un sage, — un conseil qui vaut son pesant d'or.

CLOTILDE.

Donnez-le, à condition que je ne le suivrai pas.

FERNAND.

Je gage que vous le suivrez avec enthousiasme; mais avant de vous le donner, je tiendrais... oui, je tiendrais infiniment à être renseigné sur un point... (Il hésite.) Voyons, vous ne manquez pas de bravoure à votre manière... En avez-vous assez pour répondre nettement et sans biaiser à une question qui n'est pas des moins délicates, — surtout lorsqu'elle est posée par un mari... eh?

CLOTILDE.

Voyons la question d'abord.

FERNAND.

Nous avons vécu depuis huit ou dix ans trop étrangers l'un à l'autre, pour qu'elle ait lieu de vous surprendre. La voici textuellement : N'avez-vous eu jusqu'à ce jour, madame, dans l'ordre moral, aucun reproche — essentiel à vous faire?

CLOTILDE.

Vraiment? pas davantage? Voilà tout ce qu'il vous conviendrait de savoir?

FERNAND.

C'est beaucoup, sans doute; mais enfin je vous atteste, sur l'honneur, qu'il n'y aura pas ici de mari pour vous entendre. Je suis un camarade... pas autre chose. Je vais plus loin : je confesse que ma conduite personnelle ne m'a laissé aucun droit de blâme ou de colère vis-à-vis de vous... ainsi j'espère que je joue largement. Au reste, comme vous voudrez; mais pas de réponse, — pas de conseil.

CLOTILDE.

C'est indispensable?

FERNAND.

Tout à fait.

CLOTILDE.

Comment me demandez-vous cela?

FERNAND.

Je vous demande si, dans l'ordre moral, vous n'avez eu à vous faire, jusqu'à ce moment, aucun reproche essentiel?

CLOTILDE.

Essentiel, dites-vous? (Elle pose sa tête dans sa main.)

FERNAND.

Ah! si vous avez besoin d'y réfléchir!

CLOTILDE. (Elle le fait un peu attendre, et reprend avec dignité.)

Non, monsieur, aucun.

FERNAND, respirant malgré lui.

Hem!... (Après une pause.) Eh bien! madame, je vous engage fortement à continuer. — Voilà mon conseil.

CLOTILDE.

C'est une pure escroquerie!

FERNAND.

C'est un conseil sérieux, Clotilde, malgré les apparences, et, qui plus est, désintéressé... Vous avez peine à me croire... et cependant le ciel sait que je n'ai pas ici l'ombre d'une arrière-pensée égoïste... Je ne vois que vous... je me figure que je suis, moi, un ermite, un derviche que vous venez consulter dans sa grotte, et je vous dis: Prenez garde, mon enfant, vous êtes à la veille de commettre une faute énorme, — je n'entends pas au point de vue de la morale... vous ririez de moi si je touchais cette corde... elle me grillerait les doigts, — mais uniquement au point de vue du bon sens et de la politique.

CLOTILDE, riant.

Je vous vois venir... vous allez insinuer finement que je suis une vieille femme.

FERNAND.

Moi, grand Dieu! Mais tout au contraire, je déclare que vous êtes à cette heure dans l'épanouissement complet de votre grâce, de votre esprit et de votre beauté! Jamais, quant à moi, je ne vous ai vue plus accomplie; tous vos mérites ont atteint leur perfection. En un mot, vous battez votre plein.

CLOTILDE.

Mais?

FERNAND.

Mais vous avez trente-quatre ans et demi...

CLOTILDE.

Là!

FERNAND.

Vous avez trente-quatre ans et demi. Or toute femme qui se lance, à cet âge-là ou environ, dans une passion, dans une campagne amoureuse, se condamne sûrement à un genre de supplice particulier, et tellement cruel qu'elle y laissera infailliblement son bonheur, et peut-être sa vie.

CLOTILDE.

Bah! c'est un conte de Croquemitaine que vous me faites!

FERNAND.

Non, non, madame; c'est authentique... Eh! mon Dieu! quoi de plus simple à concevoir? L'existence mondaine, vous le savez, madame, entoure une jolie femme de caresses si enivrantes et de si douces ovations, que la meilleure et la plus sage ne renonce pas, je pense, à son aimable royauté sans quelques larmes furtives... La jeunesse et la beauté sont des couronnes qu'on ne perd point avec insouciance, même quand on les perd avec honneur, — même quand elles vous

glissent du front noblement, au pur souffle des années... Mais, madame, quand c'est une main bien-aimée qui vous les arrache avec brutalité, lorsque c'est une voix chère qui vous lit votre arrêt de déchéance... l'épreuve est plus navrante!... Voir sa première ride dans sa glace, cela est dur toujours... mais la voir, la deviner dans le regard glacé et dans le sourire pétrifié d'un amant... cela est mortel!... et, tenez, vous n'avez pas oublié notre petite voisine, Mme Lagarde, cette rieuse aux dents roses, cette rieuse éternelle... elle mourut subitement il y a six mois, et il fut convenu que c'était d'un anévrisme... une femme si gaie, disiez-vous!... eh bien! je vous confie entre nous qu'elle s'était planté un couteau dans le cœur... un affreux couteau de cuisine... que son médecin m'a montré, par parenthèse... et cela pourquoi? parce qu'elle avait vu un léger pli de son front se refléter clairement dans l'œil de M. de Vardes... par un phénomène d'optique très connu.

CLOTILDE, avec une moue d'horreur.

C'est vrai?

FERNAND, froidement.

C'est vrai. Je pourrais vous en citer d'autres... car il n'est pas rare que le dernier sourire d'une coquette soit une convulsion d'agonie... La plupart cependant, je le sais, prennent la chose moins à cœur... elles se contentent de déserter le monde et de se plonger avec leur désespoir dans l'ombre des églises. Mais enfin c'est toujours là pour une femme un malheur poignant et irréparable... C'est pourquoi je vous avertis. Si vous m'aviez tout à l'heure répondu d'une manière douteuse, si vous étiez une de ces personnes dont on ne compte plus les galans pèlerinages, je n'irais pas à l'encontre de cette justice tardive, mais assurée, qui attend au port les femmes heureuses et légères, je ne vous verrais même pas sans une secrète joie courir à ce suprême écueil; mais vous avez daigné, madame, me conserver jusqu'à ce jour des égards aussi méritoires qu'ils étaient immérités... Je vous offre donc ce bon avis par reconnaissance, et vous laisse d'ailleurs une entière liberté.

CLOTILDE. (Elle se lève.)

Je crois que votre sermon a eu la puissance d'endormir jusqu'à ma vieille Louison à travers la muraille, car je ne l'entends plus. Prêtez-moi votre bougeoir deux minutes, et je reviens.

(Elle sort par la porte du fond.)

SCÈNE DEUXIÈME.

FERNAND, seul, pensif.

Hon!... Qu'est-ce que cela veut dire?... Pourquoi prend-elle mon

bougeoir pour passer chez Louison? Il n'y a qu'une double porte à traverser... Cela n'est pas naturel. Est-ce un effet de son trouble... une simple distraction? Non... elle est partie résolument, comme quelqu'un qui se détermine à exécuter un dessein... ténébreux..... Bah! que pourrait-elle faire? (Il écoute.) Il m'a semblé entendre des pas dans l'escalier... il y a une porte dérobée à l'appartement de Louison... (Il s'approche vivement de la porte de droite et prête l'oreille.) Rien... J'avais bien cru cependant... (Il redescend la scène.) Que diable pourrait-elle méditer?... Une fuite... un *escampativos?* Voyant mes soupçons éveillés, jugerait-elle opportun de trancher dans le vif?... Hon! elle a une tête à cela... Peut-être ai-je eu tort de lui conter l'histoire de ce de Vardes avec notre petite voisine... les femmes ne haïssent pas un homme pour qui l'on s'est tué... Oui, j'ai fait là une école... (Prêtant l'oreille.) Qu'est-ce que c'est? un roulement de voiture, il me semble?... Peuh! il passe toute la nuit des fiacres dans la rue... On se monte la tête dans la solitude... Non! c'est qu'évidemment, au train dont cela marche avec ce jeune homme, le dénoûment est proche... A moins qu'elle n'ait voulu me donner de la jalousie?... Mais dans quelle intention?... C'est que j'ai vraiment dans l'idée qu'il se tramait quelque combinaison pour cette nuit... c'est un flair que j'ai pour ces sortes de choses-là... (S'approchant de la cheminée.) Elle n'a pas laissé son carnet... Non! elle n'a eu garde! (Il s'aperçoit dans la glace et se met à rire.) Oh! l'excellente physionomie de mari!... je suis effaré... je suis consterné... je suis ridicule!... Ah! ah! voyons...

Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
Quoi! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné!

Ah çà! (Il regarde à sa montre.) je vais attendre un quart d'heure, et puis je m'informerai... Je pense que cela est suffisamment spartiate... (Il se promène avec une tranquillité affectée, en chantonnant le duettino de *Don Giovanni* : *La cidarem la mano, tra la la...* Au bout d'une minute, il regarde de nouveau à sa montre.) J'ai encore quatorze minutes... passons-les du moins à notre aise... (Il s'asseoit et se renverse dans un fauteuil.) Charmante petite chambre! Quoi de plus ravissant au monde que la chambre d'une jeune femme distinguée, honnête et un peu coquette? Partout l'empreinte d'un goût délicat et d'une main blanche... une atmosphère doucement imprégnée des parfums favoris... quelque chose à la fois de voluptueux et de sacré... je ne sais quel demi-jour de pudeur voilant l'éclat d'un luxe profane... un clair de lune dans une chapelle italienne... Gracieux paradis qu'on rêve à vingt-cinq ans... et qu'on perd à trente... souvent! Enfin! (Frappant sur le bras du fauteuil et se levant.) Oh! pour cette fois, j'ai entendu marcher dans le jardin, c'est positif. (Il s'approche de la fenêtre; au même instant, Clotilde reparaît en robe de chambre : il se retourne avec une nuance d'embarras et dit à part :) Qu'elle est pâle!

SCÈNE TROISIÈME.

FERNAND, CLOTILDE.

CLOTILDE.

Je disais bien... elle était endormie, cette vieille... Je n'ai pas voulu la réveiller... Pardon si je vous ai fait attendre... Voici votre bougeoir... mille grâces.

FERNAND.

Bonne nuit. Je me sauve.

CLOTILDE.

Vous ne ferez pas mal, car il est trois heures bientôt.

FERNAND, souriant.

C'est l'heure des crimes. Je me sauve. (Il sort par la droite.)

SCÈNE QUATRIÈME.

CLOTILDE, seule, agitée, parlant bref.

(Avec une expression de crainte.) L'heure des crimes en effet!... Qu'allait-il faire à cette fenêtre?... Ah! le jardin!... Il y tient... (Souriant d'un air équivoque.) Le danger ne vient pas de là pourtant... Hélas! que je suis émue!... J'ai trop hasardé, je le crains... Enfin il est trop tard pour se repentir... Il me faut du sang-froid et du calme maintenant... pour achever. J'en tremble... Eh bien! le pis qui puisse m'arriver, c'est d'être encore trompée... ma vie ne sera ni plus ni moins perdue qu'elle ne l'est... ainsi! — Qu'est-ce que j'entends? (Elle écoute.) C'est la voix de M. de Lussac?... Mon Dieu!... il parle haut... il appelle... (Elle entr'ouvre sa porte avec anxiété : on entend la voix de M. de Lussac qui gronde : — Je vous dis que c'est vous... Taisez-vous!) Qu'est-ce qu'il dit? Oh! le cœur me saute!... Il redescend... voyons... du calme! (Parlant par la porte entr'ouverte.) Monsieur... monsieur, qu'est-ce qu'il y a, s'il vous plaît?

(Fernand reparaît tenant son bougeoir d'une main et une clé de l'autre.)

SCÈNE CINQUIÈME.

CLOTILDE, FERNAND.

CLOTILDE.

Au nom du ciel, qu'est-ce que vous avez?

FERNAND.

Croiriez-vous qu'il m'est impossible d'ouvrir ma porte?

CLOTILDE.

Comment! ce n'est que cela! (Elle éclate de rire.) Oh! Dieu, que j'ai eu peur! (Elle s'appuie contre un fauteuil, contenant son cœur de sa main, et riant.)

FERNAND, à part.

Quel effroi! Décidément il se machine cette nuit quelque chose d'extraordinaire dans cette tête-là... et dans ma maison.

CLOTILDE.

Sérieusement, vous ne pouvez pas ouvrir votre porte?

FERNAND.

Fort sérieusement.

CLOTILDE, le regardant d'un air de soupçon.

En êtes-vous bien sûr?

FERNAND.

Je vous l'affirme... Je n'y conçois rien... C'est pourtant bien ma clé! (Il souffle dans sa clé.)

CLOTILDE.

Si le fait est vrai, envoyez chercher un serrurier.

FERNAND.

Un serrurier... à trois heures de la nuit... Croyez-vous que ces gens-là ne se couchent pas?... Non... je m'en vais dans le salon... J'ai dit à Jean de m'y faire du feu... Je suis très contrarié... (Arrivé près de la porte, il se retourne et ajoute lentement :) Si nous étions... des époux comme d'autres... le malheur qui m'arrive ne serait pas grand.

CLOTILDE, gravement.

Qu'est-ce que c'est?... Voulez-vous répéter?...

FERNAND.

Vous avez bien entendu.

CLOTILDE.

Des époux comme d'autres?... Mais il n'en manque pas de notre espèce dans le monde, ce me semble; c'est même l'ordinaire.

FERNAND.

Tant pis, madame, tant pis pour le monde, car cela fait de sots ménages et de vilains modèles.

CLOTILDE.

J'en aime la remarque dans votre bouche. Au reste, je ne dis pas non; mais à qui la faute?

FERNAND.

A qui? Pensez-vous que j'aie oublié ce qui s'est passé dans cette chambre, oui, ici même, il y a dix ans?

CLOTILDE.

Et qu'est-ce qui s'est passé?... Mais auparavant permettez-moi de m'assurer que ma vue ne me trompe pas... Approchez-vous, je vous prie... plus près...

FERNAND, s'approchant, incertain.

Quoi?

CLOTILDE. (Elle monte sur un tabouret et se penche vers son mari.)

J'avais bien vu... vous avez un cheveu blanc, sur la tempe gauche.

FERNAND.

Mon Dieu, c'est possible!

CLOTILDE, descendant du tabouret.

Mon Dieu! c'est sûr... Allez maintenant... Qu'est-ce qui s'est passé dans cette chambre il y a dix ans?

FERNAND. (Il joue avec une chaise sur laquelle il s'appuie.)

Vous le savez bien. Nous étions mariés depuis deux ans à peine... nous revenions du bal, comme cette nuit... Je ne m'attendais à rien... J'étais assis là tranquillement... comme une bête au bon Dieu... Est-ce exact?

CLOTILDE.

Parfaitement... Tantôt vous me contiez les mots d'une actrice qui avait été notoirement votre maîtresse, et tantôt vous leviez vos deux bras en bâillant avec bruit... Est-ce exact?

FERNAND.

Ces détails m'ont échappé.

CLOTILDE.

Pas à moi. Poursuivez.

FERNAND.

Eh bien! tout à coup je ne sais quelle mouche vous pique... vous m'enjoignez de sortir : ce procédé m'étonne... vous insistez... Sans être, comme vous me fîtes l'honneur de me le dire, un tyran ni un sultan, je n'aime point la bizarrerie... Bref, nous nous brouillons, et le divorce est prononcé... C'est là, madame, je ne l'ignore pas, une scène d'intérieur assez commune dans un certain monde... Je sais par plus d'une confidence que je ne suis pas le seul mari sur la terre dont on ait de la sorte provoqué... les irrégularités..., que vous n'êtes pas la seule femme qui ait sacrifié son bonheur à un futile caprice...

CLOTILDE, grave.

Son bonheur? Vous riez... Épouser un mondain de votre acabit, un mortel superbe et gâté comme vous, atteler à son char nuptial un

lion de votre robe... c'est de la gloire, tant qu'il vous plaira; mais du bonheur... le croyez-vous sincèrement? Pensez-vous qu'on trompe longtemps une femme qui aime?... et nous commençons toutes par-là... Pensez-vous que nous tardions beaucoup à nous apercevoir que vous avez fait en nous épousant d'étranges réserves, que vous n'avez point abdiqué votre jeunesse conquérante, que vous nourrissez au sein de l'hymen des regrets équivoques et des prétentions suspectes? Certes, ce n'est pas en un jour qu'une jeune femme peut concevoir l'étendue et la rigueur d'une telle déception. (Avec amertume.) Mais peu à peu, quand vous n'avez plus même vis-à-vis d'elle le courage de la politesse et du savoir-vivre... lorsque vous vous abandonnez franchement sous ses yeux au sans-façon... au débraillé de votre indifférence...

FERNAND.

Je crois, madame, n'avoir jamais pour mon compte donné lieu...

CLOTILDE, avec feu.

Laissez-moi parler, je vous prie... voilà dix ans que cela me brûle... Il n'y a pas une femme du monde qui ne comprît ce que je vous dis là... pas une qui n'ait la mémoire ulcérée de quelque souvenir pareil à celui que vous osiez évoquer tout à l'heure... On revient du bal : on a vu son mari, durant tout le cours de la soirée, déployer à grands frais tous les agrémens de sa personne, toutes les amabilités de son esprit... on se retrouve enfin seule avec lui, dans ce tête-à-tête si ardemment souhaité... Cruelle métamorphose! vous n'avez plus sous les yeux qu'un comédien fatigué qui dépose dans la coulisse ses grâces de parade... un vainqueur morose qui digère ses lauriers... s'il ouvre la bouche, c'est pour vous confier avec une suffisance expansive ses bonnes fortunes d'autrefois, ou vous faire pressentir insolemment celles du lendemain...; son silence respire l'ennui... sa parole la trahison! Alors, Fernand, dans une de ces heures amères, — bien amères, je vous assure, — tout ce qui avait pu survivre jusque-là de nos illusions et de nos songes de quinze ans s'évanouit... on comprend le peu que l'on reçoit pour tout ce que l'on donne... on sent quelle place misérable et mortifiante on tient dans votre vie... et si peu qu'on ait au fond de l'âme de délicatesse et de fierté, on se refuse à cette banalité de tendresse, à ces mensonges d'amour officiel que vous appelez vos droits, et qui sont des injures! Alors... puisqu'il faut souffrir... on veut du moins souffrir avec dignité...; puisqu'on est vouée aux larmes, on veut les répandre dans la solitude!

FERNAND, sérieux.

Madame,... Clotilde, si la résolution que vous prîtes alors devait

être irrévocable, vous auriez mieux fait de me laisser ignorer toujours quel cœur j'avais perdu.

CLOTILDE.

Non... non; je m'étais bien promis au contraire de vous l'apprendre un jour,... et ce jour devait être celui où je verrais apparaître sur votre front le premier signe de vieillesse...

FERNAND.

Et pourquoi ce jour plutôt qu'un autre? Est-ce par un raffinement de vengeance?

CLOTILDE.

Peut-être... (Avec émotion.) Peut-être aussi avais-je fondé sur ce premier cheveu blanc,... sur cette base si frêle,... quelque secrète et dernière espérance... Quand je fus forcée de reconnaître que votre pensée ne m'appartenait pas, qu'elle demeurait attachée tout entière au monde, à ses succès, à ses triomphes, il fallut bien m'y résigner sans doute... Je vous rendis votre liberté, mais je ne repris point la mienne. J'espérais, — on est folle quand on est jeune, — j'espérais que plus tard vous m'en sauriez gré, qu'en vous donnant dix années d'indépendance, en faisant, comme on dit, la part du feu, je pourrais encore recueillir un jour dans les cendres quelques débris de bonheur... Oui, j'espérais que la première neige des années vous avertirait de retourner la tête vers mon foyer de veuve,... que nos hivers étroitement unis pourraient encore me payer les douces saisons perdues...

FERNAND, ému et hésitant.

Clotilde!...

CLOTILDE, d'une voix tremblante.

Ce pauvre cheveu blanc!... je l'attendais comme un ami; il me semblait qu'il marquerait dans ma vie une date heureuse, — la première, Fernand... Hélas! que je l'aimerais, s'il me tenait tout ce qu'il m'a promis!

FERNAND, posant un genou sur le tabouret qui est aux pieds de sa femme.

Eh bien! Clotilde...

CLOTILDE. (Elle le regarde, se penche comme pour lui baiser le front, et, se relevant tout à coup, elle éclate de rire.)

Ah! ah! ah! vous avez trouvé votre maître, monsieur de Lussac!

FERNAND, incertain.

Madame...

CLOTILDE.

Si j'avais pu garder mon sérieux deux minutes de plus, avouez que vous alliez pleurer...

FERNAND, se levant.

Clotilde, en vérité...

CLOTILDE.

Vous alliez pleurer, avouez-le... Ah! ah! monsieur,... à votre âge!

FERNAND.

Madame, j'ai pu avoir des torts envers vous; mais, si graves qu'ils aient été, désormais nous sommes quittes. (Il se dirige vers la porte.)

CLOTILDE, riant.

Où allez-vous?

FERNAND, d'un ton bref.

Je vais me jeter sur un canapé dans le salon, puisque cette porte maudite...

CLOTILDE.

Comment! cette plaisanterie de porte dure encore?... Mais cela est puéril.

FERNAND.

Il n'y a pas là de plaisanterie... Je vous dis que la serrure est brouillée;... il y a du sable dedans.

CLOTILDE.

Du sable?... Bah! du sable!... Et qui voulez-vous qui ait mis du sable dans cette serrure?... A moins que ce ne soit vous...

FERNAND. (Il tient la porte pour sortir.)

Eh! non, madame, ce n'est pas moi!... De quoi me soupçonnez-vous?

CLOTILDE, riant toujours.

Vous allez voir que ce sera moi!

FERNAND.

Je ne dis pas que ce soit vous.

CLOTILDE, allant à lui délibérément.

Eh bien! vous avez tort, car c'est moi. (Elle lui tend la main. Fernand la regarde avec hésitation, et elle continue en baissant les yeux.) C'est moi-même pourtant... Sur la foi d'un simple cheveu,... j'ai hasardé, je le crains bien, une faute énorme, — non pas en morale, comme vous disiez, mais en politique.

FERNAND, l'embrassant.

Je vous jure que non.

OCTAVE FEUILLET.

LA MONARCHIE

DE 1830.

DERNIÈRE PARTIE.

On a vu la monarchie de 1830 sortir par une inspiration soudaine de circonstances irrésistibles, et nous l'avons montrée puisant son autorité moins encore dans un acte réfléchi de la volonté nationale que dans les appréhensions universelles auxquelles elle reçut mission de mettre un terme (1). Rasseoir par la force la société ébranlée, maintenir, par le respect des engagemens internationaux, l'ordre pacifique et régulier contre des ardeurs belliqueuses qu'il semblait alors presque téméraire d'affronter, tels furent et le but qui lui était assigné et l'œuvre qu'elle accomplit. Ni les inspirations élevées, ni les instrumens énergiques ne lui manquèrent dans cette lutte, où le pouvoir rencontrait devant lui une opposition presque toujours complice de projets qu'elle affectait de désavouer : la paix fut conquise sans qu'il en coûtât rien à l'honneur de la France, et, pour rétablir l'empire des lois, la liberté n'eut pas à subir de sacrifices. Par malheur le gouvernement de juillet perdit dans son œuvre d'organisation la puissante initiative qu'il avait déployée dans le combat. N'était-il donc destiné ni à fonder des institutions durables, ni à en donner au pays le goût, l'habitude et l'intelligence? Dans la sphère des combinaisons politiques, la monarchie de 1830 ne réussit guère à dépasser l'étroit horizon où l'avait circonscrite par avance l'opposition sous laquelle avait succombé le gouvernement précédent. Façonnée par une édu-

(1) Voyez la livraison du 15 mars.

cation toute négative, saturée de scepticisme et déshabituée du respect, l'opinion libérale, lors de son avénement aux affaires, ne tenta sur elle-même aucun effort pour dompter les passions dont elle s'était nourrie. Elle ne vit pas que le gouvernement des classes moyennes avait des exigences spéciales et des conditions propres auxquelles il importait d'accommoder les institutions constitutionnelles, et qu'il fallait sortir du cercle des idées antérieures sous peine de n'y rencontrer que déception et impuissance. On avait devant soi une carrière toute nouvelle, et on ne sut aborder le pouvoir qu'avec les inspirations puisées dans les journaux durant quinze années : stérilité déplorable qui contrastait avec tant de hautes questions que la législature avait reçu mission de résoudre.

I.

Le gouvernement de 1830 devait, en effet, poursuivre simultanément une double tâche : pendant qu'il luttait contre des ennemis aspirant à l'étouffer dans son berceau, il fallait qu'il préparât les lois fondamentales promises par la charte nouvelle. Organisation de la justice par le jury, de la force armée par la garde nationale, des communes, des départemens, de la chambre élective et de la chambre des pairs, liberté de l'enseignement, réforme du système de l'instruction publique, rapports nouveaux de l'église et de l'état, telles étaient les matières que la monarchie de la branche cadette était appelée à régler dans le sens de son principe et sous l'influence prépondérante de l'intérêt qui l'avait élevée.

La restauration avait déjà, par sa législation électorale de 1817 et surtout par la loi de 1827 sur le jury, appliqué la doctrine qui allait dominer, durant dix-huit ans, tout l'ordre politique. D'après cette doctrine, dans laquelle viennent se résumer les idées de 89 en ce qu'elles ont de gouvernemental et de pratique, les droits constitutionnels sont délégués par la société dans son propre intérêt. Celle-ci peut et doit dès lors attacher à l'exercice de ces droits les conditions d'aptitude ou de fortune propres à prévenir l'abus qui en serait fait contre elle. Le premier devoir du législateur est donc de mesurer les droits électoraux attribués aux citoyens sur le degré de lumière et d'indépendance que leur situation personnelle présuppose. Asseoir le pouvoir sur l'intelligence, distinguer les droits politiques des droits civils, et, en admettant tous les Français à la pleine jouissance de ceux-ci, n'étendre ceux-là que selon le discernement avec lequel on est présumé capable de les exercer, telle fut la doctrine professée, même par le ministère de M. de Villèle, et dont la monarchie de 1830 devait naturellement faire de plus larges applications.

Donnant l'exercice d'un devoir pour corrélation à la jouissance d'un droit, la loi du 2 mai 1827 avait attribué la qualité de juré à tous les censitaires inscrits sur les listes électorales. Puis, assimilant la garantie offerte par l'éducation à celle que présentait la propriété territoriale, elle avait ajouté aux censitaires à 300 francs les citoyens exerçant certaines professions libérales obtenues au prix d'épreuves précédées d'études dans lesquelles s'était absorbé un capital à peu près égal à celui auquel la loi rattachait la jouissance des droits politiques. En échappant au parti républicain et au dogme du suffrage universel, la révolution de juillet n'avait pas à proclamer en matière électorale un autre principe que celui-là. Elle était forcément conduite à fonder le droit politique sur la double combinaison du cens territorial et de l'aptitude légalement constatée. Cette garantie pouvait souvent sans doute demeurer illusoire, et l'on a aiguisé, non sans justice, bon nombre d'épigrammes contre les *capacités;* mais après tout, si à leur éternel détriment certains *capables* se sont faits *réformistes*, on m'accordera du moins qu'il n'y avait pas à craindre qu'ils se fissent *partageux*, et que, tout dominés qu'ils pussent être par d'incurables préjugés, ils n'auraient jamais ballotté la France entre la perspective du pillage et celle du despotisme. D'ailleurs, lorsqu'un gouvernement répudie le principe qui transforme l'électorat en droit naturel, quand il repousse le dogme de la souveraineté numérique, il faut bien qu'il cherche quelque part des garanties d'aptitude. Or, où celles-ci peuvent-elles se rencontrer dans une société telle que la nôtre, si ce n'est dans la possession de la terre ou dans l'exercice d'une profession libérale préparé par des épreuves difficiles et dispendieuses? L'éducation représente un capital comme la propriété foncière, et il y avait une moindre dépense à faire pour conquérir le titre de censitaire à 200 francs que pour devenir avocat, notaire ou médecin. La monarchie de 1830 dut donc reconnaître ce double droit : elle en fit l'application en 1831 au régime municipal, en 1833 à la constitution des conseils-généraux des départemens. La loi municipale (1) attribua la formation des conseils communaux à une assemblée d'électeurs réunissant les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes de la commune, selon une proportion déterminée par le chiffre de la population. Elle adjoignit à cette assemblée les médecins, avocats, notaires, juges, avoués, officiers de la garde nationale et fonctionnaires jouissant d'une pension de retraite, qui néanmoins ne pouvaient exercer leurs droits électoraux qu'avec un domicile réel établi dans la commune depuis un temps déterminé.

(1) Loi du 21 mars 1831.

Le même principe prévalut deux ans plus tard, lorsque la chambre fut appelée à organiser les assemblées cantonales chargées d'élire les conseillers-généraux (1), et si, par la plus bizarre des anomalies, il se trouva écarté lorsqu'il fut question de déterminer les conditions de l'électorat politique, il faut se rappeler que le rejet successif des diverses catégories de capacités, résultat d'une discussion confuse et des plus tristes passions, renversait dans ses bases la loi électorale telle qu'elle avait été conçue et présentée par la couronne. « Nous avons cherché, disait le ministre qui apportait le projet de loi, à étendre la capacité électorale en la demandant à tout ce qui fait la vie et la force des sociétés, — au travail industriel et agricole, à la propriété et à l'intelligence. La contribution publique d'une part, la seconde liste du jury de l'autre, nous procuraient une application immédiate et sûre de la théorie adoptée. Un gouvernement né du progrès de la civilisation devait à l'intelligence de l'appeler aux droits politiques, sans lui demander d'autre garantie qu'elle-même. Toutefois la loi, pour n'être pas arbitraire et vague, a joint des garanties à celles qui confèrent aux gradués des différentes facultés le droit de figurer sur la liste du jury. Elle a exigé un certain nombre d'années de domicile réel, suivant le grade qu'on occupe dans chaque faculté. Cet avantage politique que nous attachons à l'instruction contribuera, n'en doutons pas, à la répandre. Propager l'enseignement, instruire le peuple est aussi une des dettes contractées par un gouvernement libéral : nous l'acquitterons, et ce devoir sera d'autant plus impérieux, que l'instruction, comme on le voit, est désormais le moyen de généraliser les droits politiques. Il y avait, il faut en convenir, quelque chose de trop peu rationnel dans cette faculté donnée par la loi du jury à tous les citoyens éclairés de pouvoir juger de la vie des hommes, et qui n'allait pas jusqu'à concourir à la nomination de ceux qui font la loi. De même que la seconde liste du jury sert à accroître, d'après notre système, le nombre des électeurs, l'augmentation du nombre des électeurs viendra par contre-coup accroître le nombre des jurés, et par là étendre l'intervention du pays dans le jugement de ce qui l'intéresse le plus : heureuse réaction, d'où il résulte que le fait même de la promulgation de notre loi électorale sera un double bienfait pour le pays (2). »

Si ces généreuses dispositions furent repoussées, l'opposition n'eut guère à s'en prendre qu'à elle-même, car il était naturel que d'injustes antipathies provoquassent des représailles imprudentes. Le gouvernement représentatif descendit dans ce débat jusqu'à l'esprit

(1) Loi du 22 juin 1833.
(2) M. le comte de Montalivet; chambre des députés, 2 février 1831.

de coterie le plus mesquin, et les avocats firent aux fonctionnaires une guerre dont le triste spectacle ne fut dépassé que par celui de la lutte qu'ils s'entendirent les uns et les autres pour organiser contre les membres du clergé. La loi électorale sortit mutilée de ces tiraillemens honteux (1), et la question de la seconde liste du jury resta suspendue sur la tête du pouvoir, qui eut le malheur d'en méconnaître la gravité jusqu'au jour où elle servit de rempart pour couvrir les hommes qui marchaient à l'assaut de la société. Un gouvernement blesse toujours l'instinct public en refusant les concessions qui sortent logiquement de son principe. Placée entre deux partis qui s'entendaient alors pour invoquer le suffrage universel, la monarchie de 1830 avait d'ailleurs bien plus d'intérêt à élargir sa base qu'à la restreindre, à réunir les classes moyennes qu'à les diviser. Si l'adjonction de la seconde liste du jury à la liste électorale ne valait certes pas une révolution, elle n'aurait probablement pas été sans quelque influence pour la prévenir.

Cependant la loi électorale de 1831 fut, à bien d'autres points de vue, l'écueil du gouvernement nouveau, et dans son texte même elle laisse trop bien apercevoir ce qu'il y avait d'imprévoyance politique chez les hommes portés aux affaires par la crise de juillet. Dans les longs débats qui précédèrent l'adoption de cette loi organique, personne n'agita la convenance de modifier le système de l'élection directe, qui, par l'effet de la victoire désormais incontestée des classes moyennes, allait devenir un privilége tout personnel plutôt qu'un droit politique; on n'élargit ni ses plans ni ses perspectives, et l'on resta invariablement confiné dans le cercle tracé par l'ancienne opposition. Au lieu d'atténuer les inconvéniens de l'élection directe, on parut prendre plaisir à les aggraver encore. En créant des circonscriptions d'arrondissement et des colléges de cent cinquante électeurs, on plaçait en effet les députés dans une dépendance étroite et toute personnelle de leurs commettans; on liait la destinée des hommes publics, quelle que pût être leur importance, aux intérêts et aux caprices d'un petit nombre de familles, et pour protéger la chambre contre les inspirations de l'esprit de parti, on la livrait à la tyrannie de l'esprit de localité. Par la situation qu'il faisait aux mandataires du pays, le pouvoir provoquait l'ingérence de la chambre dans la disposition des plus petits emplois publics, et en perdant pour lui-même le bénéfice de sa principale prérogative, il préparait partout cette sourde opposition de la puissance administrative contre la puissance parlementaire, l'une des causes les moins soupçonnées, mais les plus réelles du discrédit sous lequel devait s'abattre un jour le

(1) Loi du 19 avril 1831.

gouvernement représentatif. Au lieu de faire exprimer aux députés des départemens l'opinion d'une importante fraction du territoire, on les constitua les serviteurs obligés d'étroites cupidités, et ils eurent l'air d'être des tyrans, lorsqu'ils n'étaient le plus souvent que des esclaves.

La situation personnelle des députés n'était d'ailleurs pas moins fausse et moins étrange que celle qui leur était imposée vis-à-vis de leurs commettans. On avait cru céder à une haute inspiration libérale en réduisant de moitié le cens d'éligibilité en même temps qu'on abaissait celui de l'électorat de 300 à 200 fr., comme s'il suffisait de changer un chiffre pour modifier les conditions nécessaires de l'existence et pour réduire de 50 pour 100 les dépenses obligées d'une longue résidence à Paris. Si, sous la restauration, la vie parlementaire était à peine possible aux hommes payant 1,000 francs d'impôt direct, et si l'invasion des fonctionnaires dans les deux chambres avait déjà pris des proportions énormes, comment admettre que cette proportion ne fût pas encore dépassée lorsque le cens d'éligibilité était réduit à 500 francs, et qu'on pouvait aborder la chambre à trente ans, dans la plénitude de l'ambition et de la jeunesse? — Se pouvait-il que dans une société où les existences indépendantes sont exceptionnelles, et sous un régime auquel la grande propriété était généralement hostile, la chambre des députés ne devînt pas une vaste pépinière de fonctionnaires publics, soit que ceux-ci aspirassent au séjour de Paris, qui était pour eux sans aucune charge, soit que des hommes encore sans carrière aspirassent de leur côté à des emplois salariés, comme à un dédommagement légitime de longs sacrifices? Le mandat gratuit plaçait la chambre sous le coup de tous les besoins; l'admissibilité de ses membres à la plupart des fonctions de l'ordre administratif et judiciaire y faisait pénétrer toutes les ambitions, même les plus infimes. Prétendre corriger, en prononçant quelques incompatibilités, un état de choses dont les difficultés provenaient des conditions mêmes de l'ordre social que la révolution française a constitué, c'était chercher dans des digues de sable un obstacle à la mer, c'était s'exposer à rendre le recrutement des chambres plus difficile sans leur restituer le calme et l'indépendance. L'opposition parlementaire, qui osait tant de choses contre le pouvoir, n'osait rien contre l'opinion, et n'avait pas le viril courage de recommander au pays le seul système que ses mœurs lui permettent de supporter, quelque répugnance qu'il lui inspire, celui d'une indemnité modérée, rendant possible et rationnelle l'incompatibilité du mandat électoral avec la plupart des fonctions publiques. Ce système a donné depuis au pays des assemblées auxquelles n'ont manqué ni les hommes considérables ni les grands talens politiques, et l'on a pu

s'assurer qu'il créait pour le pouvoir, dans ses rapports avec les membres du parlement, une situation plus naturelle et plus facile.

Les électeurs pesant sur les députés et ceux-ci pesant sur les ministres, — une opposition aspirant aux fonctions publiques avec une ardeur fébrile, recrutée par des ressentimens personnels plus que par des griefs de parti, et tenant en réserve, pour le jour de son triomphe, des noms nouveaux à défaut d'idées nouvelles, — tous les embarras inévitables dans un pays de petites fortunes et d'existences précaires fomentés et aggravés par les dispositions de la loi : tel fut le déplorable spectacle qui ne contribua pas peu à amortir en France le sentiment déjà trop faible de la liberté politique. Il semblait que le législateur se fût complu à mettre en relief toutes les difficultés, sans tenter le plus léger effort pour les résoudre, en faussant au contraire de propos délibéré la situation respective des ministres, des députés et de leurs commettans. Rétrécir les circonscriptions électorales au lieu de les étendre, établir la gratuité du mandat en donnant à ce principe tout aristocratique l'étrange correctif d'un accès possible aux fonctions même les plus modestes, — c'était préparer dans le pays le triomphe des intérêts privés sur les croyances politiques, c'était implanter dans la chambre le germe des plus actives intrigues et des plus scandaleuses coalitions. Au lieu de résister aux mœurs, les lois leur venaient en aide pour énerver le gouvernement représentatif, dont elles altéraient le caractère.

Ce fut surtout dans la manière de constituer la chambre des pairs qu'éclatèrent ce défaut de perspicacité et ce terre-à-terre des combinaisons politiques au-dessus desquelles ne s'élevaient alors ni les esprits les plus fermes ni les âmes les plus fortes. On sait que la charte de 1830, en proclamant la division du pouvoir législatif en deux branches, n'avait rien statué sur le mode de formation de la chambre haute, et que ce fut au ministère de Casimir Périer qu'il appartint de résoudre ce problème dans la seconde session de 1831. D'un débat long et passionné, auquel prirent part toutes les illustrations de la tribune française, sortit cet art. 23 qui, en fondant une pairie viagère et inamovible, confiait au roi la nomination de celle-ci, en restreignant toutefois le choix de la couronne dans certaines catégories presque exclusivement composées de fonctionnaires.

Or bien peu de pénétration était, ce semble, nécessaire pour pressentir la nullité du rôle auquel allait être condamnée la première chambre, malgré l'importance personnelle de la plupart de ses membres. N'était-il pas manifeste que cette assemblée, émanation directe d'un autre pouvoir, sans la stabilité qu'elle empruntait au principe héréditaire, sans la puissance qu'aurait pu lui conférer le principe électif, ne serait plus aux yeux du pays qu'une sorte de conseil d'état

placé, par l'effet de son institution, en dehors de la sphère politique proprement dite? Qui n'a pas été frappé, durant dix-huit années, du vice organique qui enlevait à ce grand corps jusqu'à l'autorité individuelle dont la plupart de ses membres étaient pourvus avant leur admission à la plus éminente dignité de l'état? A-t-on vu, pendant la durée de la monarchie de 1830, la chambre des pairs donner autre chose qu'un vote fictif à la loi la plus importante de chaque session, la loi de finances? A-t-elle jamais été un obstacle même pour les cabinets qu'elle tenait le plus en suspicion, ou bien une force pour ceux auxquels la rattachaient ses sympathies? Quel homme un peu considérable de l'opposition aurait consenti à se laisser déporter dans la chambre inamovible, et dans les hautes régions de l'ambition parlementaire ne déclinait-on pas constamment les honneurs de cette pacifique retraite, que la couronne ne pouvait même songer à proposer à un chef de parti? Malgré le texte et l'esprit de la constitution, la chambre des pairs n'était donc pas un pouvoir politique; on avait placé en permanence la fièvre au Palais-Bourbon, l'atonie au Luxembourg, et la prévoyance du législateur avait rejeté la plupart des illustrations du royaume hors de la sphère où s'agitaient les questions les plus brûlantes, où se dispensaient les portefeuilles.

Ainsi l'on ajoutait gratuitement aux périls de la situation générale tous ceux que pouvaient créer à la société des lois imprévoyantes. On s'effrayait de la lutte ardente des ambitions, et on les renfermait dans une seule enceinte, sans rien faire, sans rien essayer même pour les diviser. On s'inquiétait de vivre dans une société où tout était hâtif et déréglé; lorsqu'il aurait été possible d'hiérarchiser la vie publique en donnant à la chambre haute une part prépondérante dans le pouvoir et en allant y chercher les principaux agens de la couronne, lorsqu'un mode d'élection d'un ordre supérieur aurait pu conduire la pairie à contrebalancer l'ascendant de l'autre assemblée, on l'annulait par une combinaison dont le résultat infaillible était de constituer l'antagonisme de la royauté et d'une chambre omnipotente! La direction absolue des affaires passait à des hommes jeunes, ardens, pressés, et l'on donnait pour contrepoids à la couronne le droit étrange de frapper de mort politique ses serviteurs éprouvés, en les déclarant pairs de France!

Ce n'était point de l'hérédité qu'il aurait été possible d'attendre, après 1830, la reconstitution de la pairie, et je n'ai jamais compris que des esprits éminens aient tenté à cette époque de sérieux efforts pour faire prévaloir une telle pensée. Une pairie héréditaire n'a guère de vie possible en ce siècle qu'en Angleterre, parce que l'air britannique est tellement imprégné d'aristocratie, qu'il suffit à transformer et à vieillir pour ainsi dire toutes les existences nouvelles.

Lorsque la restauration tenta l'établissement d'une chambre héréditoire, elle agissait dans le sens de son principe et disposait de toutes les ressources que lui apportait alors le concours empressé des plus hautes illustrations historiques. Cependant telles étaient les difficultés inhérentes à la constitution d'une aristocratie politique en France, même dans les conditions les plus favorables, que la pairie de la monarchie légitime présenta cette étrange anomalie, d'être salariée en face d'une assemblée élective exerçant un mandat gratuit! Si cette pairie conquit une sorte d'importance sous le roi Charles X, cela tient à ce que les rôles se trouvèrent alors intervertis entre les deux chambres, le principe aristocratique dominant l'assemblée élective, et la chambre haute étant devenue le refuge accidentel de l'opposition.

En se prononçant vivement contre l'hérédité de la pairie sous la monarchie élective, le pays fit une chose parfaitement naturelle. Une société bourgeoise dominée par des intérêts viagers ne saurait enfanter des familles patriciennes. Les talons rouges de la Bourse, de la salle des Pas-Perdus ou de l'Université transmettant à leurs enfans un titre et un blason, c'était là une espérance qu'il fut bizarre de voir se loger dans certains cerveaux démocratiques au lendemain des barricades, lorsqu'on trouvait bon que, sous la menace de l'émeute, la royauté voilât l'écu de ses ancêtres et de la France. L'élection seule aurait permis de reconstituer fortement la pairie; c'était par ce principe qu'il lui aurait été donné de contrebalancer utilement pour le pays et pour le trône l'ascendant de l'autre chambre. Soit qu'on fît choisir la pairie française, comme le sénat belge, par le corps électoral avec des conditions d'éligibilité différentes, soit qu'on investit les électeurs, comme en Espagne, de la mission de présenter des candidatures à la couronne, ou qu'à l'imitation du mode pratiqué aux États-Unis, on attribuât aux conseils-généraux le droit de composer la chambre haute, soit enfin que, selon la forme indiquée dans la constitution de l'an VIII, on reconnût à cette chambre le droit de se recruter elle-même sur des listes présentées par les autres pouvoirs de l'état, — diverses combinaisons se présentaient assurément pour faire une vérité de cette division du pouvoir parlementaire que chacun acceptait comme un axiome, mais dont la constitution fit un mensonge. Les répugnances du parti conservateur pour toute application du principe électif à la formation de la pairie étaient de l'ordre de celles que ressentait et qu'exprimait si naïvement Ferdinand VII d'Espagne, lorsque, sollicité en 1822 de se prononcer pour le système des deux chambres contre celui de la constitution de Cadix, il répondait qu'il en avait bien assez d'une et n'entendait point doubler ses embarras.

La sinistre lumière de février n'a point été nécessaire pour faire

éclater l'imprévoyance de nos lois fondamentales et la frivolité de combinaisons accueillies en leur temps par la faveur publique. Pour donner quelque poids à ses opinions actuelles, on voudra bien permettre à l'auteur de cette étude de rappeler qu'au lendemain de la coalition de 1838, il signalait, dans ce recueil même, les conséquences lointaines d'un système électoral qui atteignait à ses sources l'esprit public de la nation par la dépendance toute personnelle établie entre les mandataires et les mandans, et qu'il proposait l'élection à divers degrés comme le seul mode qui permît à une société démocratique de se constituer d'une manière quelque peu sérieuse. Des corps électifs s'engendrant les uns les autres, depuis les conseils communaux jusqu'aux deux chambres, lui paraissaient la solution pratique du problème. Certain alors de n'être ni compris ni écouté, il osait la proposer au parti conservateur, qui allait signaler son impuissance après avoir si tristement constaté ses divisions, et il le suppliait surtout de ne pas hésiter à ranimer la pairie par la généreuse infusion du principe électif. Alarmé de l'essor de tant d'ambitions et de la rapidité de tant de carrières hâtives, il annonçait à la bourgeoisie que son pouvoir sans racines pourrait être emporté par une bourrasque, s'il ne se rencontrait dans ses rangs des hommes d'état assez clairvoyans et assez résolus pour entreprendre d'hiérarchiser cette société sans traditions, en créant plusieurs degrés d'initiation dans la vie parlementaire, et en imposant aux hommes politiques de plus sérieuses épreuves que de vains succès de tribune (1).

II.

Si la faiblesse et l'incohérence des institutions furent un obstacle à toute fondation durable, les instincts antireligieux de l'opinion dominante suscitèrent des difficultés d'une nature plus grave encore. La révolution de juillet avait confondu dans ses agressions et dans ses outrages l'ordre religieux et l'ordre politique, parce que la restauration, de son côté, avait tenté de les confondre dans une systématique unité. Le pouvoir avait laissé, par une coupable faiblesse, l'irréligion imposer, pour ainsi dire, son caractère au gouvernement nouveau. En plein XIXe siècle, Paris avait vu se renouveler les horreurs des temps barbares; les hommes du Nord n'avaient pas laissé de plus tristes ruines dans l'antique église de Saint-Germain d'Auxerre que celles qui s'y consommèrent au nom de la liberté. Le signe du salut et de la civilisation du monde était tombé du haut de Notre-

(1) *Lettres d'un Député à un membre de la Chambre des Communes.* Voyez surtout les lettres IIIe et IVe sur le système électoral en France et sur la reconstitution de la pairie, nos du 15 octobre et 1er novembre 1839.

Dame sans que le pouvoir déplaçât une escouade de sergens de ville, et pendant que l'incendie de l'archevêché éclairait les joies d'un sinistre carnaval, une pièce officielle annonçait au public qu'un mandat de comparution était décerné contre le prélat dont on avait laissé saccager la demeure! Provocateur et complice de pompes glacées, le pouvoir avait laissé chasser Dieu du temple qu'il prétendait consacrer à toutes les grandeurs humaines; puis, empruntant au paganisme ses chants et ses souvenirs, il avait refusé de mettre les morts dont il prétendait consacrer la mémoire sous la garde de celui qui a dit : *Je suis la résurrection et la vie.* Ainsi les mêmes hommes qui défendaient avec un admirable courage l'ordre social contre le génie révolutionnaire lui livraient sans défense tout ce monde intérieur de la conscience et de la pensée dans les profondeurs duquel couvent les tempêtes et se préparent les révolutions!

Au sein de la chambre élective, les partis, si profondément divisés sur les questions politiques, semblaient s'entendre pour humilier le clergé, lui refuser sa part de liberté, et le placer en dehors du droit commun sous une suspicion permanente d'incapacité et d'incivisme. S'agissait-il d'élections, les ministres du culte étaient repoussés tout d'une voix des catégories de capacité; le dernier sous-lieutenant en retraite se voyait attribuer des droits qui leur étaient refusés, et dans cette chasse au prêtre, le parti conservateur était loin de se laisser distancer par le parti révolutionnaire. L'opinion gouvernementale faisait avec les adversaires du pouvoir assaut d'empressement pour introduire le divorce dans la législation civile et supprimer de l'institution de la famille la dernière empreinte de l'esprit chrétien. Émanée chaque année des chefs de l'opposition, cette motion était accueillie par les chaleureuses sympathies de la majorité, et ne rencontrait jamais devant elle que les courageuses résistances de la chambre des pairs.

Mais c'était surtout en matière d'éducation que les préjugés étaient tenaces et les erreurs lamentables. En souvenir des poursuites exercées par la restauration contre l'École normale, la charte de 1830 avait proclamé la liberté de l'enseignement sans bien comprendre la portée de ce grand principe, sans soupçonner l'usage qui pouvait en être fait. Éclairés sur la vanité d'une protection qui leur avait été si funeste, sachant fort bien d'ailleurs qu'ils n'avaient plus à l'attendre du pouvoir, les catholiques s'étaient abrités sous l'article 69 de la charte, et l'invoquaient avec une loyauté qui était entière pour tout le monde, y compris ceux-là même qui calomnient aujourd'hui leur sincérité d'alors. Les familles croyantes voulaient qu'à côté de l'enseignement patroné et salarié par l'état, il leur fût loisible de trouver un autre enseignement accessible à toutes les fortunes et accepté

par toutes les consciences; elles demandaient, et beaucoup d'entre elles auraient mis à ce prix une adhésion sincère à la monarchie nouvelle, qu'il n'y eût dans un pays libre ni servage ni tyrannie de l'intelligence, et que pour les épreuves par lesquelles l'état s'assurait de l'aptitude des jeunes générations aux diverses carrières publiques, il n'existât, quant aux connaissances acquises, ni certificats d'origine ni système de proscription. Or personne n'a certainement oublié avec quelle adresse étaient éludées ces réclamations incessantes, avec quel dédain elles étaient parfois repoussées, lorsqu'il se rencontrait des voix isolées pour les porter devant les grands pouvoirs de l'état. On a payé trop cher, sans nul doute, ces enivremens passagers de la force et de l'orgueil, et les applaudissemens arrachés à tant de passions aveugles ou coupables ont abouti à des déceptions qu'on peut déplorer aujourd'hui sans oublier l'odieux usage qui fut fait plus d'une fois de la puissance publique contre la vérité et contre la justice. Si le pouvoir avait compris que la foi seule peut rendre une démocratie gouvernable, et qu'on donnait à l'anarchie ce qu'on enlevait à l'église, il aurait fait par politique tout ce qu'on lui demandait par religion. Si à défaut d'une haute inspiration chrétienne et sociale il avait eu seulement en matière religieuse le respect profond de la liberté et du droit, il n'aurait pas souffert que de tels griefs fussent si longtemps créés à des citoyens et de telles armes laissées aux mains de ses ennemis; mais en matière de religion il semblait sans initiative aussi bien que sans libre arbitre. Remorqué par des passions assez souples pour dissimuler l'égoïsme de leurs prétentions sous le couvert de son propre intérêt, le gouvernement allait à la dérive des plus tristes préventions, lors même qu'il ne les partageait point, et les antipathies de la majorité sur les questions religieuses ôtaient aux meilleurs esprits, sinon la perception du mal, du moins le courage du bien.

Cette fascination à peu près générale au sein de l'opinion conservatrice rendit illusoire durant dix-huit années la promesse de la charte relativement à la liberté de l'enseignement secondaire; elle eut des résultats plus désastreux encore en ce qui concerne l'enseignement et la moralité des classes populaires. Il faut rendre cette éclatante justice à la bourgeoisie, qu'elle était arrivée aux affaires en 1830 avec la ferme résolution de s'occuper beaucoup du peuple, d'accroître son bien-être en lui créant du travail au prix des plus dispendieux sacrifices, et d'élever le niveau de sa condition intellectuelle en organisant l'instruction primaire sur la plus vaste échelle. Rien n'est, à coup sûr, plus injuste et plus inique que les reproches adressés sur ce point à la monarchie de juillet. Lorsque ce gouvernement tomba, le sol était couvert de fondations qu'il ne reste plus

qu'à compléter sur un plan tracé par lui-même. La France pouvait montrer avec fierté, échelonnées sur le chemin de la vie du pauvre, ces institutions charitables qui le protégent dans sa faiblesse, le soulagent dans sa misère, assurent du travail à son âge mûr et un placement facile aux capitaux créés par ses sueurs. Que sont la plupart des institutions, d'un succès encore équivoque, créées depuis 1848 auprès de l'organisation des caisses d'épargne, ce grand-livre des classes ouvrières? Quelle tentative pourra jamais, du moins par les sacrifices financiers qu'elle impose et l'immense personnel qu'elle constitue, être mise en parallèle avec cette fondation de l'instruction primaire, regardée comme une dépense obligatoire de premier ordre, pour l'acquit de laquelle se trouvaient assignés trois centimes spéciaux par commune, un centime et demi par département, indépendamment des larges subventions annuellement portées au budget de l'état? Construire trente mille maisons d'école, établir soixante-seize écoles normales, former et entretenir trente-cinq mille instituteurs, c'est là certainement une œuvre gigantesque, dont on ne saurait méconnaître le caractère populaire, quelque amère déception qu'elle ait préparée à ses honorables auteurs. La classe gouvernante se trompa donc, non sur le but, dont l'honneur lui demeure tout entier, mais sur les moyens employés pour l'atteindre, et ses préjugés vinrent, sur ce point, faire échec à ses bonnes intentions. La loi du 28 juin 1833 est un grand monument de l'inexpérience politique qui dominait alors dans les régions du pouvoir, mais bien plus encore dans les régions parlementaires. Si, dans le haut enseignement, l'élément chrétien peut seul protéger l'intelligence humaine contre elle-même, combien la prépondérance de l'idée religieuse n'est-elle pas plus nécessaire encore dans la dispensation de l'instruction primaire, pour protéger les masses contre tant de cupidités brutales, et les maîtres contre les ennuis et les périls d'une mission pleine de dégoûts!

Les esprits éminens qui combinèrent les dispositions de cette loi étaient, à cet égard, aussi convaincus que nous pouvons l'être nous-même, et toutes leurs paroles constatent qu'ils entendaient faire à la religion une large part dans le ministère sacré de l'éducation populaire. Comment donc n'entrevirent-ils pas qu'ils sortirait de ces dispositions combinées des résultats tout différens de ceux qu'ils attendaient, et qu'ils s'exposaient à donner au socialisme, ce rationalisme des masses, tout ce qu'ils n'attribuaient pas à l'autorité ecclésiastique? Comment ne comprenaient-ils pas qu'en matière d'enseignement populaire, la prédominance de l'élément laïque deviendrait l'un des grands et des plus prochains périls de l'avenir? Était-il possible qu'une telle loi n'organisât pas sur tous les points du royaume l'antagonisme du presbytère et de l'école, de l'instituteur

et du curé? Or quelle devait être la conséquence directe d'une telle lutte, si ce n'est une sorte de consécration théorique de toutes les passions? Demander l'immolation de l'orgueil et de l'envie, l'acceptation spontanée de tous les sacrifices, parfois de toutes les humiliations, à un autre principe que le dévouement chrétien, c'était attendre de la nature humaine qu'elle se transformât elle-même et par sa seule puissance. Pour vivre volontairement de la vie des pauvres, lorsque, par le niveau de son intelligence, on est élevé au-dessus d'elle, il faut que la conversation de l'homme soit dans le ciel, et que ses espérances s'alimentent ailleurs que sur la terre. Transformer en une fonction le sacerdoce de l'enseignement primaire, imposer une vie de privations à des pères de famille qui adoptent cette carrière non par élection, mais par nécessité et faute de pouvoir s'en procurer une autre (1), c'est mettre toutes les irritations de la nature et de la vanité en contact avec cette âme du peuple qu'un souffle impur suffit à ternir et à ravager.

L'expérience est la seule institutrice des nations, et l'esprit ne supplée pas à ses leçons cruelles. Tout entier au but généreux qu'on se proposait d'atteindre, on était alors sans méfiance sur les moyens; on s'engageait avec des instrumens dangereux dans l'œuvre immense de la moralisation populaire, à peu près comme on organisait le gouvernement représentatif sans s'inquiéter de savoir si les institutions fondamentales n'étaient point boiteuses, et si elles ne tendaient pas à amortir l'esprit public bien plus qu'à le susciter. Il fallait du temps pour que ces erreurs d'inexpérience apparussent dans tout leur jour. C'était quinze ans plus tard, dans l'enivrement d'une confiance à peu près universelle, qu'allaient se révéler tout à coup les désastreuses conséquences de la prédominance conquise par l'élément rationaliste dans l'instruction populaire, et bientôt après la faiblesse de ce noble régime de garanties politique, que trop peu d'hommes aimaient d'un attachement sérieux et fort, mais qu'on réputait inébranlable parce que chacun le croyait cher à son voisin.

De ces périls latens, aucun ne parut à la surface tant que dura le combat contre l'anarchie; c'était dix ans plus tard, dans la plénitude de la confiance et de la paix, qu'ils étaient appelés à se révéler. Cette période de lutte et de laborieuse fondation se prolongea jusqu'en

(1) On sait que la loi du 28 juin 1833 n'exigeait des communes qu'un minimum de traitement de 200 francs. Ce minimum, augmenté par les contributions mensuelles et par les subventions départementales, n'élevait guère au-dessus de 400 francs le traitement moyen des instituteurs. Sur un nombre total de 40,524 instituteurs, 24,256 étaient mariés, et les membres des diverses congrégations religieuses étaient représentés par le chiffre de 2,136. Ils formaient donc environ le vingtième du personnel enseignant. (Rapport au roi du 1er novembre 1841, par le ministre secrétaire d'état de l'instruction publique, sur la situation de l'instruction primaire.)

septembre 1835, époque où le plus atroce des attentats provoqua une législation assez fortement répressive pour désarmer les partis et faire succéder aux dangers sortis de leurs tentatives ceux qu'allait susciter le caractère même des institutions. Le cabinet formé le 11 octobre 1832 et dissous le 22 février 1836 correspond à cet intervalle de quatre années, l'un des plus dignement remplis de notre histoire constitutionnelle. Modifié plusieurs fois dans sa composition, il demeura, jusqu'à sa dissolution définitive, fidèle à la pensée politique dont il était sorti, et conserva d'ailleurs dans son sein les élémens principaux qui en constituaient l'importance. Notre travail a été commencé avec la ferme résolution de prononcer le moins de noms propres possible. Nous ne saurions toutefois nous refuser au légitime orgueil de rappeler ici les trois grandes personnalités qui dans ce ministère se complétaient si heureusement l'une par l'autre et se prêtaient mutuellement un si précieux concours. Le cabinet du 11 octobre montra à la France et à l'Europe, dans le conseil et à la tribune, des hommes, expressions profondément dissemblables d'une même idée et d'un même intérêt social, qui, par la diversité de leurs caractères et de leurs aptitudes, concoururent à l'unité d'action et aux éclatans succès du pouvoir dans cette période si troublée, mais si pleine. MM. de Broglie, Guizot et Thiers, c'étaient la conscience politique dans ses inspirations les plus pures, le talent dans son éclat le plus magnifique, l'esprit dans ses ressources les plus inépuisables. Est-il beaucoup de spectacles plus grands que celui que présentaient alors de pareils hommes, réunis d'intention pour sauvegarder l'ordre social et la paix du monde? S'il est vrai que la force soit le premier attribut du pouvoir, n'était-ce pas aussi le plus imposant symbole de la puissance publique que cette tribune qui rendait vaines toutes les machinations de l'anarchie, où la parole triomphait du poignard, et le bon sens de la violence?

III.

Le ministère du 11 octobre était placé entre deux grands partis, dont l'un l'affaiblissait par son attitude passive, et l'autre par ses audacieuses agressions. Il était appelé à soutenir une lutte terrible contre la démagogie, désarmé d'une notable portion des forces dont la France a pu disposer dans les épreuves qui ont suivi 1848 pour se relever du fond de l'abîme. Après 1830, le parti légitimiste avait emporté dans la retraite cette puissance qui s'attache aux croyances religieuses universellement pratiquées, aux vieilles traditions domestiques et aux situations patrimoniales indépendantes. L'isolement était et son droit et son devoir. Ce parti ne pouvait avec honneur

s'associer à une expérience qui s'accomplissait contrairement aux principes dont il gardait le dépôt, et quoique la France eût à en souffrir, elle ne pouvait pas s'en plaindre. Attendre avec calme sans rien ajouter aux périls du pays, se réserver pour le jour où la Providence dirait son dernier mot, telle était sa mission. En l'accomplissant, il s'assurait, sans aucune compromission, dignité dans le présent et profit possible pour l'avenir. En quittant au contraire cette attitude réservée, il assumait dans les embarras de la situation une solidarité que son intérêt manifeste lui commandait de décliner, et se compromettait au préjudice de son autorité morale et sans la plus légère chance de succès. La majeure partie de l'opinion légitimiste comprit ainsi ses devoirs envers la France et envers elle-même; mais une autre portion crut pouvoir passer de cette attitude négative, si imposante par sa réserve, à une agression bruyante et implacable. Méconnaissant le caractère d'une opinion sans nulle puissance sur les masses, dont l'autorité réside dans la sphère des souvenirs et des intérêts moraux les plus élevés, elle transforma son langage, ses allures naturelles et jusqu'à ses doctrines, pour les accommoder à d'autres passions que les siennes. Aux jours les plus terribles de la lutte engagée contre l'anarchie, une fraction de ce parti entama contre le pouvoir, au nom de la souveraineté numérique, une guerre dont le résultat définitif ne pouvait manquer de profiter à une tout autre cause que la sienne.

Les mêmes illusions avaient fait rêver dans l'ouest, les armes à la main, des succès populaires du genre de ceux qu'on poursuivait dans les journaux au nom du suffrage universel. On se refusait à comprendre qu'il ne restait plus de l'héroïque Vendée qu'un sol passé aux mains de possesseurs nouveaux, et qu'une révolution toute politique ne saurait réveiller ces désespoirs sublimes allumés à la vue des autels renversés et des chaumières en flammes. Il avait fallu que la tyrannie conventionnelle fermât les temples et plaçât les prêtres entre l'apostasie et l'échafaud pour que cette terre de foi enfantât ses Macchabées : une courageuse mère venant y affronter la mort pour les droits méconnus de son fils ne pouvait y susciter que des dévouemens isolés et stériles. Les populations rurales de l'ouest sont demeurées profondément monarchiques en ce sens que la forme républicaine s'associe pour elles, par une sorte d'indissoluble lien, aux souvenirs des persécutions religieuses et des grandes exterminations; mais la question de dynastie les touche peu et ne suffirait à coup sûr, dans aucune circonstance, pour leur mettre les armes à la main. L'opinion légitimiste put s'en assurer en 1832 par une première expérience; mais le pouvoir n'eut pas à regretter moins qu'elle-même l'effet de cette tentative avortée, car le gouvernement

se trouva, par suite des agitations ainsi provoquées, constitué en état de guerre ouverte contre un parti dont le concours est si précieux pour maintenir aux intérêts moraux une prépondérance durable. Le pouvoir avait vaincu, il était assuré de vaincre toujours : chacune de ses victoires seulement le séparait des forces dont il avait un indispensable besoin.

C'était donc moralement affaibli par sa lutte contre le parti légitimiste, par les coups même dont il l'avait frappé, que le gouvernement du roi Louis-Philippe poursuivait contre le parti républicain une guerre dont l'issue put être réputée un moment plus incertaine encore sous le ministère du 11 octobre qu'elle ne l'avait été trois années auparavant, sous celui du 13 mars. Si la situation des gouvernemens s'était en effet raffermie en Europe, grâce à l'attitude modérée de la France, cette attitude si obstinément pacifique avait donné à l'opinion républicaine des auxiliaires nombreux, de nouveaux et de plus dangereux griefs à exploiter. La chute de la Pologne, le refus des propositions belges, l'abandon de l'Italie, le désarmement de ses réfugiés, les obstacles opposés par la police française à toutes les tentatives insurrectionnelles tramées par ceux-ci, ces faits, tout conformes qu'ils fussent d'ailleurs et aux plus stricts devoirs de la France et à ses véritables intérêts, avaient exercé sur les imaginations une fascination redoutable. Une presse déchaînée traduisait chaque matin la prudence en trahison et le respect du droit des gens en désaveu de nos doctrines. Une pareille marche, suivie par un gouvernement issu d'une révolution, semblait le constituer en plein désaccord avec son principe, et rencontrait dans le vieil esprit militaire du pays et dans ses traditions héroïques des résistances qui plus d'une fois furent réputées invincibles. La terre des croisades et de la chevalerie, des soldats de la république et de l'empire, n'entendait pas déclarer sans une sorte de frémissement que *le sang français n'appartient qu'à la France*, maxime incontestable cependant, lorsque le scepticisme a substitué partout les intérêts aux croyances, le calcul au dévouement, et qu'aucune cause extérieure n'est d'ailleurs assez légitime, assez pure pour s'imposer aux consciences et justifier la rupture volontaire et réfléchie de la paix du monde.

Cet égoïsme d'un gouvernement forcé de concentrer son action dans la sphère de ses devoirs positifs suscitait en France, au sortir de la crise de 1830, des émotions et des colères dont la révolution de 1848 n'a laissé arriver jusqu'à nous que des échos fort amortis. Les rêveurs aspirant à renouveler la face de la terre et à supprimer la loi mystérieuse et fatale de ce monde, la souffrance, étaient bien alors aussi nombreux qu'ils ont pu l'être depuis, peut-être même

étaient-ils plus enthousiastes, plus dévoués à leurs chimères, plus disposés surtout à verser leur sang pour elles; mais celles-ci se résumaient alors dans la résurrection des nationalités opprimées, la substitution des formes républicaines au gouvernement monarchique, et la rupture à coups de canon des traités qui régissent l'état territorial et politique de l'Europe. On n'avait pas encore inventé ces grasses utopies et ces théories du *doux vivre* dans la poursuite desquelles les apôtres de la seconde période révolutionnaire, assez oublieux de la diplomatie et de la guerre, ont épuisé leur ardeur et dévoré leur règne d'un moment. Le ministère du 11 octobre avait en face de lui non des économistes comme ceux de février, mais des soldats tout prêts à faire de leurs écrits de la bourre pour leurs carabines, — non des clubistes, mais des gens d'action jouant avec une héroïque audace une vie qu'ils méprisaient comme hommes et dont ils ignoraient malheureusement le prix devant Dieu. L'état-major du parti républicain était alors brillant de jeunesse et de courage, et dans ces âmes ardentes poursuivies par ce vague besoin du sacrifice qui est l'honneur de la nature humaine, la foi politique tenait lieu de la foi religieuse absente.

Cependant ce petit nombre d'hommes d'élite rencontrait plus d'obstacles encore dans le personnel de leur propre parti que dans l'incohérence de leurs idées. A la république allaient de droit, avec les partisans de la guerre, tous ceux dont les traditions terroristes avaient dépravé le cœur et faussé l'esprit. Cette grande conjuration contre l'ordre social existant avait d'ailleurs et nécessairement pour complice cette « populace excitée par la curiosité des choses nouvelles » dont parle l'historien de Catilina, « tous ceux qui, n'ayant rien, portent envie à ceux qui possèdent, qui, mécontens de leur sort, aspirent à tout renverser et trouvent à vivre sans souci dans la guerre civile. » Elle était appuyée par ces hommes dont l'âme est toujours accessible aux troubles et aux séditions, « parce que, dans les grands bouleversemens, où ils ont tout à gagner, leur pauvreté les garantit d'avance contre toute chance de perte. » Paris enfin n'était-il pas aussi cette sentine romaine où tous les audacieux et tous les coupables fuyant leurs foyers paternels viennent se réfugier comme dans le réceptacle des impuretés de toute la terre?

Le parti républicain, qui n'avait dominé Paris que par surprise lors des journées de juillet, n'avait pas cessé de grossir ses rangs depuis cette époque. Casimir Périer l'avait plutôt étourdi que brisé par la violence de ses coups; ce ministre avait travaillé à arracher la monarchie de 1830 à l'influence de l'opinion républicaine plus encore qu'à anéantir celle-ci. Grossi par toutes les rancunes et par toutes les déceptions, le parti de la république se retrouvait donc

plus menaçant que jamais au commencement de 1834. Les diverses sociétés démagogiques constituaient à la fois un gouvernement et une armée : publiques quant à leur personnel, elles restaient secrètes quant à leur direction; elles participaient de la maçonnerie et du journalisme, agissant à la fois par la parole et par le silence. La *Société des droits de l'homme* seule enlaçait Paris dans un réseau de cent soixante-trois sections. Le *Comité invisible*, la *Société du progrès*, le *Mutuellisme*, préparaient à Lyon un mouvement qui, dégagé cette fois de toutes les questions agitées en 1831 entre les ouvriers et les fabricans, allait avoir une couleur exclusivement politique. Une portion de l'armée, lassée de l'oisiveté des garnisons et déçue des espérances belliqueuses qu'avait enfantées la crise de 1830, passait pour sympathiser avec un parti qui du plus léger succès aurait été en mesure de faire sortir une victoire. Affaibli dans l'opinion, il fallait que le pouvoir, pour retrouver sa force, prît l'initiative de l'attaque, et qu'en restant dans ce cercle de la légalité constitutionnelle, dont son intérêt comme son honneur lui prescrivait de ne jamais sortir, il y resserrât plus étroitement les factions, revenues à l'espérance et à l'audace. Ce fut l'œuvre de la loi sur les associations, qui appliqua les dispositions de l'article 291 du code pénal aux sections de moins de vingt personnes et qui du jury transporta la répression aux tribunaux correctionnels. « Les ministres n'avaient certainement pas tort de montrer dans la *Société des droits de l'homme* une armée qui, secouant la guerre sur la nation, pouvait d'un instant à l'autre changer pour la France le cours apparent de la destinée. Sans la loi contre les associations, non telle que l'entendait l'opposition dynastique, mais telle que le gouvernement la demandait, c'en était fait de la monarchie constitutionnelle, *rien de plus certain*, et ceux qui en doutaient ne savaient pas combien il y aurait eu dans la démocratie organisée de puissance et de vigueur. Oui, M. Thiers avait raison de dire : « Tout cet arbitraire, il nous le « faut, ou nous sommes perdus. » — Mais quel régime que celui qui pour se maintenir avait besoin de telles ressources (1)! »

Le publiciste auquel nous empruntons ces décisives paroles n'ayant pas jusqu'à ce jour formulé de système social où la répression légale soit inutile, et mettant d'ailleurs à chaque page l'énergie de la convention en regard des timidités constitutionnelles, on peut négliger la réserve pour ne tenir compte que de l'aveu. La présentation de la loi sur les associations fut donc une œuvre de salut pour l'ordre monarchique en France; *rien de plus certain*. Cette loi eut le résultat, prévu et devenu nécessaire, de provoquer les sociétés popu-

(1) *Histoire de dix ans*, par M. Louis Blanc, tome IV, ch. IV.

laires au combat, celles-ci préférant en effet la chance de triompher par les armes à la certitude de mourir décimées sous les arrêts de la quatrième chambre.

Le 9 avril 1834, des masses insurgées, obéissant à une consigne, ouvraient dans les rues de Lyon une lutte dont l'habile précision des mesures militaires parvint à peine à diminuer l'horreur et la durée; le 13 du même mois, Paris s'éveillait au bruit de la fusillade des sectionnaires, et le cœur de la France battait de douleur et d'orgueil au spectacle de l'héroïsme si tristement déployé dans une telle cause. Le parti républicain avait trop présumé de ses forces : il était vaincu par la puissance des armes, et allait être plus mortellement atteint par celle des lois. Cette lutte acharnée avait mis aux mains du gouvernement, non des conspirateurs, mais des prisonniers de guerre, et c'était par milliers qu'il comptait les hommes sur le sort desquels il avait à prononcer. Voici ce que fit la monarchie constitutionnelle.

Après avoir rendu à la liberté la presque totalité des ennemis pris les armes à la main, elle en réserva cent vingt et un pour les déférer à la plus haute juridiction du royaume, investie par la loi fondamentale du droit de connaître des attentats contre la sûreté de l'état. On leur permit de se réunir et de se concerter pour leur défense; on ne s'opposa point à ce que chaque matin des feuilles publiques adressassent aux accusés des témoignages bruyans d'admiration.

Seulement, lorsque les accusés eurent annoncé dans leurs journaux et dans leurs interrogatoires qu'ils n'entendaient aucunement se défendre sur les faits qu'ils tenaient à honneur d'avoir accomplis, et que leurs défenseurs ne recevraient d'eux d'autre mission que de prêcher ouvertement leurs doctrines; lorsqu'ils eurent solennellement déclaré que, déclinant la lutte judiciaire, ils prétendaient tenir au Luxembourg de grandes assises républicaines, le pouvoir et la justice résolurent de ne pas se laisser insulter face à face en acceptant dans ce drame sans exemple le rôle de victimes et la position d'accusés. Les prévenus furent avertis qu'on n'admettrait point à la barre, en complicité quotidienne avec eux, une douzaine de journalistes et de tribuns qui, n'étant ni avocats ni avoués, n'avaient pas qualité pour les assister dans une défense judiciaire. Cette interdiction, commandée par le bon sens comme par le droit, laissait d'ailleurs aux accusés la faculté de se choisir des défenseurs dans la totalité des barreaux du royaume, où les opinions républicaines florissaient alors dans un éclat sitôt terni par la victoire. Une mesure tellement simple en elle-même, qu'une résolution contraire aurait impliqué l'abdication instantanée de tous les pouvoirs de l'état, suscita pourtant un orage dans la presse et une émeute véritable au sein même de la cour. Une insurrection tumultueuse menaça les juges dans le

sanctuaire de la justice, et les accusés résolurent de rendre désormais tout débat impossible par la continuité de leurs clameurs. Ils espéraient amener les juges à violer en leur personne les garanties que la loi accorde aux accusés; mais, écartant par sa modération le piége que lui tendaient ses ennemis, la cour se borna à décider qu'en cas de tumulte les accusés pourraient être amenés séparément devant elle, et que, l'acte d'accusation ayant été signifié antérieurement à tous les prévenus, il pourrait être lu en l'absence de ceux qui par leur conduite se seraient fait exclure de l'audience. Autant qu'il était en son pouvoir, elle maintenait ainsi, au profit d'accusés en état flagrant d'insurrection contre la justice, la garantie du débat contradictoire, et, acceptant noblement les lenteurs et les fatigues d'un procès inouï par ses proportions, elle se bornait à défendre son honneur et sa sûreté contre cent vingt furieux, dont la bruyante audace n'était pas même ennoblie par la perspective de l'échafaud. Ce procès d'une année, plus menaçant pour la santé des juges que pour la vie des accusés, prit fin après des épisodes sans exemple, au milieu des applaudissemens qu'une opposition imbécile prodiguait dans l'autre chambre à des hommes pleins pour elle d'un profond dédain. La cour prononça des condamnations qu'adoucit pour la plupart des détenus la bienveillance du pouvoir, et deux années ne s'étaient pas encore écoulées, que celui-ci ouvrait sans conditions la porte de toutes les prisons politiques aux hommes qui, après l'avoir attaqué les armes à la main, avaient si longtemps insulté à sa modération et indignement calomnié sa justice (1).

Je ne rappelle pas ces faits pour le stérile plaisir de susciter des rapprochemens, et de montrer, par exemple, les noms les plus éclatans du *monstrueux procès d'avril* inscrits aux tables de proscription de juin 1848. Les crises que nous traversons depuis février ont pu contraindre à voiler la statue de la loi, et il a été honorable pour tout le monde de reconnaître cette nécessité et de ne pas reculer devant elle; mais qu'on me permette de me reporter avec quelque orgueil pour mon pays vers un temps où les mêmes périls n'imposaient point les mêmes sacrifices, où la société put être sauvée par les lois, l'ordre rétabli et maintenu sans qu'il en coûtât rien à la liberté. Ce respect du droit, au sein des difficultés mêmes qu'il suscite, est le plus éclatant caractère du gouvernement que je m'efforce d'apprécier dans sa grandeur comme dans ses faiblesses. Si la monarchie de 1830 embrassa des horizons bornés, si, dans l'ordre des intérêts moraux, elle subit trop souvent l'empire des hommes qui, comme condition de leur appui, lui imposaient le ménagement de leurs mauvaises passions, elle eut l'honneur de rester jusqu'à son

(1) Ordonnance d'amnistie de mai 1837, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans.

dernier jour, même au profit de ses adversaires implacables, la plus éclatante expression du droit; elle vécut et mourut revêtue de la loi comme de sa seule armure.

IV.

Le ministère du 11 octobre continua dans les transactions diplomatiques, aussi bien que dans la politique intérieure, l'œuvre dont le cabinet du 13 mars n'avait pu que poser les bases; il sut conquérir par sa ferme modération, sinon des succès éclatans, du moins des résultats presque constamment favorables. La conférence de Londres était devenue, par la force des choses, et à l'éternel honneur de la civilisation moderne, — d'une médiatrice incertaine qu'elle avait été d'abord entre deux adversaires dont la lutte aurait entraîné la guerre générale, — un suprême arbitrage intervenant entre toutes les prétentions, et ayant, pour faire prévaloir sa solution, des forces irrésistibles. Dans ce grand conseil européen, tous les intérêts, et jusqu'aux idées politiques les plus contraires, se trouvaient tempérés les uns par les autres, représentés qu'ils étaient par les trois monarchies absolues d'une part, et de l'autre par les deux grands gouvernemens constitutionnels. L'acte définitif émané de la conférence de Londres pour le règlement du différend hollando-belge peut être considéré comme l'une des œuvres les plus difficiles et les plus équitables qui aient été accomplies en ce siècle. Aucune n'a plus promptement justifié ses auteurs du double reproche d'impuissance et de tyrannie que leur adressaient chaque jour les partis dans leurs récriminations contradictoires. Faire accepter à la Hollande les vingt-quatre articles, et, comme première condition du traité du 15 novembre 1831, obtenir, de gré ou de force, l'évacuation complète du territoire belge, telle devint au dehors la principale préoccupation du gouvernement français. Le siége d'Anvers détermina ce résultat, et la gloire des armes françaises n'est pas obscurcie sans doute pour être devenue l'auréole d'une œuvre de civilisation pacifique. Constituer une nationalité et un gouvernement sympathiques au nôtre vaut mieux que d'opprimer des peuples jusqu'au jour où ils se relèvent pour vous renverser. Il n'y a de gloire durable que celle qui n'a pas de retours, et la victoire au service du droit a de meilleures chances que la victoire au service de la force. L'heureuse issue de cette grande opération militaire, le désir qu'éprouvait la Hollande d'obtenir la levée de l'embargo et la rentrée de ses prisonniers de guerre, amenèrent bientôt après la France à conclure enfin avec le cabinet de La Haye un arrangement direct (1). Sans rétablir encore les rapports politiques entre la Bel-

(1) Convention du 21 mai 1833.

gique et la Hollande, cet arrangement garantissait solennellement la cessation des hostilités, c'est-à-dire la paix du monde. Il assurait au nouveau royaume l'entière liberté de la navigation de l'Escaut, et maintenait enfin à la Belgique, jusqu'à l'adhésion du roi Guillaume au traité du 15 novembre, adhésion qui se fit attendre jusqu'en 1839, une situation toute provisoire sans nul doute, mais beaucoup plus favorable que l'état définitif.

C'étaient là des résultats que tout gouvernement jaloux de l'honneur et de l'intérêt de son pays pouvait hautement avouer, et l'opposition abusait par trop du droit au paradoxe, lorsqu'elle les représentait comme comblant les vœux des signataires des traités de Vienne. Le cabinet poursuivait en même temps, dans le midi de l'Europe, un système qui, par des voies pacifiques et régulières, ne tendait pas moins directement aux progrès de l'influence française, alors identifiés partout avec ceux de la liberté modérée et de la monarchie constitutionnelle. A la mort de Ferdinand VII, il avait reconnu la royauté d'Isabelle II, n'hésitant pas à subordonner la question dynastique à une question d'un ordre supérieur encore. Entre le mode immémorial de succession féminine usité en Espagne et le système nouveau introduit par Philippe V, entre l'acte imposé par ce prince aux cortès de 1713 et un acte contraire souscrit, sous Charles IV, par les cortès de 1789, la question était au moins douteuse pour tous les publicistes. Elle ne semblait devoir être résolue *a priori* que pour les hommes qui, résumant toutes leurs croyances politiques dans l'omnipotence royale, se trouvaient désarmés, par leurs doctrines mêmes, contre l'usage que faisait de sa prérogative un roi moribond au détriment du prince objet de leurs plus chères espérances. Mais ce qui était bien moins incertain que le droit successorial, c'est que la force des choses contraindrait le gouvernement d'Isabelle II à prendre son point d'appui sur les partisans des réformes et sur les hommes favorables, dans une certaine mesure, aux idées que le monde entier désignait alors sous le nom des *idées françaises*. Si le maintien de la maison de Bourbon sur le trône de Charles-Quint était un avantage véritable pour la France, il lui importait bien plus encore de voir arriver aux affaires des hommes en accord politique avec elle. La similitude des institutions agit, de nos jours, plus sensiblement que les pactes de famille sur l'attitude des gouvernemens, et sans méconnaître, tant s'en faut, l'importance de l'intérêt dynastique, il est manifeste que le travail de l'opinion domine aujourd'hui celui des cours. Une tribune à Madrid y était un obstacle invincible à la prépondérance des cours continentales. Le gouvernement représentatif établi au-delà des Pyrénées n'y laissait place qu'à deux influences, celle de la France et celle de l'Angleterre. Or si, par mille motifs, l'influence britannique devait dominer en Portugal, il suffisait toujours de le

vouloir pour conserver en Espagne la situation que nous assuraient les relations obligées de chaque jour, et surtout la conformité des habitudes et des croyances. Écarter de Madrid l'influence austro-russe, qui domina si manifestement l'Espagne après notre intervention de 1823, lutter énergiquement contre celle de l'Angleterre sur le terrain de la liberté modérée, en identifiant par tous les points les intérêts de la Péninsule avec les nôtres, telle fut, telle est encore la politique tracée par la nature à la France dans ce grand pays, dont la possession de l'Algérie lui rend l'étroite alliance bien plus indispensable encore. Au moment même où le gouvernement français faisait échouer la tentative armée des réfugiés sur l'Italie, lorsqu'il était maudit chaque matin comme traître à la cause de la révolution, il préparait donc résolûment au-delà des Pyrénées une révolution immense, en y associant, pour la régler, la royauté elle-même, ne répudiant pas plus son rôle d'initiateur pacifique qu'il n'acceptait celui de révolutionnaire qu'on prétendait lui imposer.

Reconnaître Isabelle II impliquait pour un grand pays limitrophe la stricte nécessité de la défendre dans la mesure où les circonstances pourraient le rendre nécessaire, car après l'éclat d'un pareil acte l'infant don Carlos était devenu pour la France non plus un prétendant, mais un ennemi. Le triomphe de ce prince aurait été l'abdication morale de la monarchie de 1830 devant les cours absolutistes, et la reconnaissance d'Isabelle comportait au besoin l'intervention armée en Espagne, comme le refus de permettre la restauration de la maison d'Orange l'avait impliquée en Belgique. Le cabinet du 11 octobre et le roi Louis-Philippe en particulier ne parurent pas embrasser assez nettement et tout d'abord les conséquences du principe si hardiment posé. La politique française fut incertaine dans ses vues, mesquine dans l'exécution, et ne se maintint pas toujours à la hauteur de l'idée grande et simple qui l'avait inspirée. Au lieu d'affirmer son droit en Espagne, comme l'Autriche affirmait le sien en Italie, elle parut parfois reculer devant le péril des moyens, comme si le péril même n'eût pas disparu devant sa volonté hautement confessée. On cacha sous les dehors incertains d'une coopération armée des mesures auxquelles il aurait été moins dangereux d'imprimer le caractère d'une intervention véritable. Les actes constitutifs de la quadruple alliance (1) parurent sortir moins d'un système arrêté que des incidens successivement amenés par la longue lutte engagée en Portugal et en Espagne. On eut parfois l'air de se mettre à la suite des événemens, lorsqu'on s'était engagé à les dominer, et l'on risqua le succès pour ménager des susceptibilités impuissantes; mais on était encore à ce temps des chances heureuses durant lequel les fautes mêmes réussissent. Quoique

(1) Traité du 22 avril 1834, articles additionnels du 18 août.

conduites avec hésitation, les affaires d'Espagne furent en définitive terminées dans un sens tellement favorable à l'influence française, que les deux intérêts politique et dynastique se trouvèrent triompher à la fois, et l'un par l'autre. Le gouvernement représentatif fut fondé à Madrid sans que l'œuvre de Louis XIV courût risque d'y périr. La politique qui, au-delà des Alpes, avait abouti aux réformes de Pie IX, aboutissait, au-delà des Pyrénées, aux mariages espagnols : partout l'imprévu venait en aide à la fortune de cette monarchie à laquelle l'avenir gardait un si soudain et si terrible retour!

La pensée politique de la monarchie de 1830 avait ainsi raison de la diplomatie continentale en même temps que du génie révolutionnaire, en Espagne et en Portugal comme en Belgique. En Italie, elle était sur le point d'être acceptée spontanément par les gouvernemens nationaux, qui allaient légitimer l'œuvre des factions en la prenant à leur propre compte. En Suisse, le même esprit tentait une conciliation malheureusement impossible entre les souverainetés cantonales et le principe fédéral, et favorisait la réforme du pacte pour prévenir sa rupture. Il prévalait enfin, à l'autre extrémité de l'Europe, dans l'organisation libérale donnée à la Grèce. La France se trouvait, sans efforts, sans violence, et par le seul effet de ses tendances naturelles, représenter partout ce double principe de la liberté conciliée avec la monarchie, et du respect des nationalités tempéré par le respect des traités. Avant que le ministère du 11 octobre quittât les affaires, on pouvait considérer comme résolu ce problème posé au lendemain des journées de juillet, et qui consistait à mettre la paix du monde en équilibre sur une révolution.

C'est surtout dans ses relations avec l'Europe que l'action de la monarchie de 1830 a été généralement heureuse et qu'elle a produit ses principaux résultats. Tout opposée que soit cette assertion à l'opinion universellement admise, nous la tenons pour incontestable. Le point où sa politique a été le plus constamment attaquée était celui par lequel elle se trouvait au fond le moins vulnérable, tandis que son système intérieur, considéré dans l'ensemble de ses lois imprévoyantes et de ses institutions artificielles, aurait pu donner lieu aux objections les plus fondées et aux plus légitimes appréhensions pour l'avenir.

Du jour où la paix du monde était garantie, les partis subversifs se trouvaient désarmés; il ne leur restait plus que deux ressources : la dissimulation systématique et les attentats isolés; encore ceux-ci étaient-ils plutôt un moyen de satisfaire leurs haines que de servir leurs idées. L'opinion républicaine n'arma pas sans doute contre la personne du roi Louis-Philippe le bras de dix assassins, mais elle réchauffa au foyer de ses fureurs leur monomanie sanglante, et se

trouva solidaire de leurs crimes, quelque sincérité qu'elle pût mettre à les désavouer. Les lois de septembre 1835, sorties comme une irrésistible protestation du sang versé par Fieschi, vinrent mettre le sceau à cette situation nouvelle; elles consommèrent le désarmement des partis en les contraignant de remettre en quelque sorte leurs armes aux mains de la puissance publique. Toutefois des périls d'un ordre bien différent allaient sortir de cette sécurité garantie par une législation plus fortement répressive. A peine les adversaires de l'établissement de 1830 furent-ils dans l'impuissance de l'attaquer, qu'on put voir trop clairement que les plus beaux jours de cette monarchie avaient été pour elle ceux de la lutte, et que Dieu lui avait donné mission de sauver la société par le combat plutôt que de l'organiser par le génie.

Les lois contre les crieurs publics, les lois contre les associations, avaient eu des résultats immédiatement favorables, et n'avaient amené aucun inconvénient pour l'avenir, parce que ces lois, tout en pourvoyant aux besoins de l'ordre matériel et en protégeant le gouvernement contre les agressions des partis, maintenaient pourtant à ceux-ci une certaine vie toujours active et menaçante, et n'allaient pas jusqu'à les décomposer dans leurs élémens mêmes. Or cette lutte incessante contre des adversaires vaincus, mais non désarmés, était le meilleur stimulant pour resserrer les intérêts autour du pouvoir et pour inspirer à celui-ci ce respect de ses devoirs, cette vigilance constante, qui suffirent durant les six premières années pour amortir les rivalités individuelles et pour contrebalancer les préoccupations égoïstes dans ces régions supérieures où la sécurité politique allait bientôt provoquer de si honteux déchiremens. Se diviser en face de l'ennemi, c'est forfaire à l'honneur; se diviser en pleine paix, lorsque la pensée des périls publics ne vient plus faire équilibre aux antipathies personnelles, c'est ce qui se nomme trop souvent souci de sa propre dignité, respect de sa situation et de son importance parlementaire. Durant six années, les questions d'hommes avaient été subordonnées aux questions de choses; de ce jour-là, elles devinrent la partie principale, pour ne pas dire exclusive, de la politique, et quelque bon vouloir qu'on y mette, il semble impossible de ne pas rattacher cette transformation presque subite à la tranquillité même produite par la législation de septembre, et de n'y point trouver une conséquence des allures nouvelles imprimées à l'opposition.

Ce n'est pas nous qui contesterons jamais à un gouvernement, quelle que puisse être ou son origine ou sa forme, le devoir de protéger contre d'insolentes attaques ce qui est digne de tous les respects; nous ne dénions pas davantage aux divers pouvoirs le droit de mettre leur propre principe en dehors de toute discussion; nous reconnais-

sons enfin que les lois promulguées en septembre 1835 n'ont excédé dans aucune de leurs dispositions les limites constitutionnelles et légitimes d'une législation répressive, et qu'après comme avant cette promulgation la France était au nombre des nations les plus libres du monde. Néanmoins, tout en comprenant qu'on ait profité de l'émotion publique pour renforcer le pouvoir placé entre le poignard et l'outrage, comment ne pas reconnaître que les obstacles se sont accumulés sur ses pas à proportion des attributions nouvelles qui lui étaient conférées, et qu'il a bien peu gagné à voir ses adversaires substituer l'hypocrisie à la violence, les allures constitutionnelles aux audacieuses discussions qui maintenaient constamment l'esprit public en éveil? Les conspirations et les émeutes étaient moins redoutables que les coalitions et les crises ministérielles passant en quelque sorte à l'état chronique; le gouvernement représentatif avait bien moins à craindre le succès d'un coup de main que les égoïstes intrigues qui suspendaient les destinées de la France à quelques noms propres, et la monarchie de 1830 était moins menacée par les attaques de ses adversaires que par les implacables rivalités de ses défenseurs. Le ministère du 11 octobre tomba parce que, après avoir heureusement résolu la plupart des questions, détourné les dernières chances de guerre et arraché ses dernières armes à l'anarchie, il ne laissait en présence l'une de l'autre que des personnalités dont la concurrence effrénée allait devenir tout à coup la grande et presque la seule affaire de la politique française. Si l'histoire enregistre les mille misères de ce temps, si elle s'arrête aux nombreuses péripéties de ce drame de couloirs, qui ne se fit supporter de la France que par l'admirable talent avec lequel il fut joué, elle ne se trompera certainement point sur le caractère de tant de crises successives. Elle dira que le ministère du 11 octobre ne s'est point divisé sur la question de la conversion de la rente, pas plus que celui du 6 septembre n'est tombé sur le projet relatif à la disjonction de juridiction réclamée pour les accusés civils et militaires, ni celui du 12 mai sur les dotations princières; elle constatera cette vérité déplorable, mais éclatante, que les occasions des crises ministérielles n'en étaient jamais les causes véritables. Elle montrera qu'aucun système n'était sérieusement engagé dans ces conflits, dont le seul but était d'étendre telle influence, de contrecarrer telle autre, de faire arriver aux affaires certaines nuances de l'opposition, plus préoccupées de stratégie que de politique, d'intérêts privés que d'intérêts généraux, et dont les membres auraient été fort en peine d'indiquer les idées dont ils pouvaient être l'expression.

Passons rapidement, pour ne pas nous heurter à de douloureux souvenirs, sur ces faiblesses de grands esprits bien moins dominés

d'ailleurs par leurs passions propres que par celles dont ils subissaient l'empire, et presque toujours mieux inspirés que les amis qui venaient, pour prix de leurs services, imposer à ceux-ci leurs colères, à ceux-là leurs exigences : funeste cortége qui faisait des chefs de parti les serviteurs de projets subalternes, et leur prêtait moins de force politique qu'il ne leur enlevait d'autorité morale en les plaçant à la discrétion d'ambitions impatientes ou de caractères intraitables. Pour résumer dans un seul épisode cette trop longue histoire des rivalités parlementaires, quel souvenir est demeuré plus vivant dans la conscience publique que celui de l'ardente lutte sous lequel succomba le ministère du 15 avril? quelles traces longtemps obscures, mais depuis trop manifestes, cette triste lutte n'a-t-elle pas laissées dans la mémoire de la nation, et qui pourrait dire pour combien le souvenir de la coalition de 1838 est entré dans la réaction étrange aux phases successives de laquelle nous assistons depuis cinq ans? Tous les événemens politiques n'engendrent pas immédiatement leurs conséquences; mais, pour être éloignées, celles-ci n'en sont pas moins certaines. Comme toutes les puissances humaines, la puissance parlementaire avait abusé d'elle-même dans la plénitude de sa confiance et de sa force; elle a donc aussi forgé de ses propres mains les armes que lui ont plus tard opposées ses ennemis.

Le gouvernement représentatif est sans doute et par essence celui des grandes influences personnelles. Ce qui fait à la fois sa difficulté et son honneur, c'est qu'il doit mettre chacun à sa place, compter avec chacun dans la mesure de sa valeur véritable, c'est qu'il impose à ceux qui ont conquis le pouvoir l'obligation permanente de justifier de leur droit et de le défendre victorieusement pour le conserver; mais, pour qu'un tel mode de gouvernement ne devienne pas une œuvre d'art, une sorte d'élégante escrime, il faut d'abord que les hommes qui y participent s'honorent entre eux, et que chacun se respecte dans l'opposition comme au pouvoir. Il faut surtout que le talent ne se serve pas de but à lui-même, et que les partis se constituent au sein du parlement pour correspondre aux grands intérêts matériels qui divisent le pays, aux idées diverses qui dominent l'opinion, aux croyances qui partagent la conscience publique. Si une constitution aristocratique de la société imprime aux institutions constitutionnelles un jeu plus facile, un tel mode d'organisation n'est aucunement nécessaire pour qu'il y ait dans un grand pays tel que le nôtre des intérêts très divers à défendre, des doctrines opposées à faire prévaloir, soit dans l'ordre intellectuel et religieux, soit en administration, en économie politique, en finances ou en industrie. Il n'est donc aucunement impossible d'y organiser de grands partis et de grandes écoles vivant par une idée, inspirés par un intérêt,

excités par une passion. On peut même dire sans paradoxe que ces conditions se rencontrent plutôt en France qu'en Angleterre, car il y a chez nous plus de diversité dans les opinions et dans les croyances et bien plus de choses en question. Seulement il aurait fallu savoir amener ces questions-là dans le parlement, au lieu de réduire le gouvernement représentatif à n'être plus qu'une chasse aux portefeuilles; il aurait fallu doter la France d'un système électoral qui y fît pénétrer tout ce qui s'agitait d'idées et d'aspirations légitimes dans le pays, au lieu de la river à des lois qui concentraient toutes les visées des électeurs sur les perceptions, toutes celles des élus sur le conseil d'état, et qui, selon l'expression alors consacrée, tendaient à faire du pouvoir un instrument jouant le même air par des mains différentes. Il s'est usé à la tribune française, à propos des lois de disjonction et de dotation, de la définition de l'attentat, de l'indemnité Pritchard et des incompatibilités, plus de talent qu'il ne s'en est peut-être dépensé pour les plus grandes causes. La monarchie constitutionnelle a rendu la France aussi grande par les luttes de l'esprit que l'empire l'avait faite glorieuse par celles des champs de bataille; mais cette double gloire n'est-elle pas demeurée également stérile, et l'importance des intérêts répondait-elle bien à celle des efforts? Les plus illustres hommes d'état ont consacré dix années de leur vie publique à travestir des taupinières en montagnes, à prendre une loupe pour découvrir des griefs, et une massue pour les pourfendre. Cependant il ne manquait pas d'idées à soulever pour lesquelles il eût été fort légitime de se diviser et de se disputer le pouvoir. Dans l'ordre moral, la liberté de l'église et toutes les conséquences de la situation indépendante qu'elle revendiquait si vivement alors, une large et franche conciliation en matière d'enseignement entre les prétentions de l'Université, les intérêts de l'état et les droits de la famille; dans l'ordre constitutionnel, la réforme du système électoral, la transformation de la chambre haute et sa prépondérance garantie par des attributions nouvelles, enfin la modification profonde d'un état de choses qui, sur le succès d'un discours ou d'une intrigue, permettait au premier venu d'aspirer à tout, sans délai et sans épreuve; dans les questions d'affaires, la lutte de l'élément local contre les traditions centralistes, l'organisation du crédit sous toutes ses formes, l'établissement d'un vaste système d'émigration coloniale, problème fondamental de l'avenir du monde, — c'étaient là des matières mille fois plus dignes et plus fécondes que celles sur lesquelles se jouèrent presque toujours les parties ministérielles. Peut-être, en exploitant ces idées-là, aurait-on pu, avec de l'habileté et du temps, donner aux coteries parlementaires quelque chose de la consistance des grands partis politiques, et serait-on parvenu

à imprimer aux ambitions des allures plus élevées que celles qui les ont si tristement compromises.

Je vais plus loin, et je n'hésite pas à penser qu'une représentation énergique des opinions avancées au sein de la chambre élective aurait été certainement bien moins funeste à la royauté que ce fond terne et uniforme sur lequel venaient trancher toutes les fougues de la colère et les plus froids calculs de l'égoïsme. Si l'opinion républicaine et les doctrines socialistes avaient pu faire pénétrer dans le parlement leurs principaux organes, si l'opposition dynastique les avait eus à côté d'elle à la tribune comme dans la salle des banquets, la présence de ces hommes-là aurait sauvé la monarchie, comme elle a sauvé l'ordre social sous la république, en excitant toutes les craintes et en groupant tous les intérêts. D'un autre côté, si l'opinion légitimiste, au lieu d'introduire à grand'peine une dizaine de membres au sein du parlement, avait pu, grâce à une législation électorale moins restrictive, y pénétrer dans la proportion de son importance numérique, la présence d'une telle minorité aurait eu des avantages considérables. Pas assez forte pour renverser la monarchie de 1830, non plus qu'elle ne l'a été pour jeter bas la république de 1848, son intervention se serait naturellement exercée dans le sens des intérêts moraux et religieux, si heureusement patronés par elle après la révolution de février. Ne pouvant servir son principe politique, elle aurait servi ses croyances, et le travail qui s'opérait alors au sein de l'école catholique, sans que le gouvernement parût même en soupçonner l'importance, aurait eu probablement les plus heureux effets politiques. Deux élémens manquaient donc au pouvoir au sein des assemblées électives : l'opinion républicaine comme épouvantail, et l'opinion légitimiste comme point d'appui en certains cas. En les écartant au lieu de les contenir, on compromettait sa victoire, et l'on dépassait le but au lieu de l'atteindre.

V.

Ou nous nous trompons, ou cet état général des esprits présente l'explication la plus légitime et la plus plausible de la pensée du prince dont l'active personnalité remplit le cours de ces dix-huit années. Le gouvernement direct et personnel n'était-il pas le contrepoids nécessaire de la situation parlementaire que nous avons rappelée et définie? Comment contrebalancer autrement l'effet de ces égoïstes ambitions et de ces rivalités furieuses qui auraient joué la paix du monde pour la conquête d'un portefeuille? N'était-il pas naturel que la couronne tentât de suppléer, par l'immutabilité de sa pensée politique, aux entraînemens de la tribune et aux intrigues des

couloirs? Comment la France aurait-elle terminé les affaires belges en 1838, comment serions-nous sortis des complications de l'affaire d'Orient en 1840, comment aurait fini la question d'Espagne en 1846, si la couronne ne s'était plus d'une fois résolûment découverte? Quel souvenir laisserait aujourd'hui dans l'histoire cette monarchie, si elle n'avait été qu'un champ-clos ouvert devant quelques orateurs admirables par la parole et stériles par les œuvres? Cette action personnelle s'est exercée d'ailleurs dans le sens manifeste des intérêts français et en dehors, quoi qu'on en ait pu dire, de toute préoccupation d'alliance exclusive. La maison d'Orange dépossédée de la Belgique et le royaume des Pays-Bas dissous en 1831, l'Algérie colonisée et conquise pied à pied de 1830 à 1848, le drapeau français planté dans l'Océanie en 1842, le droit de visite retiré et les mariages espagnols conclus, ce ne sont pas là des gages de complaisance donnés à la Grande-Bretagne; et si la chute de la monarchie de 1830 a suscité de nobles regrets en Angleterre, ils ont été payés à un gouvernement libéral beaucoup plus assurément qu'à un gouvernement allié.

Mais le roi Louis-Philippe, si supérieur qu'il fût par son expérience au parti conservateur, dont il était l'âme et le guide, participait à toutes ses répugnances pour les tentatives nouvelles et pour l'extension des anciens horizons politiques. Jaloux des apparences en même temps que des réalités du pouvoir, il lui répugnait de consentir à des changemens, soit dans les choses, soit dans les hommes, qui auraient semblé infirmer son autorité personnelle. Il ne trouvait rien à modifier dans un mécanisme qui n'élevait devant lui aucun obstacle dont il n'eût triomphé, et il ne vit pas malheureusement que, puisqu'il persistait à ne pas modifier les institutions, il aurait fallu changer souvent les parlemens, afin d'empêcher du moins les ambitions déçues de livrer à ces institutions elles-mêmes un assaut que dans leur faiblesse elles étaient incapables de supporter. Rêver, comme ce prince le fit aux dernières années de son règne, l'immobilité dans les hommes et dans les lois était une espérance non moins imprudente que contradictoire : le mécanisme constitutionnel de 1830 ne comportait point une telle chose.

La maison d'Orléans a succombé sous le succès et en partie par l'effet des précautions prises pour se placer en dehors de toute atteinte. Plus ouvertement attaquée aux derniers temps de son règne, elle aurait rencontré des amis plus vigilans, et le cri de l'ennemi aurait du moins éveillé les sentinelles. Lorsqu'on argue contre le gouvernement représentatif de cet échec si imprévu et si terrible, on est en dehors de la vérité comme de la justice. Durant la première période de son établissement, ce gouvernement a résisté par la puissance

de son principe à des périls immenses; il a accompli avec la liberté politique et par cette liberté même l'œuvre de la pacification européenne et du rétablissement de l'ordre matériel à l'intérieur. S'il a succombé tout à coup dans une syncope, ce n'est qu'après avoir triomphé des plus formidables assauts. Ce qui lui a manqué, c'est cette sagacité pratique qui modifie les institutions selon les temps, se sert des lois pour corriger les mœurs, et ne demande à celles-là que ce qu'elles sont capables de supporter. La monarchie constitutionnelle est tombée, parce qu'après avoir fait de grands efforts pour s'établir, elle n'en a pas tenté d'assez sérieux pour durer; elle est tombée, parce qu'une habile administration et un système de travaux publics, quelque vaste et quelque fécond qu'il ait été, ne suffisaient pas pour paralyser les germes mortels introduits au cœur de la société et ménagés par la classe gouvernante avec une complaisance aveugle. Dans la seconde période de la monarchie de juillet, lorsque la tranquillité publique n'était plus troublée que par les agitations du Palais-Bourbon, pendant que les nuances qui séparaient le cabinet du 22 février de celui du 6 septembre, le cabinet du 15 avril de celui du 12 mai, le cabinet du 29 octobre de ceux qui l'avaient précédé, étaient l'unique affaire du monde politique, la perversion des intelligences se développait sans effort et sans bruit, sous l'ardent éclat de la prospérité publique, comme par l'effet d'une germination naturelle. Tandis que les hommes politiques poursuivaient leur fortune avec l'âpreté de joueurs implacables, les conspirations contre l'ordre social succédaient aux conspirations contre la monarchie, et le parti que les intérêts avaient armé jusqu'aux dents contre les unes demeurait en face des autres dans un état d'indifférence et presque de complicité.

Devant la conquête de ce bien-être, devenu le seul souci des esprits, que les uns le poursuivissent dans la politique et les autres dans l'industrie, par les intrigues de portefeuilles ou par les intrigues de chemins de fer, les masses commençaient à poser le redoutable problème de leur misère et de leurs souffrances. Pas assez dégradées par le malheur pour ne pas tenter de s'en affranchir du moins par la pensée, pas assez éclairées par la foi pour l'accepter à titre d'épreuve passagère et bénie, elles agitaient la grande énigme dont l'Homme-Dieu a porté le secret à la terre : — Pourquoi souffrons-nous sans relâche, tandis que la vie est pour d'autres une source intarissable de jouissances? Pourquoi une part si cruellement inégale nous est-elle faite sur cette terre, où nous naissons avec des besoins égaux? pourquoi ne pouvons-nous y trouver au moins le nécessaire pendant que d'autres y possèdent le superflu?

Tel était l'enseignement qu'apportait le spectacle de la prospérité

publique à des populations que les incidens de la politique commençaient à moins toucher, et qui remplaçaient par les grossières utopies du communisme les vieux souvenirs de gloire pour lesquels elles s'étaient si longtemps passionnées. Or, aux problèmes qui assiégeaient leur imagination et leur cœur, la réponse n'était-elle pas écrite, soit en toutes lettres, soit sous des formes transparentes dans les livres et jusque dans les feuilletons dont se repaissaient avidement les hommes appelés à leur distribuer chaque jour soit le pain du corps soit celui de l'esprit? Là où l'industriel et le propriétaire cherchaient une pâture pour leurs haines, une excitation pour leurs sens, n'était-il pas naturel que l'agriculteur et l'ouvrier entrevissent d'abord une vérité lumineuse et bientôt après une arme pour le combat?

Jamais on n'avait joué avec une confiance si complète et si stupide les destinées de la société et les siennes propres, jamais des hommes riches et de loisir ne s'étaient exposés à pervertir à ce point le cœur des masses pour leurs menus plaisirs littéraires. L'histoire ne comprendra point que tant de personnages éminens par l'intelligence et par la pratique des affaires aient, durant dix années, assisté avec une sorte d'indifférence à l'œuvre quotidienne de démoralisation poursuivie dans les rangs du peuple par les organes les plus accrédités de leur propre parti. Comment comprendre autrement que par l'effet d'une fascination suprême que des hommes affamés d'ordre, qui s'étaient honorés en le conquérant à si grand'peine, n'aient pas poussé un cri unanime d'effroi, sinon de généreuse indignation, à la lecture des récits que les interprètes les plus éminens des opinions conservatrices faisaient arriver chaque jour dans leurs familles, en passant par leurs antichambres pour aboutir bientôt après aux chaumières? Le parti gouvernemental, qui, en arguant de son respect pour les droits de l'état, méconnaissait tous ceux de la conscience et de la famille en matière d'éducation, n'avait, personne ne l'ignore, que tolérance, complaisance et sympathique avidité pour ces honteux scandales dont il se croyait alors assez fort pour se faire un amusement sans péril. Faut-il le dire, et la postérité le croira-t-elle? il est même avéré, par les déclarations des écrivains qui concouraient alors avec le plus d'éclat à cette œuvre funeste, que les excentricités les plus dangereuses étaient accueillies beaucoup plus facilement dans les feuilles du pouvoir que dans celles de l'opposition, parce que les attaques les plus hardies contre tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes étaient couvertes et comme innocentées d'avance par le titre et le patronage conservateurs (1).

(1) « 1845 fut l'époque où la critique de la société réelle et le rêve d'une société idéale atteignirent dans la presse le plus haut degré de liberté. C'était le temps de dire tout ce qu'on pensait. On le devait, parce qu'on le pouvait. Le pouvoir, du moment qu'elles

Le mal donc s'étendait chaque jour par les mains mêmes de ceux qui avaient reçu mission de le combattre, et les hommes qui avaient conquis le droit de gouverner la société française en triomphant de l'anarchie dans les rues s'exposaient à le perdre en devenant les plus actifs propagateurs de l'anarchie des intelligences. La grandeur d'une telle prévarication fait seule comprendre celle de l'expiation soudaine qui l'a suivie. Pendant qu'il s'opérait dans les profondeurs de la nation, par les résultats pratiques de l'enseignement primaire et l'esprit dans lequel il était dispensé, un travail d'une portée incalculable, les écrivains du pouvoir, de concert avec ceux de l'opposition, travaillaient à réveiller l'impiété assoupie par l'indifférence et par la mollesse, s'inquiétant beaucoup plus du jésuite sous sa robe que du communiste sous sa blouse. Dans le temps même où le clergé s'honorait par une franche révendication des droits constitutionnels et des bienfaits de la liberté moderne, où il portait un coup irréparable à l'opinion légitimiste en constituant en dehors d'elle un parti religieux sans nulle arrière-pensée politique, la stratégie parlementaire n'imaginait rien de mieux que de le traduire au ban de l'opinion, et de jouer aux échecs ministériels, sur les vieux arrêts du parlement, les libertés gallicanes et les quatre articles de 1682 : déplorable tactique qu'explique sans la justifier l'espérance trop fondée de trouver un concours dans les passions ameutées près du pouvoir par l'ignorance et par la haine!

La majorité conservatrice, à la veille de disparaître dans le gouffre qu'elle semblait parfois prendre plaisir à creuser, mesurait la solidité de son œuvre au mouvement ascensionnel de la richesse publique, et ne soupçonnait pas même qu'il y eût quelque péril à redouter en un pays où le 5 pour 100 touchait à 125 fr. Comment ne se serait-on pas abusé sur la situation véritable des esprits et des choses? comment aurait-on pressenti l'imminence d'une révolution au sein d'une prospérité sans cesse croissante, et lorsque les partis les plus violens,

ne revêtaient aucune application d'*actualité* politique, s'inquiétait peu des théories et laissait chacun construire la cité future au coin de son feu, dans le jardin de son imagination. Pour être libre à cette époque de soutenir directement ou indirectement les thèses les plus hardies contre le vice de l'organisation sociale et de s'abandonner aux plus vives espérances du sentiment philosophique, il n'était guère possible de s'adresser aux journaux de l'opposition. Les plus avancés n'avaient malheureusement pas assez de lecteurs pour donner une publicité satisfaisante à l'idée qu'on tenait à émettre. Les plus modérés nourrissaient une aversion profonde pour le socialisme. Les journaux conservateurs devenaient donc l'asile de tous les romans socialistes..... *L'Époque*, journal qui vécut peu, mais qui débuta par renchérir sur tous les journaux conservateurs et absolutistes, fut donc le cadre où j'eus la liberté absolue de publier un roman socialiste. Sur tous les murs de Paris, on afficha en grosses lettres : « Lisez *l'Époque!* lisez « *le Péché de Monsieur Antoine!* » (George Sand, *Notice préliminaire*, *Œuvres complètes;* édit. J. Hetzel.)

tout en conservant leurs haines, semblaient avoir perdu l'élément qui les fait vivre, — l'espérance? Par l'accord d'une pensée persistante chez le monarque et de la valeur personnelle de ses conseillers, le pouvoir paraissait avoir résolu, depuis le mois d'octobre 1840, un problème longtemps réputé insoluble; il avait, à force de tempéramens et de prudence, triomphé en partie de l'esprit des institutions, car il était parvenu à concilier la stabilité ministérielle avec le jeu le plus libre, pour ne pas dire le plus désordonné, de la machine constitutionnelle. C'était sous le feu qu'alimentaient les plus implacables rivalités et les ambitions les plus impatientes que le dernier cabinet de la monarchie semblait s'être trempé depuis sept ans pour une durée indéfinie. Jamais la parole humaine n'avait jeté un voile plus brillant, mais malheureusement aussi plus épais, sur l'abîme entr'ouvert; jamais pays n'avait moins soupçonné la faiblesse de ses institutions et de ses croyances politiques; jamais la tribune n'avait été si retentissante et ne paraissait si ferme. Ce cabinet, destiné à disparaître dans la tempête après avoir vécu dans l'enivrement du succès, se complaisait volontiers dans les grandes joutes oratoires, où il pouvait répondre à ses détracteurs quelquefois par ses œuvres, souvent par le bonheur de sa fortune, toujours avec un éclat de talent qui ne se manifestait jamais mieux que dans les questions douteuses.

Appelé aux affaires pour maintenir la paix du monde en tirant la France d'une situation aussi grave que délicate, le cabinet du 29 octobre avait porté dans les affaires d'Orient la peine des vues incohérentes poursuivies par les ministères précédens, aussi bien que des illusions universelles que s'était faites l'opinion publique sur la puissance de l'établissement égyptien. Ces difficultés accumulées ne l'empêchèrent ni de demander ni d'obtenir des regrets et des angoisses de l'Europe l'annulation du traité du 15 juillet 1840, pour dicter lui-même les conditions auxquelles il pouvait rentrer dans le concert des grandes puissances. Si ce cabinet consentit d'abord une extension des plus regrettables à un principe dangereux de suprématie maritime, il trouva dans l'énergie du sentiment national la force nécessaire pour se dégager, et on le vit bientôt après imposer à l'Angleterre le retrait même de la convention de 1833 sur le principe du droit de visite, qui semblait pourtant consacrée par la pratique et par le temps. Donnant une opportune satisfaction au sentiment public, qu'aurait blessé la reprise des rapports d'intimité avec le cabinet signataire du traité de Londres, le ministère français se séparait avec éclat de l'Angleterre dans la plus grosse affaire alors pendante : il disposait pour un Bourbon de la main de la reine d'Espagne, et pour un prince français de celle de l'héritière de sa couronne, sau-

vegardant ainsi du même coup les traditions du pacte de famille et l'intérêt de la cause constitutionnelle en Europe. Pendant que l'Espagne unissait avec joie ses destinées aux nôtres, et qu'elle engageait avec le gouvernement anglais un conflit qui devait aller bientôt jusqu'au renvoi de son ambassadeur, Pie IX faisait descendre sur l'Italie et sur le monde, des hauteurs du Vatican, des paroles de liberté. De Naples à Turin, les peuples saluaient la régénération prochaine de l'Italie, et, confinée dans ses places fortes, l'Autriche recourait à la France pour contenir la révolution, dont on la tenait alors pour la seule modératrice. En 1847, une tribune s'élevait déjà même à Berlin, et l'Allemagne méridionale pratiquait presque tout entière, avec une sincérité de plus en plus complète, le mode de gouvernement dont la France avait le patronage incontesté. Avant le cataclysme de février, le triomphe des idées constitutionnelles, par la seule puissance de l'esprit public européen, était moralement consommé des bords du Tage à ceux de l'Oder; l'influence française avait supplanté l'influence britannique à Athènes comme à Madrid, et la monarchie de 1830 n'aurait eu qu'à durer pour assister probablement sans guerre et sans secousse à la transformation du monde.

Cette durée, tout semblait alors la lui promettre; aussi l'escomptait-elle avec une confiance que les événemens du lendemain autorisent peut-être à qualifier d'aveugle, mais que ceux de la veille permettent assurément de considérer comme naturelle. La pensée royale avait pour organes des hommes éminens; la nation, consultée deux fois, avait constamment grossi les rangs de la majorité parlementaire et restreint chaque fois davantage le nombre déjà si réduit des adversaires de l'établissement de 1830 : bien loin en effet que le gouvernement représentatif ait péri par le conflit des pouvoirs, comme on se plaît parfois à le dire, jamais l'accord ne fut entre eux plus complet qu'au jour de sa chute. Si la chambre fut rarement agitée par de plus ardentes colères, le motif en était plus dans des satisfactions personnelles à conquérir que dans des conquêtes politiques à faire, et la couronne semblait n'avoir jamais été en mesure de satisfaire l'opposition parlementaire à meilleur marché qu'en 1847. Le pays jouissait, dans la plénitude de la liberté et de la paix, d'une prospérité que les agitations de quelques coteries et les cris avinés de quelques banquets ne semblaient pouvoir sérieusement troubler; 100 millions avaient été consacrés à bastionner Paris contre la république plus que contre l'étranger. Le parti qui, quinze années auparavant, avait pu y livrer des batailles, était réduit, au matin même de son triomphe, à quinze cents héros dont bon nombre entraient secrètement à la préfecture de police par la petite porte. Ces *bravi* se croyaient moins que personne destinés à y entrer bientôt

par la grande. La monarchie possédait enfin une admirable armée, commandée par de jeunes généraux créés par elle et réputés les meilleurs de l'Europe. Cette armée avait vu grandir dans ses rangs des princes qu'une noble confraternité de périls unissait étroitement à ses chefs. On tenait pour stratégiquement résolu le problème de protéger à jamais Paris contre un coup de main révolutionnaire, et les cabinets les plus anciennement hostiles à la dynastie d'Orléans la réputaient inexpugnable derrière le double rempart de la force armée et d'une politique pacifique appuyée par tous les pouvoirs de l'état. C'est dans la plénitude de cette puissance matérielle et légale, garantie par des institutions demeurées jusqu'au bout inviolables, servie par la présence et par le bras de ses plus illustres soldats, que cette monarchie devait disparaître devant des ennemis anonymes, plus étonnés de leur facile triomphe que la France, qui consentait à le subir : ruine sans exemple, consommée sans susciter une résistance de la part des défenseurs naturels et immédiats de la royauté!

Cette catastrophe constate sans doute, moins encore par sa soudaineté que par ce qu'elle a de fatal, ce qu'il y avait d'artificiel et d'incomplet dans le mécanisme de la constitution de 1830. Le reproche le mieux fondé qu'on puisse adresser en effet au gouvernement représentatif, auquel il est devenu de mode d'en adresser de si différens, c'est d'avoir formé une génération incapable de le défendre et presque de le regretter, à en juger par la facilité avec laquelle une minorité a triomphé de la nation, et par la longue prostration qui a suivi cette déplorable victoire. Il y avait dans l'ensemble des lois politiques de la France quelque chose de peu favorable au développement de l'esprit public, et l'état moral dans lequel le gouvernement représentatif, après trente années d'exercice, a laissé le pays au jour de sa chute, prouve assurément quelque chose, non contre ce gouvernement lui-même, mais contre le mode selon lequel il a été pratiqué parmi nous. Le tableau dont je viens de retracer quelques traits constate également les difficultés permanentes que rencontrait la bourgeoisie française pour résister aux élémens destructeurs de l'ordre social sans le concours actif de l'ancienne aristocratie territoriale. Il suffit enfin de l'étudier avec quelque attention, pour demeurer convaincu que, si la prépondérance politique reste définitivement acquise aux classes élevées par l'intelligence et par le travail, ces classes ne conquerront la direction régulière et incontestée de la société que lorsqu'elles auront elles-mêmes reconquis l'élément vital de la sociabilité, la foi religieuse, ardent foyer de la charité populaire. Vivifier l'esprit public par l'esprit chrétien, poursuivre désormais une œuvre assez généreuse pour être tentée en commun par les hommes qui ont reçu leur situation de leurs pères

et par ceux qui la doivent à leurs propres efforts, rouvrir les sources taries du dévouement en enseignant aux partis la stérilité de la rancune et la puissance du sacrifice, — tel est le travail régénérateur auquel les longues déceptions du passé nous convient pour l'avenir.

En hasardant quelques observations critiques sur certaines institutions de la dernière monarchie, Dieu me garde toutefois de prétendre expliquer une catastrophe qui se comprend d'autant moins qu'on a pu la contempler de plus près : chute mystérieuse, dans laquelle fut à l'instant entraîné, comme pour constater authentiquement la vanité de ses efforts, le parti républicain, au nom duquel était tombée cette royauté si pleine de vie et de confiance! Imaginez les plus invraisemblables entre toutes les choses humaines : un roi sage et courageux saisi d'une défaillance soudaine, ses ministres regardant immobiles le flot qui va les engloutir; des généraux trempés au feu de cent batailles hésitant devant les clameurs de quelques groupes; une armée nombreuse, dont les fusils ne partent pas d'eux-mêmes devant le sang des siens criant vengeance; une ville immense prise par quelques bandes, qui acclame ce qu'on lui dit d'acclamer, renverse ce qu'on lui dit de renverser, qui fait enfin devant une faction qu'elle anéantirait dans une seule étreinte ce qu'elle refuserait de faire devant l'ennemi entrant mèche allumée dans ses murs; imaginez à plaisir tout cela, et vous n'en comprendrez pas davantage cette ruine profonde, du sein de laquelle sortent, comme des fantômes, à l'ébahissement du grand peuple qui les subit, les idées les plus oubliées et les hommes les plus inconnus. La révolution de février et ses conséquences contradictoires ne sont issues ni de la logique des faits ni de celle des idées; elles se sont imposées par une force surhumaine, obscure encore quant à son résultat définitif, mais saisissante et manifeste dans son action irrésistible. Depuis cette heure-là, le cours naturel des événemens a été comme suspendu. La France a marché de surprise en surprise, de fatalité en fatalité, et ses destinées ont été livrées à une puissance supérieure qui se complaît à déjouer tous les calculs de notre prudence, tout l'orgueil de notre raison. Jamais l'intelligence politique, si longtemps confiante dans ses plans et ses combinaisons, ne subit de déception plus amère et plus complète. Rejetée violemment de l'ordre rationnel dans l'ordre providentiel, la France est entrée en 1848 dans une de ces grandes périodes où l'on a bien moins à agir qu'à contempler, et durant lesquelles Dieu, prenant lui-même en main ce gouvernement des choses humaines qu'il semble parfois nous déléguer, se complaît à faire éclater son initiative suprême, en nous contraignant à confesser qu'en lui seul résident toute sagesse, toute grandeur et toute puissance.

LOUIS DE CARNÉ.

UN MOINE PHILOSOPHE

DU

ONZIÈME SIÈCLE.

Saint Anselme de Cantorbéry, tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel au XIe siècle, par M. Charles de Rémusat. [1]

Dans un pays qui n'a pas cessé d'aimer l'esprit et d'être sensible à l'élégance, il est impossible qu'un ouvrage de M. de Rémusat, si sérieuse qu'en soit la matière, n'excite pas un vif intérêt. L'historien d'Abélard sait pourtant comme nous qu'il a deux sortes de lecteurs, les uns qui, après avoir suivi avec émotion les aventures de l'amant d'Héloïse et admiré le tableau déjà plus sévère des grands combats de l'adversaire de saint Bernard, ont fermé le livre sans aller plus avant; les autres, qui n'ont pas craint de s'engager dans la querelle des réaux et des nominaux, et d'accompagner le rival de Guillaume de Champeaux, le maître Pierre, depuis l'école de la cathédrale et la montagne Sainte-Geneviève jusqu'à l'abbaye de Cluny. Si ces lecteurs curieux et fidèles, qui comptent depuis longtemps M. de Rémusat parmi les maîtres de la critique philosophique et savent qu'on peut cultiver la métaphysique avec passion sans cesser d'être un esprit des plus délicats et un de nos plus brillans écrivains, si ces lecteurs me demandaient quel genre d'attrait peut présenter une étude sur saint Anselme, je n'éprouverais pas le

(1) Paris, chez Didier, 35, quai des Augustins; 1 vol. in-8°.

moindre embarras. Il me suffirait de leur dire que saint Anselme, comme théologien, n'a d'égal au moyen âge que saint Thomas. J'ajouterais que ce théologien est en même temps un philosophe, j'entends un métaphysicien du premier ordre, qui a conçu au fond de sa cellule, six siècles avant le *Discours de la Méthode*, quelques-unes des pensées les plus hardies de Descartes, et dont le nom reste à jamais attaché au problème de l'existence de Dieu. Et si maintenant vous voulez vous souvenir que ce moine philosophe a été primat d'Angleterre entre Lanfranc et Thomas Becket, et qu'il a soutenu, non sans courage et sans modération, la cause des successeurs de Grégoire VII contre les héritiers de Guillaume le Conquérant, vous voyez se dessiner une figure historique des plus imposantes, où certes les contrastes ne manquent pas. Vous pressentez que ce personnage, en qui se rassemblent avec grandeur des traits si variés, aura été pour M. de Rémusat le type de tout un siècle. Voyez en effet sous combien de formes l'église, au moyen âge, fait partout sentir son influence. Ici, le prêtre homme d'état, ambassadeur, ministre, régent, comme Suger; là, le moine restant au cloître pour y cultiver la perfection chrétienne, comme Pierre le Vénérable, ou sortant de sa solitude pour remuer le monde au nom de la foi, comme saint Bernard; ailleurs enfin, le prêtre homme de science, de théologie et de dialectique, à la manière d'Abélard, de saint Thomas ou d'Okkam. Or saint Anselme est à la fois tout cela, moine, philosophe et personnage politique : philosophe et moine dans l'âme, il est vrai, et homme politique à son corps défendant, mais d'autant plus intéressant par cette lutte même qui se livre toute sa vie entre sa noble passion pour la pensée spéculative et la situation éminente où le condamne sa sainteté.

Ceci me ramène à ces lecteurs défians, prompts à s'effaroucher au seul mot de métaphysique ou de théologie, qui voient dans tout problème sur le fond des choses une sorte de piége, et dans les travaux des philosophes qui se font lire une conspiration permanente contre leurs loisirs. Je voudrais leur persuader que le sentiment qui a poussé M. de Rémusat à se plonger dans les ténèbres du XIe siècle, ce n'est pas uniquement le désir d'ajouter une page de plus à cette histoire de la scolastique où il a déjà illustré son nom. Si je ne me trompe, ce qui dans saint Anselme a surtout charmé son historien, c'est l'homme. Il en faut convenir, l'âme de saint Anselme est une âme de la plus rare beauté. Avec l'intelligence d'un penseur profond, il avait la candeur d'un enfant. L'esprit en lui était fin, pénétrant, délié, le cœur était simple; mieux encore, il était bon. Deux objets le remplissaient, des pensées sublimes et des affections pures. Jamais il ne connut l'ambition, et s'il avait eu le choix de sa vie, il en aurait fait deux

parts, l'une pour penser à Dieu, l'autre pour s'entretenir avec ses amis et faire en silence beaucoup de bien aux hommes. Oui, c'est la beauté exquise de cette âme qui a séduit M. de Rémusat, ou du moins qui l'a soutenu dans les recherches souvent arides où l'engageait nécessairement son sujet; c'est elle aussi qui fait l'intérêt universel de son livre, et lui donne un cachet de nouveauté et d'originalité incontestables (1).

Essayons, en suivant les traces de M. de Rémusat, de donner quelque idée de ce personnage aux aspects divers et harmonieux, dont il résume ainsi tous les titres à l'attention de la postérité : moine, prieur, abbé du Bec, archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, un des saints du calendrier, un des maîtres de Descartes.

I.

Saint Anselme était Lombard d'origine, comme Lanfranc, son prédécesseur au siége de Cantorbéry. Il naquit à Aoste, vers 1033 ou 1034. Son père Gondulfe était un homme de plaisir; ce fut Ermemberge, sa mère, qui dirigea sans partage toute son éducation. Née dans un rang élevé, Ermemberge avait des mœurs simples et une piété à la fois douce et ardente dont elle déposa le germe dans l'âme de son fils. Celui qui devait être un théologien sublime, ayant entendu dire à sa mère que Dieu était là haut dans le ciel, s'était imaginé que le ciel s'appuyait sur les sommets des montagnes qui bornaient son horizon depuis son enfance, et qu'ainsi en les gravissant on pourrait monter jusqu'à la cour du roi des mondes. Sa jeune imagination, pleine de ces impressions naïves, le conduisit une fois en rêve à la table même de Dieu, et il racontait avec simplicité aux compagnons de ses jeux qu'il avait mangé le pain des anges. A peine âgé de quinze ans, Anselme va trouver un abbé de la connaissance de sa famille et lui demande la permission de se faire moine. Sur un premier refus, il tombe malade, insiste encore après sa gué-

(1) On a beaucoup travaillé sur saint Anselme en France, en Angleterre et en Allemagne depuis ces dernières années. Nous avons deux monographies allemandes, l'une par M. Franck (Tübingen, 1842) et l'autre par M. Hasse (Leipzig, 1843). L'Angleterre nous fournit un article de M. Scratchley (dans *the Biographical Dictionary*, Londres, 1843) et un mémoire de M. Th. Wright (*Biogr. hist. liter.*, Londres, 1846). En France, outre l'histoire générale de M. Cousin (*Cours* de 1829, leçon VIIe), je citerai un bon chapitre de M. Hauréau (*Histoire de la Scolastique*, t. Ier, ch. VIII) et une esquisse vive et forte de M. Ampère dans son *Histoire littéraire de la France*, t. III, ch. XVIII. Les écrivains catholiques se sont attachés à la vie de saint Anselme comme adversaire du pouvoir civil, notamment Mœhler et M. de Montalembert dans son écrit intitulé : *Saint Anselme, fragment d'une histoire de saint Bernard*, Paris, 1844. M. Bouchitté a traduit pour la première fois les principaux ouvrages de saint Anselme sous ce titre : *le Rationalisme chrétien au onzième siècle*, Paris, 1842.

rison, et, toujours contrarié dans son vœu, finit par abandonner ses études, où il réussissait à merveille, et par se jeter dans les plaisirs. Tant que vécut sa mère, cette douce autorité sut le contenir; mais, après l'avoir perdue, son cœur, dit-il, *comme le navire qui perd son ancre,* s'abandonna sans mesure à toutes les agitations de la vie mondaine. Et comme en même temps son père, rompant brusquement ses habitudes dissipées, s'était jeté dans un couvent, Anselme eut à subir de sévères remontrances et des rigueurs qui durent être excessives, puisqu'elles décidèrent un jeune homme du naturel le plus doux et du cœur le plus aimant à quitter pour toujours sa famille et son pays. Anselme part, suivi d'un seul serviteur, passe le mont Cenis à pied à travers mille fatigues, voyage plusieurs années en Bourgogne, en France, en Normandie, et vient enfin à l'abbaye du Bec, auprès de Lanfranc, chercher l'étude, la religion et la paix.

C'était le moment où florissaient, sous les auspices des successeurs de Rollon, les grandes abbayes normandes : l'abbaye de Jumiéges, relevée par Guillaume-Longue-Épée; l'abbaye du Mont-Saint-Michel, instituée par le duc Richard Ier; l'abbaye de Cérisi, création de Robert-le-Diable; l'abbaye de Conches, celle de la Trinité-du-Mont, et tant d'autres qui ont un nom dans les annales de la science et de la piété. Parmi ces maisons illustres, l'abbaye de Sainte-Marie-du-Bec a le premier rang. Aucune n'a donné à l'église plus de grands docteurs et de grands saints; aucune n'a vu accourir des contrées les plus lointaines de l'Europe une foule plus nombreuse de disciples qui, devenus ensuite abbés, évêques, primats, cardinaux, papes, allaient porter dans toute la chrétienté l'esprit de son enseignement et l'éclat de son nom. Par une cruelle ironie de la destinée, cette vénérable abbaye, qui eut pour second abbé Lanfranc et pour troisième saint Anselme, n'a prolongé sa durée jusqu'au siècle de Voltaire que pour s'éteindre en 1790 sous le gouvernement nominal de M. de Talleyrand (1).

Le premier abbé du Bec fut un certain Herluin, personnage de noble famille, qui, au milieu d'une mêlée sanglante, fit vœu de se consacrer au service divin. Il donne ses domaines par acte authentique à la vierge Marie, et construit une église à Bonneville, entre Rouen et Lisieux, à deux milles d'un petit ruisseau nommé le Bec. Herbert, évêque de Lisieux, consacre l'église le 24 mars 1031, coupe les cheveux d'Herluin et le reconnaît pour abbé d'un nouveau couvent de moines noirs de la règle de saint Benoît. Le fondateur de la savante abbaye ne savait pas lire; il employait la nuit à s'instruire, et le jour il maniait la bêche ou la truelle. Sa mère Héloïse

(1) Ce fait singulier m'est fourni par M. Chéruel, professeur à l'École normale, qui l'a recueilli dans une notice manuscrite sur l'abbaye du Bec, provenant de ce monastère même.

était restée auprès de lui et faisait dans le couvent l'humble office de servante. L'emplacement de l'abbaye ayant été mal choisi, Herluin la transporta au confluent de deux cours d'eau, dans le lieu qui s'appelle encore, en souvenir de lui, *le Bec-Hellouin*. Le temps n'a rien épargné même des ruines du célèbre monastère. Une tour isolée, qui ne remonte pas au-delà du XVe siècle, voilà tout ce que rencontrent les rares visiteurs qui cherchent le berceau de Lanfranc et de saint Anselme.

Ce fut l'arrivée de Lanfranc qui donna à l'abbaye naissante la vie et le renom. Né à Pavie, d'une famille sénatoriale, Lanfranc étudie les lettres et le droit à Bologne, passe en France, fonde à Avranches une école florissante, engage contre l'hérésiarque Bérenger de Tours cette controverse fameuse où il déploya une science extraordinaire pour le temps et la plus rare puissance de dialectique. Comme il allait d'Avranches à Rouen, des voleurs le dépouillent. Attaché à un arbre, la nuit, au milieu d'une forêt, il veut prier et il s'aperçoit, le savant docteur, qu'il ne sait par cœur aucune prière. Honteux de lui-même, il fait vœu de se donner à Dieu. Il demande quel est le plus prochain monastère, on lui indique le Bec. Après un noviciat sévère et trois ans de silence, il est reçu parmi les moines, devient prieur, ouvre une école et attire en foule les disciples.

Cet itinéraire de Lanfranc nous intéresse d'autant plus qu'il fut exactement celui d'Anselme, qui sortait d'Avranches, lorsqu'à vingt-cinq ans il vint au Bec se mettre entre les mains de son célèbre compatriote, en attendant qu'il le remplaçât tour à tour dans le gouvernement de l'abbaye et sur le siége primatial de Cantorbéry.

Arrêtons-nous un instant à cette période paisible de la carrière d'Anselme, à cette vie des monastères que le pinceau délicat et brillant de M. de Rémusat ranime sous nos yeux avec une fraîcheur de coloris, une finesse de touche et une grâce inimitables. Anselme ne resta pas longtemps simple moine à l'abbaye du Bec. Il remplaça d'abord Lanfranc comme prieur, puis Herluin comme abbé, et toujours malgré les refus les plus obstinés et les plus sincères. On voit éclater ici les traits saillans de son caractère moral. Anselme n'aimait pas à gouverner les hommes, non qu'à certains égards il n'y fût excellemment propre, mais il avait une autre passion, grande, ardente, souveraine, la passion de méditer. Le comble de son ambition eût été de rester simple moine et de partager sa vie entre la méditation des choses divines et la prière, qui n'était encore pour lui qu'une méditation passionnée.

Il fallut céder à des instances unanimes et s'essayer à l'art du gouvernement. Anselme en possédait une des plus rares parties, le don d'agir sur les âmes. C'était chez lui l'effet d'une bonté profonde, qui se manifestait par la plus touchante douceur et par un

intarissable besoin d'aimer associé à un esprit de candeur et de pureté répandu dans toute sa personne et qui lui donnait un charme et une autorité irrésistibles.

Un très jeune moine, nommé Osberne, plein d'esprit et de malice, haïssait Anselme et le poursuivait des sarcasmes les plus amers. Anselme entreprit de le ramener. Il loue ses talens, excuse ses légèretés, obtient pour lui toutes les faveurs désirées, et, à force d'indulgence, parvient à s'en faire aimer. Alors il change de conduite, devient exigeant, impérieux, sévère, et pousse même la rigueur envers son disciple jusqu'à le châtier par des verges. Le jeune moine supporte tout d'un maître qu'il avait appris à chérir. Devenu le plus docile, le plus humble et le plus doux des religieux, il développait sous l'œil attentif d'Anselme la plus heureuse nature, quand une maladie mortelle vint le frapper. « On vit alors ce sévère maître auprès du lit du jeune frère lui prodiguer de tendres soins, le réchauffer dans ses bras, lui verser les breuvages nécessaires, le soutenir par des paroles douces et fortifiantes; mais ce fut en vain, et, voyant le terme approcher, dans sa paternelle inquiétude il le pria de venir lui révéler, s'il était possible, après cette vie, quel était son destin. L'enfant le promit et mourut. Aussitôt son corps est lavé, enveloppé, mis au cercueil, porté à l'église; les moines, rangés à l'entour, chantent des psaumes pour son âme. Anselme, afin de prier plus librement, se cache dans la partie la plus retirée du temple. Là, accablé de tristesse, il sent bientôt s'appesantir ses yeux humides de larmes et s'endort. Dans son sommeil, il voit trois personnes d'un visage auguste, couvertes d'habits éclatans de blancheur, entrer dans la demeure d'Osberne et s'asseoir en cercle pour le juger; mais, dès que l'arrêt est rendu, Osberne se ranime, pâle encore, semblable à un homme qui se relèverait d'un évanouissement.—Eh bien! mon fils, qu'y a-t-il? — L'antique serpent, répond-il, s'est trois fois dressé contre moi, trois fois il est retombé sur lui-même, et un des gardes du seigneur Dieu m'en a délivré. — A ces mots, Anselme s'éveilla. Édifié et consolé, il fit vœu de célébrer chaque jour la messe pour le repos de l'âme du jeune frère, et toute sa vie il accomplit son vœu. »

Aucun autre de ses disciples ne put remplacer Osberne dans son cœur, mais sa bonté s'étendait sur tous. Il causait un jour avec un autre chef d'abbaye de la difficulté de discipliner les enfans : « Ils sont pervers et incorrigibles, disait l'abbé; cependant nous ne cessons de les battre jour et nuit, et ils deviennent toujours pires. — Vous ne cessez de les battre! dit Anselme. Et quand ils sont adultes, que deviennent-ils? — Hébétés et brutes, répondit l'abbé. — Que diriez-vous, reprit Anselme, si, ayant planté dans votre jardin un arbre, vous le comprimiez ensuite de manière à l'empêcher de dé-

ployer ses rameaux? Des enfans vous ont été donnés pour qu'ils croissent et fructifient, et vous les tenez dans une si rude contrainte, que leurs pensées s'accumulent dans leur sein, et n'y prennent que des formes vicieuses et tourmentées. Nulle part autour d'eux la charité, la piété, ni l'amour; dans leur âme irritée croissent la haine, la révolte et l'envie. Ne sont-ce pas des hommes pourtant? Leur nature n'est-elle pas la nôtre? Et voudriez-vous qu'on vous fît ce que vous leur faites? Vous les battez! mais est-ce seulement en battant l'or et l'argent que l'artisan en forme une belle statue?... » Dans ces images, dans ces paraboles familières, ne sentez-vous pas cet esprit de douceur qui circule dans l'Évangile, et ne vous semble-t-il pas entendre la voix de celui qui disait : Laissez venir à moi les petits enfans!

Anselme s'intéressait de préférence à tout ce qui était faible et souffrant. On cite un vieillard nommé Herewald qui, parvenu à la dernière décrépitude et n'ayant plus que la parole, ne consentait à recevoir des alimens que de lui, et à qui il rendait les forces en exprimant lui-même le jus du raisin qu'il lui faisait boire dans le creux de sa main. Cela explique ce mot de ses biographes, que sa charité était celle d'une mère : *Sanis pater, infirmis mater erat.*

A cette bonté exquise, joignez le prestige de tant de qualités supérieures : une science très profonde et qui paraissait surnaturelle, l'austérité de mœurs la plus rigide, mais sans excès, sans faste et comme sans effort; ajoutez encore un visage noble et pur où brillait doucement un air de sérénité angélique, et vous comprendrez l'influence prodigieuse qu'Anselme exerçait autour de lui, et tous les miracles attribués par le moine Eadmer, son naïf et sincère biographe, à sa seule présence. « Une fois, à l'heure de minuit, quand toute la maison était plongée dans le repos, un moine malade et couché dans l'infirmerie (c'était un ancien du couvent, jaloux ennemi d'Anselme) se mit à pousser des cris extraordinaires, comme frappé d'un spectacle effrayant. On accourt, on le trouve tremblant et pâle, on le questionne, et il répond que deux énormes loups le tiennent étouffé et lui serrent la gorge avec leurs dents. Riculfe, un des assistans, se hâte d'aller chercher le prieur enfermé pour corriger des manuscrits. Anselme vient, et, levant la main, il prononce, en faisant le signe de la croix, les paroles consacrées. Tout à coup le malade se calme, et, d'un visage serein, il remercie Dieu. Dès le moment où Anselme a paru sur la porte, la main levée, il a vu, dit-il, une flamme en forme de lance sortir de sa bouche, et venir frapper les loups qui ont pris la fuite. Cependant Anselme s'approche de lui, et, lui parlant à voix basse du salut de son âme, il reçoit l'aveu de ses péchés, et lui donne l'absolution générale, annonçant qu'à l'heure où les moines se lèveront pour nones, leur frère

abandonnera cette vie. Et en effet, dès qu'ils eurent quitté leur lit, on le déposa sur la terre, et, tous s'étant rangés autour de lui, il expira. Telle fut bientôt l'opinion des moines sur leur prieur, que ce Riculfe, qui lui servait de secrétaire, racontait qu'une nuit qu'il était chargé de réveiller les frères pour les offices, étant venu à passer devant la porte de la salle du chapitre, il avait vu Anselme debout, en oraison, entouré d'une sphère de flamme brillante; frappé d'étonnement, et pour éclaircir ses doutes, il s'était empressé de monter au dortoir et de courir au lit du prieur; mais ce lit était vide. Revenu dans la salle, il avait retrouvé Anselme, mais non plus le globe de feu. »

On pense bien que les miracles ne tiennent pas une petite place dans la vie d'Anselme. C'était là un point difficile à toucher pour une plume moins délicate que celle de M. de Rémusat. Entre la crédulité factice d'un historien dévot, racontant d'un air béat toutes les puérilités de la légende, et la raideur d'un rationaliste étroit qui ferme son âme au souffle vivant des traditions et au sentiment pieux des choses humaines, la route moyenne est quelquefois douteuse. Nous n'étonnerons personne en disant que M. de Rémusat l'a constamment suivie sans effort, avec l'aisance d'une raison supérieure et d'un goût exquis. Il remarque fort bien qu'avec la meilleure volonté du monde d'épargner les miracles à son héros, il ne raconterait véritablement pas une histoire du XIe siècle, s'il taisait les prodiges que la vénération des fidèles attribuait à l'homme dont l'église a fait un saint. M. de Rémusat nous raconte donc, sur la foi des moines de l'abbaye du Bec, que nombre de malades retrouvèrent la santé en se faisant arroser avec l'eau qu'Anselme avait bénie, et, ce qui est remarquable, c'est qu'Anselme, témoin de ces miracles qu'il n'opérait que contre son gré, ordonnait aux malades guéris de n'en rien dire et de tout rapporter à la miséricorde divine. En recueillant avec respect ce trait de caractère, nous ne cacherons pas plus que M. de Rémusat que nous aimons mieux voir Anselme apaiser les passions, corriger les vices, confondre l'erreur, calmer la douleur dans les âmes malades et troublées.

Rien aussi de plus vivant et de plus charmant que l'image d'Anselme sortant à regret de ses méditations chéries pour exercer son droit de juridiction sur les vassaux de l'abbaye. « Il s'asseyait, tranquille et calme, entre les plaideurs, ne répondant aux paroles insidieuses que par quelque trait de morale ou quelque pensée de l'Évangile. Parfois même il s'endormait, et l'on trouvait miraculeux qu'au réveil il éclaircît les obscurités, démêlât les plus captieux mensonges, comme s'il eût tout entendu bien éveillé. » Le miracle, dit M. de Rémusat, c'était d'unir un esprit délié à un cœur juste.

Nul abbé n'était moins propre qu'Anselme à grossir, aux dépens

de ses voisins, les revenus de son monastère. Il condamnait dans l'homme d'église le zèle trop ardent pour les biens de sa maison, cette sollicitude et cette dextérité excessives dans les affaires, tout ce qui ne convenait qu'aux mondains et pouvait donner à la religion un caractère temporel : « Il y a, disait-il, des prélats de notre ordre qui, pour conserver dans leurs mains les biens du Seigneur, laissent périr dans leurs âmes la loi du Seigneur. Non contents d'être prudens, ils veulent être habiles; ils deviennent cupides pour le lieu saint, et ne songent qu'à toujours acquérir pour les pauvres serviteurs de Dieu. »

Une chose pourtant faisait regretter à Anselme l'extrême pauvreté de son abbaye, c'était la difficulté de former une bibliothèque. Il faut ici se faire une idée juste des ressources littéraires du temps : cela peut servir à rabattre bien des illusions chez ceux qui poussent l'enthousiasme du moyen âge jusqu'à un fanatisme ridicule; mais cela est surtout nécessaire pour apprécier dignement les services rendus par Anselme, et en général par l'église, à la civilisation moderne. Il n'y a qu'une voix parmi les chroniqueurs pour célébrer la bibliothèque du Bec. Or, nous en avons aujourd'hui le catalogue exact : il ne contient que les noms d'une quarantaine d'auteurs, dont plus des trois quarts sont ecclésiastiques, et encore est-il postérieur d'au moins un siècle au temps de Lanfranc (1). Nul doute que ce ne fût alors une affaire très-difficile que de se procurer les épîtres de saint Paul; car, l'archevêque Lanfranc ayant demandé l'exemplaire du Bec, Anselme le lui envoie avec une douleur visible, et *pour obéir*, dit-il, *à ses ordres*. N'est-ce point une chose admirable de voir Anselme exercer ses moines à transcrire et à corriger des manuscrits, et leur donner l'exemple tout le premier? On lit dans un écrivain du XIe siècle « que les moines du Bec étaient si adonnés aux lettres, si versés dans la science des énigmes sacrées, que presque tous semblaient des philosophes. » Le témoignage est précieux, mais il faut prendre garde de s'y tromper. Si on cherche ce que faisaient ces philosophes dans leurs écoles, on verra qu'ils apprenaient à lire à leurs disciples, et ces disciples étaient quelquefois des hommes de cinquante ans. Aux plus habiles, on enseignait un peu de latin et le chant d'église. Encore ici Anselme payait de sa personne, et il nous avoue avec candeur que faire décliner les enfans l'ennuyait quelque peu. Admirable simplicité d'un grand esprit fait pour les spéculations les plus sublimes de la pensée! Sait-on à quoi s'occupait Anselme quand les soins de l'administration laissaient à son esprit quelque loisir? Il composait ces étonnans ouvrages où les grands problèmes de la philosophie et les mystères de la religion sont scrutés avec une

(1) Voir le rapport de M. Félix Ravaisson sur les bibliothèques de l'ouest, *Append.*, page 375.

hardiesse, une élévation et une subtilité ingénieuse qui rappellent saint Augustin et font pressentir Malebranche et Fénelon. Nous citerons les plus célèbres : le *Monologium* et le *Proslogium*. Anselme leur avait d'abord donné des titres bien remarquables et qui en expriment parfaitement le caractère. Il appelait le premier : *Exemple de méditation touchant la raison de la foi;* le second portait ce titre : *la Foi cherchant l'Intelligence*. C'est en effet le cachet original de la méthode théologique de saint Anselme de ne jamais séparer la foi de la raison, et quoi de plus extraordinaire en vérité que ce moine du XIe siècle qui ferme les saintes Écritures, écarte les pères de l'église, s'isole de la tradition, et enseveli dans sa cellule du Bec, un peu comme Descartes dans son poële en Allemagne, cherche Dieu par la seule raison, s'enfonce dans les mystères les plus redoutables du christianisme, et construit sur un plan hardi et grandiose ce que M. de Rémusat appelle fort bien une *démonstration à priori de la sainte Trinité!*

Cette entreprise est l'objet du *Monologium;* elle conduisit Anselme à un ouvrage plus original encore. Il conçut le dessein de ramener à une seule et même idée fondamentale tout ce qu'on croit et tout ce qu'on enseigne touchant l'existence et la nature de Dieu. Voilà le germe de cet argument fameux du *Proslogium*, que Descartes crut inventer six siècles plus tard, qui parut à Leibnitz susceptible d'une rigueur géométrique, et dont la destinée, après Kant et M. Hegel, n'est peut-être pas encore épuisée. Il faut lire dans M. de Rémusat le récit animé autant que fidèle des perplexités d'Anselme. On se croit transporté un instant dans cette antique abbaye où habitait, sous le froc d'un moine, le génie d'un grand métaphysicien : « Ce fut d'abord comme une pensée unique qui l'obsédait à toute heure. Il en perdait le manger, le boire, le sommeil, et, ce qui l'affligeait le plus, il se sentait préoccupé et troublé jusque dans le service de Dieu. Il ne pouvait dire matines attentivement. Inquiet et scrupuleux, mécontent d'ailleurs de n'avoir pas encore réussi à embrasser son sujet tout entier, il finit par craindre que son idée ne fût une tentation du démon. Il s'efforça de la repousser; mais plus il y travaillait, plus elle revenait l'assaillir. Voilà enfin qu'une certaine nuit, aux prières de vigiles, la lumière se fit dans son esprit : tout lui apparut avec clarté; son cœur se remplit d'une immense joie. Il crut reconnaître un coup de la grâce, et dans le premier feu de sa découverte il écrivit le fond de son argumentation sur des tablettes de cire qu'il confia aux soins d'un moine. Quelques jours après, il les redemande; on les cherche, on ne les retrouve pas. Aucun frère ne sait ce qu'elles sont devenues. Anselme se hâte de réparer sa perte, et trace une nouvelle rédaction des mêmes pensées qu'il recommande au même dépositaire. Celui-ci les cache dans le coin le

plus secret de son lit, et le jour suivant, sans s'être aperçu de rien, il les trouve brisées en mille pièces sur le carreau; il en ramasse les morceaux et les porte à Anselme, qui les recueille, les rapproche et parvient avec peine à retrouver à peu près l'écriture. Cependant, pour éviter de nouveaux dommages, il fit transcrire le tout sur parchemin *in nomine Domini.* »

On voit assez que l'ambition d'Anselme n'était point tournée du côté des grandeurs humaines, et que la perspective d'une haute situation dans l'église devait lui être un sujet de crainte et d'effroi. Voici toutefois le moment où la vénération universelle va l'arracher à son monastère bien-aimé et le produire au grand jour des luttes politiques, sur ce siége glorieux et redoutable où Lanfranc vécut paisible, où Thomas Becket mourut martyr.

Le conquérant de l'Angleterre, Guillaume de Normandie, venait de succomber le 10 septembre 1087. Venu sur le continent pour s'emparer du comté de Vexin, il se jette sur Mantes, l'incendie, se blesse à mort en tombant de cheval, appelle à lui Anselme, dont la personne lui inspirait une vénération particulière, et expire sans avoir eu l'entretien désiré. A cette nouvelle, Lanfranc éprouve la plus vive douleur. Peu avant la mort du roi, l'âme pleine des plus tristes pressentimens, il écrivait au pape : « Priez Dieu que le roi vive; car, lui vivant, nous avons une paix quelconque. Après sa mort, nous ne devons espérer aucune paix, aucun bien. » En effet, le successeur désigné du conquérant était son second fils, Guillaume le Roux, qui préparait à l'Angleterre le plus violent et le plus avare des despotes. Lanfranc ne survécut pas longtemps au grand monarque dont il avait secondé la politique. Il mourut le 28 mai 1089, et certes, s'il pressentit qu'il allait avoir pour successeur Anselme, le plus doux et le plus pur des hommes, son cœur dut gémir des cruels embarras qu'il léguait à son ami.

Rien de plus semblable que la fortune de Lanfranc et d'Anselme, rien de plus contraire que leur caractère et leur destinée. Qu'il soit professeur à Avranches, moine, prieur, abbé à Sainte-Marie-du-Bec ou primat d'Angleterre à Cantorbéry, Lanfranc est partout un homme d'action. Même quand il écrit des traités théologiques, le tour naturel de son génie s'y fait reconnaître. Il a pris la plume pour combattre l'hérésie, pour confondre Bérenger de Tours, pour obtenir telle décision d'un concile, pour défendre enfin l'autorité de l'église et l'unité du gouvernement spirituel. Anselme à son tour suit tous les degrés de la même carrière, et toujours il reste l'homme de la vie intérieure et de la méditation. Il disait en souriant à ses amis : « Je suis comme le hibou, je ne me plais que dans l'obscurité, en-

touré de mes petits. Lui aussi, lorsqu'il s'expose au grand jour et se mêle aux autres oiseaux, il est poursuivi et déchiré. » Anselme et Lanfranc représentent au XIe siècle le génie de l'église sous ses deux formes les plus opposées : Lanfranc, c'est le moine politique avec le goût du pouvoir, l'ambition et les talens du gouvernement, n'allant du monde au cloître que pour s'élancer du cloître dans le monde et traiter au nom de l'église avec les puissances du siècle, exact dans ses mœurs, mais indulgent à autrui, souple, délié, et, avec des desseins toujours honnêtes, peu scrupuleux quelquefois sur les moyens de les accomplir. Anselme, c'est le moine philosophe, qui fuit un monde troublé par les passions violentes, où règnent la force, la discorde et la guerre, et se réfugie dans la retraite pour y cultiver en paix son âme, pour y entretenir la flamme sainte des nobles études, pour y recevoir les âmes blessées et y calmer les douleurs inconsolables, pour y répandre autour de lui le goût de la perfection chrétienne au sein d'une vie pure, douce, innocente, toute à la prière, à la méditation, à la vertu et à Dieu.

Loin de moi le dessein de rabaisser ici la vie active devant la spéculation et d'exalter Anselme aux dépens de Lanfranc. Je sais que le génie et la vertu ont des formes diverses, et il y a plus d'une voie légitime pour qui veut servir Dieu et les hommes. Lanfranc est à mes yeux un personnage historique des plus respectables. Au lieu de lui faire un crime d'avoir servi la politique de Guillaume le Conquérant, il me semble que l'accord de ces deux grands esprits est pour l'un et pour l'autre un titre d'honneur; mais le même primat d'Angleterre qui a pu, sans dommage pour son caractère et sa foi, s'associer aux desseins d'un conquérant de génie, se fût-il accordé aussi aisément avec son indigne héritier? Je ne le crois pas, et voilà tout ensemble le motif et l'excuse des luttes d'Anselme contre les rois anglo-normands.

M. de Rémusat s'est trouvé naturellement conduit à crayonner ces curieuses figures de Lanfranc, de Guillaume le Conquérant et de son fils, le *roi Roux,* comme l'appelaient les moines du temps. Si ce n'était la crainte de paraître affecter une compétence où je ne prétends pas, je dirais qu'après tant de travaux justement célèbres, même après l'incomparable récit de M. Augustin Thierry, quiconque voudra connaître toute la vérité sur les hommes et les choses de cette époque trouvera à s'éclairer dans les appréciations largement impartiales de M. de Rémusat, relevées encore par le charme d'un vif récit tout semé de peintures brillantes et de traits ingénieux. Oui, M. de Rémusat a raison, il ne faut pas appliquer la même mesure à tous ces rois normands, bien que l'ambition, l'avarice et la ruse formassent leurs traits communs. Le premier Guillaume est plus

qu'un grand guerrier, c'est un grand politique; le second Guillaume n'est qu'un médiocre tyran. Rien de plus habile, par exemple, rien de plus suivi et de plus sensé que la conduite du conquérant à l'égard de l'église. Guillaume avait trop de portée et de finesse pour ne pas s'appuyer fortement sur le clergé, la seule force morale du moyen âge; mais il était trop profondément laïque et trop jaloux de son autorité pour en souffrir la moindre usurpation. Il honorait et protégeait sincèrement le clergé anglican, mais il entendait le gouverner. On sait que la conquête de l'Angleterre fut encouragée à l'égal d'une croisade par le saint-siége sous l'influence de l'archidiacre Hildebrand. Guillaume ne fut pas ingrat envers l'église, et cependant il ne put supporter patiemment qu'Hildebrand, devenu Grégoire VII, réclamât de lui tout à la fois argent et obéissance. « Guillaume, écrivait le pape, est la perle des princes; qu'il soit le modèle de la justice et le type de l'obéissance. Dès ce monde, il y gagnera victoire, honneur, puissance, grandeur. Qu'il ne se laisse point arrêter par la tourbe des mauvais rois... » A ce langage caressant et impérieux, Guillaume répondit : « Je vous envoie le denier de saint Pierre, car j'ai trouvé que mes prédécesseurs en agissaient ainsi; mais rendre l'hommage de fidélité, je ne l'ai voulu ni ne le veux, car je ne l'ai pas promis, et je ne trouve pas que mes prédécesseurs aient promis cela aux vôtres. » La politique de Guillaume se montre ici à découvert. Son grand objet, obstinément poursuivi, fut de se passer de Rome le plus possible et de constituer à Cantorbéry, sous le nom de primat, une sorte de pape national choisi de sa main et gouvernant sous lui cette église encore ennemie qu'il s'agissait de conquérir en la transformant. Lanfranc fut l'homme choisi pour appliquer cette politique, et il faut dire qu'il s'en fit l'instrument volontaire et docile. Quand on voit ce moine italien, si actif et si délié, qui, après avoir blâmé comme docteur en droit canon le mariage de Guillaume le Conquérant avec Mathilde, s'en était fait sans scrupule le négociateur complaisant et heureux à la cour de Rome, quand on le voit refuser d'être archevêque de Cantorbéry, c'est-à-dire le premier personnage de l'Angleterre après le roi, sous prétexte de modestie et de goût pour la retraite, il est bien difficile de ne pas dire avec M. de Rémusat que cette répugnance, sans être hypocrite, n'était pas entièrement sincère, et on sourit d'adhésion à ce piquant retour de l'historien sur les mœurs du dernier régime parlementaire : « Qui donc n'a vingt fois refusé le pouvoir avec la certitude de l'accepter, pourvu qu'on insistât, et qui n'en a pas dit assez, avant de le prendre, pour se persuader suffisamment qu'il y avait été contraint? » Quoi qu'il faille penser de cette conjecture de M. de Rémusat, juge si clairvoyant et si autorisé en de pareils cas de

conscience, je dirai que ce qui absout Lanfranc à mes yeux, c'est qu'il y avait de grandes choses à faire dans l'église d'Angleterre : il y avait à réformer le clergé saxon, dès longtemps corrompu par l'ignorance, la débauche et la simonie, tellement étranger à toute culture libérale, qu'un chapelain du roi, par exemple, nommé Herfast, qui devint bientôt évêque de Thetford, étant venu au Bec, Lanfranc lui donna un abécédaire à épeler; il y avait donc à faire renaître les études, à relever les bâtimens religieux incendiés par la conquête, à reconstruire les monastères et les hôpitaux, à faire rentrer dans les mains du clergé les propriétés ravies, à convoquer des conciles pour procurer le retour de la discipline ecclésiastique et des bonnes mœurs. Voilà la tâche rude et glorieuse que s'imposa Lanfranc, et il y réussit en servant avec zèle et modérant avec prudence un roi qui savait l'écouter.

Le fils de Guillaume le Conquérant n'eut de son père que les défauts. Il était despote, mais sans esprit de suite et sans grands desseins; ses emportemens étaient aveugles, ses violences pleines de caprices, ses cruautés inutiles. La passion qui le dominait, c'était une rapacité insatiable, qui n'avait pas même l'excuse d'être raisonnée, car il y joignait une prodigalité ruineuse. Il prenait de toutes les mains, laissait prendre et donnait sans choix. Le règne de son père avait été une conquête, le sien fut un brigandage. On conçoit que l'église, étant à la fois très riche et sans défense, fût sa proie de prédilection. Les terres d'un couvent étaient-elles à sa convenance? il chassait les religieux et confisquait leurs biens à son profit. Une église venait-elle à perdre son pasteur? il en prolongeait indéfiniment la vacance pour s'en attribuer les revenus pendant tout l'intervalle. D'autres fois, il se contentait de mettre des taxes sur les moines, quand il épargnait leurs terres, ou bien il en transportait la propriété à d'autres moines qui payaient mieux. Il faut entendre les gémissemens de ces pauvres religieux : « Je demande la liberté, dit Guillaume de Malmesbury, avec la permission de la majesté royale, de ne pas dissimuler la vérité; il craignait Dieu fort peu, les hommes pas du tout. »

Quand le siége de Cantorbéry vint à vaquer par la mort de Lanfranc, le roi, suivant sa coutume, ne se pressa pas d'y pourvoir, l'archevêché étant immensément riche. Quatre ans s'écoulèrent ainsi, avec un tel dommage pour le gouvernement de l'église, pour le bien des pauvres et même pour l'intérêt de l'état, que la cour plénière des prélats et des seigneurs, tenue à Glocester aux fêtes de Noël, prit un parti étrange et qui caractérise l'époque, ce fut d'aller en corps supplier le roi de permettre que par tout le royaume on dît des prières pour obtenir son changement de résolution. Guillaume y consentit en

disant : « Priez tant que vous voudrez, moi je ferai ce qui me plaira. » Pendant qu'on priait, le roi s'entretenait avec un des premiers de sa cour : « Je ne connais pas d'homme, dit celui-ci, d'une sainteté égale à celle d'Anselme; il n'aime que Dieu, et ne souhaite aucun des biens qui passent. — Oui, dit le roi en raillant, et pas même l'archevêché de Cantorbéry! — Cela moins qu'aucune chose, repartit l'autre, et je ne suis pas seul de cette opinion. — Par le saint-voult de Lucques (1)! s'écria le roi (c'était sa manière ordinaire de jurer), ni lui, cette fois, ni personne, ne sera archevêque, excepté moi. » Il n'avait pas prononcé ces paroles, qu'il se trouva mal et parut en grand danger.

La peur de la mort put seule le décider à se rendre au vœu unanime du clergé, du peuple et des seigneurs. Il nomma Anselme, qui, après une résistance obstinée et visiblement sincère, fut forcé d'accepter ce fardeau. « Songez, disait-il à ceux qui saluaient son nom comme l'espérance des opprimés, songez que vous venez d'atteler à la même charrue et sous le même joug une vieille et débile brebis et un taureau indompté. » Tant que le roi fut malade, tout alla bien; mais aussitôt rétabli, Guillaume leva le masque et prétendit prendre une revanche, non-seulement contre l'église, mais contre Dieu même. « Sache bien, évêque, dit-il un jour à un prélat, que, par la sainte face de Lucques, jamais Dieu n'aura de moi du bien pour le mal qu'il m'a fait. » Anselme lui ayant dit un mot de la nécessité prochaine d'assembler un concile, il refusa et dit : « Je le haïssais hier, je le hais davantage aujourd'hui; demain ma haine sera plus vive encore; qu'il le sache bien, et qu'elle durera toujours. »

Le jour même où Anselme fit son entrée solennelle à Cantorbéry, au milieu des acclamations populaires, un ministre de Guillaume le somma, au nom du fisc, de comparaître devant le roi. C'était un certain Ranulfe, surnommé *Flambard*, prêtre normand, d'une insigne bassesse et d'une servilité à toute épreuve, que Guillaume avait tiré de la poussière pour le mettre à la tête de l'échiquier et en faire l'instrument de ses exactions. Ce *prince des publicains*, comme l'appelle Anselme, poussa l'audace, dit-on, jusqu'à arrêter l'archevêque en pleine rue. Ainsi commença ce combat du siége de Cantorbéry contre la royauté anglaise, épisode intéressant de la grande lutte qui remplit tout le moyen âge entre l'empire et le sacerdoce. Anselme y consuma sa vie, tour à tour vaincu et vainqueur, deux fois exilé, heureux encore d'avoir rencontré après Guillaume un roi plus éclairé et plus doux, et de mourir en paix près d'un autel qui allait bientôt se teindre du sang le plus généreux et le plus pur. Nous ne suivrons pas

(1) Ce *saint-voult* est le crucifix célèbre ou *volto santo* de la cathédrale de Lucques.

M. de Rémusat dans le récit qu'il fait de tous les incidens de cette lutte, récit fidèle, détaillé, scrupuleux, et presque toujours intéressant, lorsque l'historien n'abuse pas de l'exactitude, et ne devient pas un peu languissant pour vouloir être trop complet. Qu'il nous suffise de dire en peu de mots l'objet du conflit, le point où il vint à aboutir, et le caractère qu'Anselme y déploya.

Deux sortes de questions étaient engagées dans la querelle du primat d'Angleterre avec la royauté : les unes générales et qui intéressaient toute l'Europe chrétienne; les autres particulières et locales, telles que la liberté pour l'archevêque de réunir des conciles, la faculté d'aller à Rome recevoir le *pallium*, les titres de Cantorbéry sur les immenses domaines convoités par les princes et les seigneurs normands. Sur ces points particuliers, il semble qu'Anselme avait de son côté le bon droit : sa cause était celle du faible contre le fort, de la justice contre la violence, de la liberté contre la tyrannie, et il pouvait écrire au roi de Jérusalem ce mot célèbre, dont une école récente a tant abusé : « Il n'y a rien au monde qui soit plus cher à Dieu que la liberté de son église. » Au siècle d'Anselme en effet, la liberté de l'église et même sa richesse étaient une garantie pour les petits, pour les pauvres, pour tous les opprimés. C'est ce qui explique la popularité d'Anselme. Il était l'idole du peuple, parce qu'il résistait, au nom de la justice, à un roi spoliateur, et au nom de la liberté à un tyran. De quoi pouvaient servir à ce moine austère, à ce paisible méditatif, la richesse et le pouvoir? Il aurait voulu vivre à Cantorbéry, comme dans sa cellule du Bec, entre la méditation et la prière. Ces magnifiques domaines qu'il défendait contre la rapacité du roi étaient le patrimoine des pauvres. Cette liberté, qu'il revendiquait au risque de l'exil et au péril même de sa vie, il ne s'en voulait servir que pour la réforme des mœurs, le retranchement des abus, l'honneur de l'église et le bien commun de la royauté et du peuple. Nul prélat n'a moins ressemblé à un factieux. Il respectait sincèrement le pouvoir royal, et s'il lui résistait, c'était en gémissant et pour obéir à sa conscience. « Il était, dit M. de Rémusat, toujours prêt à se réconcilier et jamais à céder, et c'est en toute humilité qu'il s'exposait à jouer un rôle historique. » Le seul reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir poussé la délicatesse morale jusqu'au point où elle devient un excès : il n'était pas seulement scrupuleux, il était timoré. Il portait dans les choses de la conscience la finesse et la subtilité qui sont, avec l'élévation, les traits distinctifs de son esprit. Nous avons un mot de lui qui le peint à merveille et qui a bien son prix, malgré sa forme hyperbolique : « J'aimerais mieux, disait-il, être en enfer sans péché qu'au ciel avec un péché. » Un tel homme ne pouvait porter dans la vie active cette

décision, cette initiative, cette vigueur impétueuse qui surmontent les obstacles et conduisent un grand dessein à son but. Il n'était fort que dans la résistance; il y déployait, pour parler comme M. Villemain, cette *inflexible douceur* d'un pontife du commencement de notre siècle, qui tint en échec le maître de l'Europe. Anselme, lui aussi, finit par triompher, et il faut bien croire qu'il avait raison, puisque après la mort de Guillaume le Roux, un roi non moins jaloux de son autorité, mais plus politique et plus éclairé que son prédécesseur, donna gain de cause au primat d'Angleterre sur tous les droits revendiqués pour Cantorbéry.

Mais il y avait au fond de ce conflit une question tout autrement élevée, non plus nationale et purement anglaise, mais générale et européenne, question qui ne fut pas résolue, qui ne pouvait pas l'être d'une façon définitive et qui ne le sera jamais : c'est la question des rapports de l'église et de l'état. Elle s'engagea au XIe siècle, à l'occasion des investitures, dura cinquante-six ans, mit l'Europe en feu, fit livrer soixante batailles et coûta la vie à deux millions d'hommes. On s'étonne et on gémit quand on ne voit que ce problème, qui paraît fort simple : A qui appartient-il de donner à l'évêque les signes mystiques de son autorité, la crosse et l'anneau? Ne semble-t-il pas clair que le pouvoir spirituel a seul qualité pour conférer des titres spirituels dont tout l'effet s'accomplit dans le sanctuaire de la conscience? Mais à ce problème le siècle de Grégoire VII en mêlait un autre : L'évêque doit-il au roi l'hommage féodal? Ici, le nœud se complique. Si, comme magistrat spirituel, l'évêque peut n'avoir à compter qu'avec l'église, à certains égards l'évêque est aussi un magistrat civil, et au moyen âge en particulier, il était lié, comme grand propriétaire, à tout le système féodal. A ce titre, il n'était plus le représentant de l'église, il était l'*homme* du roi. Voilà la difficulté. Elle était grande au moyen âge, elle n'est pas petite encore aujourd'hui. On dira peut-être qu'il y a un moyen très simple de la résoudre, c'est la séparation absolue de l'église et de l'état, telle qu'elle est pratiquée depuis trois quarts de siècle aux États-Unis. Certes le régime américain a de grands avantages, pour la religion comme pour l'état, et je comprends que plus d'un esprit élevé y voie l'idéal que les peuples modernes se doivent proposer; mais n'oublions pas que nous habitons la vieille Europe, et que nous surtout, Français, nous sommes, par nature et par tradition, le peuple de l'organisation hiérarchique et de l'unité, en religion comme en tout le reste. Or, si le problème que le moyen âge n'a pu résoudre s'est simplifié depuis trois siècles, il se pose toujours cependant entre l'état d'une part et de l'autre une église fortement organisée, qui doit sa puissance à sa discipline, à sa hiérarchie, à son antiquité, à son unité.

M. de Rémusat, qui a l'avantage de porter en ces matières avec l'élévation d'un historien philosophe l'expérience d'un politique, démontre supérieurement que la question n'est pas susceptible d'une solution exclusive. Acceptez-vous le système qui fait de l'église catholique un pouvoir absolument indépendant de l'état? Suivez ce principe, il vous mènera droit à la théocratie; car l'église réglant souverainement les choses de la conscience, et la conscience étant mêlée à tout dans les affaires humaines pour l'honneur même de l'humanité, il s'ensuit que le souverain des consciences serait l'absolu souverain. On aurait ainsi la tyrannie la plus monstrueuse que les hommes aient jamais redoutée, tellement exorbitante, que si elle a pu en théorie séduire quelques esprits violens, quelques logiciens intrépides comme Joseph de Maistre, M. de Lamennais et M. de Montalembert, dans la pratique l'église n'y a jamais prétendu. Voulez-vous au contraire que le pouvoir religieux soit absolument soumis au pouvoir civil? vous ne faites que changer de tyrannie. Au lieu d'un despote ecclésiastique, vous me proposez un despote laïque; au tyran de Joseph de Maistre vous substituez celui de Hobbes; le bon sens et la dignité humaine les repoussent tous deux.

Que faut-il conclure de cette impossibilité de subordonner absolument l'une à l'autre les deux puissances? La nécessité d'une transaction; elle s'est toujours accomplie, en dépit des prétentions extrêmes, selon l'esprit des temps et le cours mobile des choses. Au XIe siècle, Anselme en accepta une qui fait le plus grand honneur à sa modération. Il consentit à consacrer les prélats qui auraient rendu l'hommage au roi, et lui-même au surplus, à son installation, ne l'avait pas refusé. De son côté, le roi Henri estimant nécessaire de ramener auprès de lui un primat cher à l'Angleterre, admiré à cause de sa science, populaire à cause de sa douceur, de sa simplicité, de sa charité, et pour tant de vertus révéré à l'égal d'un saint, le roi Henri, qui avait déjà cédé sur tous les titres particuliers du siége de Cantorbéry, céda encore sur l'investiture par la crosse et l'anneau.

Ici certains écrivains de nos jours, notamment Mœhler et M. de Montalembert, poussent un cri de joie, comme si la thèse ultramontaine venait de remporter un triomphe décisif; mais en vérité, pour un esprit aussi absolu et aussi pénétrant que le futur historien de saint Bernard, c'est être content à bon marché; car, sans nier l'avantage moral remporté par Anselme, quel était le fond de la question? C'était de savoir qui choisirait les évêques. Or c'est un privilége dont le roi Henri n'eut garde de se dessaisir, M. de Montalembert lui-même en convient, et d'ailleurs j'en appelle à Lingard, qui ne peut être suspect : « En tout, dit l'historien catholique, l'église gagna

peu de chose à ce compromis. Il put limiter, mais il ne détruisit pas l'abus principal. Si Henri céda sur une cérémonie superflue, il conserva le fond de la chose. Le droit qu'il assumait de nommer les évêques et les abbés demeura intact (1). »

En somme cette lutte, sans jamais manquer d'intérêt, n'a pas de véritable grandeur, et c'est pourquoi il semble que M. de Rémusat ne se hâte pas assez d'arriver aux titres vraiment historiques de saint Anselme, je veux dire à sa philosophie. Les vertus du moine, les luttes courageuses de l'archevêque s'éclipsent devant la gloire du théologien et du penseur.

Voyez Anselme à son lit de mort; quelle est la dernière pensée de ce pieux personnage? quel est son dernier regret? C'est de n'avoir pu terminer un ouvrage de pure métaphysique. Le véridique Eadmer raconte que peu de jours avant la fin d'Anselme, c'était le dimanche des Rameaux, un des moines qui se pressaient autour du mourant lui dit : « Notre seigneur et père, autant qu'il nous est donné de le savoir, tu iras, quittant le siècle, à la cour de notre divin maître pour le jour de Pâques. » Anselme répondit : « Si telle est sa volonté, j'obéirai de bon cœur; mais s'il aimait mieux me laisser encore parmi vous au moins assez longtemps pour résoudre une question que je médite touchant l'origine de l'âme, j'accepterais avec reconnaissance, d'autant que je ne sais si, moi mort, personne la résoudra. » Sublime et naïf regret où l'on sent sous la foi du chrétien l'ardeur inextinguible du philosophe! Comme dit si bien M. de Rémusat : « La recherche de la vérité passionne encore ces grands et inquiets esprits au moment où ils vont à elle; ils préfèrent l'amour à la possession, et sur le seuil du ciel ils regrettent de la terre le travail et l'espérance. »

II.

A tous les momens de sa carrière agitée, saint Anselme s'est recueilli pour méditer et pour écrire. Ses ouvrages, réunis par les doctes soins d'un bénédictin (2), sont donc très nombreux. Si on met à part les *Lettres*, d'ailleurs si curieuses, et où M. de Rémusat a su puiser mille détails charmans, si on laisse également de côté les ouvrages de piété, parmi lesquels il suffit de citer les *Méditations*, ouvrage souvent traduit et cent fois réimprimé (3), les principales compositions d'Anselme se classent en deux groupes, suivant qu'elles

(1) Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. II de la trad. franç., ch. III, p. 193.

(2) Dom Gerberon a publié les œuvres complètes de saint Anselme. La meilleure édition est celle de Paris, 1675, 1 vol. in-folio.

(3) Il en a paru récemment une traduction française par M. Denain. Paris, 2 vol. in-12.

se rapportent à la théologie proprement dite ou à la pure philosophie. Voulez-vous avoir des types de ces divers écrits? Vous les trouverez dans les deux livres dont nous avons déjà parlé, le *Monologium* et le *Proslogium*. Certes, dans le *Monologium*, la philosophie n'est pas absente, mais la théologie domine, et si l'ouvrage commence par une démonstration toute rationnelle de l'existence de Dieu, il a pour principal objet l'explication du mystère de la Sainte-Trinité. De même, bien que le théologien se laisse voir dans quelques chapitres du *Proslogium* et le chrétien dans tous, le fond de l'ouvrage est une question de pure métaphysique. Même caractère dans le *Dialogue sur la Vérité*, simple esquisse, mais pleine de grandeur, où se fait partout sentir la main d'un maître. Nous ferons comme saint Anselme : sans séparer absolument la théologie d'avec la philosophie, nous nous garderons de les confondre.

On n'attend pas ici de nous une exposition de la théologie de saint Anselme; mais ce qui est possible, ce qui nous semble intéressant à un très haut degré, c'est de caractériser sa méthode. Aussi bien le fond de la théologie, par sa nature, est immuable et en quelque sorte impersonnel. La méthode seule varie. C'est par elle que les théologiens peuvent se distinguer, car qui se distingue sur le dogme est hérétique. Ce qui me frappe dans la méthode théologique de saint Anselme, c'est sa hardiesse unique et sa parfaite originalité. Il n'a pu d'abord en trouver le modèle dans aucun théologien antérieur, pas même dans saint Augustin; de plus, quelque admiration que le génie d'Anselme ait excitée parmi ses contemporains, il ne s'est rencontré personne après lui qui ait osé ou qui ait pu l'imiter.

Saint Augustin est à coup sûr un théologien philosophe. Avant de croire, il a nié, il a douté, il a réfléchi. D'abord manichéen, puis sceptique, ce fut la lecture de Platon qui l'arracha au matérialisme et au doute pour le fixer dans une philosophie sublime qu'il n'abandonna jamais, alors même que son cœur y sentit des lacunes et le jeta dans les bras de la foi. Partout dans ses plus beaux ouvrages, on sent le platonicien. Quand il expose les dogmes essentiels du christianisme, et particulièrement la sainte Trinité, il aime à faire voir que si ces mystères surpassent la raison, ils ne la contredisent pas. Il accorde même que la raison a pu pressentir, par sa seule énergie naturelle, certaines vérités révélées, et c'est ainsi qu'il trouve dans Platon la doctrine du Verbe, de cette lumière incréée, de cette raison universelle, égale et coéternelle à l'essence divine. Or, si la raison a pu avant l'Évangile soupçonner ces dogmes mystérieux, à plus forte raison peut-elle les y retrouver, et sinon les comprendre, au moins les concevoir et les éclaircir. Plein de cette confiance généreuse en la raison, saint Augustin n'hésite pas à porter la lumière de

l'analyse sur les mystères les plus profondément obscurs, ceux de l'incarnation divine, de la grâce, du péché originel.

On peut déjà estimer que la hardiesse de saint Augustin est grande : j'en appelle à quiconque a médité les *Confessions*, la *Cité de Dieu*, le livre de *la Trinité;* mais aucun de ces écrits ne peut donner une idée de l'audace extraordinaire qui éclate à toutes les pages du *Monologium*. Cherchez dans cet ouvrage un seul texte des saintes Écritures, un seul récit, un seul fait, un seul témoignage, un seul appel à la tradition, vous ne l'y trouverez pas. La raison pure règne ici en maîtresse. Une âme qui se replie sur elle-même dans le silence des passions, dans l'oubli de la terre et des hommes, qui cherche en soi la vérité, pose des principes, déduit des conséquences, et forme ainsi une chaîne de pensées rigoureusement liées,—voilà le spectacle inouï que saint Anselme a donné à son siècle.

Quand on signale dans cette méthode le caractère du rationalisme, les organes d'un certain parti se récrient. Convaincus, ou voulant le paraître, que le rationalisme est un monstre effroyable qui porte dans ses flancs le panthéisme, le socialisme, l'athéisme et tous les fléaux, ils soutiennent que faire de saint Anselme un rationaliste, c'est le calomnier. Entendons-nous bien. Voulez-vous dire que saint Anselme est profondément chrétien? Vous dites vrai, il l'est de profession, de doctrine, de parole, de cœur, il l'est de toutes les manières dont on peut l'être. S'il y a des historiens de la philosophie qui aient vu en lui un panthéiste déguisé, je les abandonne à vos railleries. Je conviens que trouver le panthéisme dans saint Anselme, c'est le trouver dans saint Augustin et dans Platon, dans saint Paul et dans l'Évangile; c'est avoir les yeux affectés de cette maladie très connue qui fait trouver le panthéisme où il n'est pas et même où le contraire est clairement. —Voulez-vous ajouter que saint Anselme ne subordonne pas la foi à la raison? C'est encore vrai. Il suffit pour s'en convaincre de lire le titre de ses écrits. « Je vais chercher, dit ce grand esprit, la raison de la foi. » Cela suppose la foi. « Je veux montrer, dit-il encore, la foi cherchant l'intelligence. » Cela signifie que la foi est le commencement pour saint Anselme, et l'intelligence de la foi le terme. Du sein d'une foi peu éclairée, saint Anselme aspire à une foi lumineuse; il la demande à la raison. Celle-ci part de la foi, la développe, la perfectionne, l'achève, et saint Anselme peut dire avec Isaïe : *Croyez et vous comprendrez*. Tout cela est incontestable : qu'en faut-il conclure? C'est que saint Anselme, dans le *Monologium*, entreprend une œuvre de théologien philosophe, non de pur métaphysicien. S'il eût fait abstraction de la foi, il n'eût pas été saint Anselme, il eût été Descartes.

Rendons à chacun ce qui lui appartient. Le propre de saint An-

selme, c'est d'avoir donné le premier exemple d'une théologie qui, laissant de côté les Écritures, les témoignages et les pères, ne s'appuyant que sur des principes rationnels, entreprend de retrouver par la seule force du raisonnement et à la seule lumière de l'évidence toutes les vérités de la foi.

Dans le *Monologium*, c'est le mystère de la Trinité qui est soumis à cette analyse. Unité de la substance sous la trinité des personnes, distinction du Père, du Fils et du Saint-Esprit, égalité parfaite et coéternité absolue du Père qui engendre, du Fils qui est engendré, et du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils, toutes ces énigmes de la révélation sont intrépidement abordées par saint Anselme, et il entreprend de les transformer en autant de vérités intelligibles, que dis-je? en découvertes de la raison, en propositions évidentes ou démontrées, reconnues pour rationnellement nécessaires. *Nécessité rationnelle, clarté, évidence de la vérité*, ce sont les propres paroles du hardi théologien. Elles reparaissent à chaque ligne dans un autre ouvrage moins connu que le *Monologium*, mais du plus haut prix et du plus grand caractère, intitulé : *Pourquoi Dieu s'est fait homme*. Saint Anselme s'y engage, avec la même candeur audacieuse, dans les abîmes d'un dogme qui renferme toute la morale du christianisme, comme le mystère de la Trinité en contient toute la métaphysique, je veux dire le dogme de la rédemption. Il ne se borne pas à établir que l'homme, tombé de sa pureté primitive, ne peut être relevé que par l'incarnation de Dieu dans l'humanité; il considère la nature humaine, abstraction faite de la déchéance originelle, et prouve qu'elle aspire à des objets où, par sa seule force, elle est incapable d'atteindre. Dès lors ne faut-il pas que Dieu vienne à son secours? Cela ne résulte-t-il pas nécessairement de l'essence de Dieu et de celle de l'homme? Et comment Dieu peut-il rendre l'humanité capable d'une félicité éternelle, s'il ne lui communique, en s'unissant à elle, un prix infini?

Saint Anselme nous transporte ici au-dessus des faits et des traditions. Il cherche, non ce qui est, mais ce qui doit être, ce qui dérive de la nature des choses, ce qui peut se démontrer rigoureusement, étant vrai et nécessaire en soi. Son ambition avouée ne va pas à moins qu'à donner au dogme de l'incarnation la clarté et la rigueur des vérités mathématiques. Il est le géomètre du christianisme. Parmi les modernes, Malebranche seul peut donner quelque idée de cette audace spéculative, et aussi de cette subtilité ingénieuse et passionnée où la raison sévère du logicien s'anime de l'ardeur du mystique. Encore saint Anselme est-il fort au-dessus de Malebranche par la largeur de son cadre, par l'enchaînement de sa doctrine, enfin par une qualité supérieure que je veux signaler, le bon sens.

Quand on examine de près les principes philosophiques dont se sert saint Anselme pour construire ainsi *a priori* tout le dogme chrétien, on trouve que ces principes sont ceux de Platon. Évidemment, saint Anselme n'a pas inventé la théorie des idées, et, d'un autre côté, il n'a pu la recueillir directement dans Platon. Où l'a-t-il donc trouvée? Dans saint Augustin. M. de Rémusat paraît douter que la doctrine de saint Anselme sur le bien, considéré comme dernière raison et dernière essence des choses, se trouve dans le plus grand des pères platoniciens. Nous croyons pouvoir affirmer qu'elle y est tout entière (1); mais ce n'en est pas moins un immense mérite à saint Anselme d'avoir su l'y découvrir. Rien n'est plus commun, au moyen âge, que l'abus des idées platoniciennes. Introduites par des canaux impurs, elles s'étaient mêlées avec les rêveries et les subtilités alexandrines. On ne possédait pas les écrits de Platon, sauf peut-être le *Timée*, et d'ailleurs on n'aurait pu les lire. On lisait Scot Érigène et le faux Denys, que l'on prenait pour ce sénateur de l'Aréopage converti par saint Paul. Qu'y pouvait-on trouver? Un Platon défiguré parmi quelques grands traits du Platon véritable. Quand on suit d'un œil attentif la marche des spéculations de saint Anselme, il est extrêmement curieux de le voir s'approcher à chaque instant des écueils où tant d'hommes supérieurs ont fait naufrage. Ici le mysticisme de Plotin, là le panthéisme de Proclus. Quelquefois il chancelle; jamais il ne tombe. Je sais qu'il est soutenu par l'esprit du christianisme; mais il l'est aussi par sa ferme raison. Même dans ses subtilités, on trouve un fond solide. Comme dit excellemment M. de Rémusat, il a su tirer le platonisme du néo-platonisme pour le rendre chrétien, et c'est là incontestablement un trait de génie.

La méthode théologique de saint Anselme a-t-elle eu et pouvait-elle avoir au moyen âge une grande influence? Je ne le crois pas, et il me semble que les bénédictins tombent dans une exagération singulière quand ils font de l'auteur du *Monologium* le fondateur de la scolastique; cela n'est pas même vrai de la théologie du moyen âge, qui n'est pas la scolastique tout entière. En fait, la théologie scolastique, prise dans son ensemble, suit une méthode qui n'est pas celle de saint Anselme. Loin de faire abstraction des textes sacrés, elle s'y appuie sans cesse, à l'exemple des anciens pères de l'église. Elle a de plus deux caractères propres : c'est d'abord d'employer la forme syllogistique, où elle prend Aristote pour maître, et puis, par une pente insensible, elle emprunte à Aristote, avec sa forme démonstrative, quelques-unes de ses idées essentielles. L'al-

(1) Voyez *Sanct. August. Op.* — *De Doct. Christ.*, lib. I, cap. 6. — *De Trinit.*, VIII, 3. — *De Lib. Arbit.*, II, 5-15. — *De Gen. ad litt.* VIII, 14.

liance du dogme chrétien avec Aristote, voilà le fond de la théologie scolastique. C'est ainsi qu'elle nous apparaît, organisée avec une vigueur et une puissance extraordinaires, dans la fameuse *Somme*, chef-d'œuvre de celui que l'école a nommé le *Docteur Angélique*. Or, vous ne trouverez dans saint Anselme ni la forme, ni moins encore le fond de la philosophie d'Aristote. Il connaît l'*Organon* ou tout au moins les *Catégories*, il parle un langage précis et sévère; mais, dans le libre mouvement de son inspiration, dans son goût pour la forme indépendante du dialogue, surtout dans l'esprit intérieur de sa doctrine, ce n'est pas l'influence d'Aristote que vous apercevez, c'est celle de Platon.

On peut dire qu'entre le XIe siècle et le XIIIe, le moyen âge, ne pouvant se passer d'une grande alliance, a tour à tour incliné vers Platon et vers Aristote. Saint Anselme représente un essai grand et hardi d'alliance avec Platon; saint Thomas, l'alliance avec Aristote, intime, profonde, définitive. Des deux côtés, le génie est égal. Si saint Thomas a plus de sagacité et d'étendue, saint Anselme est animé d'une inspiration plus haute. Pourquoi donc son entreprise a-t-elle été si fort admirée et si peu imitée? Rien de plus simple : elle dépassait les forces du temps. Faites de Platon le maître de la scolastique, substituez à la logique d'Aristote la dialectique du *Théétète* et du *Phédon*, cette méthode libre, inspirée, indépendante, qui se joue au milieu des difficultés, essaie toutes les solutions, même les plus fausses, discute tous les principes, même les plus certains, vous mettez l'enfance de la pensée moderne à une épreuve qu'elle ne pourra supporter, vous faites flotter le dogme à tous les vents de l'hérésie, vous l'exposez à une complète dissolution. Le moyen âge avait besoin d'une autre discipline. En théologie, d'ailleurs, on ne dispute pas des principes, mais des conséquences. Aristote, le philosophe de la démonstration, était le seul maître qui pût lui convenir. Voilà pourquoi la méthode de saint Anselme est restée une entreprise isolée et unique. Sa gloire n'en est pas rabaissée, tout au contraire. Il était trop au-dessus de son siècle pour l'entraîner après lui, et c'est la hauteur même de son génie qui l'a laissé sans disciples.

Si les ouvrages proprement théologiques de saint Anselme ont exercé peu d'influence, en est-il de même de ses écrits philosophiques? La question paraîtra singulière à ceux qui s'imaginent qu'au moyen âge la théologie et la philosophie ne font qu'un. C'est une erreur. Il n'y a pas, il est vrai, au moyen âge, entre la science et la foi, cette ligne de démarcation que Descartes a le premier tracée; mais elles restent distinctes. A côté des problèmes théologiques, où règne l'autorité, il y a un certain nombre de questions livrées à la controverse et discutées avec une certaine liberté. Ce sont les ques-

tions dialectiques, où la métaphysique s'infiltre peu à peu et finit par passer tout entière.

La question de l'influence philosophique de saint Anselme revient donc, et nous commencerons par convenir qu'au moyen âge elle n'a pas été très considérable. D'abord la grande lutte intellectuelle du temps, celle des réalistes et des nominaux, commençait à peine. Le problème n'avait point été envisagé dans ses profondeurs, et le réalisme de saint Anselme se réduit, théologie à part, à quelques lignes de peu d'intérêt. De plus, la démonstration *a priori* de l'existence de Dieu, qui est le titre philosophique le plus original de saint Anselme, a été rejetée par la plupart des scolastiques, saint Thomas à leur tête, qui, toujours fidèle à son maître Aristote, montre une prédilection décidée pour les démonstrations appuyées sur l'expérience. En revanche, à partir de Descartes, la preuve de saint Anselme paraît avec le plus vif éclat sur la scène philosophique, se mêle à la lutte des grandes écoles, et devient inséparable de l'histoire de l'esprit humain.

Descartes, qui croit la découvrir pour la première fois quand il ne fait que la renouveler par une forme originale, la défend intrépidement contre Hobbes et Gassendi. A leur tour Malebranche, Fénelon, Lami, toute l'école cartésienne, en y comprenant Spinoza, tiennent ferme sur les pas du maître. Bossuet lui-même, cartésien fidèle sans doute, mais cartésien discret, formé à Navarre par des thomistes zélés et d'habiles péripatéticiens, Bossuet prête à la preuve *a priori* le secours inattendu de sa raison sévère et la magnificence du langage divin des *Élévations*. Les newtoniens, malgré leurs griefs contre Descartes, ne rejettent pas son argument, et Leibnitz enfin, qui se porte volontiers l'adversaire de la philosophie cartésienne, jette d'abord sur la preuve *a priori* un regard sévère, puis la reprend en sous-œuvre, la remanie plusieurs fois, et se flatte de l'avoir portée au dernier point de perfection.

Au XVIIIe siècle, tout change : à l'approbation universelle succède l'universel dédain. Il suffit d'un vers de Voltaire pour livrer la preuve cartésienne à la raillerie de l'Europe, en attendant qu'elle trouve un plus sérieux adversaire dans Emmanuel Kant, qui réunit contre elle tout l'effort de sa dialectique.

Cette histoire de la preuve de saint Anselme a été faite plusieurs fois; M. de Rémusat y ajoute un chapitre curieux : c'est le tableau des récentes controverses dont elle a été l'objet en Allemagne, réhabilitée avec éclat par M. Schelling, puis reprise tantôt à un titre et tantôt à un autre par M. Hegel. Quand j'entends des esprits ingénieux traiter si légèrement une pensée qui a occupé tant d'hommes de génie, qui a paru solide et profonde, non-seulement à des méta-

physiciens tels que Descartes et Leibnitz, mais à l'esprit du monde le plus armé contre les subtilités et les chimères, à Bossuet, je ne puis qu'admirer tout ce qu'il y a de superbe caché sous la modestie du bon sens. Je sais ce qui arme de défiance une foule d'esprits contre ces discussions illustres où le génie combat contre le génie; ils craignent que le drame, à cause de sa grandeur même, ne puisse avoir de dénoûment. C'est le reproche éternel qui s'élève contre la philosophie : on l'accuse de ramener toujours les mêmes systèmes, vainqueurs d'abord et puis vaincus, dans un cercle sans fin et sans repos, et quand jamais cette objection a-t-elle été plus amèrement dirigée que de nos jours contre les serviteurs de la philosophie? — Vous savez assez bien l'histoire, leur dit-on, vous restituez avec quelque habileté les anciens systèmes; mais, après nous avoir fait entendre le pour et le contre, vous ne concluez pas. — Eh bien! voici une question où la philosophie française a une opinion, et comme cette opinion est assez arrêtée pour ne point paraître équivoque, et assez appuyée de bonnes raisons pour avoir quelque chance d'être définitive, je vais essayer de l'exposer en peu de mots.

Saint Anselme a deux fois abordé le problème de l'existence de Dieu. Sa première démonstration, celle qu'on peut appeler la démonstration platonicienne, et qui remplit sous des formes diverses les quatre premiers chapitres du *Monologium*, consiste à partir des biens imparfaits qui se rencontrent parmi les êtres de ce changeant univers pour s'élever au souverain bien, source de tous les biens particuliers, à l'être parfait, mesure de toute existence et de toute perfection.

Cette démonstration a un caractère bien remarquable : c'est qu'elle s'appuie tout à la fois sur les données de l'expérience et sur les conceptions de la raison. Comment savons-nous que ce monde est peuplé de choses imparfaites où le bien se mêle avec le mal? Par nos sens, par notre cœur, en un mot par l'expérience. Mais est-ce l'expérience qui nous fait concevoir le souverain bien, l'être parfait et infini? Non; c'est la raison. La preuve platonicienne associe ces deux puissances de l'esprit humain : l'expérience, qu'elle consulte sans s'y asservir; la raison, qu'elle applique à des faits réels, au lieu de la laisser flotter dans le vide de l'abstraction; du sein des choses sensibles, elle monte vers la région des choses idéales, et s'élève de l'univers à Dieu, sur la foi de ce principe, que l'imparfait a sa raison dans le parfait, et le contingent dans le nécessaire.

Tel est le caractère de la démonstration platonicienne, et c'est ce qui lui donne à nos yeux une solidité inébranlable. Pourquoi cette démonstration n'a-t-elle pas suffi à saint Anselme, et d'où lui est venue la pensée d'en chercher une autre? Il va nous l'apprendre :

« Après avoir écrit le *Monologium*, dit-il, je remarquai qu'il est formé d'une longue chaîne d'argumens étroitement liés, et je me demandai s'il ne serait pas possible de découvrir un argument unique, lequel n'eût besoin que de soi-même pour établir que Dieu existe réellement, que toutes choses tiennent de lui leur être et leur bonté, en un mot tout ce que nous croyons de la substance divine. »

Ainsi ce qui sollicite l'esprit de saint Anselme, c'est ce besoin de simplicité abstraite et de rigueur rationnelle qui constitue l'esprit géométrique. Au lieu de faits compliqués, de notions simples, définies, immuables, sur lesquelles on puisse raisonner rigoureusement, voilà bien ce qu'aiment les esprits géomètres, et voilà aussi ce que cherche Anselme, avec ce trait particulier d'unir à l'esprit de géométrie une mysticité passionnée; il lui faut donc un argument simple, unique, purement rationnel. Comment le découvrir? « J'avais commencé, dit-il, à chercher si l'argument pouvait être trouvé... Quand il me paraissait que j'allais le saisir, il échappait à mon esprit... De désespoir, je voulais y renoncer... mais j'essayais en vain de m'en défendre, cette pensée revenait m'obséder avec une certaine importunité. Un jour donc que je me fatiguais à la repousser, dans le conflit même de mes pensées s'offrit à moi ce dont j'avais désespéré. »

Cet argument qui ravit saint Anselme par sa simplicité consiste à déduire l'existence de Dieu de la notion abstraite du souverain bien, ou de la perfection souveraine, ou encore du meilleur. Saint Anselme s'adresse à l'*insensé* de l'Écriture, à celui qui a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu, et il prétend faire sortir un aveu de croyance de cet aveu d'incrédulité. Vous niez Dieu, dit-il, donc vous avez l'idée de Dieu, c'est à savoir l'idée de ce qu'il y a de meilleur, de plus grand, de plus parfait. S'il en est ainsi, vous devez convenir que ce Dieu, que ce meilleur existe au moins en idée. Or, s'il existe en idée, il faut nécessairement qu'il existe aussi en réalité; car autrement, l'idée de Dieu, l'idée du meilleur serait contradictoire. Elle serait, vous l'accordez, l'idée du meilleur, l'idée de ce qui se peut concevoir de plus grand, et cependant on pourrait concevoir quelque chose de meilleur et de plus grand, c'est-à-dire un Dieu réel. La contradiction est manifeste. La seule idée de Dieu renferme donc l'existence de Dieu. Quiconque parle de Dieu confesse Dieu, et si sa bouche le nie, sa raison l'affirme.

Telles sont les deux démonstrations de saint Anselme, et il est aisé de voir qu'il existe entre elles une distinction radicale, ce qui n'a pas empêché M. de Montalembert, et il n'est pas le seul, de les confondre complétement (1). Mais voici une des particularités les plus

(1) *Saint Anselme*, fragment, par M. de Montalembert, p. 11.

curieuses de l'histoire de l'esprit humain, c'est que Descartes, qui ne lisait presque rien, qui certainement ne connaissait pas les écrits de saint Anselme, qui peut-être n'avait jamais entendu parler de ses argumens, ou qui du moins, si l'on suppose avec Leibnitz que ses maîtres, les pères jésuites de La Flèche, avaient eu occasion de les discuter devant lui, n'en pouvait avoir conservé tout au plus qu'un très vague souvenir, Descartes, abordant le problème de l'existence de Dieu au livre des *Méditations,* six siècles après saint Anselme, suit la même marche et reproduit sous d'autres formes les deux mêmes démonstrations.

Sorti vainqueur du doute universel et assuré de la réalité de son existence par celle de sa pensée, Descartes s'appuie sur ce solide fondement pour s'élever à la connaissance de Dieu. Il trouve en lui-même, d'une part, la conscience de son être imparfait, limité, sujet au doute et à l'erreur, de l'autre, l'idée de l'être tout parfait, infini, infaillible, laquelle, ne pouvant venir d'aucune cause imparfaite, ne saurait être que l'image du vrai Dieu, gravée par lui dans nos âmes, comme la marque de l'ouvrier. Voilà sous une forme, il est vrai, très originale, la démonstration platonicienne de l'existence de Dieu, celle du *Monologium.* Elle a ici un avantage particulier qu'on ne saurait trop remarquer, c'est de prendre pour base la conscience. Ce n'est pas seulement une preuve expérimentale, c'est une preuve psychologique. Mais si Descartes était un grand observateur, il était encore plus un grand géomètre. Il avait la passion des idées claires et distinctes, et il entendait trop souvent par-là cette clarté particulière, cette clarté de l'abstraction qui est propre aux mathématiques. Lui aussi, il veut un argument simple, indépendant de l'expérience, en dehors des réalités, vrai *a priori,* en un mot un argument géométrique. Convaincu de l'avoir trouvé, il consacre sa cinquième *Méditation* à le mettre en lumière et le présente comme une découverte subite et inattendue de son esprit :

En géométrie, dit-il, on raisonne sur des idées pures, telles que l'idée du cercle en soi, du triangle en soi, et de cette seule idée on déduit une foule de conséquences. Et de même pour la sphère, la pyramide, le cône, et toutes les choses géométriques. S'assure-t-on, par exemple, à l'aide de l'analyse, que l'idée du triangle en soi implique cette condition, que la somme de ses trois angles soit égale à deux droits; on n'hésite pas à affirmer que, dans tous les triangles réels et possibles, la somme des angles est en effet égale à deux droits. Il n'y a pas besoin de rien mesurer, de rien vérifier. Cela est certain *a priori.* Eh bien! pourquoi l'existence de Dieu ne pourrait-elle pas se prouver aussi *a priori,* à la manière des géomètres, par la seule idée de Dieu considérée en soi, abstraction faite de toute

réalité et de toute expérience? Car enfin l'idée de Dieu, c'est l'idée de l'être qui renferme toutes les perfections. Or l'existence nécessaire est une perfection; si donc on a le droit d'affirmer d'une chose tout ce qui est contenu dans son idée, et si l'existence est comprise dans l'idée de Dieu, il faut conclure que Dieu existe, par la seule nécessité de son idée. La preuve est géométrique.

Il faut voir la satisfaction de Descartes quand il fait ressortir la simplicité parfaite et l'apparente rigueur de ce raisonnement. Bien que sa joie ne s'exprime pas avec cette effusion de mysticité propre à saint Anselme, c'est toujours dans le logicien du XIe siècle comme dans le mathématicien du XVIIe, c'est le triomphe de l'esprit géométrique se complaisant en ses libres créations dans les régions spacieuses de l'entendement pur.

Et cependant il est certain que cette preuve n'a pu tenir contre la dialectique de Kant. L'auteur de la *Critique de la raison pure* a parfaitement bien vu que le propre de l'argument cartésien, c'est d'être purement logique, de ne reposer que sur l'abstraction. Or il démontre avec une force incomparable qu'une philosophie qui veut emprunter ses procédés aux mathématiques renonce à la nature et à la vie, et que jamais d'une abstraction la logique la plus subtile ne fera sortir un atome de réalité.

Vous déduisez, dit-il à ces géomètres, l'existence de Dieu de son idée; mais qu'est-ce que cette idée? Admettez-vous qu'en fait, on ne peut pas concevoir Dieu sans le concevoir comme réel? Alors le syllogisme est inutile. Il n'y a pas à raisonner, il faut dire que l'existence de Dieu est une vérité évidente par elle-même. Prenez-vous l'idée de Dieu comme une pure supposition, comme une pure abstraction? Soit; mais alors vous aurez beau raisonner et géométriser, vous ne tirerez par l'analyse de cette abstraction que ce que vous y aurez mis. Or, si vous faites entrer dans votre hypothèse l'existence réelle de Dieu, il n'est pas merveilleux que vous l'y retrouviez, et cela s'appelle supposer ce qui est en question. Si vous ne l'y mettez pas, si vous partez vraiment d'une abstraction ou d'une hypothèse, l'analyse n'en fera sortir qu'une existence hypothétique et abstraite que vous ne transformerez en existence réelle que par le plus flagrant des paralogismes.

Cette argumentation est péremptoire. Elle a paru telle aux plus éminens esprits de notre temps (1), et M. de Rémusat, défenseur naturel de saint Anselme, a la sagesse de l'abandonner sur ce point. A

(1) Voyez en particulier l'opinion de Royer-Collard sur l'argument cartésien dans ses *Fragmens* recueillis par M. Jouffroy (tome III des *Œuvres de Reid*, page 376), et les leçons de M. Cousin sur Kant, où la question est traitée à fond. Leçon VIe, page 103.

quelle conclusion faut-il donc aboutir sur les démonstrations de saint Anselme? Selon nous, il ne suffit pas de dire que le syllogisme du *Proslogium* ne prouve rien, il faut aller jusqu'à reconnaître que le syllogisme en général n'a pas grand' chose à faire dans la science des choses divines. Peut-être, en disant notre avis en quelques mots sur un point si grave, risquerons-nous, pour être précis, de paraître hasardeux et tranchant. Il nous semble pourtant que, si la philosophie française a de nos jours accompli quelque chose de solide et d'heureux, c'est la transformation radicale qu'elle a fait subir au problème de l'existence de Dieu et en général à la métaphysique tout entière. Jusqu'à ces derniers temps, la théodicée était trop souvent une science abstraite, une sorte de géométrie transcendante, où, au lieu de traiter des surfaces et des courbes, on traitait des attributs de Dieu. On y posait des axiomes et des définitions, on y accumulait des syllogismes. Les preuves de l'existence de Dieu se classaient en je ne sais combien de catégories. Venaient ensuite les attributs de Dieu, également répartis en un très grand nombre de subdivisions. Cet ordre sévère, ce caractère démonstratif et logique, qui ont leurs avantages dans certaines sciences, particulièrement dans les sciences de démonstration, tout cela était un héritage de la scolastique. A Dieu ne plaise que je conteste la solidité du célèbre traité de Samuel Clarke, mais il est certain que le raisonnement et la logique y dominent trop et y étouffent un peu la psychologie. Que sera-ce si l'on examine la théologie rationnelle de Wolf, avec son luxe de définitions, d'axiomes, de théorèmes et de corollaires, qui lui donnent un air de ressemblance avec les *sommes* théologiques du moyen âge, ou, si l'on veut, avec nos traités de géométrie? Contre cette théodicée abstraite, j'avoue que la dialectique de Kant est puissante, mais j'ose dire qu'elle n'effleure même pas la théodicée véritable, celle qui est fondée sur la conscience, celle que chacun de nous porte en soi, qui s'appuie non sur des formules mortes et des concepts abstraits, mais sur des intuitions pleines de réalité et de vie.

Voilà le propre caractère que la philosophie française imprime chaque jour davantage à ses recherches sagement circonspectes dans la science périlleuse des choses divines. Elle consulte avec respect les grands traités de Bossuet, de Fénelon, et les solides ouvrages, déjà pourtant très inférieurs, des Clarke et des Wolf, elle va même chercher dans la poussière des bibliothèques les *sommes* trop négligées du moyen âge; mais elle demande surtout la connaissance de Dieu à la contemplation philosophique des choses réelles. Son livre toujours ouvert, c'est la conscience humaine. Elle y trouve dans tous les jugemens les plus sublimes comme les plus familiers de la raison, dans les sentimens du cœur, dans les caprices et les

rêves de l'imagination, dans les désirs et les actes de la volonté, une idée qui fait le fond de la vie intérieure, toujours présente, toujours agissante, l'idée de l'être parfait.

De la conscience individuelle, elle passe à cette conscience universelle dont l'histoire de l'humanité développe les replis. Elle trouve dans les symboles des cultes, dans les créations de l'art, dans les systèmes des philosophes, cette même idée de plus en plus éclaircie, épurée, agrandie par le progrès des âges. Enfin elle ne ferme pas les yeux au spectacle de la nature, bien que Dieu y soit peut-être moins visible que dans l'homme, et s'y manifeste sous des voiles plus épais. Elle s'adresse aux explorateurs du globe, du ciel, de la nature animée, et au fond de leurs théories ou de leurs conjectures elle trouve comme principe nécessaire, ou comme postulat vainement écarté, la cause divine, le géomètre éternel, le principe intelligent et immobile de l'ordre, de la vie et du mouvement.

C'est ainsi que par une triple expérimentation, celle de la conscience, celle de l'histoire et celle de la nature, se forme et s'accroît la philosophie des choses divines. Le raisonnement et le syllogisme ont ici le second rang; ils sont au service de l'observation. Ce n'est pas avec des définitions et des théorèmes que se construit dans un ordre faussement régulier une ontologie creuse et factice; c'est avec des faits et des lois tirées du fond le plus intime de la conscience que s'élabore lentement une théodicée vivante.

Cette conclusion laisse la gloire de saint Anselme en sûreté. Son argument du *Proslogium* reste comme le type le plus ingénieux de l'application de la logique pure à la philosophie; mais ce qui reste surtout, ce sont les belles démonstrations platoniciennes du *Monologium*, recueillies par une philosophie amie de l'observation, de plus en plus dépouillées de leur appareil syllogistique et de leur caractère abstrait, telles que les conçut et les exprima l'auteur inspiré du *Phèdre*, du *Banquet*, de *la République* et du *Phédon*. C'est là aussi le dernier mot du livre de M. de Rémusat. Animé pour saint Anselme d'une sympathie qu'il excelle à faire partager, il n'a pas ces molles complaisances des panégyristes ordinaires. S'il décrit avec l'exactitude d'un érudit, s'il peint avec le coloris d'un artiste celui qu'il appelle avec raison le meilleur des moines, il le juge avec l'indépendance d'un philosophe. Par l'imagination, il est du XIe siècle, et le ramène vivant sous nos yeux; mais sa raison est de notre temps, et personne ne fait mieux sentir que, s'il est utile de raconter le moyen âge et légitime de le respecter, il serait insensé de s'y asservir.

ÉMILE SAISSET.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS

LES MERS DE L'INDO-CHINE.

AMARAL ET LES PIRATES CHINOIS.

I.

Après avoir visité les Indes néerlandaises et les colonies espagnoles (1), nous avions hâte de regagner les côtes du Céleste Empire. Nous ne pouvions cependant songer à rentrer à Macao sans nous être arrêtés à Singapore. Ce comptoir anglais est un des points de la Malaisie qu'il faut nécessairement connaître, si l'on veut se faire une idée exacte du triple rôle qu'affecte l'intervention européenne dans les mers de l'Indo-Chine.

Partis de Batavia le 1er août 1849, nous franchîmes rapidement le canal qui sépare l'île de Banca, célèbre par ses mines d'étain, des côtes basses et marécageuses de Sumatra. Sept jours après notre départ, nous nous trouvions à la hauteur de l'île Bintang, dont le pic aigu se perdait dans les nuages. La brise était fraîche, et nous pûmes, avant le coucher du soleil, dépasser le rocher de Pedra-Branca, posté comme un dieu Terme à l'entrée du détroit de Singapore. Nous nous dirigions, guidés par les dernières lueurs du jour, vers cette île, encore cachée sous l'horizon, quand une longue pirogue, montée par deux rameurs, réussit à nous accoster, malgré la rapidité de notre sillage. Équipage et pirogue, nous crûmes un instant que tout allait disparaître dans l'écume que nous soulevions autour de nous; mais,

(1) Voyez les livraisons du 15 février et du 1er mars.

avant que nous eussions pu carguer une seule voile, le frêle et gracieux esquif s'était déjà rangé dans les eaux de *la Bayonnaise*, laissant accroché à nos chaînes de haubans un passager que nous vîmes, non sans surprise, arriver en un clin d'œil sur le pont de la corvette. Cet étranger, dont le teint bruni offrait je ne sais quel reflet de cuivre et d'or, n'appartenait à aucune des races que nous avions pu observer depuis notre départ de France. Il avait le nez aquilin, le front haut, le costume et la démarche que mon imagination s'était souvent plu à prêter aux princes des *Mille et une Nuits*. Ce n'était pas un prince cependant qui venait, à quinze milles en mer, saluer l'arrivée de la corvette française; c'était un simple *comprador*, qui avait voulu, par cet empressement, s'assurer le monopole de notre clientèle.

Ce *comprador*, il est vrai, ne ressemblait guère au grave et placide fournisseur que nous avions laissé à Macao. Né sur la côte de Coromandel et sujet français, il n'eût point déparé, avec son épais turban de mousseline et sa longue robe blanche, le cortége de Dupleix ou celui de Tippoo-Saïb. Nous avions vu des Malais et des Chinois à en être lassés; nous trouvâmes quelque plaisir à contempler ce type d'une nation jadis descendue des sommets de l'Himalaya, et nous pressentîmes le genre d'intérêt qu'allait nous offrir notre nouvelle relâche. Singapore en effet, ce n'est déjà plus ni la Malaisie ni la Chine; ce n'est pas encore l'Inde. C'est le centre commun vers lequel convergent, pour apprendre à se connaître et peut-être à se confondre un jour, les trois grands peuples de l'extrême Orient, les Malais, les Chinois et les Hindous.

Nous ne pûmes jeter l'ancre sur la rade avant le milieu de la nuit. Le jour nous montra un de ces gracieux paysages dont le spectacle excitait de si vifs transports à bord de *la Bayonnaise* avant que trois années de campagne nous eussent appris à contempler les charmes de la nature tropicale avec plus d'indifférence. Au fond de la baie, encore enveloppée des vapeurs du matin, l'œil ne distinguait qu'un noir rideau de palmiers derrière lequel apparaissaient quelques huttes malaises avec leurs toits de feuillage. En face de la corvette, deux clochers de hauteur presque égale, pareils aux phares qu'un architecte hardi bâtit sur des écueils, semblaient indiquer l'existence d'une ville submergée par des flots de verdure. Non loin de ces clochers, et faite pour attirer les premiers regards, une riante colline, aux flancs tout chargés d'ombre, portait sur sa cime, comme une arche sauvée du naufrage, le palais au toit avancé, au vaste et frais portique, qu'habitait le gouverneur. Pendant que nos yeux s'arrêtaient tour à tour sur les mille détails de ce curieux panorama, un drapeau semblable à celui qui flottait à la poupe de notre corvette vint signaler à notre attention, sur le bord de la plage et non loin

du quartier malais, la maison du consul de France. Malgré l'heure matinale, nous n'hésitâmes plus à descendre à terre. Nous savions que nous allions frapper à la porte d'un exilé comme nous, et nous avions hâte de serrer une main sympathique, d'entendre parler de la France avec cet amour qu'une longue absence a toujours le don de raviver. Notre attente ne fut point trompée. Nous retrouvâmes sous le toit consulaire, à Singapore comme à Macao et à Manille, cette franche hospitalité qu'il est doux quelquefois de recevoir d'aimables et bienveillans étrangers, qu'il est plus doux encore de devoir à des compatriotes.

Nous n'avions que peu de jours à passer à Singapore, et il nous importait de les bien employer. Quand nous eûmes parcouru à la hâte les divers quartiers de la ville, traversé plusieurs fois le bras de mer qui sépare la cité marchande aux magasins voûtés et aux lourdes arcades des longues avenues de villas et de cottages qui s'étendent sur la rive opposée, quand nous eûmes visité la pagode chinoise, la mosquée malaise et le temple voué par les Hindous au culte de Brahma, nous préférâmes à de nouvelles courses les récits pleins d'intérêt du consul de France et des missionnaires catholiques, qui, de ce poste avancé, sont toujours prêts à se porter sur les côtes de la presqu'île malaise ou sur les côtes du royaume de Siam. C'est grâce à ces communications bienveillantes que nous pûmes, malgré la rapidité de notre passage, nous faire une idée assez précise de la situation présente et de l'avenir de Singapore. On sait comment le patriotisme ambitieux d'un homme de génie dota la Grande-Bretagne, enrichie presque à son insu, d'une colonie nouvelle. Sir Stamford Raffles n'avait pu voir sans un profond regret l'île de Java, dont il avait pressenti le développement agricole, échapper en 1816 aux mains de l'Angleterre. Devenu gouverneur de Bencoulen, sur la côte occidentale de Sumatra, il chercha pour son pays un dédommagement au sacrifice contre lequel il avait en vain protesté. Après bien des recherches, il finit par arrêter ses vues sur la petite île de Singapore, alors inculte et presque inhabitée, mais qui commandait l'entrée des détroits de Rhio, de Dryon et de Malacca. Vers le commencement de l'année 1819, il obtint du sultan de Johore, vassal impatient de la Hollande, la cession de ce territoire, dont la superficie n'excédait pas 500 kilomètres carrés, et que nulle puissance européenne n'avait encore eu la pensée de convoiter. Par cette acquisition, si insignifiante en apparence, Raffles jetait les fondemens d'une ville qui ne devait point tarder à devenir la rivale de Manille et de Batavia. Des deux portes de l'extrême Orient, il occupait celle que le commerce anglais a le plus d'intérêt à ne pas laisser au pouvoir d'une nation étrangère. Le détroit de la Sonde ne met en com-

munication que l'Europe et la Chine; le détroit de Malacca est la grande route de Calcutta ou de Bombay à Canton. Moins de cinq cents lieues séparent Singapore des côtes du Bengale et de celles du Céleste Empire. Du sommet de ce triangle, l'Angleterre peut donc aisément surveiller les deux mers où son ambition l'appelle à dominer. Elle n'est plus qu'à cent lieues des côtes de Bornéo, qu'à cent quatre-vingts des rivages de Java; elle ouvre un nouveau débouché aux produits de la Malaisie, et attire insensiblement sous son égide tout ce qui n'a point encore subi la tutelle de l'Espagne et de la Hollande. Grâce à une telle position, le succès de l'établissement nouveau ne fut point un instant douteux. Avant de mourir, en 1827, Raffles put voir les opérations du comptoir qu'il avait fondé acquérir un degré d'importance que nul économiste n'aurait osé prévoir.

La prospérité de Singapore ne fit que grandir jusqu'au jour où la guerre de l'opium ouvrit aux vaisseaux anglais l'accès de nouveaux ports sur les côtes du Céleste Empire. Les transactions commerciales dont cet établissement était devenu le centre s'élevaient, année moyenne, à plus de 120 millions de francs. Depuis cette époque, le marché de Singapore est demeuré stationnaire, s'il n'a même subi un mouvement rétrograde : le commerce du thé s'est concentré dans les ports de la Chine, et les opérations directes avec la Grande-Bretagne ont à peine dépassé le chiffre de quelques millions; mais Singapore n'a point cessé d'être l'entrepôt où les divers états asiatiques viennent, par l'intermédiaire des négocians anglais, échanger leurs produits. C'est sur ce marché, ouvert à tous les pavillons, que les *pros* de Célèbes apportent la cire et le tripang de Timor, l'antimoine et l'or de Bornéo, la nacre et l'écaille de tortue pêchées dans la mer de Soulou.

L'Angleterre fournit presque seule les marchandises dont ces barques indigènes composent leurs cargaisons de retour. Singapore cependant n'est pas une ville anglaise : on y compte à peine quatre cents Européens sur une population de soixante mille âmes. Ce n'est pas même une ville chinoise, bien que les Chinois y soient en majorité. C'est un pandœmonium où tout ce qui veut trafiquer d'une industrie légitime ou illicite est assuré de trouver un asile. Le quartier européen, avec ses fraîches retraites, candides et pures comme des nids de colombes, est assis entre un repaire de forbans et un village de fumeurs d'opium. Si la sécurité de la colonie n'est pas plus souvent compromise par la présence de ces hôtes dangereux, c'est qu'ils redoutent les procédés sommaires de la police anglaise, ou qu'ils respectent peut-être cet unique refuge ouvert à leurs rapines. C'est ailleurs qu'ils vont porter la dévastation. Les côtes de Bornéo et l'entrée du golfe de Siam sont infestées par ces écumeurs de mer. Malheur à eux s'ils rencontrent alors les croiseurs britanniques! La main qui

les arma ne craint plus de les châtier, et les journaux anglais proclament avec orgueil ces sanglantes victoires, qu'il eût été plus humain, sinon plus profitable, de prévenir.

Il faut l'avouer pourtant, si la police de Singapore se montrait plus rigide ou plus tracassière, les *Orangs Laüt* (1) s'enfuiraient comme une troupe d'oiseaux effarouchés. Ce qui les charme dans l'établissement anglais, ce qui les y ramène en dépit des efforts des Hollandais pour les retenir à Java, ce sont les merveilleuses facilités qu'ils trouvent dans ce port franc pour soustraire leurs personnes et leurs moyens d'existence à d'importunes investigations. Romulus n'eût point peuplé la cité éternelle, s'il eût exigé de chacun de ses nouveaux sujets un certificat de moralité; Singapore, pour grandir, a dû suivre l'exemple de Rome et des États-Unis. Vue de près, la liberté est rarement belle à voir, mais on ne peut méconnaître les grandes choses qu'elle enfante. Singapore est l'œuvre de cette politique qui fait tomber d'un seul coup toutes les entraves qui pourraient arrêter l'essor des transactions et paralyser l'énergie des forces individuelles. Le *free trade* y est la loi suprême, le gouvernement et l'administration de la justice n'y semblent qu'une superfétation. Quel contraste avec l'ordre parfait, avec la discipline que nous venions d'admirer à Java! Sir Stamford Raffles et le comte van den Bosch auront néanmoins, par des voies opposées, contribué à la transformation de l'archipel indien : le premier par l'ébranlement moral qu'il a imprimé, en fondant Singapore, à tous les états encore indépendans de la Malaisie; le second par le soin qu'il a pris d'assujettir les populations asiatiques aux travaux d'une culture régulière.

Les Chinois ont toujours été dans la Malaisie les premiers auxiliaires de la colonisation européenne. Ce sont eux qui ont défriché la partie aujourd'hui cultivée de Singapore. Ils s'avancent hardiment jusqu'au centre des forêts vierges, où le tigre recule pas à pas devant eux. Ce roi des déserts de l'Asie trouve dans le Chinois un ennemi aussi patient que rusé. Des fosses recouvertes d'une claie de bambou coupent en maint endroit les sentiers qu'il peut suivre. Malheureusement ces piéges, dont aucun indice ne trahit la présence, constituent pour le promeneur un danger plus redoutable que les griffes du monstre qu'ils sont destinés à détruire. La mission catholique de Singapore était encore attristée, au moment de notre passage, d'un affreux accident dont la province anglaise, qui fait face à l'île de Poulo-penang, venait d'être le théâtre. Un jeune missionnaire que nous avions connu à Hong-kong, M. Thivet, traversant le canal dans une pirogue, s'était fait déposer sur le rivage de Batoukaouan avec un de ses amis. Il allait pénétrer dans un enclos entouré d'une haie

(1) *Orangs Laüt*, hommes de mer en malais.

épineuse, quand tout à coup le sol s'enfonça sous ses pieds. Son compagnon accourt; arrivé sur le bord de l'abîme où M. Thivet vient de disparaître, son premier mouvement est de reculer d'horreur. C'est dans une fosse à tigres, de plus de vingt pieds de profondeur, qu'est tombé le malheureux missionnaire. Au fond de ce gouffre, son ami l'aperçoit gisant et le corps traversé par un épieu de palmier sauvage. Des secours arrivent. On se procure une corde, on descend jusqu'auprès du blessé, mais c'est en vain qu'on essaie de l'arracher à l'épouvantable supplice qu'il endure. Il faut scier lentement l'épieu à quelques pouces de terre. M. Thivet est transporté avec le bois qui l'a percé à Poulo-penang, où il expire au milieu de la nuit, toujours calme et résigné malgré d'atroces souffrances, la prière sur les lèvres, l'espérance dans le cœur, et souriant à cette mort imprévue comme il eût souri au martyre.

Les Chinois qui se dévouent au rude métier de défricheurs viennent presque tous du Fo-kien, et l'on sait que cette province renferme la population la plus virile du Céleste Empire. Ils trouvent d'ailleurs de puissans encouragemens dans les mesures libérales adoptées par la compagnie des Indes. Pendant les deux premières années, le trésor colonial ne prélève aucune taxe sur les champs défrichés. Il n'exige qu'un impôt presque insignifiant pendant les vingt années qui suivent. C'est ainsi que s'est acclimatée sur le territoire anglais la culture de la muscade, de la canne à sucre, du poivre, etc. L'émigration chinoise, sans cesse renouvelée, ne joue encore qu'un rôle secondaire dans les îles de la Malaisie; mais on ne peut s'empêcher de pressentir le rôle important qu'elle est appelée à y jouer tôt ou tard. Que la barrière qui a jusqu'ici contenu dans des limites, devenues trop étroites, les habitans du territoire céleste, s'écroule enfin sous les assauts réitérés de l'Europe, et vous verrez, comme un torrent qui a rompu ses digues, toute cette population nécessiteuse se déverser sur l'archipel dont elle connaît déjà le chemin. On ose à peine mesurer les conséquences d'un événement qui ferait sortir l'empire chinois de son apathie. C'est une eau stagnante qui dort depuis des siècles. Le jour où elle s'écoulerait vers l'Occident, elle serait encore capable, comme au temps des Barbares, de couvrir la face du monde.

Ce que les lois de Confucius ont fait pour la Chine, les préceptes des brahmes l'ont fait pour l'Hindoustan. Un préjugé religieux enchaîne les habitans du Bengale sur les bords du Gange. Les Hindous que l'on rencontre à Singapore sont nés presque tous sur la côte de Malabar. Ils ont leur industrie que nul ne songe à leur disputer. Ce sont eux qui courent en avant du *palanquin*, étroite et longue voiture au brancard de laquelle on attelle d'ordinaire un petit cheval persan. Ils conduisent à la main le poney qui galope, moins noir

sous sa robe d'ébène et moins prompt que le palefrenier demi-nu qui le guide. Assis face à face sur nos siéges à peine assez larges pour une seule personne, nous prenions en pitié ces longs corps amaigris qui semblaient ignorer la fatigue. Quand ils couraient ainsi dans les rues de Singapore, projetant leur brune silhouette sur les murs blanchis à la chaux des *store keepers*, on eût dit des ombres chinoises qui allaient s'évanouir après avoir passé sur l'écran d'une lanterne magique. A l'exception de ces piétons efflanqués qui eussent dignement figuré dans les jeux du stade, l'Inde n'envoie guère à Singapore que des meurtriers endurcis. On les marque au front de deux lignes d'écriture hindoue qui racontent à la fois leur crime et leur sentence. Ce sont ces malheureux qu'on emploie aux travaux des routes, tronçons inachevés qui viennent mourir à deux ou trois milles de la ville, sur la lisière de forêts et de jungles encore impénétrables.

Singapore, à tout prendre, m'a paru le plus triste séjour de la Malaisie. Le climat n'y est point insalubre, mais les chaleurs y sont excessives. On y peut admirer un instant l'activité d'un comptoir qui se vide et se remplit sans cesse, le mélange de toutes les races, l'étonnant assemblage de tous les types et de toutes les couleurs. On ne tarde point à se lasser d'avoir constamment sous les yeux des ballots qu'on débarque ou qu'on charge et de se sentir entouré d'un peuple immonde qui semble avoir apporté sur cette terre trop indulgente les vices de la civilisation et ceux de la barbarie. Nous eussions donc vu arriver sans regret le jour de notre départ, si nous n'eussions dû nous séparer à Singapore de notre aimable compagnon de voyage, le jeune duc Édouard de Fitz-James, et si nous n'eussions laissé sur cette terre d'exil un Français dont notre reconnaissance devait associer le souvenir à celui de nos amis de Macao, de Shanghaï et de Manille. Le 12 août, dans la matinée, nous serrâmes une dernière fois la main du compagnon que nous allions perdre, nous échangeâmes un affectueux adieu avec le consul de France, et *la Bayonnaise*, dont la mousson de sud-ouest enflait déjà les voiles, fit route vers la mer de Chine pour ne plus jeter l'ancre que sur la rade de Hong-kong ou sur celle de Macao.

II.

Des brises régulières et fraîches nous conduisirent rapidement jusqu'aux îles qui signalent l'approche du continent chinois et couvrent d'une longue chaîne granitique l'embouchure du Chou-kiang. Le 25 août 1849, nous donnions dans le canal des Lemas. Nous voulions nous arrêter quelques heures devant l'établissement de Hong-kong; le calme nous surprit au milieu de la nuit, et nous dûmes

mouiller, pour attendre le jour, à l'entrée de la rade. Vers cinq heures du matin, je fus éveillé par la voix de notre pilote, qui semblait engagé dans un colloque des plus animés avec des bateliers chinois dont la barque passait en ce moment à quelque distance de la corvette. Je n'appris que trop tôt le sujet de leur entretien. Le gouverneur de Macao, le brave capitaine Amaral, auquel depuis longtemps toutes nos sympathies étaient acquises, avait été assassiné, dans la soirée du 22 août, à quelques pas de la barrière qui sépare la presqu'île portugaise du territoire chinois. Le soir même, *la Bayonnaise* jetait l'ancre devant Macao, et je recueillais de la bouche du ministre de France les horribles détails de ce triste événement.

On n'a point oublié l'habileté que déployait le capitaine Amaral dans l'administration d'une colonie dont sa mâle vigueur avait seule prévenu la ruine et l'abandon (1). Depuis le jour où, attaqué par un millier de bandits, il avait, à la tête de quelques soldats, sévèrement châtié une tentative de surprise à laquelle les mandarins de Canton passaient pour n'être point demeurés étrangers, l'intrépide gouverneur avait adopté vis-à-vis des autorités chinoises un langage auquel ne les avaient point habituées ses prédécesseurs. Amaral ne voulait point voir dans la presqu'île cédée aux Portugais un don gratuit de la cour de Pe-king. Macao aussi bien que Hong-kong était, suivant lui, le prix de la victoire, non point d'une victoire remportée sur les troupes ou sur les vaisseaux de l'empereur, mais, ce qui valait mieux, d'une victoire remportée par les alliés de la Chine sur ses ennemis. Le territoire sur lequel flottait depuis plus de deux siècles l'étendart d'Emmanuel avait payé la dette contractée par l'empereur Kang-hi ; en vertu de cette concession maintes fois renouvelée, la colonie portugaise ne devait désormais relever que de l'autorité de la reine. Pour établir d'une façon incontestable le droit qu'il revendiquait, Amaral fit murer la porte de la douane chinoise et donna l'ordre de reconduire jusqu'à la barrière le délégué du *hoppo*, dont le rôle se bornait d'ailleurs, depuis deux ans, à favoriser de tout son pouvoir la contrebande entre Macao et Canton.

Ce dernier acte fut entre le capitaine Amaral et le vice-roi du Kouang-tong le signal d'une rupture complète. De toutes les mesures prises par cet homme énergique, ce ne fut point cependant celle qui exaspéra le plus les esprits. On sait quel culte le peuple chinois a voué aux tombeaux de ses ancêtres : honorer ces sépultures, y déposer de pieux sacrifices, telle est, à peu d'exceptions près, la seule pratique religieuse du peuple le moins spiritualiste de la terre. Amaral eut l'imprudence de froisser ce sentiment populaire.

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1851.

Une portion du territoire portugais avait été envahie depuis près d'un demi-siècle par des tombeaux chinois. Ce terrain fut légèrement entamé par le tracé d'une nouvelle route que le gouverneur avait entrepris de construire. Bien que les parens des morts dont on troublait ainsi le dernier asile eussent été largement indemnisés, bien qu'on leur eût laissé toutes facilités pour la translation des restes de leurs ancêtres, cette violation des tombes fut un prétexte que les Chinois saisirent avidement pour en faire un grief décisif contre l'homme dont leurs rancunes avaient juré la perte. Aucun symptôme extérieur ne vint cependant trahir la sourde irritation de la populace chinoise jusqu'au jour où les Anglais, par leurs bravades et leur modération également inopportunes, eurent, au mois d'avril 1849, rendu à cette race humiliée son orgueil et le courage de sa haine; mais alors on vit paraître sur les murs de Canton des placards qui osaient mettre à prix la tête du gouverneur Amaral. Le vice-roi, s'il n'autorisa pas ces proclamations, ne se hâta point de les faire disparaître. Le successeur de Ki-ing était depuis longtemps suspect aux Européens, et ce fut à ses suggestions qu'on attribua l'émigration générale qui ne tarda point à se produire parmi les Chinois de Macao. Cette ville se trouva, comme aux temps du règne des mandarins, subitement frappée d'interdit. Amaral ne s'émut point de cette désertion; il se contenta de prononcer la confiscation des biens de tout Chinois qui prolongerait son absence au-delà du terme qu'il prit soin de fixer. Les fugitifs n'attendirent point l'expiration de ce délai de rigueur pour rentrer sur le territoire portugais. Jamais l'énergie d'un seul homme n'avait triomphé de plus d'obstacles. Sans soldats, sans finances, sans avoir même la puissance d'un droit bien établi, Amaral suppléait à tout par la décision de son caractère. Les personnes qui critiquaient le plus amèrement ses mesures ne pouvaient s'empêcher d'admirer la vigueur intelligente qu'il déployait pour les faire réussir.

Un incident regrettable vint, au mois de juin 1849, compliquer une situation assez grave déjà par elle-même. Pour délivrer un de ses compatriotes détenu depuis quelques heures dans les prisons de Macao, le capitaine d'une frégate anglaise ne craignit point de violer par une irruption armée le territoire portugais et d'infliger à un brave officier, absent au moment de cette invasion, le plus cruel et le plus inutile outrage. Amaral ressentit vivement cette humiliation; pour la première fois on le vit manifester quelque abattement. « J'ai perdu, disait-il souvent à ses amis, le prestige qui faisait ma force; les Chinois n'auront plus peur de moi. » Il savait que les placards affichés sur les murs de Canton promettaient cinq mille piastres à celui qui rapporterait sa tête. Un domestique chinois attaché à son service ne cessait de lui représenter le danger auquel il s'exposait en sortant

sans escorte; d'autres personnes lui avaient rapporté, comme un bruit généralement répandu, que des assassins devaient s'attacher à ses pas et l'assaillir près de la barrière. Les Européens qu'un long séjour sur les côtes du Céleste Empire avaient initiés aux mœurs et aux coutumes chinoises engageaient vivement Amaral à ne point mépriser ces avis menaçans; mais ils n'obtenaient pour réponse qu'un dédaigneux sourire. Amaral était trop indifférent au danger pour s'entourer de précautions qui eussent dénoncé une inquiétude secrète. Il sentait que la population tout entière avait les yeux sur lui, et que s'il semblait fléchir un instant, c'en était fait de son œuvre. Il n'avait donc rien voulu changer à ses habitudes : tous les soirs il sortait à cheval, accompagné d'un seul officier, sans autres armes qu'une paire de pistolets cachés dans les fontes de sa selle. Le 22 août, à l'heure où les habitans de Macao vont chercher dans les plaisirs d'une courte promenade la seule distraction permise à leur existence monotone, quelques minutes avant le coucher du soleil, Amaral, qui s'était avancé jusqu'à la barrière, revenait avec son aide de camp vers l'enceinte intérieure de la ville portugaise. Une troupe de Chinois se présente tout à coup sur son passage; un enfant, qui portait à la main un long bambou à l'extrémité duquel paraissait fixé un bouquet, se détache de ce groupe et s'approche du gouverneur. Amaral croit que cet enfant veut lui présenter une requête : il se baisse, mais se sent à l'instant frappé violemment au visage. *Maroto* (misérable)! s'écrie-t-il, et poussant son cheval il veut châtier l'insolent qui s'enfuit. Six hommes se précipitent à sa rencontre, deux autres attaquent son aide de camp. Les assassins ont tiré de dessous leurs vêtemens ces sabres à lame droite et mal affilée dont se servent les Chinois; ils en portent au gouverneur plusieurs coups sur le bras gauche, le seul bras qui restât à l'héroïque manchot. La bride de son cheval entre les dents, Amaral faisait de vains efforts pour saisir un de ses pistolets. Assailli de tous côtés, déjà couvert de blessures dont aucune cependant n'était encore mortelle, il tombe enfin à terre; les meurtriers se jettent sur leur victime et lui arrachent plutôt qu'ils ne lui coupent la tête, ajoutant à ce hideux trophée la main du gouverneur qu'ils parviennent à séparer de l'avant-bras; ils prennent alors la fuite et s'échappent à travers la campagne, sans que les soldats chinois qui veillent à la porte de la barrière essaient de les arrêter. Pendant ce temps, le cheval du gouverneur galopait effrayé vers la ville : les premiers promeneurs qui le rencontrent ne prévoient encore qu'un accident sans gravité, ils se hâtent pourtant; mais bientôt ils voient accourir à eux l'aide de camp d'Amaral qui avait été désarçonné dès le premier assaut, et qui n'avait heureusement reçu que de légères blessures. Ils n'ont pas besoin de l'interroger : ses vêtemens en désordre, sa physionomie bouleversée où se peignent

encore l'horreur et l'épouvante, leur ont tout appris. A quelques pas plus loin, le corps mutilé d'Amaral leur confirme l'horrible vérité. Une voiture recueille ce tronc inanimé et le transporte à l'hôtel du gouvernement; mais la nouvelle de l'assassinat du gouverneur s'est déjà répandue dans la ville avec la rapidité de la foudre. Les soldats assiégent la porte du palais; ils veulent contempler une dernière fois le chef qui fut pour eux l'objet d'une vénération presque superstitieuse; les uns se jettent sur le corps du gouverneur en l'arrosant de leurs larmes, les autres font retentir l'air de mille imprécations. Parmi ces soldats au visage basané, on retrouve quelques mâles figures qui rappellent les beaux temps du Portugal. Ce sont encore, comme aux jours d'Albuquerque, les vétérans de l'Afrique et des Indes; ils ne demandent qu'un chef pour venger Amaral. Le ministre de France était accouru avec le secrétaire de la légation, M. Duchesne, au premier bruit du malheur qui venait de frapper la ville de Macao. Profondément attaché au Portugal dont mille liens lui faisaient une seconde patrie, M. Forth-Rouen avait inspiré au loyal représentant de la reine dona Maria la plus entière confiance et la plus affectueuse estime. Les soldats l'entourent et ne veulent écouter que lui. « Vous étiez l'ami du gouverneur, s'écrient-ils; prenez le commandement et marchez à notre tête; vous nous aiderez à le venger! » C'est avec peine que M. Forth-Rouen parvient à les calmer et à dominer sa propre émotion. Déjà d'ailleurs les six fonctionnaires sur lesquels allait retomber tout le poids du gouvernement s'étaient assemblés. Ce conseil, présidé par l'évêque et composé du juge, du commandant des troupes et de trois sénateurs, annonça aux habitans de Macao qu'en vertu des pouvoirs éventuels que lui conféraient les ordres de la reine, il avait pris la direction des affaires. Ce fut alors surtout que l'on comprit tout ce que la colonie avait perdu en perdant Amaral. Quel conseil pouvait dans ces graves circonstances remplacer un tel homme! La junte de gouvernement s'empressa de réclamer l'assistance des ministres étrangers résidant à Macao, et d'après leur avis elle envoya demander des secours à Hong-kong. Une note énergique fut en même temps adressée au vice-roi du Kouang-tong. Le conseil rappelait avec indignation les placards provocateurs qui avaient précédé le meurtre, sans s'inquiéter de dissimuler les soupçons de connivence que de pareils reproches laissaient planer sur les autorités de Canton. Au nom de sa majesté très fidèle outragée dans la personne de son représentant, la junte de Macao demandait l'arrestation immédiate des meurtriers réfugiés sur le territoire chinois et la remise des restes mortels du gouverneur.

Le vice-roi de Canton n'était plus l'honnête et bienveillant Ki-ing. A ce mandarin tartare avait succédé depuis le mois de février 1848 un fonctionnaire chinois aux allures austères, d'un esprit âpre et

d'une humeur inflexible, sans pitié pour les malfaiteurs, mais fort aimé de la populace chinoise, dont il flattait les passions. Enorgueilli par le récent succès qu'il avait obtenu sur le gouverneur de Hong-kong, Séou traitait la colère des étrangers avec dédain. Il avait pour eux presque autant de mépris que de haine. Des traits durs et impassibles révélaient chez lui un singulier mélange d'astuce et de fermeté. Dans la force de l'âge, — il n'avait alors que cinquante-cinq ans, — il voyait une vaste carrière ouverte à son ambition, et pouvait aspirer encore aux premières dignités de l'empire. Son orgueil attendait avec impatience le moment de prendre une revanche éclatante des affronts que lui avait infligés le gouverneur de Macao. Séou avait-il soudoyé les assassins d'Amaral? avait-il eu du moins connaissance de leur projet? C'est ce qu'aucun témoignage n'avait encore pu établir. Séou avait sans doute prévu la catastrophe qui venait de répandre le deuil dans Macao; bien d'autres l'avaient prévue, l'avaient même annoncée avant lui. Ce qui était incontestable, c'est qu'il s'était mis en mesure d'en profiter. Des corps de troupes avaient été dirigés sur l'île de Hiang-shan; un camp était établi près de la petite ville de Caza-Branca; un fort depuis longtemps abandonné, qui commandait l'isthme traversé par la barrière chinoise, avait été armé secrètement et pourvu d'une nombreuse garnison.

La réponse de Séou à la communication de la junte portugaise ne fut point de nature à dissiper les soupçons qu'avait pu faire naître sa conduite ambiguë. Le vice-roi s'abstenait avec soin d'exprimer le moindre regret ou la moindre horreur de l'attentat qui lui était dénoncé. « Le noble gouverneur, disait-il, était pendant sa vie d'un caractère cruel. Qui sait si ses propres compatriotes n'auront pas armé contre lui des assassins pour satisfaire leur vengeance? Vous me dites qu'on a vu affichés sur les murs de Canton des placards et des proclamations, et que les autorités chinoises ont dû en avoir connaissance. S'ensuit-il pour cela que le meurtre dont vous vous plaignez soit l'œuvre de ces autorités? Vous me réclamez en même temps la tête et la main du gouverneur : où sont-elles? Pour les trouver, ne faut-il pas avant tout découvrir les assassins? Vos demandes sont donc complétement dépourvues de raison. — La loi sur l'homicide est claire. Avant de juger et de porter des sentences, il faut rechercher avec soin la vérité. La vie de l'homme appartient au ciel; on ne doit point en disposer à la légère. »

Pendant que les autorités de Macao engageaient ainsi avec le vice-roi de Canton une polémique dans laquelle tout l'avantage devait rester à l'astucieux mandarin, les soldats portugais n'étaient pas demeurés inactifs. Ils avaient occupé la barrière et arrêté trois soldats chinois que le commandant de ce poste évacué depuis la veille avait

laissés derrière lui en observation. Ces Chinois étaient une capture précieuse. Pour s'échapper, les assassins n'avaient pu trouver d'autre passage que la porte de la barrière. Les soldats chinois qu'on venait d'arrêter devaient donc les connaître; ils devaient savoir en vertu de quels ordres la fuite de ces malfaiteurs avait été tolérée, quand il était si facile et si naturel d'y mettre obstacle. Le conseil de Macao approuva cette arrestation et fit conduire les prisonniers dans la citadelle.

L'occupation de la barrière par des troupes portugaises équivalait presque à une déclaration de guerre. Ce furent les Chinois qui se chargèrent imprudemment d'ouvrir les hostilités. Du fort que Séou avait fait armer secrètement, ils tirèrent à toute volée quelques boulets qui vinrent labourer l'isthme et mourir à quelque distance du poste portugais. A l'instant, une compagnie de trente-cinq hommes, soutenue par un bataillon de la garde urbaine, gravit au pas de course l'éminence qu'occupaient les soldats de Séou, pénétra dans le fort par les embrasures, et mit en déroute l'armée chinoise. Ce coup de main, dirigé par un très jeune officier, le lieutenant Mezquita, fut exécuté avec une remarquable vigueur. Soixante-quinze Chinois restèrent sur le champ de bataille, tandis que les Portugais, qui avaient dû essuyer à bout portant le feu des canons ennemis, eurent à peine quelques blessés. L'âme d'Amaral animait encore les soldats qu'il avait commandés. Si l'on n'eût enchaîné leur ardeur, ils eussent à l'instant marché sur Caza-Branca; le conseil s'opposa très sagement à ce projet : il voulait une réparation éclatante du meurtre d'Amaral; il repoussait comme indignes d'une nation civilisée de sanglantes représailles et des dévastations inutiles.

La facile victoire remportée par le lieutenant Mezquita n'assurait cependant qu'à demi la sécurité de Macao. Les ennemis extérieurs étaient en fuite; mais les ennemis intérieurs pouvaient, par leurs trames secrètes, prendre une terrible revanche de l'échec que venaient d'essuyer les troupes impériales. Si l'incendie éclatait au milieu du bazar, si les milliers de soldats dont on pouvait compter les tentes plantées de toutes parts dans la campagne accouraient à la faveur d'une nuit orageuse sous les murs de Macao, comment une garnison composée à peine de trois cents hommes pourrait-elle faire face à ce double péril? Après la lutte sanglante qui avait eu lieu le 25 août, l'épée était tirée entre le Portugal et le Céleste Empire. Il fallait s'attendre à la fois aux attaques ouvertes et aux trahisons. C'est dans cette conjoncture critique que l'intervention des ministres étrangers allait devenir la véritable sauvegarde de Macao. Deux navires de guerre anglais, l'*Amazon* et la *Medœa*, une corvette et un brick appartenant à la marine des États-Unis et placés sous

les ordres du commodore Geisinger, le *Plymouth* et le *Dolphin*, étaient venus, deux jours après le meurtre du gouverneur, prêter l'appui moral de leur pavillon à l'établissement portugais. *La Bayonnaise* n'avait point tardé à se joindre à cette division, mouillée à deux milles environ de la côte. Ce déploiement de forces était déjà un avertissement menaçant pour les Chinois. Il avait été précédé d'une démarche plus importante encore. Pendant que le gouverneur de Hong-kong adressait au vice-roi une lettre dans laquelle les ménagemens toujours commandés à la diplomatie n'avaient pu étouffer complétement le cri d'une juste indignation, les représentans de la France, de l'Espagne et des États-Unis s'entendaient pour faire parvenir à Canton une note collective, témoignage non moins énergique de l'horreur que leur inspirait l'odieux attentat commis sur la personne du gouverneur de Macao. Trompé par la malencontreuse collision qui avait eu lieu deux mois auparavant entre les Anglais et la garnison portugaise, attachant, comme tous les Chinois, une ridicule importance aux bruits de guerre que chaque courrier apportait alors de l'Europe et croyant les *barbares* à la veille de rallumer leurs antiques querelles, le vice-roi n'avait pas prévu cette réprobation unanime. Un pareil concours renversait tous ses plans; s'il ne changea point ses dispositions secrètes, il changea du moins son langage. Les premières réponses de Séou à la junte portugaise, au gouverneur de Hong-kong lui-même, avaient été pleines de dédain et d'arrogance. Celles qui suivirent la réception de la note collective adressée par les ministres résidant à Macao semblèrent révéler un secret désir de conciliation. Malheureusement la sympathie des alliés du Portugal fut prompte à se refroidir. Ce furent d'abord les navires anglais qui regagnèrent Hong-kong sous prétexte d'aller défendre cet établissement contre d'imaginaires attaques qu'on feignit d'appréhender. Pressé de restituer à la ville de Macao l'appui si efficace du pavillon anglais, M. Bonham exhuma des archives du gouvernement de Hong-kong une dépêche de lord Aberdeen qui prescrivait à son prédécesseur de ne point intervenir dans les querelles des Chinois et des Portugais. Cette retraite des Anglais détermina une tiédeur subite chez le ministre des États-Unis. Il savait de quels sérieux intérêts il était le protecteur, et n'avait point, pour s'engager dans cette délicate question, la complète liberté du ministre de France ou du ministre d'Espagne. Il avait pu céder à un premier élan de générosité, il avait pu, vaincu par sa loyale et sympathique nature, oublier un instant les erremens d'une politique qui s'est longtemps fait gloire de demeurer indifférente à tout conflit dont ne devait souffrir aucun intérêt américain; mais, dès qu'il crut découvrir chez les Anglais l'intention de compromettre des rivaux redoutés vis-à-vis du

gouvernement chinois, il s'émut des pas qu'il avait faits dans la voie de l'intervention et refusa formellement d'en faire de nouveaux. Pour qui avait pu apprécier le caractère honorable du plénipotentiaire américain et l'esprit chevaleresque du commodore Geisinger, il était évident que cette retraite ne pouvait s'expliquer que par des échanges de notes diplomatiques. Ni l'un ni l'autre n'eussent voulu laisser l'établissement portugais exposé aux assauts de bandes sans aveu : toute attaque de pirates, tout soulèvement populaire eussent trouvé les marins du *Plymouth* et du *Dolphin* prêts à les réprimer sans le moindre ménagement; mais, dans l'opinion du ministre des États-Unis, les principes rigoureux du droit des gens ne permettaient point aux représentans étrangers d'assumer un rôle plus actif dans cette querelle et de s'associer à la poursuite d'une réparation qui ne concernait, après tout, que le Portugal. M. Forth-Rouen se montra vivement blessé de cette défection. Impatient de manifester d'une façon plus formelle et plus apparente encore son entier dévouement à la cause dont il avait dès le premier jour embrassé la défense, il crut devoir m'inviter à faire entrer *la Bayonnaise* dans le port intérieur de Macao. Par cette démarche, le ministre de France donnait une forme en quelque sorte palpable à notre intervention. Il couvrait, moralement du moins, tout un côté de la ville, le côté le plus accessible et le plus vulnérable; il plaçait pour ainsi dire le pavillon français entre Macao et ses ennemis.

Nous songions depuis longtemps à entreprendre des réparations que les exigences d'un service actif avaient pu seules nous conseiller de différer. Le doublage de la corvette était dans un état déplorable. Pas une feuille de cuivre qui ne fût rongée et n'offrît de nombreuses déchirures. Si les vers térébrans, si actifs dans les mers tropicales, se fussent attaqués à la carène de *la Bayonnaise* ainsi mise à découvert, des bordages entiers n'eussent pas tardé à être percés de mille trous. Il était donc arrêté dans notre esprit qu'au premier moment favorable, nous abattrions la corvette en carène pour remplacer une partie de son cuivre. Cette opération se fût faite avec plus d'avantage et de facilité à Manille, on pouvait à la rigueur l'exécuter à Macao; ce fut le prétexte que je choisis pour répondre aux intentions de M. Forth-Rouen sans paraître sortir encore des limites d'une stricte neutralité.

Déjà notre artillerie, nos projectiles, nos vivres, nos approvisionnemens, transportés par des bateaux chinois, avaient été débarqués à terre. La corvette allégée n'attendait qu'une marée favorable pour franchir la barre du port intérieur. Une circonstance imprévue vint ajourner notre appareillage. La mousson de sud-ouest touchait à sa fin, et les vents montraient depuis quelques jours une tendance mar-

quée à souffler du nord-ouest et du nord. La chaleur était accablante; les nuits même étaient sans fraîcheur. Sous un ciel d'une sérénité inaltérable, on respirait je ne sais quel air orageux qui semblait passer sur Macao comme un courant électrique. Tout annonçait l'approche d'une crise violente dans l'atmosphère. Le 12 septembre, je m'étais rendu à terre pour arrêter les dernières dispositions qui devaient précéder l'entrée de la corvette dans le port. Baigné de sueur et haletant sous une température de 33 degrés, j'essayais de rédiger quelques ordres, quand notre intelligent fournisseur entra dans la chambre où je m'étais réfugié. Je crus lire sur son front soucieux comme un avis secret qu'il n'osait pas formuler encore. « Eh bien! Ayo, lui dis-je, que présage cette affreuse chaleur? Est-ce un typhon ou tout simplement un orage? — *Who can say?* répondit le prudent Chinois : *perhaps a tyfoon, perhaps not.* — *Very hot indeed!* A trois heures de l'après-midi, j'étais de retour à bord. Le baromètre commençait à baisser. La nuit vint, et l'apparence du ciel fut loin de confirmer ce fâcheux pronostic. Les milliers de points d'or attachés à la voûte du firmament n'avaient jamais brillé d'une clarté plus vive et plus pure. Vers une heure du matin cependant, la brise, qui avait lentement tourné au nord-nord-ouest, parut un peu fraîchir, et quelques rafales qu'on eût prises pour l'écho d'un lointain mugissement arrivèrent jusqu'à nous. Les premiers rayons du jour éclairèrent à peine la baie de Macao, qu'un changement subit se produisit dans l'atmosphère. Le ciel se marbra de plaques épaisses et noires qui ne tardèrent point à s'unir et à former au-dessus de nos têtes un opaque rideau de brume. La température, malgré ce voile impénétrable aux rayons du soleil, n'en demeura pas moins étouffante. Les signes précurseurs de la tempête se multiplièrent ainsi pendant tout le cours de la journée. Ce furent d'abord les eaux qui se gonflèrent d'une façon inaccoutumée et atteignirent dans le port un niveau qu'on ne les avait jamais vues atteindre; puis, vers deux heures de l'après-midi, de grosses lames venant de l'est annoncèrent que l'ouragan régnait déjà au large. Ces lames s'élevaient soudainement sans qu'on pût en suivre la trace à l'horizon; elles se gonflaient comme le dos d'un sillon, et s'affaissaient tout à coup sur elles-mêmes. Au bout de deux ou trois minutes, on voyait reparaître des lames semblables. La brise avait, comme la mer, ses intermittences : à quelques instans de calme plat succédaient des bouffées de vent qui expiraient brusquement, comme si une main invisible les eût étouffées. Des nuées de sauterelles couvraient les rues et la plage de Macao. A ces signes, les Chinois ne pouvaient méconnaître l'approche d'un typhon. Aussi de tous côtés les *lorchas*, les *fast boats*, s'empressaient-ils de venir chercher un abri dans le port intérieur. Les *tankas* allaient s'échouer sur

la plage avec leur monde en miniature, leurs joyeuses batelières, leur essaim de jeunes magots et leurs dieux domestiques.

Pour nous, dès le matin toutes nos dispositions avaient été prises. Affermis sur trois ancres, n'offrant plus à la brise que nos bas-mâts solidement assujettis, nous pouvions attendre avec confiance la tempête. A huit heures du soir, le vent venant du nord avait acquis déjà la violence d'une tourmente. Le baromètre cependant baissait toujours. La pluie et les embruns des lames qui se brisaient sur l'avant de la corvette passaient en fouettant à travers nos agrès, et mêlaient leurs sifflemens aux hurlemens de la brise. On pouvait à peine faire un pas sur le pont, tant l'obscurité était profonde et les rafales impétueuses; on pouvait encore moins s'y faire entendre. Nous n'avions heureusement aucune manœuvre à exécuter. Il fallait laisser, sur la foi de nos câbles, l'ouragan épuiser sa furie. A onze heures, le vent passa au nord-nord-est, et le typhon parut avoir atteint son apogée. On ne distinguait plus de rafales; un rugissement continu faisait trembler la corvette dans toute sa membrure. Le tourbillon cependant roulait encore vers nous sa gigantesque spirale, et la tempête, variant de direction d'heure en heure, poursuivait lentement son mouvement circulaire. Deux heures enfin avant le jour, le baromètre cessa de descendre; le centre du typhon s'éloignait de Macao (1).

Ce fut un singulier spectacle que celui qui s'offrit à nos yeux quand un jour blafard éclaira l'horizon de ses premières lueurs. La mer n'offrait plus autour de nous qu'un champ de boue liquide au milieu duquel notre fière et gracieuse corvette semblait se débattre avec indignation. Chaque fois que la lame se creusait sous sa proue et l'obligeait à plonger sa poulaine dans ces vagues impures, on la voyait se relever en frémissant et secouer les trois câbles qui l'enchaînaient, comme un coursier qui cherche à se débarrasser de ses entraves. Heureusement les cyclopes qui avaient forgé ces liens de fer sur leurs enclumes en avaient mesuré la force aux épreuves qu'ils les destinaient à subir. La tempête d'ailleurs commençait à s'apaiser. Chacun de nous s'empressa bientôt d'aller demander à sa couche un repos que les agitations de la nuit avaient rendu doublement nécessaire. Pendant quelques minutes, j'entendis encore gronder l'orage qui s'éloignait; ce bruit même s'éteignit insensiblement. Je ne tardai

(1) Ce moment fut pourtant le seul où nous éprouvâmes quelques inquiétudes. Le vent soufflait alors de l'est, et les vagues étaient devenues plus creuses. Mouillés par dix-sept pieds d'eau, nous devions craindre de toucher le fond quand viendrait l'instant de la basse mer : le moindre dommage qui pouvait en résulter pour la corvette, c'était la rupture de son gouvernail; mais l'ouragan avait suspendu l'action de la marée et les eaux que la trombe avait, en s'avançant, chassées devant elle, demeurèrent accumulées dans le fond de la baie pendant près de vingt-quatre heures.

point à m'endormir d'un sommeil si profond, qu'il était trois heures de l'après-midi quand je m'éveillai. Le lendemain, nous entrions dans le port intérieur de Macao.

III.

Nous étions à peine établis dans notre nouveau poste, qu'une alerte très vive vint donner un étrange caractère d'opportunité à l'arrivée de *la Bayonnaise* sous les quais de Macao. Les autorités portugaises furent prévenues qu'un soulèvement devait avoir lieu, cette nuit même, dans la ville, et que les soldats chinois profiteraient de cette circonstance pour tenter d'enlever une des portes de l'enceinte. Toutes les troupes qui n'étaient point détachées dans les forts prirent à l'instant les armes. Des canons furent braqués sur les principales issues du bazar, et l'équipage de *la Bayonnaise* se rangea sur le quai, prêt à se porter partout où son assistance serait jugée nécessaire. L'alarme avait été donnée sans fondement, ou peut-être cette démonstration énergique eut-elle pour effet de décourager les conspirateurs. Après avoir passé quelques heures l'arme au pied, nos marins durent rentrer fort désappointés à bord de la corvette. La reconnaissance du conseil voulut leur tenir compte de leurs bonnes intentions, et je reçus à cette occasion des remerciemens que je m'empressai de leur transmettre. Cette alerte ne fut pas la dernière, plus d'une fois nous nous crûmes à la veille d'entrer en campagne contre les troupes de Séou; mais il était écrit que nous n'emporterions de notre longue station que de pacifiques trophées. Un renfort de troupes, que le gouvernement de Goa s'était empressé d'expédier sur un des paquebots anglais au prix de quelques milliers de piastres, se trouva frustré, comme nous, de ses espérances de gloire. Quand ces nouveaux champions de la cause portugaise débarquèrent sur la *Praya Grande,* tambours et clairons en tête, l'heure du péril était déjà passée pour Macao.

Le vice-roi de Canton n'avait plus qu'une pensée, celle d'étouffer par tous les moyens possibles une malencontreuse affaire. Malheureusement les efforts de Séou, pour atteindre ce but, ne faisaient que trahir, aux yeux des juges les moins prévenus, l'inquiétude qu'il éprouvait de voir apparaître au grand jour la complicité morale dont il se sentait intérieurement coupable. Le 16 septembre, il annonça au conseil la découverte et l'envoi à Macao des restes mortels du gouverneur, l'arrestation et l'exécution d'un des assassins. Ce meurtrier, le vice-roi avait voulu l'interroger lui-même; il lui avait arraché l'aveu de son crime, et, rempli d'indignation, il avait ordonné qu'on le conduisît sur-le-champ au supplice. Le mandarin de Caza-

Branca remettrait au noble conseil la confession écrite et la tête de ce misérable. Le vice-roi espérait qu'à son tour le conseil s'empresserait d'élargir les trois soldats chinois retenus en prison depuis le meurtre du gouverneur.

Le gouverneur général du Kouang-tong avait outrepassé son droit en cette occasion : il ne pouvait prononcer de sentence capitale sans prendre l'avis des autorités dont les lois de l'empire l'obligeaient à subir la censure; mais le crédit dont il jouissait à Pé-king le rassurait contre les conséquences d'une irrégularité qu'excuserait aisément le tribunal des rites. L'échec qu'en devait éprouver sa popularité inquiétait davantage le successeur de Ki-ing. En apprenant l'exécution d'un homme dans lequel elle n'avait vu qu'un vengeur inspiré par le ciel, la populace cantonaise poussa un cri de rage. Le vice-roi fut poursuivi jusqu'en son palais de mille invectives; des bandes armées menacèrent de se porter sur la route de Caza-Branca, et les murs de Canton se couvrirent de placards dans lesquels on déplorait le sort de l'Harmodius chinois.

« La vengeance exercée contre l'ennemi du peuple (disaient ces étranges affiches) a causé la ruine d'un ami du peuple. Tous ceux qui apprennent cette triste nouvelle pleurent et se lamentent. Leur cœur est brisé. Le barbare de Macao ne connaissait d'autre droit que la force. Il abusait de nos femmes, fermait notre douane, renversait nos temples, détruisait nos dieux, accablait les villages d'impôts, nous dépouillait de nos terres et de nos maisons, violait nos tombeaux, jetait au feu les os de nos ancêtres, et était si chargé d'iniquités que les hommes et les dieux étaient également irrités contre lui. Ni le ciel ni la terre ne le pouvaient supporter. Les treize villages prirent le parti de s'adresser aux mandarins. Ils n'obtinrent d'eux aucun soulagement. Le mal augmentait chaque jour. Que fallait-il faire? Personne ne pouvait le dire. Des hommes de cœur furent secrètement choisis. Ils prêtèrent en plein air un serment scellé par le sang, et jurèrent de conduire leur projet à exécution. Tout l'été, ils cherchèrent une occasion de l'accomplir; mais cette occasion, ils ne la trouvèrent qu'à l'automne. Ce fut vers le soir que Sen-chi-liang et Ko-kin-tang, avec cinq autres hommes de Tchin-tcheou, tenant leurs armes cachées sour leurs vêtemens, pénétrèrent dans l'antre des tigres. Ils tuèrent le gouverneur, lui coupèrent la tête et la main, mirent en fuite ses compagnons et retournèrent à leur village. Les enfans mêmes se réjouirent.

« Qui eût pu soupçonner que parmi les Chinois, Paou-tseun et Chaou-ta-shaou (1), êtres à la face humaine, mais au cœur de bêtes, songeraient déjà à trahir ces braves? Avec de douces paroles, ils gagnèrent Sen-chi-liang. Ils lui persuadèrent qu'il serait récompensé et recevrait des titres d'honneur. Sen vint à Canton. Paou-tseun l'engagea à retourner dans son district et à

(1) Paou-tseun était directeur d'un des colléges de Canton, et Chaou-ta-shaou était un des habitans du village de Mong-ha, dans lequel résidait Sen-chi-liang.

remettre la tête du barbare au magistrat de Shon-tak. C'est ainsi que ce brave tomba dans la fosse. Le même jour, il fut envoyé sous bonne garde à Canton. Là il fut interrogé trois fois dans un jour, et en vertu de l'autorité impériale il fut décapité, afin que les cœurs des barbares fussent satisfaits.

« Est-il possible de respecter un magistrat qui égorge l'innocent? Les habitans des treize villages voient cependant cette injustice dans un complet silence. Ils oublient que les Sen sont une famille bien connue qui vint ici du district de Siou, dans le département de Chiang, province du Fo-kien. Ils restent les bras croisés comme si tout était dans l'ordre. Ils doivent en vérité avoir quelque peine à se contenir

« Le gouverneur général Ki-ing, dans l'affaire de Houang-chou-ki, avait donné un exemple qu'il fallait suivre (1). Comment les barbares auraient-ils pu découvrir la ruse? Chacun répète que son excellence Séou est un homme habile et que son mérite égale son pouvoir; mais voici la vérité : il craint les étrangers comme s'ils étaient des tigres. Les actes des Portugais ont excité une telle haine, qu'il ne nous est plus possible de vivre sous le même ciel qu'eux. Si nous ne ressentions pas leur conduite, il n'y aurait aucune différence entre nous et les bêtes. Maintenant les Anglais et les Portugais s'entendent pour nous dominer. Heureusement, nous, le peuple, nous agissons avec énergie. Ce qui ne semble encore qu'un léger mal deviendrait bientôt un fléau insupportable. Nous n'avons pas oublié l'assemblée de Wi-chin, où se réunirent les braves de plus de cent villages. Ce furent eux qui défirent les étrangers sous les murs de Canton. Ils étaient peu nombreux, et cependant leurs efforts ne furent pas impuissans. A cette époque, les barbares rebelles, fatigués d'un long séjour sur l'Océan, entrèrent dans notre pays. Parmi les officiers de la province, aucun n'avait l'adresse de les vaincre. Ils épuisaient inutilement les forces et le revenu de sept provinces. L'armée impériale était constamment battue. Ses munitions tombaient entre les mains de l'ennemi auquel elle n'osait faire face. Il fallut acheter la paix par le paiement de 16 millions de taëls et l'ouverture de cinq ports.

« Jamais pareil déshonneur n'avait atteint notre pays. Les nations voisines nous méprisent et les étrangers des quatre coins du monde se rient de nous. Pouvons-nous supporter de semblables affronts sans rougir?

« Sen eût dû être mis au rang des héros anciens qui tuaient les tyrans. Il faut que l'on sache quelle a été sa récompense, afin que les braves apprennent par son exemple à se montrer prudens et circonspects. »

La position de Séou, on le voit, devenait difficile. Comblé d'honneurs après ses succès du mois d'avril, il pouvait craindre de payer de sa tête les embarras que l'odieux excès de son zèle menaçait de susciter au Céleste Empire. Heureusement pour lui, le gouverneur chinois unissait la souplesse à l'opiniâtreté; c'est par cette rare alliance qu'il parvint à endormir la colère du peuple de Canton et le juste courroux des compatriotes d'Amaral. Le temps a toujours

(1) En substituant probablement aux véritables meurtriers des criminels tirés des prisons.

été le meilleur allié des Chinois. Séou en cette circonstance n'eut garde de l'oublier.

La junte portugaise n'avait pas cru qu'elle pût se contenter de la réparation qui lui était offerte. Les dépositions des trois soldats chinois qu'elle retenait dans les prisons de Macao, en lui donnant l'espoir d'arriver à la découverte des meurtriers réels, devaient la mettre doublement en garde contre une reproduction du misérable artifice à l'aide duquel on avait satisfait les Anglais dans l'affaire de Houang-chou-ki. Quand bien même d'ailleurs Séou eût immolé, dans ce Sen-chi-liang dont il offrait la tête, un des auteurs de l'horrible attentat, la précipitation avec laquelle on avait fait disparaître un témoin aussi important n'indiquait point, de la part du vice-roi, l'intention de répondre par une enquête sérieuse aux soupçons qu'avait pu inspirer sa conduite antérieure. L'autorité chinoise, — ceci demeurait avéré, — avait eu connaissance des proclamations dans lesquelles on mettait à prix la tête du gouverneur. Au lieu d'arrêter ces odieuses provocations, elle avait secrètement rassemblé ses troupes sous les murs de Macao, se tenant prête à profiter du crime, si elle ne l'avait pas commandé. Le conseil avait le droit et le devoir d'exiger que toutes ces circonstances fussent éclaircies. Il ajourna cependant la protestation qu'il méditait pour n'apporter aucun obstacle à la remise de la tête et de la main du gouverneur; mais à cette remise même le vice-roi avait attaché une condition. Il réclamait l'élargissement simultané des trois Chinois détenus, et cette prétention, qu'on avait affecté à Macao de ne point comprendre, se trouvait implicitement confirmée par les communications plus récentes du mandarin de Caza-Branca. Le conseil ne répondit à ce fonctionnaire d'un ordre inférieur qu'en lui désignant, pour le lendemain, l'heure à laquelle il se tiendrait prêt à recevoir les précieux restes promis par le vice-roi.

Le 27 septembre, dès cinq heures du matin, les troupes portugaises étaient sous les armes. Une commission, composée d'officiers de santé, attendait sous une tente que les restes de l'infortuné gouverneur lui fussent présentés pour en constater l'identité. A six heures, le ministre de France et celui des États-Unis se rendaient à la barrière accompagnés des officiers du *Plymouth*, du *Dolphin* et de *la Bayonnaise*. Aucun mandarin ne parut sur la route de Caza-Branca, et, après deux heures d'attente, le cortége assemblé pour cette triste cérémonie dut se retirer.

L'exaltation des soldats irrités de ce nouvel outrage était si vive, qu'on dut craindre de les voir se porter sur Caza-Branca. On parvint cependant à les contenir. Quant au conseil, il dut espérer que ce désappointement, trop facile à prévoir, réchaufferait les sympathies des auxiliaires dont l'assistance pouvait seule donner quelque

poids à ses réclamations. Les ministres étrangers s'étaient depuis longtemps interdit toute démarche collective. Chacun d'eux cependant s'empressa d'exprimer au vice-roi l'horreur que lui inspirait cette étrange idée de vouloir trafiquer des restes d'un homme si lâchement assassiné. Le gouverneur de Hong-kong ne fut, il faut le dire, ni le moins énergique ni le moins bien inspiré dans l'expression de son indignation. On ne lira point sans quelque intérêt la lettre qu'il écrivit à cette occasion au vice-roi du Kouang-tong.

« Dans la réponse que votre excellence m'a adressée le 17 du mois dernier et dont j'ai eu l'honneur de lui accuser réception, vous m'informiez que vous aviez donné l'ordre à un officier de se rendre à Macao, pour y faire la remise de la tête et de la main du gouverneur portugais.

« Après avoir reçu cette assurance, j'ai été très étonné d'apprendre ce matin, par une communication du sénat portugais de Macao, que l'officier député par votre excellence se refusait à livrer la tête et la main du gouverneur, jusqu'au moment où trois Chinois, détenus par les autorités portugaises pour servir de témoins dans cette affaire, auraient été relâchés.

« J'ai peine à croire qu'un fonctionnaire d'un rang aussi élevé que votre excellence, après s'être avancé comme elle l'a fait, puisse chercher soudainement dans l'addition de conditions mentionnées pour la première fois un prétexte pour manquer à sa parole et à l'exécution de ses engagemens. La promesse contenue dans la lettre que m'a adressée votre excellence était toute spontanée. Je l'ai reçue comme représentant de ma souveraine, et j'ai tout droit d'attendre qu'elle sera fidèlement accomplie.

« Cette affaire n'est point une affaire ordinaire. Votre excellence peut être convaincue que pour exprimer de ce meurtre, quand elles en auront connaissance, une horreur non moins grande que leurs représentans, les puissances de l'Occident n'ont pas besoin que des incidens nouveaux viennent ajouter à la gravité d'un pareil attentat. Ce sont là des circonstances où toutes les nations étrangères n'ont plus qu'un sentiment, — exécration du forfait, compassion pour celui qui en a été la victime. Et certes il serait désirable que ce sentiment ne reçût point une nouvelle impulsion des prétentions étranges contre lesquelles j'ai dû protester. Si quelque chose, songez-y, doit donner plus de poids encore à mes paroles, c'est l'importance que votre nation a toujours attachée aux rites sacrés de la sépulture. »

Le vice-roi, néanmoins, ne fléchit point sous ces protestations véhémentes. Il y répondit, non pas en faisant parvenir à Macao la tête et la main du gouverneur, mais en annonçant au conseil qu'il venait de découvrir encore deux des meurtriers. Ces criminels, poursuivis de près par les satellites, s'étaient réfugiés, disait-il, dans un bateau. Les soldats les avaient attaqués : l'un des malfaiteurs, blessé d'un coup de feu, était tombé à la mer, on n'avait pu retrouver son corps; l'autre avait reçu un coup de sabre en se défendant. On s'occupait de le guérir avant de le juger.

Telle était, vers la fin du mois de novembre 1849, la situation respective des parties intéressées dans le grave débat soulevé par la mort d'Amaral : le vice-roi Séou n'osait point attaquer les Portugais, couverts par la protection de trois pavillons étrangers. Il ne se résignait pas non plus à les désarmer par une satisfaction complète. Le conseil de Macao, satisfait d'avoir réservé les droits de la couronne, attendait, dans une attitude à la fois digne et ferme, les ordres et les secours qu'il avait demandés à Lisbonne. Convaincu de l'impossibilité d'obtenir du vice-roi de Canton une réparation sérieuse du meurtre du gouverneur, il avait mis un terme à des négociations stériles. La tête et la main du malheureux Amaral, après avoir été exposées pendant plusieurs jours au tribunal de Caza-Branca, retournèrent donc à Canton, et le public, dont l'attention ne tarda point à être détournée par d'autres événemens, eut bientôt presque oublié l'intérêt qu'il avait accordé à ce triste litige.

IV.

Les Anglais ne pouvaient rester indifférens aux conséquences que le conflit provoqué par la mort d'Amaral pouvait entraîner pour leur propre considération en Chine. Il leur importait d'imposer de nouveau à la population chinoise le respect des armes européennes. Par un heureux hasard, les événemens de Macao coïncidèrent avec une brillante expédition dirigée par la marine anglaise contre les pirates qui infestent les mers de la Chine.

De tout temps, la piraterie s'est exercée avec impunité sur les côtes du Céleste Empire. Elle y a souvent pris des proportions formidables. Ce fut un chef de pirates qui tenta, au XVIe siècle, la conquête de Luçon; un autre chef de pirates, quatre-vingt-six ans plus tard, enleva l'île de Formose aux Hollandais. En 1808, un mandarin disgracié avait réuni soixante-dix mille hommes et huit cents jonques sous ses ordres. C'est en gagnant quelques-uns de ces chefs de bandes, en les opposant adroitement les uns aux autres, que les autorités chinoises parvenaient à combattre les progrès d'un mal devenu incurable, et suppléaient à l'insuffisance de leurs ressources militaires. Le commerce et les habitans du littoral subissaient d'ailleurs avec une complète résignation les exactions de ces malfaiteurs; ils achetaient par de fortes rançons une sécurité précaire, et plus d'un honnête commerçant était soupçonné de verser annuellement une prime d'assurance entre les mains des ennemis déclarés de l'empereur. Dans le nord de la Chine, cependant, le commerce du Che-kiang et du Leau-tong avait trouvé plus avantageux d'acheter la protection de quelques *lorchas* portugaises, chaloupes canonnières construites sur

le modèle des embarcations chinoises. Les jonques se réunissaient en convois, et, moyennant une assez faible contribution, elles obtenaient l'escorte d'une ou deux *lorchas* qui se chargeaient de faire bonne garde autour du troupeau et d'attaquer les pirates, s'ils se présentaient. L'action de cette maréchaussée portugaise entraînait bien quelques abus, souvent même de regrettables désordres; mais elle déplaisait moins aux mandarins que l'intervention des navires de guerre anglais. Ce ne fut que sur les côtes du Fo-kien, repaire inextricable de la piraterie, que ces derniers parvinrent à faire accepter leur concours. A l'aide des intelligences qu'ils s'étaient ménagées, ils saisirent ou coulèrent un grand nombre de bateaux suspects, jusqu'au jour où le gouvernement de Hong-kong, imparfaitement édifié sur la validité de ces captures, jugea le moment venu d'enchaîner le zèle de ses officiers et de mettre un terme à des poursuites trop exemptes, suivant lui, des scrupules nécessaires. Il déclara donc, à la grande satisfaction des autorités chinoises, que, tant que les navires anglais seraient respectés par les pirates, les croiseurs de la reine n'avaient point à s'inquiéter de ce qui se passait dans les eaux du Céleste Empire.

A la faveur de ce pacte tacite, la piraterie reprit haleine. Ses flottes dispersées se rassemblèrent de nouveau, et une division assez considérable se porta, sous les ordres d'un certain Shap-ng-tsai, dans le golfe de Haï-nan et sur les côtes occidentales de la province de Canton. Le vice-roi Séou fut bientôt informé des déprédations de ces misérables. Il apprit que Shap-ng-tsai commandait une centaine de jonques, qu'il exerçait une autorité absolue sur ses compagnons, et se montrait actif, adroit, impitoyable, tel, en un mot, que doit être un chef de pirates pour réussir. C'était ce qu'attendait Séou. Il lui fallait un pareil homme pour avoir raison de toutes les bandes éparses qui désolaient les côtes. Des négociations s'entamèrent immédiatement. Shap-ng-tsai dut recevoir un rang dans l'armée, et passer avec sa flotte au service du gouvernement. Malheureusement, pendant ces pourparlers, une jonque, partie de Singapore avec un équipage de lascars et commandée par un capitaine anglais, tomba entre les mains des pirates, qui l'avaient prise pour une embarcation chinoise. Le capitaine relâché se rendit à Hong-kong, et son rapport tendit à faire penser que le brick le *Sylph*, de Calcutta, dont on n'avait pas de nouvelles depuis plusieurs mois, pouvait bien avoir été capturé, lui aussi, par la flotte de Shap-ng-tsai. Le *steamer* de 320 chevaux la *Medea* fut expédié sur-le-champ dans le golfe de Haï-nan. L'officier qui commandait ce navire à vapeur rencontra les pirates dans la baie de Tien-pak, leur brûla cinq jonques; mais, arrêté par le trop grand tirant d'eau de son bâtiment, il ne put atta-

quer le gros de la flotte, qui s'était réfugié dans le fond de la baie. On lui reprocha vivement d'être revenu à Hong-kong au lieu d'y avoir envoyé demander des renforts par quelque bateau pêcheur.

Les propriétaires du *Sylph*, de leur côté, avaient nolisé un petit *steamer* appartenant au commerce anglais, le *Canton*, et, avec un détachement de cinquante hommes obtenu de la frégate l'*Amazon*, ils fouillaient tous les replis de la côte dans l'espoir d'y découvrir le navire objet de leurs recherches. Ils firent ainsi la rencontre d'un groupe de pirates, détruisirent six jonques et rentrèrent à Hong-kong sans avoir eu aucune nouvelle du *Sylph*. L'apparition de ces deux navires européens sur la côté avait obligé Shap-ng-tsai à prendre le large pour aller chercher un refuge dans le golfe de Tong-king. Sa flotte fut assaillie par le typhon du 13 septembre, et plusieurs jonques sombrèrent avant d'avoir pu gagner un abri.

On avait perdu la trace de ce chef entreprenant, quand des pêcheurs bloqués par une autre flotte, celle de Chui-a-poo, qui avait établi ses arsenaux et sa croisière sur la côte orientale de la province, détachèrent un bateau à Hong-kong pour y réclamer secours et protection. On n'avait sous la main que le brick le *Columbine*. L'amiral l'expédia sur-le-champ. Contrarié par la brise, le brick arriva malheureusement trop tard; les pirates avaient pris le large. Le *Columbine* les trouva sous voiles et les poursuivit pendant trente-six heures sans pouvoir les approcher. Dès que la brise mollissait, les pirates avaient recours à leurs avirons et prenaient sur le brick une grande avance. Le *steamer* le *Canton*, nolisé cette fois par des négocians américains pour aller à la recherche du *clipper* la *Coquette*, qui avait disparu pendant le dernier typhon, fut attiré sur les lieux par le canon du *Columbine* et s'empressa de donner la remorque au brick anglais; mais quand les jonques, se voyant serrées de près, ouvrirent le feu de leur grosse artillerie, le *Canton* craignit que sa machine ne fût atteinte par quelque projectile et se retira. Le *Columbine* se trouva donc de nouveau livré à ses propres ressources. A quatre heures du soir, essayant toujours de suivre les jonques qui avaient rallié la côte, il s'échoua sur un fond de vase. Le *Canton* vint encore une fois à son aide et le remit à flot. Déjà les jonques avaient disparu derrière une pointe et se trouvaient hors de portée des canons du brick. Le capitaine Hay résolut de les faire attaquer par ses embarcations. Les pirates firent bonne contenance et tinrent pendant près d'une heure les canots en échec. Au moment où les Anglais montaient à bord de celle des jonques qui leur avait opposé la plus vive résistance, les Chinois, se voyant au moment d'être pris, mirent le feu aux poudres, et cette énorme barque vola en mille fragmens dans les airs. Deux matelots européens furent tués

par l'explosion, cinq autres furent blessés; un *midshipman* mourut quelques jours après de ses blessures.

Le *Columbine*, avec l'assistance du *Canton*, suivit alors la côte et apprit des pêcheurs qu'il interrogea que vingt-trois jonques s'étaient réfugiées dans une baie profonde et sinueuse située à cinquante milles environ dans l'est de Hong-kong. Le capitaine Hay, en pénétrant dans l'intérieur de ce golfe, put en effet reconnaître vingt-trois jonques embossées au fond d'une crique à laquelle conduisait un étroit chenal, impraticable pour tout autre navire qu'un *steamer*. Il s'établit à l'entrée de ce chenal et envoya le *Canton* demander du renfort à Hong-kong. Le lendemain, au point du jour, le *Fury*, *steamer* de 515 chevaux, se trouvait mouillé à ses côtés. Le plan d'attaque fut promptement arrêté. On résolut de ne pas s'embarrasser du *Columbine* dans une passe difficile et de franchir le chenal avec le *Fury*, dont l'artillerie était plus que suffisante pour garantir à l'expédition un succès complet. Le *Fury*, armé de canons à la Paixhans du calibre de 68 et de 86, était le plus magnifique navire à vapeur que possédât alors la marine anglaise. Ce puissant *steamer* fut bientôt à portée de canon des pirates. Ces derniers essayèrent, dit-on, de résister; mais leur feu impuissant n'atteignit qu'un seul homme à bord du *Fury*, et encore la blessure fut-elle des plus légères. L'effet des obus européens fut au contraire terrible. Des témoins oculaires m'ont affirmé que, servies avec une précision remarquable, les lourdes pièces à pivot du *steamer* avaient rarement manqué leur but et qu'il avait souvent suffi d'un obus pour incendier ou couler à fond une de ces jonques, dont la moindre jaugeait plus de 200 tonneaux. Au bout de quarante-cinq minutes, le feu avait cessé complétement. Quatre cents pirates avaient péri dans ce court engagement, et les hauteurs étaient couvertes de fuyards qui, s'étant jetés à la mer dès le commencement de l'action, cherchaient à se retirer dans l'intérieur. Leur chef, Chui-a-poo, blessé grièvement, échappa cette fois encore à la vengeance des Anglais, qui poursuivaient en lui l'assassin de deux de leurs officiers, le lieutenant Dwyer et le capitaine du génie Da Costa, égorgés sur le territoire même de Hong-kong, au mois de mars 1849.

Le succès de cette expédition ne manqua point d'être exploité par le gouverneur de Hong-kong, qui crut y trouver l'occasion de réparer l'échec moral qu'il avait subi au mois d'avril. M. Bonham se flattait d'avoir recouvré par cet acte de vigueur le respect que les Chinois n'accordent qu'à la force; sa correspondance avec le vice-roi de Canton porta l'empreinte de cette confiance.

« Dans plusieurs occasions, lui écrivit-il, j'ai dû entretenir votre excellence des actes de piraterie qui se commettaient sur les côtes de la Chine; mais

aussi longtemps que les pirates se sont tenus éloignés de notre établissement et ont respecté les navires anglais, je ne me suis point cru obligé d'intervenir. Ces déprédations cependant sont devenues plus fréquentes; elles ont eu lieu dans le voisinage même de cette colonie. Récemment, une jonque appartenant à un sujet de sa majesté britannique a été capturée près de Haïnan, et le bruit a couru qu'un autre navire anglais, attendu depuis longtemps à Hong-kong, était également tombé entre les mains des pirates. J'ai dû envoyer un bâtiment de guerre à la recherche de ce dernier navire. Le bâtiment que j'ai expédié a rencontré le 5 septembre, dans la baie de Tieu-pak, la flotte de pirates et a détruit cinq de leurs jonques; un autre navire, expédié le 8 septembre pour le même objet, a détruit également cinq jonques. Ces pirates faisaient tous partie de la flotte de Shap-ng-tsai; des bateaux chinois qu'ils avaient inquiétés nous les ont signalés, et les autorités de la côte, applaudissant à nos succès, ont confirmé ces dépositions.

« Il est bien évident que vos autorités maritimes n'ont pas le pouvoir de détruire ou de disperser ces malfaiteurs. Aujourd'hui que ces misérables ont osé s'approcher de notre île, je suis résolu à les faire poursuivre partout où ils se réfugieront. Un de leurs chefs est ce Chui-a-poo qui, au mois de mars dernier, a osé assassiner sur le territoire même de Hong-kong deux officiers anglais. Deux fois déjà j'ai appelé l'attention de votre excellence sur cet outrage commis par un de vos compatriotes, qui s'est empressé de quitter l'île soumise à ma juridiction. Ce malfaiteur est sans doute aujourd'hui réfugié sur votre territoire, vous n'avez rien fait jusqu'ici pour le saisir. J'essaierai donc de le faire arrêter moi-même. Si quelque malentendu de notre part occasionne des accidens regrettables, on n'en pourra jeter le blâme que sur votre excellence, qui eût dû s'être emparée déjà de ce meurtrier. Je sais bien qu'il peut y avoir quelque difficulté à effectuer cette capture; mais je suis convaincu que, si votre excellence voulait prendre les mesures nécessaires, elle serait bientôt en état de m'envoyer l'assassin pour que je pusse le faire juger et punir. Voilà cinq mois que ce meurtre a eu lieu, mais il n'est point effacé de ma mémoire; il ne s'en effacera que lorsque j'aurai obtenu satisfaction d'un aussi abominable outrage. »

Le gouverneur de Hong-kong, en terminant cette lettre, informait le vice-roi qu'il préparait une nouvelle expédition contre les pirates, qu'il accepterait avec joie le concours et l'assistance des autorités chinoises, mais que, dût cette coopération lui manquer comme par le passé, il n'en chercherait pas moins l'occasion de poursuivre jusqu'en leur dernier repaire *ces ennemis du genre humain*.

L'amiral Collier, qui montait le vaisseau de 74 le *Hastings*, secondait avec une juvénile ardeur, malgré son âge avancé, les projets de M. Bonham. Dans les premiers jours d'octobre, il expédia le *Fury*, le *Phlegethon* et le brick le *Columbine* dans le golfe de Haïnan, pour y chercher les débris de la flotte de Shap-ng-tsai. Il attendit en vain des nouvelles de cette expédition; les jours s'écoulèrent, l'approvisionnement de combustible des *steamers* devait être depuis

longtemps consommé, et cependant aucun d'eux n'avait reparu à Hong-kong. Le gros temps qui avait régné depuis le départ de ces bâtimens ajoutait encore à l'anxiété générale. Déjà les bruits les plus sinistres, répandus à dessein par les Chinois, commençaient à circuler à Canton. L'amiral Collier, dont la santé exigeait les plus grands ménagemens, ne put supporter cette pénible anxiété : le 28 octobre, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie à laquelle il ne survécut que quelques heures. Le 1er novembre pourtant, le *Fury* mouillait en rade de Hong-kong. Engagée dans des passages peu connus, l'expédition avait couru quelques dangers; mais le succès était digne des risques qu'il avait fallu affronter pour l'obtenir. Des soixante-quatre jonques dont se composait la flotte de Shap-ng-tsai, cinquante-huit avaient été brûlées ou coulées à fond; les navires anglais n'avaient pas un seul blessé. Le mérite de cette expédition, qui fit le plus grand honneur aux officiers qui la dirigèrent, était tout entier dans l'audace et la persévérance de la poursuite. C'était la première fois que des navires de guerre européens se montraient sur ces côtes, dont on possédait à peine une grossière esquisse, basée sur des renseignemens aussi incomplets qu'incorrects.

Le 8 octobre, à sept heures du matin, la flottille anglaise avait appareillé sous les ordres du capitaine Hay, commandant du brick le *Columbine*, et sous la direction de M. Caldwell, chef de la police indigène à Hong-kong. A peine hors de la rade, le *Phlegethon*, dont on voulait ménager le combustible, fut pris à la remorque par le *Fury*. Le 9 octobre, on mouillait sous l'île San-cian, et M. Caldwell apprenait d'un bateau pêcheur que les pirates avaient quitté ces parages depuis quinze jours et avaient fait route vers l'ouest. Le soir même, la division, serrant de près le continent chinois, vint jeter l'ancre à l'abri d'une autre île, l'île de Mung-chow. On trouva au mouillage une jonque de commerce que les pirates avaient récemment pillée, et de laquelle on obtint de nouveaux renseignemens sur les forces de Shap-ng-tsai et sur la route que son escadre avait prise. Les mandarins de Mami et ceux de Tien-park, constamment exposés aux visites de ces malfaiteurs, intéressés par conséquent à connaître leurs projets, ajoutèrent à ces renseignemens des informations plus précises; ce fut d'eux qu'on apprit que Shap-ng-tsai avait été rallié par un autre chef nommé Pa-tow, et qu'il avait manifesté l'intention de se porter dans le golfe de Tong-king pour déjouer les poursuites des navires de guerre anglais. Le 11 octobre, on mouilla à l'extrémité nord-ouest de l'île de Now-chow, devant une ville assez considérable. Il y avait un mois à peine que cette ville avait été saccagée et rançonnée par Shap-ng-tsai, qui en avait détruit les deux forts, dont les canons lui avaient fourni l'armement de nouvelles jonques. Les

autorités de Now-chow confirmèrent le capitaine Hay dans son projet de visiter la côte septentrionale de la grande île de Haï-nan, et l'engagèrent à pénétrer dans le golfe de Tong-king par le canal qui sépare cette île de la côte de Chine. Ce canal, fréquenté par des jonques dont le tirant d'eau diffère peu de celui du *Fury* et du *Columbine,* avait cependant été considéré jusqu'alors comme impraticable pour les navires européens; on trouva heureusement d'excellens pilotes à Now-chow, et la division anglaise, à laquelle M. Caldwell servait d'interprète, franchit sans difficulté ce dangereux passage. Le 13 octobre, à cinq heures du soir, elle mouilla sur la côte de Haï-nan, à l'entrée du port de Hoi-how. Il n'y a que six milles de Hoi-how à la ville de Ching-king-fou, résidence du gouverneur-général de Haï-nan. Sur les instances des mandarins de Hoi-how, le capitaine Hay consentit à se rendre avec une partie des états-majors anglais auprès du gouverneur-général. La plus grande cordialité ne cessa de présider à cette entrevue, et il fut arrêté qu'un mandarin chinois d'un rang élevé, le major-général Houang, décoré du bouton bleu, monterait à bord du *Fury* et accompagnerait l'expédition avec huit jonques de guerre. Houang s'était déjà mesuré avec Shap-ng-tsai, et avait été blessé en repoussant une attaque dirigée par ce pirate contre la flotte et le port de Hoi-how. Sa présence à bord du *Fury* fut d'une grande utilité au capitaine Hay, qui ne dut qu'à l'activité de cet auxiliaire et à l'intelligence du précieux interprète qu'il avait amené de Hong-kong, M. Caldwell, le succès qui finit par couronner sa longue et persévérante poursuite.

En quittant l'île de Haï-nan, l'expédition fit route au nord nord-ouest, reconnut les îles de Guei-shew, et s'enfonça dans le golfe de Tong-king. Serrant toujours de très près la terre, elle contourna le golfe jusqu'au groupe de Goo-too-shan, et finit par se lancer hardiment au milieu du dédale d'îles qui bordent cette partie de la côte de Cochinchine. Depuis qu'il était entré dans le golfe de Tong-king, Shap-ng-tsai avait marqué son passage par d'horribles dévastations. Les habitans des villages qu'il avait saccagés reçurent les Anglais comme des libérateurs. Ils racontaient ce qu'ils avaient souffert, — leurs femmes et leurs enfans emmenés en esclavage, leurs maisons pillées ou détruites, leurs champs dévastés par l'incendie, — et s'empressaient de fournir des pilotes pour conduire l'expédition dans le labyrinthe où elle se trouvait engagée. Ce fut dans les villages de Pak-hoy et Suechun, dont les débris fumaient encore, que l'on reçut les informations les plus précises. Les navires anglais atteignirent ainsi l'embouchure de la rivière de Tong-king, et le 20 octobre, au point du jour, la flotte de Shap-ng-tsai montra, au-dessus d'une longue pointe basse, son épaisse forêt de mâts. Cette flotte avait remonté

la rivière, et s'était portée sur les villes de Fa-long et de Cho-keum pour les piller; mais, trouvant la population en armes et un corps de troupes cochinchinoises accouru pour le repousser, Shap-ng-stai s'était décidé à aller chercher sur un autre point des dépouilles plus faciles. Trente-sept jonques étaient déjà sous voiles, louvoyant pour sortir de la rivière. A la vue des *steamers* anglais, elles laissèrent arriver et vinrent reprendre leur mouillage en dedans de la barre.

Shap-ng-tsai, en changeant le théâtre de ses déprédations, s'était surtout promis d'échapper à la poursuite des navires européens. Il venait d'être rejoint par un de ses anciens compagnons, Seung-a-ki, qui avait reçu du vice-roi de Canton la mission de lui offrir le bouton de mandarin et d'engager sa flotte au service de l'empereur chinois. Shap-ng-tsai n'avait point encore voulu souscrire à ces propositions, craignant que sous des offres si séduisantes la trahison n'eût caché quelque piége. Dès qu'il aperçut la fumée des *steamers* anglais, il ne douta pas qu'il n'eût été livré par l'envoyé du vice-roi, et fit immédiatement trancher la tête à ce malencontreux émissaire. De sept heures du matin jusqu'au soir, les *steamers* anglais cherchèrent vainement un passage pour pénétrer dans la rivière. Les mandarins cochinchinois avaient rassemblé leurs troupes sur le rivage et assuraient le capitaine Hay qu'ils étaient prêts à massacrer les pirates dès qu'ils mettraient pied à terre. On demanda à ces mandarins des pilotes. Ceux qu'ils fournirent connaissaient mal l'entrée de la rivière : ils assuraient qu'il existait un passage, mais ils ne pouvaient indiquer d'une façon précise sur quel point de cette vaste embouchure on devait le trouver. Il était trois heures de l'après-midi quand le *Phlegethon* reçut enfin d'un village bâti sur une des pointes marécageuses de l'embouchure un pilote plus capable qui, faute de bateau, atteignit le *steamer* anglais à la nage. Le chenal fut balisé par deux embarcations, et le *Fury* remorquant le *Columbine* franchit rapidement la passe dans les eaux du *Phlegethon*. Forcés dans leur repaire, les pirates se débandèrent; quelques jonques seules tinrent ferme, et parmi ces jonques se trouvait celle de Shap-ng-tsai. Exposées au feu redoutable de la division anglaise, qui s'était mouillée hors de la portée de leur misérable artillerie, ces premières jonques furent bientôt détruites. Les embarcations des *steamers* poursuivirent celles qui avaient déjà remonté la rivière. Après avoir obligé les pirates à les abandonner, les Anglais y mirent le feu. Cinquante-huit jonques furent ainsi brûlées ou coulées à fond; six seulement, profitant de l'obscurité de la nuit, parvinrent à s'échapper à la marée haute par une autre branche du fleuve. Shap-ng-tsai, suivant le rapport des prisonniers, s'était jeté, après l'explosion de la jonque qu'il montait, dans un petit bateau à rames. On présuma qu'il avait pu

gagner un des bâtimens qui survécurent au désastre général. Les îles basses et à demi noyées qui encombrent le lit du fleuve à son embouchure étaient couvertes de fuyards, auxquels les soldats cochinchinois et les matelots anglais ne firent aucun quartier. Plus de quinze cents pirates périrent à bord des jonques ou furent massacrés après l'action. Quinze cents prisonniers furent en outre recueillis le second jour par les soins du capitaine Hay, et remis à la disposition du mandarin de Haï-nan.

Le 23 octobre, remorquant à la fois le *Columbine* et le *Phlegethon*, le *Fury* sortit de la rivière, et fit route pour le port de Hoi-how, où la division mouilla dans la soirée du 24. Le 26, le major Houang, accompagné par les capitaines et les officiers des navires anglais, débarqua au milieu d'un immense concours de peuple accouru sur la plage, et fut conduit triomphalement jusqu'à sa demeure au bruit retentissant des gongs. Le capitaine Hay comprenait trop bien l'anxiété que son absence prolongée devait causer à Hong-kong pour céder aux sollicitations du gouverneur-général chinois, qui s'efforçait de le retenir quelques jours à Hoi-how. Le 28 octobre, il quitta ce port, et vint mouiller près des bancs du canal des Jonques; mais il ne put franchir ces hauts-fonds que le 30 au soir. Le vent, très violent les jours précédens, avait cessé de souffler avec force depuis le matin; la mer, que cette tempête avait soulevée, était très grosse encore. Il fallut se confier aux pilotes de Now-chow, et suivre, au milieu des brisans, un chenal où la profondeur de l'eau n'excéda pas quelquefois dix-sept pieds. Ce fut l'épisode le plus critique de l'expédition. A quatre heures du soir enfin, on avait gagné la pleine mer. Le 1er novembre le *Fury* et le *Columbine*, suivis de près par le *Phlegethon*, jetaient l'ancre sur la rade qu'ils avaient quittée depuis le 8 octobre.

Les détails de cette expédition causèrent à Macao presque autant de joie qu'à Hong-kong. On y vit non-seulement un gage de sécurité contre les nouveaux périls qu'on avait appréhendés, mais on se flatta aussi que ce grand succès des armes britanniques allait rendre aux Européens la considération qu'ils semblaient avoir perdue. Il n'en fut rien : le vieux Séou, pour contempler avec un sang-froid imperturbable le déploiement de forces par lequel les Anglais avaient cherché à l'intimider, avait moins puisé son courage dans un ignorant mépris de la puissance de ses adversaires que dans une juste appréciation des graves intérêts qui devaient leur en interdire l'usage. Les succès du *Fury* et du *Columbine* ne pouvaient donc avoir sur les complications à venir toute l'influence que déjà l'opinion publique se plaisait à leur attribuer. M. Bonham ne se refusa point toutefois le plaisir d'annoncer au vice-roi, avec une certaine emphase, les résultats qu'il venait d'obtenir. A ce bulletin pompeux, le vice-roi répondit

par une dépêche plus pompeuse encore. Avec cette rare impudence qui forme le trait distinctif de la diplomatie chinoise, il se hâta de détourner au profit des flottes du Céleste Empire et des armées du royaume annamite la gloire que M. Bonham s'était cru en droit de décerner tout entière à la marine britannique. Les Anglais n'avaient donc remporté qu'une victoire stérile, ou plutôt ils avaient vaincu au profit du vice-roi de Canton, dont la feuille officielle de Péking ne tarda point à célébrer les triomphes.

Cependant les habitans de Macao soupiraient en secret après le retour de leur sécurité et la levée de l'état de siége. Le conseil portugais finit par comprendre qu'il fallait en passer par les conditions de Séou. Il avait entre les mains des témoins dont les dépositions auraient gravement compromis le vice-roi; mais que pouvaient lui servir ces preuves accumulées d'une perfidie dont le Portugal ne serait jamais libre de tirer vengeance? Le 28 décembre 1849, le conseil déclara que les trois soldats chinois détenus dans les prisons de Macao devaient être considérés « comme sérieusement impliqués dans le meurtre du gouverneur, qu'ils étaient prévenus d'avoir eu connaissance du projet des assassins et d'avoir favorisé leur fuite, qu'en conséquence il les livrait au vice-roi pour qu'ils fussent jugés conformément aux traités et selon les lois du Céleste Empire. » Deux jours après l'élargissement des soldats dont il avait pu un instant redouter les aveux, Séou faisait remettre à la junte portugaise les restes sacrés auxquels il devait le succès de sa négociation.

Quand la nouvelle du meurtre d'Amaral fut connue à Lisbonne, elle y produisit la plus vive émotion. Le gouvernement portugais s'occupa immédiatement d'envoyer à Macao un officier énergique investi de toute sa confiance, et une expédition maritime fut armée à la hâte (1). Il suffisait peut-être que le Portugal montrât son pavillon dans le golfe de Pe-king pour que la réparation due à son hon-

(1) Ce fut à cette époque que M. Forth-Rouen reçut la juste récompense de sa conduite. Le conseil de gouvernement de Macao lui adressa la lettre suivante, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire : « C'est avec la plus vive satisfaction, monsieur, que nous portons à votre connaissance les ordres qui nous ont été transmis par sa majesté très fidèle. Non contente de vous avoir déjà témoigné, par une dépêche commune à tous les représentans des puissances étrangères résidant à Macao, le haut prix qu'elle attache aux éminens services que votre excellence a rendus à cet établissement dans la situation critique où l'avait placé l'assassinat du gouverneur Amaral, la reine a voulu que le conseil vous informât en outre d'une manière spéciale qu'elle avait remarqué, avec une distinction toute particulière, la conduite noble et généreuse de votre excellence. Sa majesté s'est plu à reconnaître, par ce témoignage tout exceptionnel, les preuves décisives que vous avez données en cette occasion de l'élévation de votre caractère et de la justice que vous avez su rendre aux mérites du défunt gouverneur, victime d'un attentat inoui, dont vous avez contribué de tout votre pouvoir à poursuivre la réparation. »

neur lui fût accordée. Les indignes délais apportés par Séou à la remise des restes d'Amaral étaient plus que suffisans pour que l'on fût en droit d'exiger sa dégradation. Malheureusement les peuples qui usent leur énergie dans les troubles civils s'interdisent les moyens de faire respecter leur nom au dehors. Le successeur d'Amaral mourut peu de temps après son arrivée à Macao. Une corvette portugaise mouillée dans le port de la Typa sauta en l'air avec tout son équipage par suite d'un accident qui est resté inexplicable; Séou demeura triomphant sur ces ruines, et continua, comme par le passé, à dompter les rebelles et à se railler des barbares.

C'est sans doute un bien triste événement que la mort de cet homme courageux qui, animé du plus touchant des patriotismes, essaya de relever l'honneur d'un pavillon si glorieux autrefois et périt victime de l'état d'abaissement où ce pavillon était tombé; mais cet événement, dont je n'ai point hésité à réveiller le souvenir, ne peut manquer d'avoir un jour ou l'autre de graves conséquences. L'Angleterre sans doute n'a pu, en l'apprenant, se défendre d'un secret remords; elle sera cependant la première à en recueillir les fruits. Il nous a suffi de passer trois années dans les mers de la Chine pour constater un mouvement bien marqué dans l'opinion de l'Europe au sujet des affaires de l'extrême Orient. Aux reproches d'ambition qu'on ne cessait de diriger contre la politique anglaise, nous avons vu succéder tout à coup des reproches contraires. Nous avons entendu des Européens de tous les pays gémir de la faiblesse des autorités britanniques et gourmander leur modération. Il semblait que les intérêts les plus opposés à la domination exclusive de l'Angleterre allaient se trouver compromis, si cette puissance faisait un pas en arrière. Il s'est établi insensiblement en Chine une solidarité européenne qui ne peut manquer d'aplanir le chemin aux envahisseurs. La mollesse peut-être calculée des autorités de Hong-kong, les violences de la populace chinoise et la connivence criminelle des mandarins ont favorisé ce retour de l'opinion publique. Quand les Anglais, à la force matérielle dont ils disposent, joindront cette force morale qu'ils puiseront dans l'assentiment de l'Europe, quand ils pourront traiter le peuple chinois comme un de ces peuples barbares envers lesquels tout est légitime et permis, que deviendra le vaste et débile empire que leurs armes victorieuses ont épargné une première fois?

E. Jurien de La Gravière.

BEAUMARCHAIS

SA VIE, SES ÉCRITS ET SON TEMPS.

VII.

LE BARBIER DE SÉVILLE. — PROCÈS AVEC LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — LES AUTEURS ET LES ACTEURS AU XVIIIe SIÈCLE. [1]

I. — LES TROIS MANUSCRITS DU BARBIER. — LA REPRÉSENTATION ET LE COMPLIMENT DE CLÔTURE.

Avec *le Barbier de Séville* Beaumarchais entre comme auteur dramatique dans la voie des grands succès et en même temps des grandes tribulations. Sa première comédie, avant de pouvoir se produire sur la scène, rencontra presque autant d'obstacles que la seconde, et subit diverses transformations dont il faut rendre compte.

Joué en février 1775, *le Barbier* avait été composé en 1772 : c'était d'abord un opéra-comique dans le goût du temps, que l'auteur destinait aux *comédiens* dits *italiens*, alors en possession de jouer ces sortes d'ouvrages (2). L'échec complet de son second drame des

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre 1852, 1er janvier et 1er mars 1853.

(2) Ce qu'on appelait alors la Comédie-Italienne ne ressemblait ni à notre Théâtre-Italien ni à notre Opéra-Comique : c'était un théâtre mixte entre la Comédie-Française et le théâtre de Nicolet. On y jouait tantôt des farces tirées du répertoire italien, tantôt des opéras-comiques beaucoup plus simplifiés que les nôtres, et qui en général sont plutôt des vaudevilles avec couplets que des compositions musicales bien compliquées. Voici du reste une affiche que j'extrais d'un numéro du *Journal de Paris* de 1779 qui prou-

Deux Amis et le goût qu'il eut toujours pour les couplets jetaient Beaumarchais d'un extrême à l'autre, du genre larmoyant dans le genre chantant et bouffon. Ce qui faisait l'originalité du *Barbier de Séville* sous cette première forme, c'est que l'auteur des paroles était en même temps, sinon l'auteur, au moins l'arrangeur de la musique. On se rappelle que dans ses lettres de Madrid, à côté d'un dédain assez marqué pour le théâtre espagnol en général, Beaumarchais manifeste un enthousiasme très vif pour la musique espagnole, et particulièrement pour les intermèdes chantés connus sous le nom de *tonadillas* ou *saynètes*. C'est le souvenir de ces tonadillas qui paraît avoir donné naissance au *Barbier de Séville;* il fut d'abord composé pour faire valoir des airs espagnols que Beaumarchais avait apportés de Madrid et qu'il arrangeait à la française. « Je fais, écrit-il à cette époque, des airs sur mes paroles et des paroles sur mes airs. » Soit que les airs espagnols de Beaumarchais n'aient point séduit les oreilles des acteurs de la Comédie-Italienne, soit qu'ils aient trouvé que la pièce sous cette forme ressemblait trop à l'opéra de Sedaine : *On ne s'avise jamais de tout,* joué sur le même théâtre en 1761, toujours est-il que le *Barbier de Séville* opéra-comique fut refusé net par les comédiens italiens en 1772 (1). Gudin, dans ses mémoires inédits, attribue ce refus à l'influence du principal acteur, Clairval, qui avait débuté dans la vie par l'état de barbier, et qui, après avoir représenté Figaro au naturel dans les boutiques de Paris, avait une antipathie invincible pour tout rôle qui lui rappelait sa première profession. Beaumarchais fut donc obligé de renoncer à faire jouer son opéra-comique. Je n'en ai retrouvé dans ses papiers que quelques lambeaux qui me portent à penser que ce n'est pas une grande perte, le talent poétique de l'auteur étant très inégal, produisant rarement deux bons couplets de suite, et son talent de mu-

vera que même à cette époque la Comédie-Italienne alternait encore entre les farces dans le goût italien et l'opéra-comique. L'affiche est ainsi conçue : « Les comédiens italiens donneront aujourd'hui *les Défis d'Arlequin et de Scapin,* comédie italienne; demain *les Événemens imprévus* et *Rose et Colas.* »

(1) Le manuscrit du *Barbier* comédie contient plusieurs allusions à cet échec, allusions qui furent supprimées à la seconde représentation. Ainsi, dans un passage, Figaro disait : « J'ai fait un opéra-comique qui n'a eu qu'un *quart de chute* à Madrid. — Qu'entendez-vous par un *quart de chute?* demandait Almaviva. — Monsieur, répondait Figaro, c'est que je ne suis tombé que devant le sénat comique du *scenario;* ils m'ont épargné la chute entière en refusant de me jouer. » Et il débitait ensuite un des airs du *Barbier* opéra-comique :

J'aime mieux être un bon barbier,
Traînant ma poudreuse mandille.
Tout bon auteur de son métier
Est souvent forcé de piller,
Grapiller,
Houspiller, etc.

sicien ne s'élevant pas non plus au-dessus d'un talent d'amateur. C'était à deux grands maîtres, Mozart et Rossini, qu'il était réservé d'ajouter le charme de la musique aux inspirations de Beaumarchais. Quant à lui, repoussé comme librettiste et arrangeur de musique espagnole, il prit le parti de transformer son opéra en une comédie pour le Théâtre-Français.

Le fait énoncé par Gudin, que l'auteur des paroles du *Barbier* était en même temps l'auteur de la musique, se trouve confirmé par un billet écrit, en date du 21 décembre 1772, par une cousine de Beaumarchais qui tenait sa maison après la mort de sa seconde femme. Elle rend compte à Julie absente de la transformation de l'opéra du *Barbier* en comédie, et nous donne ainsi la date précise de cette transformation : « Nous avons fait samedi, écrit-elle, un joli souper avec Préville (l'acteur de la Comédie-Française). Notre objet, ma Julie, était de lire notre pièce, qui a été trouvée d'un mérite supérieur pour le bon comique. Préville lui répond du plus grand succès. Il prend le rôle de Bartholo, Feuilly Figaro (1), Mlle Doligny Rosine, Bellecourt le comte, don Basile, à notre choix, et *nous allons vendre notre musique; le sacrifice en est fait. Ne nous en parle plus.* » Cette musique *qu'on allait vendre*, et à laquelle Julie semble tenir beaucoup, était évidemment la musique espagnole importée et arrangée par Beaumarchais.

Accueilli au Théâtre-Français après avoir reçu l'approbation du censeur Marin, *le Barbier de Séville* allait être joué en février 1773, lorsque survient la querelle de l'auteur avec le duc de Chaulnes que nous avons déjà racontée (2). Beaumarchais est envoyé au For-l'Évêque, où il reste deux mois et demi, et la représentation du *Barbier* est forcément ajournée. Au sortir de prison l'auteur se préparait de nouveau à faire jouer sa pièce, lorsque tombe sur lui l'accusation criminelle intentée par le juge Goëzman : nouvel ajournement du *Barbier de Séville*. Cependant, l'immense succès de ses mémoires contre Goëzman ayant rendu Beaumarchais très populaire, les comédiens français veulent profiter de cette circonstance. Ils sollicitent la permission de jouer la pièce, ils l'obtiennent; la représentation est annoncée pour le samedi 12 février 1774. « Toutes les loges, dit Grimm, étaient louées jusqu'à la cinquième représentation. » Alors arrive, le jeudi 10 février, un ordre supérieur qui fait cartonner les affiches et défend la représentation de la pièce. Ce jour même, 10 février, Beaumarchais publiait le dernier et le plus brillant de ses mémoires judiciaires. Comme on avait répandu le bruit que sa pièce

(1) La distribution des rôles indiquée ici fut modifiée à la représentation. Le rôle de Figaro fut créé non par Feuilly, mais par Préville, et le rôle de Bartholo, par Desessarts.

(2) Voyez la livraison du 15 novembre 1852.

était pleine d'allusions à son procès, il ajoute à la suite de son dernier mémoire une note où, après avoir annoncé au public la prohibition du *Barbier de Séville,* il dément toutes les allusions qu'on lui prête et termine ainsi :

« Je supplie la cour de vouloir bien ordonner que le manuscrit de ma pièce, telle qu'elle a été consignée au dépôt de la police il y a plus d'un an, et telle qu'on allait la jouer, lui soit représenté, me soumettant à toute la rigueur des ordonnances, si, dans la contexture ou dans le style de l'ouvrage, il se trouve rien qui ait le plus léger rapport au malheureux procès que M. Goëzman m'a suscité, et qui soit contraire au profond respect dont je fais profession pour le parlement.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Le fait est qu'à cette époque la comédie du *Barbier,* composée avant le procès Goëzman, était complétement sevrée d'allusions à ce procès, et très différente sous plusieurs autres rapports du texte définitif. Quoiqu'elle n'eût sous cette première forme qu'un caractère simplement gai et n'offrît aucune généralité satirique, elle porta la peine de la réputation qu'on lui faisait d'avance, et Beaumarchais ne put obtenir qu'elle fût jouée. Bientôt les différentes missions dont nous avons parlé le conduisirent en Angleterre et en Allemagne, et il dut laisser de côté pour un temps sa comédie. Cependant il ne l'oubliait pas; les obstacles mêmes qu'elle rencontrait pour se produire le rendaient comme toujours plus obstiné à les surmonter. A son retour de Vienne, en décembre 1774, après cette captivité d'un mois qui lui donnait quelque droit à un dédommagement, il insista plus que jamais auprès de l'autorité pour la représentation de sa pièce. Les circonstances étaient favorables : le parlement Maupeou était mort depuis un mois, Louis XV n'existait plus; le manuscrit que présentait Beaumarchais était fort inoffensif; il obtint enfin la permission de faire jouer *le Barbier.* Seulement, entre la permission obtenue et la représentation, il se mit à l'aise : on avait prohibé cette comédie pour cause de prétendues allusions qui n'y étaient pas, il se dédommagea de cette injuste prohibition en y insérant précisément toutes les allusions que l'autorité avait craint d'y trouver et qui n'y étaient pas. Il la renforça d'un grand nombre de généralités satiriques, d'une foule de quolibets plus ou moins audacieux. Il y ajouta beaucoup de longueurs, il l'augmenta d'un acte, il la surchargea enfin si complétement, qu'elle tomba à plat le jour de la première représentation.

Avant d'avoir pu comparer au manuscrit de la Comédie-Française le manuscrit du *Barbier* en cinq actes que j'ai entre les mains, et qui a servi à la première représentation, je croyais, comme on le croit généralement d'après la préface imprimée du *Barbier,* que cette pièce

avait été d'abord composée en cinq actes. C'est une erreur, le texte primitif était en quatre actes, comme le texte définitif, dont il diffère d'ailleurs beaucoup à d'autres égards. Le manuscrit du *Barbier* déposé aux archives de la Comédie-Française est précisément ce texte primitif dont la composition remonte à la fin de 1772; il n'est conforme ni à la pièce telle qu'elle a été jouée pour la première fois, ni à la pièce telle qu'elle a été imprimée, mais il est en quatre actes comme la pièce imprimée (1), et la date du manuscrit est fixée par la note suivante, écrite de la main de Beaumarchais sur le dernier feuillet :

« Je déclare que le présent *manuscript* (*sic*) est parfaitement conforme à celui qui a été censuré de nouveau par M. Artaud, après l'avoir été, il y a plus d'un an, par le sieur Marin, et parfaitement conforme à celui qui est entre les mains de M. de Sartines, et sur lequel les comédiens français ont inutilement reçu déjà deux fois la permission de représenter la pièce. Je supplie monseigneur le prince de Conti de vouloir bien le conserver pour l'opposer à tout autre *manuscript* ou imprimé de cette pièce que l'on pourrait faire courir en y ajoutant pour me nuire des choses qui n'ont jamais été ni dans ma tête ni dans ma pièce, protestant que je désavoue tout ce qui ne sera pas exactement conforme au présent *manuscript*.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« A Paris, le 8 mars 1774. »

Sur la première page du même manuscrit on lit encore ces mots écrits par Beaumarchais :

« *Manuscript* de l'auteur sur lequel seul la pièce sera jouée, si elle doit jamais l'être.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Cette déclaration, en mars 1774, était sincère, mais elle était faite pour le besoin de la cause; en février 1775, les circonstances n'étant plus les mêmes, Beaumarchais ne tient pas plus de compte de sa déclaration que si elle n'avait jamais existé, et il retouche considérablement sa pièce. Il en résulte que le manuscrit du Théâtre-Français n'est conforme, comme nous le disions, ni à la pièce telle qu'elle a été jouée pour la première fois ni à la pièce telle qu'elle a été imprimée. Le texte d'après lequel a eu lieu la première représentation est celui du manuscrit censuré par M. Artaud, en 1774, dont Beaumarchais vient de parler plus haut; il était d'abord le même que celui du manuscrit primitif; mais l'auteur l'a considérablement modifié, en 1775, au

(1) Je dois la communication du manuscrit du Théâtre-Français, qu'il était important pour moi de pouvoir comparer au mien, à l'obligeance d'un des sociétaires de ce théâtre, M. Régnier, qui n'est pas seulement un artiste d'un talent distingué, mais qui est de plus un homme de savoir et de goût très versé dans l'histoire de la littérature dramatique, et prenant un intérêt aimable et complaisant à tous les travaux consciencieux.

moyen d'additions et de retranchemens tous écrits de sa main, et il a été augmenté d'un acte. C'est ce manuscrit de la première représentation que j'ai retrouvé dans les papiers de famille; il diffère également du texte imprimé et définitif, qui a été composé sur les deux manuscrits précédens.

En comparant ces trois textes du *Barbier de Séville*, on peut suivre exactement le travail assez curieux qui s'opère dans l'esprit de Beaumarchais sous l'influence des changemens apportés dans sa situation par le procès Goëzman et sous l'influence de la chute de sa pièce à la première représentation. Dans le manuscrit primitif en quatre actes, celui de la Comédie-Française, daté du 8 mars 1774, dont la composition remonte à la fin de 1772, et qui par conséquent a précédé le procès Goëzman, la pièce est purement et simplement un imbroglio du genre gai, plus mal intriguée que celle du texte imprimé, offrant beaucoup de longueurs, offrant plus de traces de l'ancien opéra-comique, par exemple trois chansons de plus, renfermant aussi un assez grand nombre de quolibets de mauvais goût, avec une nuance générale de grosse gaieté qui la rapproche davantage de la farce. D'un autre côté, les allusions et les généralités satiriques y sont beaucoup plus rares que dans le texte publié, et la pièce n'offre pas encore cette physionomie philosophique et frondeuse qui commence déjà à se dessiner dans *le Barbier*, tel qu'il a été imprimé, et qui se prononcera bien plus encore dans *le Mariage de Figaro*.

Le manuscrit modifié et augmenté d'un acte pour la première représentation est beaucoup plus chargé dans tous les sens que les deux textes dont je viens de parler; Beaumarchais s'y donne carrière. C'est un homme devenu célèbre par un procès éclatant, qui retouche une pièce composée à une époque où il était encore peu connu, et où il n'avait point eu à se défendre contre des ennemis acharnés. Le changement de sa situation se fait sentir dans les changemens de sa pièce. C'est ainsi, par exemple, que la fameuse tirade sur *la calomnie*, que Beaumarchais met dans la bouche de Basile, et qui est un des morceaux les plus brillans et les plus significatifs du *Barbier*, ne se trouve pas dans le manuscrit primitif, dans celui du Théâtre-Français; elle a été ajoutée après coup, en 1775, sur le manuscrit qui a servi à la première représentation, au moyen d'un feuillet collé écrit tout entier et d'un seul jet de la main de Beaumarchais. L'auteur comique éprouvait le besoin de venger le plaideur. Dans le manuscrit primitif, Basile, reprochant à Bartholo de ne pas lui avoir donné assez d'argent, se contentait de lui dire, en style de musicien : « Vous avez lésiné sur les frais, et dans l'harmonie du bon ordre, *un mariage inégal, un passe-droit évident*, sont des dissonances qu'on doit toujours préparer et sauver par l'accord parfait de l'or. » Dans le manuscrit

retouché pour la première représentation, Beaumarchais, entre ces mots, *un mariage inégal, — un passe-droit évident,* ajoute de sa main ceux-ci : *un jugement inique*, qui ont passé dans le texte imprimé. C'est encore le condamné du parlement Maupeou qui proteste et se venge. La phrase d'Almaviva à Figaro : « Sais-tu qu'on n'a que vingt-quatre heures au palais pour maudire *ses juges?* » et la réponse de Figaro : « On a vingt-quatre ans au théâtre, » ne se trouvent pas non plus dans le manuscrit de la Comédie-Française. La biographie de Figaro, racontée par lui-même au début de la pièce, a également subi des modifications de détail, entre autres celles-ci. Dans le manuscrit du Théâtre-Français, Figaro disait : « Accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événemens.... » Dans le manuscrit de 1775, le *blâmé* du parlement Maupeou ajoute de sa main : « Loué par ceux-ci, *blâmé* par ceux-là. » Dans la même tirade, Figaro, énumérant les ennemis des gens de lettres, disait : « Les insectes, les moustiques, les critiques, les censeurs, et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres. » Dans le manuscrit retouché en 1775, il ajoute un nouvel insecte : « les *maringouins.* » Cette dénomination burlesque, qui a passé dans le texte imprimé, est évidemment un coup de patte qu'il éprouve le besoin de donner à *Marin.*

Dans le même manuscrit retouché en 1775, on voit que Beaumarchais désirerait beaucoup changer le nom de ce type de bassesse, de cupidité et d'astuce qu'avant son procès il a nommé Basile : souvent il rature ce nom et le remplace par le nom de Guzman, allusion à Goëzman; puis enfin, n'osant pas aller jusque-là, il y renonce, rature Guzman et rétablit Basile. Il reprendra plus tard ce nom de Guzman qui lui plaît, rendra l'allusion plus claire en l'appliquant non pas à un musicien, mais à un juge, à un juge non pas astucieux, mais vil, cupide et sot, qu'il appellera *don Guzman Brid'oison.*

Quelquefois les modifications en 1775 portent sur le caractère de Figaro, auquel l'auteur ajoute des traits de sa propre physionomie, comme dans ce passage intercalé à la première représentation, supprimé après, et qui ne figure ni dans le manuscrit du Théâtre-Français, ni dans le texte imprimé. Bartholo, dans sa dispute avec Figaro, lui disait : « Vous vous mêlez de trop de choses, monsieur. » —Figaro répondait : « Que vous en chaut si je m'en démêle, monsieur? — Et tout ceci pourrait mal finir, monsieur, reprend Bartholo. — Oui, pour ceux qui menacent les autres, monsieur, répond Figaro. » Ce Figaro qui *se mêle de trop de choses,* mais qui *s'en démêle toujours,* offrait avec Beaumarchais une parenté qu'il ne voulait sans doute pas rendre si sensible, et c'est probablement ce qui le détermina à supprimer ce passage.

Dans le manuscrit primitif, celui du Théâtre-Français, Bartholo se querellant avec ses domestiques, l'un d'eux, *La Jeunesse,* lui disait : Eh ! mais, monsieur, y a-t-il de la *raison?* » Bartholo s'écriait : « C'est bon entre vous autres, misérables, de la *raison;* je suis votre maître pour avoir toujours raison. » — Ici, sur le manuscrit même du Théâtre-Français, Beaumarchais avait remplacé de sa main les deux premiers mots de *raison* par le mot *justice,* ce qui faisait dire à Bartholo : « C'est bon entre vous autres, misérables, de la justice, » et ce qui rendait déjà la phrase un peu plus risquée; mais il s'en était tenu là. Dans le texte définitif, en conservant cette modification, il complète sa pensée par ce passage audacieux, qui est resté dans la pièce imprimée, mais qui manque également au manuscrit du Théâtre-Français. La Jeunesse réplique à Bartholo : « Mais, pardi quand une chose est vraie ! » — Bartholo répond : « Quand une chose est vraie! si je ne veux pas qu'elle soit vraie; je prétends bien qu'elle ne soit pas vraie. Il n'y aurait qu'à permettre à tous ces faquins-là d'avoir raison; vous verriez bientôt ce que deviendrait l'autorité. » Nous verrons tout à l'heure que Beaumarchais tenait particulièrement à ce passage.

Dans le manuscrit primitif, au dénoûment du *Barbier*, Beaumarchais faisait intervenir seulement un notaire; dans le manuscrit retouché, Beaumarchais ajoute au notaire un juge, et, n'osant pas l'appeler par son nom, il l'appelle d'abord *un homme de loi;* puis il rature le mot *homme de loi* et emploie le mot espagnol *alcade*, qui rend son idée avec moins d'inconvéniens. Enfin il établit dans sa dernière scène un dialogue entre Figaro et l'alcade, où le premier berne le second avec une rare effronterie. Cette partie de la scène fut jugée trop forte et contribua à la chute du *Barbier* à la première représentation. Beaumarchais la supprima à la seconde, et elle ne figure pas dans le texte imprimé du *Barbier;* mais comme Beaumarchais n'aimait pas à perdre ce qu'il jugeait bon, il reproduisit ce passage neuf ans plus tard, en l'adoucissant un peu, dans *le Mariage de Figaro.* C'est celui où Figaro, reconnu par Brid'oison, lui demande insolemment des nouvelles de sa femme et de son fils : « Le cadet, qui est, dit-il, un bien joli enfant, je m'en vante. » La scène était d'abord dans *le Barbier de Séville,* à la vérité elle y était plus forte encore, rendue avec une plus grande crudité d'expressions, mais c'était au fond toujours la même scène. Après avoir été sifflée en 1775, elle passa très bien en 1784.

La même observation s'applique à la tirade si connue du *Mariage de Figaro* sur *goddam, le fond de la langue anglaise.* Cette tirade était aussi primitivement dans *le Barbier de Séville*, Beaumarchais l'avait ajoutée, sur son second manuscrit, dans la scène de reconnais-

sance entre Figaro et Almaviva; elle fut également repoussée par le public en 1775, comme trop forcée, trop voisine de la charge. Beaumarchais la retira, mais pour la reporter intrépidement dans *le Mariage*, où elle eut beaucoup de succès, et où elle est encore en possession d'amuser le parterre. Sous l'influence du *Barbier de Séville* même, et par d'autres causes plus générales, le goût public, de 1775 à 1784, s'était modifié; il était devenu de moins en moins difficile sur la distinction des genres et des tons (1).

Pour compléter cette comparaison des trois textes du *Barbier de Séville*, après avoir parlé des passages que Beaumarchais renforçait sur le manuscrit primitif et de ceux qu'il ajournait, il nous faut dire un mot de ceux qu'il fut obligé de retrancher absolument après la première représentation. L'occasion d'étudier un auteur célèbre dans l'intimité de ses procédés de composition, dans ses ratures, dans ses variantes et dans ses brouillons, se présente rarement, et c'est peut-être le moyen le plus sûr de se faire une idée juste des qualités et des défauts de son esprit.

Avec son parti pris de restaurer l'ancienne jovialité gauloise, Beaumarchais ne craint pas d'outrer le comique jusqu'à la farce; mais comme il veut plaire également aux esprits raffinés, et comme d'ailleurs un auteur ne se soustrait jamais complétement aux influences de son époque, il en résulte que cet ennemi déclaré de la recherche et de l'affectation dans les idées et le langage est souvent prétentieux et maniéré. Ces deux défauts en sens contraire, la prétention et la trivialité, dont on trouve encore des traces dans la charmante comédie du *Barbier* telle que nous la possédons, étaient bien plus saillans dans le texte de la première représentation. Pour n'en citer qu'un exemple, au début de la pièce, Almaviva, en se promenant

(1) La tirade sur *goddam* dans *le Barbier de Séville* se liait au reste de la scène de la manière suivante : Figaro racontait qu'il avait voyagé en Angleterre, et il débitait ensuite sa tirade. Almaviva lui répondait : « Avec une telle science, tu pouvais courir l'Europe entière. — FIGARO. Aussi pour m'en revenir ai-je traversé la France avec beaucoup d'agrément, car je sais aussi les mots principaux de ce pays-là. » Le terrain ici devenait scabreux. Beaumarchais, après avoir montré la difficulté, l'esquivait par ces mots d'Almaviva : « Fais-moi grâce de l'érudition, achève ton histoire. — FIGARO. De retour à Madrid, je voulus essayer de nouveau mes talens littéraires; j'ai fait deux drames. — ALMAVIVA. Miséricorde! — FIGARO. Est-ce le genre ou l'auteur que votre excellence dédaigne? — ALMAVIVA. J'entends dire trop de mal du genre pour qu'il n'y ait pas quelque bien à en penser. » Cette citation suffit pour que ceux qui ont présent à la mémoire le texte imprimé du *Barbier* reconnaissent que dans le texte de la première représentation Beaumarchais se mettait lui-même en scène plus directement et bravait de plus près l'allusion. Dans un autre passage, le comte rappelant Figaro, Beaumarchais faisait répondre à ce dernier : *Ques-a-co* (qu'est-ce que cela?) Cette allusion à son fameux portrait de Marin fut aussi jugée trop forte en 1775. Beaumarchais retira le *ques-a-co*, mais il le replaça encore dans *le Mariage*.

sous les fenêtres de Rosine, disait d'abord, comme dans le texte imprimé : « Suivre une femme à Séville, quand Madrid et la cour offrent de toutes parts des plaisirs si faciles! Eh! c'est cela même que je fuis!» Puis il ajoutait cette phrase métaphorique alambiquée et inégale : « Tous nos vallons sont pleins de myrte, chacun peut en cueillir aisément; un seul croît au loin sur le penchant du roc, il me plaît, non qu'il soit plus beau, mais moins de gens l'atteignent. » Ce *myrte* et ce *roc* n'ayant sans doute pas eu de succès à la première représentation, Beaumarchais y renonça, et le monologue d'Almaviva gagna à cette suppression de devenir beaucoup plus naturel et plus coulant. A côté de ces passages maniérés, le manuscrit de la première représentation du *Barbier* en contient beaucoup d'autres où l'auteur semblait s'être proposé pour but de pousser la grosse plaisanterie aussi loin qu'elle peut aller. C'est ainsi que, dans la scène de reconnaissance entre Almaviva et Figaro, Beaumarchais ajoute d'abord au manuscrit primitif un trait qui n'y était pas : — « Je ne te reconnaissais pas, dit Almaviva à Figaro, te voilà si gros et si gras! — Que voulez-vous, monseigneur? répond Figaro. C'est la misère. » Jusqu'ici la saillie était bonne, mais l'auteur la gâtait tout de suite en la forçant, car Figaro ajoutait ceci : « Sans compter que j'ai perdu tous mes pères et mères; de l'an passé je suis orphelin du dernier. » A une plaisanterie amusante succédait une charge grossière (1). Plus loin, Figaro disait : « J'ai passé la nuit gaiement avec trois ou quatre buveurs de *mes voisines.* »

L'intention de raviver, en même temps que l'ancien comique, l'ancien langage, celui de Rabelais, et aussi un peu celui du théâtre de la foire, est également très marquée dans le manuscrit de la première représentation. On sait que, dans le texte imprimé du *Barbier,* Figaro, faisant à Almaviva le portrait du vieux tuteur qui veut épouser Rosine, le peint ainsi : « C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris-pommelé, rusé, rasé, blasé, qui guette, et furète, et gronde, et geint tout à la fois. » Ce portrait, avec redoublement d'épithètes, où l'imitation de Rabelais est déjà sensible, n'est qu'un fragment du portrait beaucoup plus détaillé que contenait la pièce à la première représentation, et qui est ainsi conçu : « C'est un beau, gros, court,

(1) C'est une chose un peu singulière que Beaumarchais, dont on connaît maintenant les excellentes qualités comme fils et comme frère, et qui se montrera plus tard le meilleur des pères, se soit laissé entraîner, par l'intention systématique de créer un type de *gausseur* universel, jusqu'à mettre dans la bouche de Figaro des railleries sur un ordre de sentimens que la comédie elle-même respecte d'ordinaire. Figaro n'est point méchant, mais il entre dans le plan de l'auteur qu'il ne prendra rien au sérieux, ni la paternité ni même la maternité. De là ces scènes vraiment choquantes de *la Folle Journée* entre Figaro, Marceline et Bartholo, que l'on supprime, je crois, maintenant à la représentation. Si l'on peut dire que Figaro offre des points de ressemblance avec Beaumarchais, ce n'est certainement pas de ce côté-là.

jeune vieillard, gris-pommelé, rasé, rusé, blasé, frisqué et guerdonné comme amoureux en baptême, à la vérité; mais ridé, chassieux, jaloux, sottin, goutteux, marmiteux, qui tousse, et crache, et gronde, et geint tour à tour. Gravelle aux reins, perclus d'un bras et déferré des jambes; le pauvre écuyer! S'il verdoie encore par le chef, vous sentez que c'est comme la mousse ou le gui sur un arbre mort; quel attisement pour un tel feu! » Le portrait de Rosine était dans ce même ton rabelaisien, qui ne se retrouvait plus guère que sur les théâtres du boulevard. Il y avait aussi des scènes où la liberté du langage était poussée fort loin, notamment une scène où Basile, consulté par Bartholo sur son mariage avec Rosine, lui récitait avec des variantes le fameux quatrain de Pibrac sur les vieillards qui épousent de jeunes femmes. Toutes ces additions ayant considérablement allongé le manuscrit primitif déjà trop long, Beaumarchais avait été conduit à y ajouter un acte en coupant le troisième en deux; mais la coupure était des plus malheureuses, et l'on s'explique très bien qu'elle ait contribué à faire tomber sa pièce à la première représentation. Le quatrième acte commençait au milieu du troisième, au moment où Rosine vient de chanter l'ariette qu'on ne chante plus aujourd'hui :

Quand dans la plaine
L'amour ramène
Le printemps, etc.

Almaviva, déguisé en maître de musique, et qui attend Figaro, après avoir dit à Rosine, comme dans la pièce imprimée : « Filons le temps, » ajoutait ceci :

« Et le beau récitatif obligé qui suit le morceau, le dites-vous aussi, madame?

ROSINE. — Oui; mais c'est au clavecin qu'il faut l'accompagner à cause des fréquentes ritournelles.

BARTHOLO. — Ah! passons au clavecin, car il n'y a rien dans le monde d'aussi important que les ritournelles. »

Or le clavecin, par une invention assez pauvre, au lieu de se trouver dans la pièce où l'on venait de chanter, se trouvait dans un cabinet voisin. Les deux amans, après avoir essayé, mais en vain, d'obtenir de Bartholo qu'il les écoutât du salon, passaient avec lui dans le cabinet; la toile tombait sur ce maigre incident, et c'était la fin du troisième acte. Au quatrième acte, Bartholo, Rosine et le comte rentraient comme ils étaient sortis. « Je n'en ai pas perdu une syllabe (du récitatif), disait Bartholo : il est bien beau; mais elle a raison, on étouffe dans ce cabinet. Demain, je fais remettre son clavecin dans le salon. » Et la conversation reprenait en attendant l'arrivée de Figaro. Ce quatrième acte, composé d'une moitié du troisième,

se trouvant trop court, Beaumarchais l'avait farci de quolibets débités par Figaro, qui, non content de chanter l'air inédit cité plus haut, faisait chanter à Almaviva d'autres couplets qui ne valent pas la peine d'être cités, et se livrait à une foule de plaisanteries d'un goût équivoque sur les médecins, sur les femmes, sur la mythologie.

Dans ce malheureux acte supplémentaire, Beaumarchais avait trouvé le secret de gâter la meilleure scène de toute la pièce, celle où Basile voit Bartholo, complice involontaire de la supercherie dont il doit être la victime, s'accorder avec Almaviva, Rosine et Figaro pour lui imposer silence, et s'écrie : « Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici? tout le monde est dans le secret. » L'effet de cette scène si neuve, si bien amenée, si bien dialoguée, était compromis par un prolongement inutile, où Beaumarchais continuait et forçait l'imbroglio après le départ de Basile.

C'est avec cette physionomie, chargée, outrée, embrouillée, que *le Barbier de Séville* se présenta pour la première fois devant le public le 23 février 1775. Le retentissement des *Mémoires* contre Goëzman était encore dans toute sa force. Les obstacles qui arrêtaient depuis deux ans la représentation de la pièce avaient redoublé la curiosité. Beaumarchais était déjà en possession du privilége d'exercer sur la foule une puissance d'attraction inouïe; il y eut à sa première comédie une affluence de spectateurs qui ne devait être dépassée qu'à la seconde. « Jamais, dit Grimm au sujet du *Barbier*, jamais première représentation n'attira plus de monde. — On ne pouvait, dit de son côté La Harpe dans sa *Correspondance*, on ne pouvait paraître dans un moment plus marqué de faveur populaire, ni attirer un plus grand concours (1). »

L'effet produit sur ce nombreux auditoire fut un effet de déception très marquée : on s'attendait à un chef-d'œuvre. « Il est toujours difficile, écrit La Harpe à cette époque, de répondre à une grande attente. La pièce a paru un peu *farce*, les longueurs ont ennuyé, les mauvaises plaisanteries ont dégoûté, les mauvaises mœurs ont révolté (2). » Cette première impression de La Harpe, quand on la compare à celle que produit la lecture du manuscrit du *Barbier* tel qu'il fut d'abord représenté, semble assez exacte (3). Beaumarchais avait

(1) Je vois en effet dans les registres de la Comédie-Française que la recette de la première représentation du *Barbier* fut de 3,367 livres, chiffre énorme pour le temps, surtout si l'on considère que ce chiffre fourni par la Comédie dans ses comptes avec Beaumarchais ne comprend guère que la recette de la porte. Il est encore bien inférieur aux recettes fabuleuses du *Mariage de Figaro*, mais il dépasse déjà la recette de plusieurs des plus célèbres tragédies de Voltaire, notamment de *Mérope*, dont la première représentation ne produisit que 3,270 livres.

(2) La Harpe, *Correspondance littéraire*, t. Ier, p. 99.

(3) Grimm, que nous avons vu sévère jusqu'au dédain pour les drames de Beaumar-

trop compté sur sa popularité; il avait abusé en tous sens de sa verve, encombré sa pièce de scènes inutiles, de plaisanteries souvent grossières, qui en gâtaient tout l'agrément, et qui lui donnaient parfois les allures d'une parade. L'échec fut complet. L'auteur s'est plu à constater lui-même ce fait, dans la préface du *Barbier*, avec l'aisance d'un homme qui vient de faire un tour de force, et qui, du jour au lendemain, a transformé une chute en un triomphe. « Vous eussiez vu, dit-il, les faibles amis du *Barbier* se disperser, se cacher le visage ou s'enfuir; les femmes, toujours si braves quand elles protégent, enfoncées dans les coqueluchons jusqu'aux panaches et baissant des yeux confus, les hommes courant se visiter, se faire amende honorable du bien qu'ils avaient dit de ma pièce..... Les uns lorgnaient à gauche en me sentant passer à droite, et ne faisaient plus semblant de me voir. Ah! Dieu! D'autres, plus courageux, mais s'assurant bien si personne ne les regardait, m'attiraient dans un coin pour me dire : Et comment avez-vous produit en nous cette illusion? car, il faut en convenir, mon ami, votre pièce est la plus grande platitude du monde. »

En écrivant cette spirituelle préface du *Barbier* remanié, qu'il intitule bravement *comédie représentée et tombée*, Beaumarchais s'amuse aux dépens de la critique et un peu aussi aux dépens du public. Comme

chais, apparemment séduit par le talent et le succès des *Mémoires* contre Goëzman, se montre plus indulgent que La Harpe pour *le Barbier*, non pas tel que nous l'avons aujourd'hui, mais avant qu'il eût été expurgé et remanié par l'auteur. Au moment où la pièce fut interdite une première fois, en février 1774, Grimm, en regrettant cette interdiction, annonce qu'il a lu le manuscrit. « Cette pièce, dit-il, est non-seulement pleine de gaieté et de verve, mais le rôle de la petite fille est d'une candeur et d'un intérêt charmant. Il y a des nuances de délicatesse et d'honnêteté dans le rôle du comte et dans celui de Rosine qui sont vraiment précieuses, et que notre parterre est bien loin de pouvoir sentir et apprécier. » Si ce jugement est de Grimm (car dans la *Correspondance* publiée sous son nom on n'est pas toujours bien sûr que ce soit lui qui parle), si ce jugement est de lui, il est un peu bizarre, non pas qu'on ne puisse trouver de la candeur dans le rôle de Rosine, mais il y a certainement d'autres nuances aussi marquées, et ce ne sont pas précisément les nuances de *délicatesse* et d'*honnêteté* qui pouvaient empêcher d'apprécier *le Barbier de Séville*. A la vérité, Grimm parlait ainsi d'après le manuscrit primitif en quatre actes, qui vaut mieux que la pièce en cinq actes; mais le premier comme le second diffèrent notablement de la pièce imprimée, et lui sont de beaucoup inférieurs. Après l'échec de la première représentation, Grimm, toujours bienveillant pour Beaumarchais, s'en prend d'abord à l'auditoire. « Une assemblée si nombreuse et si pressée, dit-il, risque toujours d'être tumultueuse, et le mérite de la pièce, consistant surtout dans la finesse des ressorts qui lient l'intrigue, avait besoin, pour être senti, d'un auditoire plus tranquille. » Il s'en prend ensuite au jeu des acteurs, « qui n'avait pas, dit-il, l'ensemble et la rapidité qu'exige une comédie de ce genre; » enfin il fait assez équitablement la part de Beaumarchais, « qui avait eu, dit-il, la sottise de vouloir faire cinq actes d'un sujet qui n'en pouvait fournir que trois ou quatre. » Et après avoir signalé la suppression d'un acte, le retranchement de scènes inutiles, de mots déplacés et d'un mauvais ton, il constate le succès de la pièce ainsi remaniée.

beaucoup d'autres enfans gâtés de la renommée, c'est surtout là où il s'est trompé qu'il tient à prouver qu'il a eu raison. Au lieu d'avouer la transformation qui est la véritable cause du succès définitif de sa pièce, il affirme avec un aplomb étourdissant qu'il n'y a presque rien changé, et que « *le Barbier enterré,* dit-il, le vendredi est exactement le même qui s'est relevé triomphalement le dimanche. » C'est tout au plus s'il reconnaît que, « ne pouvant se soutenir en cinq actes, il s'est mis en quatre pour ramener le public. » La vérité est que tout ce qui fait aujourd'hui l'agrément du *Barbier*, tel que nous l'avons, se trouvait bien dans la pièce à la première représentation, mais s'y trouvait mélangé à une quantité énorme de défauts qui expliquent parfaitement la sévérité du public. Beaumarchais plaçait mal son amour-propre : il voulait faire passer pour l'effet d'une cabale ou d'un caprice du parterre ce qui n'avait été qu'un acte de justice, et il ne songeait point à faire valoir son véritable mérite, mérite rare et dont il y a, je crois, peu d'exemples au théâtre. Il n'est pas commun, en effet, de voir un auteur dramatique ramasser une pièce justement tombée, et en vingt-quatre heures, du jour au lendemain, lui faire subir une véritable métamorphose, refondre deux actes en un, transposer des scènes, faire disparaître tout ce qui est louche ou confus dans les situations et dans l'intrigue, supprimer toutes les longueurs, élaguer ou relever tout ce qui est trivial ou plat dans le dialogue, et transformer ainsi, presque à la minute, un ouvrage médiocre en une production charmante, pleine de mouvement et de verve, où l'intérêt va toujours croissant, et dont La Harpe dit avec raison, dans son *Cours de littérature,* que c'est le *mieux conçu* et le *mieux fait* des ouvrages dramatiques de Beaumarchais. *Le Barbier* est en effet mieux *composé* que *le Mariage de Figaro,* dont les deux derniers actes renferment beaucoup de longueurs, et ne se soutiennent que par des jeux de scène et des jeux d'esprit.

Dans cette rapide transformation du *Barbier,* Beaumarchais apparaît avec tout ce qui caractérise la période la plus brillante de son talent. Son esprit a toute la force que donne la maturité, et il conserve encore la flexibilité de la jeunesse. Ardent, souple et fécond, les dangers ou les embarras lui font trouver des ressources inattendues; il sait se plier à toutes les circonstances, et il les dompte en les enlaçant. C'est bien le même homme qui, tout à l'heure dramaturge médiocre, devenait du jour au lendemain, sous l'influence du péril, un polémiste redoutable et brillant. C'est le même homme qui, après avoir mis deux ans à composer tout à son aise une comédie pleine de défauts, en faisait presque un chef-d'œuvre en vingt-quatre heures, sous la pression d'un public mécontent et déçu.

Le canevas du *Barbier* n'est pas neuf : c'est le thème si connu du

vieux tuteur amoureux qui veut épouser sa pupille. Beaumarchais, qui, comme Molière, prenait son bien partout où il le trouvait, a peut-être emprunté le fond et une partie des situations de sa pièce à une vieille comédie de Fatouville, jouée aux Italiens en 1692, qui porte pour titre le sous-titre du *Barbier*, *la Précaution inutile*, et présente quelque analogie avec la pièce de Beaumarchais. Probablement aussi l'auteur du *Barbier* a lu avec fruit l'opéra-comique de Sedaine : *On ne s'avise jamais de tout*. Le docteur Tue, de Sedaine, médecin, tuteur et amoureux de Lise, est de la même famille que le docteur Bartholo. Lise, avec une ingénuité plus complète que Rosine, n'est pas sans rapport avec la pupille de Bartholo. Dorval, l'amant de Lise, pourrait bien avoir contribué à donner l'idée d'Almaviva. Tous deux emploient, pour déjouer la jalousie du tuteur, des déguisemens analogues. Si Almaviva se travestit en soldat, puis en musicien, Dorval se déguise en vieux captif venant de Maroc, puis en vieille femme; il chante en s'accompagnant de la guitare, comme Almaviva. Il y a même dans l'opéra de Sedaine une scène où Dorval, parlant à la duègne qui surveille Lise, emploie, pour se faire entendre de celle-ci, des mots habilement détournés qui rappellent la scène entre Almaviva, Rosine et Bartholo, au troisième acte du *Barbier*. Enfin, si *le Barbier* se termine par un mariage et l'intervention d'un alcade, *On ne s'avise jamais de tout* finit également par un mariage et l'intervention d'un commissaire. Mais des tuteurs amoureux et jaloux, des pupilles rebelles, des amans inventifs, des déguisemens, des commissaires ou des alcades, cela se trouve partout, est à la portée de tout le monde, et tout dépend de la manière de s'en servir. Beaumarchais n'avait donc pas tort de répondre à ceux qui lui reprochaient d'avoir copié l'ouvrage de Sedaine par cette saillie spirituelle qui est bien dans son genre d'esprit : « Un amateur, saisissant, dit-il, l'instant qu'il y avait beaucoup de monde au foyer, m'a reproché, du ton le plus sérieux, que ma pièce ressemblait à *On ne s'avise jamais de tout*. — Ressembler, monsieur? je soutiens que ma pièce est *On ne s'avise jamais de tout* lui-même. — Et comment cela? — C'est qu'on ne s'était pas encore avisé de ma pièce. — L'amateur resta court, et l'on en rit d'autant plus, que celui-là qui me reprochait *On ne s'avise jamais de tout* est un homme qui ne s'est jamais *avisé de rien*. »

S'il y a, en effet, quelque vague analogie entre l'opéra de Sedaine et *le Barbier*, ce qui n'est pas dans Sedaine, ce qui n'est nulle part avant *le Barbier*, c'est le personnage capital de la pièce, c'est Figaro, ce valet de comédie qui se détache au milieu de tous les valets de comédie, et qui est bien la propriété exclusive et la création de Beaumarchais. Quoi qu'on puisse dire de ce personnage, il est passé dans l'histoire de l'art à l'état de type, comme Panurge, comme Falstaff,

comme don Juan, comme Gil Blas, et a pris rang parmi les figures impérissables. Quand il aura donné toute sa mesure, après *la Folle Journée,* nous aurons occasion de l'analyser en détail et de l'étudier dans sa généalogie, qui est assez variée; mais ce n'est pas seulement Figaro qui est original dans *le Barbier*. Bartholo, comme le remarque très bien La Harpe, n'est pas un tuteur banal, comme tous les tuteurs de comédie. Il est dupe, il n'est point sot; il est très rusé au contraire, et il faut beaucoup d'adresse pour le tromper. De là, entre lui, Rosine, Almaviva et Figaro une rivalité de précautions et d'inventions qui se croisent, se déjouent, se renouvellent et se poursuivent avec un intérêt qui augmente de scène en scène jusqu'au dénoûment.

Quant au dialogue du *Barbier,* s'il n'est pas plus animé, il est plus tempéré, moins prétentieux et plus coulant que celui du *Mariage de Figaro*. Le défaut de Beaumarchais, on le sait, c'est l'abus d'une chose dont tout le monde ne peut pas abuser comme lui, c'est l'abus de l'esprit. Non-seulement il en donne trop à chacun de ses personnages, mais il leur donne à tous à peu près le même genre d'esprit, qui est le sien; tous sont également féconds en saillies imprévues, en sentences plaisantes. L'auteur n'a pas cette suprême puissance de création qui permet à Molière de donner le jour aux êtres les plus différens, non-seulement par le caractère, mais par la tournure d'esprit. Il parle trop souvent par la bouche de ses personnages, et telle scène, plus ou moins habilement liée à l'action générale, n'a d'autre but que de lui fournir l'occasion de placer avantageusement une série de bons mots. Ces saillies, amenées de trop loin et tirées par les cheveux, sont plus fréquentes dans *le Mariage de Figaro* que dans *le Barbier,* où tout marche et s'enchaîne mieux; cependant elles s'y rencontrent encore. En faisant remarquer que plusieurs de ces bons mots sont déjà connus et se trouvent ailleurs, La Harpe dit : « Apparemment Beaumarchais en tenait registre quand il lisait. » La Harpe ici a deviné juste. L'auteur du *Barbier de Séville* avait l'habitude d'écrire sans ordre sur des feuilles volantes, non-seulement les pensées sérieuses, comiques ou grivoises qui le frappaient dans ses lectures, mais toutes celles qui se présentaient à son esprit, et qu'il mettait en réserve pour en tirer parti plus tard. C'est ainsi que la plupart des traits et des sentences du *Barbier* ou du *Mariage de Figaro,* qu'on croirait au premier abord échappés à la verve de l'auteur dans le feu de la composition, se retrouvent çà et là dans cette sorte de répertoire, mêlés à une foule de réflexions historiques, politiques ou philosophiques, qui prouvent que l'esprit de Beaumarchais se nourrissait des élémens les plus divers.

Quoi qu'il en soit, *le Barbier,* tombé à la première représentation, relevé et rajusté par l'auteur, eut un plein succès à la seconde. On

y reconnut une restauration originale de l'ancienne comédie d'intrigue, rajeunie, agrandie, renouvelée, et les sifflets de la veille se changèrent en applaudissemens. « J'étais hier, écrit le 27 février 1775 Mme Du Deffant, j'étais hier à la comédie de Beaumarchais, qu'on représentait pour la seconde fois; à la première, elle fut sifflée; pour hier, elle eut un succès extravagant; elle fut portée aux nues; elle fut applaudie à tout rompre. » Nous devons avouer que Mme Du Deffant ajoute : « Rien ne peut être plus ridicule; cette pièce est détestable... Ce Beaumarchais, dont les *Mémoires* sont si jolis, est déplorable dans sa pièce du *Barbier de Séville*. » Le jugement de Mme Du Deffant ne fut pas ratifié par le public. Du reste, le goût dédaigneux et blasé de la spirituelle correspondante d'Horace Walpole n'était pas très apte à apprécier un genre de comique aussi franc, aussi dégourdi que celui du *Barbier*. et Beaumarchais pouvait se consoler de n'être point apprécié par elle, car dans la lettre qui suit celle que nous venons de citer, elle ajoute encore ceci : « L'*Orphée* de M. Gluck, *le Barbier de Séville* de M. de Beaumarchais, m'avaient été extrêmement vantés; on m'a forcée à les voir, ils m'ont ennuyée à la mort. » On voit qu'il n'était vraiment pas facile d'intéresser Mme Du Deffant. Le parterre, qui n'avait point, comme elle, la maladie de l'ennui, se montra beaucoup moins rétif, et, à partir de la seconde représentation, *le Barbier* ne cessa d'attirer la foule jusqu'à la clôture de la saison d'hiver, c'est-à-dire jusqu'au 29 mars 1775.

On sait qu'il était d'usage autrefois de fermer chaque année les théâtres et spécialement le Théâtre-Français pendant trois semaines, à partir de la Passion jusqu'après la Quasimodo. Il était d'usage aussi au Théâtre-Français qu'à la dernière représentation qui précédait cette clôture, un des acteurs vînt sur la scène adresser au public un beau discours qu'on appelait le *compliment de clôture* (1). Beaumarchais, amateur de l'innovation en toutes choses, eut l'idée de remplacer ce discours ordinairement majestueux par une sorte de proverbe en un acte qui fut joué, avec les costumes du *Barbier*, aux représentations de clôture de 1775 et de 1776. Ce compliment dialogué ne se trouve plus dans les archives de la Comédie-Française, mais il a été conservé dans les papiers de Beaumarchais, écrit tout entier de sa main et copié en double avec une feuille contenant la distribution des rôles. Je ne m'explique pas comment Gudin n'a pas fait figurer ce travail dans l'édition des œuvres de son ami; il a sans doute échappé à ses recherches, car ce n'est rien moins qu'une petite

(1) Ces discours adressés chaque année au public étaient quelquefois assez étranges. Grimm en cite un où l'acteur Florence disait au parterre : « Messieurs, le goût se conserve parmi vous comme les prêtresses de Vesta conservaient le feu sacré. » Le parterre, qui n'était pas composé de vestales, rit beaucoup de la comparaison. Après 89, les acteurs profitaient quelquefois de l'occasion pour débiter des tirades politiques et patriotiques.

comédie en un acte dont l'idée est assez originale et dont le dialogue offre toutes les qualités de l'auteur du *Barbier de Séville*. Ne pouvant reproduire ici en entier ce petit proverbe, joué, mais resté inédit, nous le ferons du moins connaître par des citations assez nombreuses.

Voici d'abord ce qui me paraît lui avoir donné naissance. En introduisant au Théâtre-Français une pièce d'un comique aussi haut en couleur que *le Barbier*, Beaumarchais avait voulu briser les entraves un peu étroites dans lesquelles on enfermait alors ce théâtre, auquel on interdisait, au nom du *bon ton* et de la *bonne compagnie*, toute pièce rappelant plus ou moins l'ancienne comédie d'intrigue. On permettait bien aux farces ingénieuses de Molière, comme *les Fourberies de Scapin* ou *Pourceaugnac*, de reparaître de temps en temps sur la scène, parce qu'elles étaient de Molière, et qu'après tout, ces farces charmantes ayant amusé Louis XIV et sa cour, on n'osait pas se déclarer plus difficile que le grand roi; mais il était interdit aux auteurs vivans de marcher, même de loin, sur les traces du maître. Et comme le Théâtre-Français avait seul le droit de jouer la comédie proprement dite, il n'y avait presque pas de nuances intermédiaires entre les farces grossières du boulevard et le genre de comédie qui florissait alors, genre un peu froid, guindé et maniéré, sans être plus moral quant au fond des idées et des situations. On a vu avec quelle impétuosité déréglée Beaumarchais avait d'abord tenté d'abolir cette scrupuleuse distinction des genres par une comédie beaucoup trop chargée, dont les défauts avaient justement choqué le public, et comment, après l'avoir considérablement retouchée, il l'avait fait accepter et triompher, bien qu'elle offrît encore des nuances très fortes. Cependant cela ne suffisait pas à l'auteur du *Barbier;* il ne lui suffisait pas de restaurer au Théâtre-Français un peu de la vive gaieté d'autrefois et de faire applaudir à outrance par le parterre les éternuemens de Dugazon dans le rôle du vieux valet La Jeunesse. Il voulait plus encore : il voulait non-seulement qu'on rît à gorge déployée, mais qu'on chantât sur le théâtre de MM. les comédiens ordinaires du roi. Ceci était énorme et essentiellement contraire, disait-on, à la dignité de la Comédie-Française. Néanmoins, comme Beaumarchais ne renonçait pas facilement à ce qu'il voulait, on avait essayé, pour lui plaire, de chanter à la première représentation les airs qu'il avait placés dans *le Barbier;* mais, soit que les acteurs s'acquittassent mal de ce labeur inaccoutumé, soit que le public ne goûtât pas cette innovation, tous les airs avaient été impitoyablement sifflés (1), et il avait fallu les supprimer à la reprise de la pièce. Il en était un cependant auquel Beaumarchais tenait beaucoup, c'était le fameux air de Rosine au troisième acte :

(1) Excepté le couplet grotesque chanté par Bartholo au troisième acte, qui fut conservé.

Quand dans la plaine, etc. L'aimable actrice qui avait créé le rôle de Rosine, Mlle Doligny (1), peu habituée à chanter en public et encore moins habituée à être sifflée, refusait absolument de recommencer l'expérience, et Beaumarchais avait dû se résigner au sacrifice de son air; mais en toutes choses il ne se résignait jamais que provisoirement. Aux approches de la représentation de clôture, il proposa aux comédiens de rédiger pour eux, sous forme de scènes, un compliment de clôture original et amusant, mais à une condition, c'est qu'on chanterait son fameux air intercalé dans le compliment en question, qui devait être joué par tous les acteurs du *Barbier*. Comme Mlle Doligny se refusait toujours à le chanter et comme Beaumarchais aurait craint de la blesser en faisant figurer dans sa petite pièce une autre Rosine, il y supprima le rôle de Rosine et le remplaça par l'intervention en personne d'une autre actrice plus hardie et qui chantait très bien, Mlle Luzzi (2).

Pour comprendre cette petite comédie, qui fait suite au *Barbier*, il faut donc se figurer que nous sommes arrivés à la représentation de clôture du 29 mars 1775. On vient de jouer *le Barbier* pour la treizième fois. Au moment où le public s'attend à voir, suivant l'usage ordinaire, arriver sur la scène en habit de ville un des acteurs chargés de lui dire adieu en termes solennels au nom de la Comédie-Française, la toile se lève, et le gros Desessarts, avec le costume du rôle de Bartholo qu'il vient de jouer, apparaît dans l'attitude du désespoir.

SCÈNE PREMIÈRE.

BARTHOLO (*Desessarts*), seul, se promenant un papier à la main. — La toile se lève. Il parle à la coulisse.

Rougeau! Renard (3)! ne levez pas la toile encore, mes amis, je ne suis pas prêt... Diable d'homme aussi, qui nous promet un compliment pour la clô-

(1) C'était la même actrice qui huit ans auparavant avait créé le rôle d'Eugénie. Beaumarchais lui réservait le rôle de la comtesse Almaviva dans *le Mariage de Figaro*, lorsqu'elle se retira du théâtre en 1783, laissant le souvenir d'un talent plein d'agrément et (ce qui était rare alors, sans être devenu très commun aujourd'hui) le souvenir d'une moralité irréprochable, confirmé par tous les témoignages contemporains. On sait que c'est pour avoir opposé un peu brutalement la sagesse de Mlle Doligny aux légèretés de Mlle Clairon que l'austère Fréron fut envoyé en 1765 au For-l'Évêque. Beaumarchais avait beaucoup d'estime et d'affection pour Mlle Doligny, dont j'ai retrouvé quelques lettres. Ces lettres sont d'un ton distingué, et confirment très bien l'idée qui est restée d'elle. Le ton de Beaumarchais est d'un ami affectueux, enjoué et sans aucune nuance de galanterie. Cette charmante actrice épousa un littérateur estimable, M. Dudoyer.

(2) Mlle Luzzi était en 1775 une fort jolie soubrette douée de talens très variés, car en même temps qu'elle jouait la comédie fort agréablement, elle chantait et dansait au besoin. Un jour même qu'on manquait de tragédiennes, elle joua avec Lekain dans *Tancrède* le rôle d'Aménaïde, s'en tira très bien et eut beaucoup de succès.

(3) Ce sont sans doute les deux machinistes du théâtre.

ture, qui nous tient le bec à l'eau jusqu'au dernier jour, et, quand on doit le prononcer, il faut que je le fasse, moi... « Messieurs, si votre indulgence ne rassurait pas un peu mon génie alarmé... » Je ne ferai jamais ce compliment-là... « Messieurs, votre critique et vos applaudissemens nous sont également utiles, en ce que... » La peste soit de l'homme! « Messieurs... pour bien rendre ce que je sens, il faudrait... il faudrait... » Ah! pour bien faire, il faudrait que ce compliment eût quelque rapport à l'habit dans lequel je dois le débiter; voyons : « Messieurs, de même que les médecins entreprennent tous les malades, mais ne guérissent pas toutes les maladies... » Qu'une bonne fièvre putride eût pu te saisir au collet, auteur de chien, perfide auteur!... « entreprennent tous les malades, mais ne guérissent pas toutes les maladies... de même les comédiens hasardent toutes les pièces nouvelles, sans être sûrs que la réussite... » Ah! je sue à grosses gouttes et je ne fais rien qui vaille... « Messieurs... messieurs... »

SCÈNE DEUXIÈME.

BARTHOLO (*Desessarts*), FIGARO (*Préville*), LE COMTE ALMAVIVA (*Bellecourt*).

FIGARO, riant. — Ah! ah! ah! ah! messieurs... Eh bien! messieurs?

BARTHOLO. — Ah ça! venez-vous encore m'impatienter, vous autres?

LE COMTE. — Nous venons vous offrir nos conseils, bon docteur.

BARTHOLO. — Je n'ai pas besoin de précepteurs aussi goguenards. Je vous connais à présent.

LE COMTE. — Nous ne plaisantons point, je vous jure, et nous sommes aussi intéressés que vous à ce que votre compliment soit agréable au public.

FIGARO. — Ou qu'il rie du complimenteur. En vérité, nous ne venons ici qu'à bonne intention.

BARTHOLO. — Oui!... à la bonne heure... C'est que j'ai une singularité fort singulière, moi! Quand je n'ai rien à faire, mon esprit va, va comme le diable, et dès que je veux me mettre à composer...

FIGARO. — Il prend ce temps-là pour se reposer. Je sais ce que c'est, docteur. Il ne faut pas que cela vous étonne; cet accident arrive à beaucoup d'honnêtes gens comme vous qui se mettent à l'œuvre sans idées. Mais savez-vous ce qu'il faut faire? Au lieu de rester en place en composant, ce qui engourdit la conception et rend l'accouchement pénible à une jeune personne de votre corpulence, il faut vous remuer, docteur, aller et venir, vous donner de grands mouvemens.

BARTHOLO. — C'est ce que je fais aussi depuis une heure.

FIGARO. — Et prendre la plume dès que vous sentez que les esprits animaux vous montent à la tête.

BARTHOLO. — Comment! les esprits animaux...

LE COMTE. — Finis donc, Figaro, il est bien temps de plaisanter!

BARTHOLO. — Ingrat barbier pour qui j'eus mille bontés, tu ris de mon embarras, au lieu de m'en tirer.

LE COMTE. — Où en êtes-vous, docteur?

BARTHOLO. — J'en suis à imaginer pour la clôture quelque chose qui me fasse au moins déployer un beau talent devant le public.

FIGARO. — Déployer un beau talent! Eh mais! ne cherchez pas, docteur;

rappelez-vous seulement le plaisir extrême que vous lui avez fait quand vous avez déployé à ses yeux le très beau talent de chanter en dansant comme un ours et claquant vos deux pouces :

Veux-tu, ma Rosinette,
Faire emplette
Du roi des maris?

BARTHOLO. — Ce drôle se pendrait plutôt que de manquer de désobliger ceux à qui il peut faire plaisir.

LE COMTE. — Réellement, Figaro, tu le désoles, et le temps se passe. Ah çà! dites-moi, docteur, connaissez-vous les choses dont un compliment de clôture doit être composé?

BARTHOLO. — Ah! si je savais aussi bien le faire comme je sais le définir.

FIGARO. — Ah! si je savais courir comme je sais boire, je ferais soixante lieues par heure.

BARTHOLO. — Je sais qu'il faut invoquer l'indulgence du public, parler modestement de nous, et dire un mot obligeant de tous les ouvrages nouveaux représentés dans l'année.

FIGARO. — Voilà le plus difficile. Au gré des auteurs, on n'en dit jamais assez; au gré du public, on en dit souvent trop.

BARTHOLO. — Il faudrait trouver le juste-milieu.

FIGARO. — Ou n'en point parler du tout. Ma foi, c'est le plus sûr.

LE COMTE. — N'en point parler serait dur; mais il suffit de rappeler les ouvrages sans les juger de nouveau. Ce n'est plus à nous à prononcer sur leur mérite. L'adoption que nous en avions faite est la preuve du bien que nous en pensions, et l'œil perçant du public nous dispense ici d'en scruter les défauts. Mais sur les succès même les plus combattus, les plus douteux, nous devons aux auteurs le juste éloge d'un désir ardent de plaire au public que nous partageons avec eux.

BARTHOLO. — Eh morbleu! bachelier, que ne me disiez-vous que vous alliez dire cela! J'aurais pris la plume, et mon ouvrage serait bien avancé... Vous dites donc?

LE COMTE. — Ma foi, je ne m'en souviens plus.

BARTHOLO. — Quel dommage! Et toi, Figaro?

FIGARO. — Moi, cela m'a paru fort plat.

BARTHOLO. — Je le crois, dès qu'il n'y a pas de calembours.

FIGARO. — Il est vrai, je ne fais pas autre chose.

BARTHOLO. — Tâche au moins de te rendre utile une fois en nous rappelant quelles pièces on a données cette année.

FIGARO. — On a donné, on a donné...

Ici Figaro, Bartholo et le comte font à eux trois la revue des pièces données en 1775, avec des appréciations de Figaro d'une réserve diplomatique très bouffonne.

BARTHOLO. — Cela fait pourtant sept nouveautés en dix mois! Et l'on prétend que nous sommes des paresseux.

FIGARO. — Nous en abattrions bien d'autres, si l'on pouvait allier des intérêts inconciliables; mais pendant que l'homme de lettres qui attend son tour

dit sans cesse : Eh! va donc, la Comédie; finis-en une bonne fois; c'est à moi d'engréner, — l'auteur qui est sur le chantier nous crie de son côté : Piano! la Comédie, piano! faites-moi durer encore. Tout cela est assez difficile.

SCÈNE TROISIÈME.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, MADEMOISELLE LUZZI.

Mlle LUZZI. — Eh bien! messieurs, est-ce que le compliment n'est pas dit?

FIGARO. — C'est bien pis, il n'est pas fait.

Mlle LUZZI. — Ce compliment?

BARTHOLO. — Un maudit auteur m'en avait promis un; à l'instant de le prononcer, il nous fait dire de nous pourvoir ailleurs.

Mlle LUZZI. — Je suis dans le secret : il est piqué de ce qu'on a retranché de sa pièce l'air du *Printemps*.

BARTHOLO. — Quel air du *Printemps?* quelle pièce? Vous croyez tout deviner, tout savoir.

Mlle LUZZI. — L'ariette de Rosine dans *le Barbier de Séville*.

BARTHOLO. — On a bien fait, mademoiselle; le public n'aime pas qu'on chante à la Comédie-Française.

Mlle LUZZI. — Oui, docteur, dans les tragédies; mais depuis quand ferait-il ôter d'un sujet gai ce qui peut en augmenter l'agrément? Allez, messieurs, monsieur le public aime tout ce qui l'amuse.

BARTHOLO. — D'ailleurs est-ce notre faute à nous si Rosine a manqué de courage?

Mlle LUZZI, minaudant. — Est-il joli, le morceau?

LE COMTE. — Voulez-vous l'essayer?

BARTHOLO. — N'allez-vous pas la faire chanter? Comment veut-on que j'achève mon compliment?

LE COMTE. — Allez toujours, docteur.

FIGARO, à Mlle Luzzi. — Dans un petit coin, à demi-voix.

Mlle LUZZI. — Mais je suis comme Rosine, moi, je vais trembler.

FIGARO. — Fi donc! trembler! Mauvais calcul, mademoiselle...

Mlle LUZZI. — Eh bien! vous n'achevez pas votre petit calembour : la peur du mal et le mal de la peur (1)?

FIGARO. — Ah! vous appelez cela un calembour?

Mlle LUZZI. — Il est vrai que moi qui ai peur de mal chanter, je ressens déjà beaucoup le mal que me fait cette frayeur-là.

FIGARO, riant. — Oui, je le crois; mais vous ne chanterez pas moins pour cela. Vous êtes si bonne, Luzzi, qu'en toute affaire vous n'opposez jamais que des difficultés engageantes.

Mlle LUZZI. — Il ne tiendrait qu'à moi de prendre cela pour une épigramme.

LE COMTE. — Sur un talent qui lui est peu familier, Rosine est vraiment timide, elle; mais vous qui chantez souvent, avouez, friponne, que vous n'avez ici que l'hypocrisie de la timidité. (Mlle Luzzi prélude gaiement.)

FIGARO. — Elle ne changera jamais, cette Luzzi; chantant, jouant la comé-

(1) Allusion à un jeu de mots du *Barbier de Séville* : « Quand on cède à la peur du mal, on ressent déjà le mal de la peur. »

die, toujours gaie, toujours belle : d'honneur, c'est un diamant dans la société.

BARTHOLO. — Maudit bavard!

Mlle LUZZI, riant. — Ah! ah! ah! ah! laissez-le donc se tirer de là, docteur, et nous expliquer comment je suis un diamant.

FIGARO, gaiement. — Ainsi que toutes les jolies femmes. La nature, en se jouant, féconde la mine abondante où nous puisons ces diamans-là. La jeunesse est le lapidaire qui les développe et les taille; la parure élégante est l'alvéole qui les enchâsse; notre imagination, la feuille qui les brillante; enfin l'amour, belle Luzzi, n'est-il pas... le joaillier qui les met en œuvre?

Mlle LUZZI. — Hum! mauvais plaisant! Et l'hymen que vous oubliez?

FIGARO. — C'est, si vous voulez, le marchand qui les met dans le commerce.

BARTHOLO. — Que le diable emporte le metteur en œuvre, le marchand et le diamant; j'ai perdu la plus sublime idée!

LE COMTE, à Mlle Luzzi. — J'espère que son courroux ne nous privera pas du plaisir de vous entendre.

Mlle LUZZI. — Au moins, messieurs, c'est vous qui voulez que je chante?

BARTHOLO. — Ah! point du tout.

FIGARO. — Certainement.

LE COMTE. — Nous jugerons si l'air eût fait plaisir.

Mlle LUZZI chante.

Quand dans la plaine
L'amour ramène, etc. (1).

LE COMTE. — Fort joli, d'honneur.

FIGARO. — C'est un morceau charmant.

BARTHOLO. — Eh! allez au diable avec votre morceau charmant. Je ne sais ce que je fais, moi; voilà que j'ai lardé mon compliment d'agneaux, de chiens et de chalumeaux... Don Basile, à cette heure...

La scène avec Basile n'est qu'une variante de la scène de mystification du *Barbier*. Basile est censé ignorer que c'est le jour de la clôture, et il veut annoncer au public la pièce qu'on jouera demain. Figaro le mystifie de son mieux, et chacun lui répète le fameux mot : *Allez vous coucher* (2). Après que Basile s'est retiré, Bartholo continue à se démener, mais son compliment n'avance guère. Il s'adresse enfin à Figaro et au comte :

(1) On doit supposer naturellement que Mlle Luzzi fut applaudie à outrance par le public.

(2) Cet *allez vous coucher* de la scène de mystification du *Barbier* avait eu un tel succès, que le bruit en était parvenu jusqu'à Voltaire et l'inquiétait. Voici pourquoi : le père d'*Irène*, dans la tragédie de ce nom, qu'il composait alors, se nommait d'abord Basile. Voltaire écrit à ce sujet à M. d'Argental : « M. de Villette prétend que le nom de Basile est très dangereux depuis qu'il y a un Basile dans *le Barbier de Séville*. Il dit que le parterre crie quelquefois : *Basile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut avec les welches qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de Villette a raison; il n'y aura qu'à faire mettre Léonce au lieu de Basile par le copiste de la Comédie. Heureusement le nom de Basile ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et Léonce peut suppléer partout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. »

BARTHOLO. — Enfin, puisque vous voilà, si vous étiez que de moi tous les deux, qu'est-ce que vous diriez?

FIGARO. — Si nous étions que de vous, docteur, il est clair que nous ne saurions que dire.

BARTHOLO. — Eh! non, non, si vous étiez moi, c'est-à-dire chargés du compliment.

LE COMTE. — Je me recueillerais un moment, et il me semble que je dirais à peu près : — Est-il besoin, messieurs, que je fasse ici l'apologie de notre empressement, quand je parle au nom de toute la Comédie? et notre existence théâtrale n'appartient-elle pas à chacun de vous, quoique chacun de vous ne se prive, pour en jouir, que de la moindre partie d'un superflu qu'il destine à ses amusemens? Pour être convaincus donc, messieurs, qu'un motif plus noble que l'intérêt nous fait souhaiter constamment de vous plaire, considérez qu'il n'y a pour nous aucun rapport entre la faible utilité du produit de chaque place et l'extrême plaisir que nous cause le plus léger applaudissement de celui qui la remplit. A ce prix, qui nous est si cher, nous supportons les dégoûts de l'étude, la surcharge de la mémoire, l'incertitude du succès, les ennuis de la redite et toutes les fatigues du plus pénible état. Notre seule affaire est de vous donner du plaisir; toujours transportés quand nous y réussissons, nous ne changeons jamais à votre égard, quoique vous changiez quelquefois au nôtre. Et quand, malgré ses soins, quelqu'un de nous a le malheur de vous déplaire, voyez avec quel modeste silence il dévore le chagrin de vos reproches, et vous ne l'attribuerez pas à un défaut de sensibilité chez nous, dont l'unique étude est d'exercer la vôtre. En toute autre querelle, l'agresseur inquiet doit s'attendre au ressentiment qu'il provoque; ici, l'offensé baisse les yeux avec une timidité respectueuse, et la seule arme qu'il oppose au plus dur traitement est un nouvel effort pour vous plaire et reconquérir vos suffrages. Ah! messieurs, pour notre gloire et pour vos plaisirs, croyez que nous désirons tous être des acteurs parfaits; mais, nous sommes forcés de l'avouer, la seule chose que nous voudrions ne jamais invoquer est malheureusement celle dont nous avons le plus souvent besoin, votre indulgence. (Il salue.)

BARTHOLO. — Bon, bon, bon, excellent.

FIGARO. — Fi donc! Gardez-vous bien, docteur, d'écrire tout ce qu'il vient de débiter.

BARTHOLO. — Et pourquoi?

FIGARO. — Cela ne vaut pas le diable.

Mlle LUZZI. — Quoi! son discours? Il m'a paru si bien.

BARTHOLO. — Je parie, moi, qu'il serait fort applaudi.

FIGARO. — Oui, parce que cela claque à l'oreille, et a l'air d'être un compliment... Pas une pensée qui ne soit fausse.

BARTHOLO. — Jalousie d'auteur.

LE COMTE. — Ah! voyons.

FIGARO. — Vous préférez les applaudissemens du public au profit des places qu'il occupe au spectacle?

LE COMTE. — Certainement.

FIGARO. — Fort bien; mais si chacun s'abstenait de vous apporter ici le profit

de sa place, où iriez-vous chercher le plaisir de ses applaudissemens? Passe encore de déraisonner; mais ravaler à nos yeux la douce, l'utile recette, et faire ainsi le dédaigneux d'une chose aussi loyalement profitable! Examinez tous les états, depuis le grave ambassadeur qui chiffre le papier jusqu'à l'auteur badin qui le barbouille, depuis le ministre ingénieux qui invente un nouvel impôt jusqu'à l'obscur filou qui fouille aussi dans les poches, où se fait-il rien qui ne soit au profit de la tant bien-aimée recette? Et le général couvert de gloire qui demande un gouvernement, et l'héritier d'un nom illustre qui recherche une financière, et le pieux abbé qui court un bénéfice, et le grave magistrat qui pâlit sur les affaires, et le légataire assidu qui intrigue autour de son grand-oncle, et la mère honnête qui livre sa fille à l'inutilité nuptiale d'un vieillard amoureux, et celui qui navigue, et celui qui prêche, et celui qui danse, enfin tous jusqu'à moi dont je ne parle point, mais qui ne m'oublie pas plus qu'un autre, y a-t-il un seul homme au monde qui n'agisse pour augmenter la bonne, la douce, la trois, quatre, six, dix fois agréable recette? Avec vos fades complimens, vous sollicitez le public comme un juge austère; moi je l'aime comme ma bonne mère nourrice. Elle me donnait quelquefois sur l'oreille; mais ses caresses étaient douces, et son lait inépuisable. Logomachie, battologie, cliquetis de paroles que tous ces beaux discours! et puis qu'est-ce que l'offensé qui baisse les yeux timidement quand le public a de l'humeur? Quand le public s'élève contre un comédien, n'est-ce pas celui-ci qui est l'agresseur? C'est du plaisir que le public vient chercher, et il mérite bien d'en prendre; il l'a payé d'avance. Est-ce sa faute si on ne lui en donne pas? Galimatias que tout votre compliment! Que de sottises on fait passer dans le monde avec des tournures! Enfin vous le ferez comme vous voudrez; mais, pour moi, je n'emploierais pas toutes ces grandes phrases de respect et de dévouement dont on abuse à la journée et qui ne séduisent personne; je dirais uniment : Messieurs, vous venez tous ici payer le plaisir d'entendre un bon ouvrage, et c'est ma foi bien fait à vous. Quand l'auteur tient parole et que l'acteur s'évertue, vous applaudissez par-dessus le marché, bien généreux de votre part assurément. La toile tombée, vous emportez le plaisir, nous l'éloge et l'argent; chacun s'en va souper gaiement, et tout le monde est satisfait. Charmant commerce, en vérité! Aussi je n'ai qu'un mot, notre intérêt vous répond de notre zèle; pesez-le à cette balance, messieurs, et vous verrez s'il peut jamais être équivoque. Hein, docteur? comment trouvez-vous mon petit calembour?

BARTHOLO. — Ce maraud-là fait si bien, qu'il a toujours raison.

UN ACTEUR DE LA PETITE PIÈCE (1). — Avez-vous donc juré de nous faire coucher ici avec votre compliment, que vous ne ferez point, à force de le faire? Le public s'impatiente.

BARTHOLO. — Dame! un moment, c'est pour lui que nous travaillons.

L'ACTEUR. — Eh mais! allez travailler dans une loge, au foyer, où vous voudrez; pendant ce temps, nous commencerons la petite pièce.

BARTHOLO. — Quel homme! Laissez-nous donc tranquilles.

L'ACTEUR. — Vous ne voulez pas sortir? Jouez, jouez bien fort, messieurs

(1) C'est la pièce qu'on devait jouer pour terminer le spectacle.

de l'orchestre; quand ils verront qu'on ne les écoute pas, je vous jure qu'il n'y en aura pas un qui soit tenté de rester à bavarder sur le théâtre.

FIGARO. — Il a ma foi dévoilé dans un seul mot tout le secret de la comédie.

(L'orchestre joue; ils sortent tous, et l'on baisse la toile.)

Cette petite comédie inédite — faisant suite à la comédie du *Barbier* — nous a paru digne d'être connue du public. Le plan en est ingénieux, et il fallait de l'adresse pour conserver ainsi à chacun des personnages du *Barbier* le caractère qu'il a dans la pièce, tout en le faisant parler comme acteur. On vient de voir comment Beaumarchais a résolu cette difficulté. Il allait bientôt se trouver aux prises avec une difficulté plus grande, celle de mettre à la raison ces mêmes acteurs pour lesquels il écrivait des *complimens de clôture*. Sa destinée voulait qu'il ne sortît d'un procès que pour tomber dans un autre, et que tout dans sa vie, jusqu'au *Barbier de Séville*, le plus gai des imbroglios, devînt matière à procès.

II. — QUERELLE DE BEAUMARCHAIS ET DES ACTEURS DU THÉATRE-FRANÇAIS. — FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS DRAMATIQUES.

Durant les trente premières représentations du *Barbier de Séville*, Beaumarchais vécut dans les meilleurs termes avec les acteurs de la Comédie-Française; c'était entre eux et lui un échange de billets doux :

« Tant qu'il vous plaira, messieurs, leur écrit Beaumarchais, de donner *le Barbier de Séville*, je l'endurerai avec résignation. Et puissiez-vous crever de monde, car je suis l'ami de vos succès et l'amant des miens!... Si le public est content, si vous l'êtes, je le serai aussi. Je voudrais bien pouvoir en dire autant du *Journal de Bouillon* (1); mais vous aurez beau faire valoir la pièce, la jouer comme des anges, il faut vous détacher de ce suffrage; on ne peut pas plaire à tout le monde.

« Je suis, messieurs, avec reconnaissance, votre très humble, etc. »

A ces complimens se mêlent cependant quelquefois des critiques suscitées par l'amour paternel de l'auteur pour sa pièce; c'est ainsi que Beaumarchais écrit au secrétaire de la Comédie-Française :

« M. de Beaumarchais a l'honneur de mander à son ancien ami M. de La Porte qu'il a prié et qu'il prie la Comédie, ou de ne point donner *le Barbier*, ou de retrancher la scène de l'éternuement, ou d'engager M. Dugazon à ne pas abandonner ce petit rôle, qui est gai ou dégoûtant, selon qu'il est bien ou mal rendu. M. Dugazon est prié d'arranger les sublimes saillies de ce rôle, qui sont les éternuemens, de façon qu'on puisse entendre ce que dit le docteur dans cette scène, parce que ce n'est pas les pires choses qu'on lui a mises dans la bouche. »

(1) Allusion aux critiques d'une feuille à laquelle Beaumarchais répond avec détail dans la préface du *Barbier*.

Ce billet a une certaine signification quand on se souvient de la scène à laquelle l'auteur fait ici allusion. Il paraît que Dugazon, en jouant le rôle du vieux valet La Jeunesse, avait une façon d'éternuer qui excitait les rires prolongés du parterre, et comme ce succès l'amusait lui-même, il abusait de l'éternuement, si bien qu'on n'entendait plus les paroles de Bartholo dans la discussion avec son valet, au deuxième acte. Or ces paroles du docteur, auxquelles on voit que Beaumarchais tenait beaucoup, sont précisément les tirades sur la *justice*, la *raison*, l'*autorité*, dans lesquelles Beaumarchais donne carrière à son esprit frondeur; c'était, en un mot, la nuance d'opposition, déjà indiquée dans *le Barbier*, que Beaumarchais ne voulait pas qu'on affaiblît.

Bientôt la sollicitude de l'auteur du *Barbier* porte sur un autre point; il croit s'apercevoir que les comédiens cherchent à faire tomber sa pièce afin de la confisquer à leur profit en vertu d'un règlement dont il sera parlé plus loin, et il leur adresse la lettre suivante :

« Paris, ce mercredi 20 décembre 1775.

« En m'écrivant, messieurs, qu'on vous demandait *le Barbier de Séville* pour samedi prochain, vous avez oublié d'ajouter que ce même jour on donnait à la cour *le Connétable de Bourbon* (1). Comme c'est la seconde fois que pareille demande, accompagnée de pareil oubli, a manqué de faire courir à ce pauvre diable de *Barbier* le danger d'une représentation équivoque, ou de tomber (critique à part) *dans les règles* (2), j'ai l'honneur de vous rappeler que, sur pareille remarque, la première fois, toute la Comédie convint que, sans tirer à conséquence, il était possible que j'eusse raison ce jour-là, et la pièce ne fut pas jouée le jour du *Connétable*. Je vous prie donc, messieurs, qu'il en soit ainsi dans cette seconde occasion. Autant j'aurai de reconnaissance toutes les fois qu'en un bon jour de bonne saison la Comédie fera l'honneur à ma pièce de la glisser au répertoire, autant je croirais avoir à m'en plaindre, si elle ne se souvenait jamais du *Barbier* que pour lui faire boucher un trou, dans lequel il courrait le hasard de s'engloutir tout vivant au grand détriment de son existence et de mes intérêts.

« Tous les bons jours, excepté le samedi 23 décembre 1775, jour du *Connétable* à Versailles, vous me ferez le plus grand plaisir de satisfaire avec *le Barbier* la curiosité du petit nombre de ses amateurs. Pour ce jour seulement, il vous sera bien aisé de leur faire goûter la solidité de mes excuses, reconnue par toute la Comédie elle-même.

« J'ai l'honneur d'être avec considération, estime, amitié, etc.,

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

« En relisant ma lettre, je réfléchis que la Comédie peut se trouver embarrassée pour samedi, parce que tous les tragiques sont à Versailles. Si c'est là

(1) Tragédie de Guibert, l'auteur de *la Tactique*.

(2) Double allusion à une phrase de Beaumarchais dans son mémoire contre Mme Goëzman et à une disposition particulière des anciens règlemens du Théâtre-Français.

la raison qui l'a engagée à me faire écrire, eh! pourquoi ne pas dire uniment les choses? Tel qui paraît strict et rigoureux en discutant ses affaires est souvent l'homme le plus facile à obliger ses amis.

« Que la Comédie me fasse écrire que j'ai deviné juste et qu'elle n'entend pas faire tourner contre moi l'événement de cette représentation, s'il est maigre ou malheureux, et je donne de tout mon cœur mon adhésion au hasard de samedi prochain. Je serais désolé que la Comédie-Française eût la plus légère occasion de se plaindre de moi, qui espère avoir toujours à me louer d'elle.

« Réponse, s'il vous plaît. »

Le but de cette lettre de Beaumarchais est d'empêcher qu'on lui applique un des articles les plus bizarres de la législation un peu étrange qui régissait alors les rapports des auteurs dramatiques et du Théâtre-Français quant au partage du produit des ouvrages représentés. Toute pièce dont la recette descendait une fois seulement au-dessous d'un certain chiffre était qualifiée ouvrage *tombé dans les règles*, et devenait dès lors la propriété exclusive des comédiens, qui pouvaient la jouer de nouveau avec un grand succès et n'en devaient plus aucun compte à l'auteur. A cet abus s'en joignaient plusieurs autres non moins préjudiciables aux auteurs, et qui depuis longtemps entretenaient parmi eux une grande irritation contre les acteurs d'un théâtre seul investi du droit de jouer et la tragédie et la comédie.

Beaumarchais le plus riche des auteurs dramatiques, Beaumarchais pour qui le théâtre n'avait jamais été qu'un délassement et qui avait fait présent aux comédiens de ses deux premiers ouvrages, ne pouvait être taxé de cupidité en prenant en main la cause de ses confrères. C'est ce qui l'y détermina. Nous allons le voir ici, défendant pour la première fois les intérêts d'autrui plus encore que les siens, se lancer dans un nouveau combat contre des adversaires plus difficiles à vaincre que tous ceux qu'il a déjà combattus; il vaincra cependant, mais ce n'est qu'après bien des années et avec l'appui de la révolution qu'il pourra venir à bout des rois et des reines de théâtre, réprimer la cupidité des directeurs et entrepreneurs de spectacle, faire consacrer l'indépendance et le droit des auteurs injustement spoliés. Jusqu'à la fin de sa vie, Beaumarchais ne cessera de plaider avec chaleur pour que la loi entoure de sa protection un genre de propriété non moins inviolable que tous les autres, et avant lui complétement sacrifié.

La société des auteurs dramatiques, aujourd'hui si puissante, si fortement organisée et qu'on accuse quelquefois, à tort ou à raison, d'avoir remplacé l'ancienne tyrannie des directeurs de théâtres et des acteurs par une tyrannie en sens inverse, la société des auteurs

dramatiques ne connaît peut-être pas bien exactement tout ce qu'elle doit à l'homme qui le premier a réuni en corps des écrivains jusque-là isolés, et qui le premier a lutté avec énergie pour leur assurer les droits dont ils jouissent. Pour faire comprendre toutes les résistances que Beaumarchais eut à surmonter, il faut d'abord exposer ce qu'était le droit d'auteur avant la révolution et tracer ensuite le tableau de cette lutte avec des documens nouveaux, qui nous permettront de peindre au naturel les personnes et les choses.

Aux débuts de l'art dramatique en France comme partout, la composition d'une pièce de théâtre n'avait aucune importance; la pièce n'existait en quelque sorte que par la représentation. Au moyen âge, les auteurs des mystères ou sotties travaillaient *gratis* ou pour le plus mince salaire, ou faisaient eux-mêmes partie des acteurs. L'auteur dramatique le plus fécond du commencement du XVIIe siècle, Hardy, est indiqué par plusieurs écrivains comme ayant le premier tiré un produit de ses pièces (1); mais ce produit était bien mince, si l'on en juge par le propos suivant de la comédienne Beaupré, rapporté par Ménage, au sujet du tort que Corneille faisait aux acteurs en introduisant une hausse dans le prix des ouvrages de théâtre. « M. Corneille, dit Mlle Beaupré, nous a fait un grand tort : nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus, que l'on nous faisait en une nuit. On y était accoutumé, et nous gagnions beaucoup; présentement les pièces de M. Corneille nous coûtent beaucoup, et nous gagnons peu de chose. »

Les productions tragiques ou comiques de Hardy se payaient donc trois écus la pièce. Ce n'était pas bien cher, mais il faut dire aussi qu'elles ne valaient guère mieux (2). A dater de Corneille, si les comédiens commencèrent à payer un peu plus cher les ouvrages de théâtre, néanmoins c'était toujours un prix fixe débattu entre l'auteur et les acteurs, prix très minime encore et qui n'empêchait pas le grand Corneille de mourir de faim ou à peu près et d'être obligé de recourir à l'affligeante industrie des dédicaces au plus offrant (3). Qui-

(1) Cette opinion, reproduite par M. Guizot dans son étude sur *Corneille*, n'est peut-être pas d'une exactitude incontestable. Entre autres objections, on en trouverait une dans la première édition des comédies de Pierre Larivey, antérieur de plus de vingt ans à Hardy, et qui, dans un sonnet placé à la suite de la préface, se fait plaindre par un ami de ne pas retirer autant d'argent de ses pièces que *Térence le Carthageois*, ce qui semble indiquer qu'il en retirait un peu.

(2) L'auteur espagnol contemporain de Hardy, Lope de Vega, qui passe pour avoir composé comme lui huit cents pièces de théâtre, recevait pour chacune cinq cents réaux, c'est-à-dire environ cent trente francs. C'était un peu plus de trois écus; mais c'était bien loin encore d'égaler ce que produit aujourd'hui le répertoire d'un vaudevilliste.

(3) C'est ainsi que pour mille pistoles un agioteur de l'époque, le *traitant* Montauron, acheta l'honneur de se voir comparé à Auguste et de passer à la postérité en même

nault fut, à ce qu'il paraît, le premier auteur dramatique dont une pièce fut achetée par les comédiens en 1653, non plus à prix fixe, mais avec le droit de toucher le neuvième de la recette qu'elle produirait. Cette convention, acceptée par Quinault, fut bientôt généralement adoptée pour tous les autres auteurs, et sanctionnée en 1697 par un règlement de l'autorité royale. Ce règlement donnait aux auteurs le neuvième de la recette pour les pièces en cinq actes, le douzième pour les pièces en trois actes, sauf le prélèvement des frais journaliers du théâtre, fixés à 500 livres pendant l'hiver et à 300 livres pendant l'été. Il statuait très équitablement que lorsque, deux fois de suite, ce chiffre de recette de 500 et de 300 livres ne serait pas atteint, les comédiens auraient la faculté de retirer la pièce; mais il n'était pas dit qu'en cas de reprise heureuse, l'auteur perdrait tous ses droits sur son ouvrage.

Ce premier règlement fut en vigueur jusqu'en 1757. A cette époque, les comédiens français, très endettés, obtinrent du roi, non-seulement une somme destinée à payer leurs dettes, mais la faculté de vendre à vie des entrées au spectacle qui ne figuraient point dans le compte fourni à l'auteur. Ils obtinrent de plus la faculté de confisquer une pièce à leur profit aussitôt que la recette en serait tombée une seule fois, non plus au-dessous de 500 livres pendant l'hiver et de 300 livres pendant l'été, mais au-dessous de 1,200 livres l'hiver et de 800 livres l'été. Ils parvinrent enfin à faire passer en habitude de ne plus guère compter aux auteurs que la recette casuelle faite à la porte, de supprimer presque tous les autres élémens de la recette, abonnemens et loges; de leur faire supporter sur ce produit casuel des frais journaliers évalués arbitrairement et une retenue d'un quart pour le quart des pauvres, qu'ils payaient à l'année moyennant une somme fixe trois fois moindre. Grâce à ces ingénieux calculs, quand la pièce était confisquée par eux comme n'ayant pas fait 1,200 livres de recette, elle en avait fait en réalité plus de 2,000, et quand elle dépassait le chiffre de 1,200 liv., le neuvième de l'auteur était rogné de plus de moitié. Quelquefois même les comptes fournis par la Comédie étaient empreints d'une originalité piquante. C'est ainsi qu'en 1776 un auteur du temps, Lonvay de la Saussaye, ayant fait représenter aux Français une comédie en trois actes, intitulée *la Journée lacédémonienne,* et demandant sa part sur la recette, on lui envoya un compte par lequel, après avoir constaté que sa pièce avait produit 12,000 liv. en cinq représentations, sous prétexte qu'il y avait eu des

temps que la tragédie de *Cinna.* C'est triste; mais d'un autre côté ce Montauron faisait grandement les choses : dix mille francs pour une dédicace! Richelieu avait reculé devant ce prix, et il n'y a pas beaucoup de traitans de nos jours qui paieraient dix mille francs l'honneur de passer à la postérité, dont ils ne se soucient guère.

frais extraordinaires, les comédiens concluaient ainsi : « Partant, pour son droit acquis du douzième de la recette des *cinq* représentations de sa pièce, l'auteur *redoit* la somme de 101 livres 8 sous 8 deniers à la Comédie. »

Tel était l'état des choses en 1776. Les auteurs isolés et sans influence se trouvaient complétement à la merci d'une corporation d'acteurs et d'actrices très bien organisée, dirigée en apparence par les quatre premiers gentilshommes de la chambre du roi, mais en réalité se dirigeant elle-même, car parmi ces quatre gentilshommes deux seulement, le duc de Richelieu et le duc de Duras, s'occupaient un peu de leur charge, à cause de certains agrémens qui y étaient attachés et qui les rendaient naturellement fort disposés à donner raison aux acteurs et aux actrices contre les auteurs dramatiques. Il faut ajouter que, le goût des plaisirs du théâtre ayant pris une extension de plus en plus grande, la Comédie-Française, par suite de son monopole, faisait de très belles recettes et se confirmait chaque jour davantage dans la douce habitude de confisquer les pièces ou de réduire de plus de moitié la part des auteurs.

Ces habitudes prises par les comédiens français engendraient des querelles perpétuelles : aussi plusieurs auteurs, comme Piron, Sedaine et Collé, avaient-ils fini par déserter le Théâtre-Français pour se consacrer au genre exploité par le Théâtre-Italien, qui les traitait beaucoup mieux.

Malgré son insouciance, le duc de Richelieu, fatigué de ces conflits, voyant dans Beaumarchais un littérateur riche, plus aimé des comédiens que des gens de lettres, par conséquent disposé à l'impartialité, avait eu la pensée de l'inviter à étudier la question, et à tâcher d'établir des rapports plus satisfaisans entre les deux parties. Il l'avait même autorisé à compulser à cet effet les registres de la Comédie; mais quand il se présenta avec la lettre du maréchal, les comédiens indignés refusèrent la communication demandée, et déclarèrent que M. le maréchal n'avait pas plus de droits que Beaumarchais à examiner leur livre de recettes.

Repoussé dans cette première démarche comme arbitre conciliateur, l'auteur du *Barbier de Séville* hésita quelque temps à profiter de l'occasion toute naturelle que lui donnait son droit sur le produit de sa pièce pour entamer la guerre en son propre nom. Il était content des comédiens; il les avait habitués à l'aimer et à l'honorer comme un auteur qui donnait ses ouvrages *gratis*. Leur demander un compte exact et sévère, c'était se brouiller avec eux, se brouiller avec d'aimables actrices dont il appréciait l'influence, et dont il serait plus difficile d'avoir raison que d'un conseiller au parlement; c'était de plus s'exposer à des débats pénibles en faveur de confrères qui peut-

être se montreraient peu reconnaissans de son zèle, surtout s'il n'était pas couronné de succès. Ajoutons que Beaumarchais avait alors bien d'autres affaires qui devaient le détourner de se mettre celle-ci sur les bras; il organisait son expédition d'Amérique, il plaidait encore à Aix contre M. de La Blache, il sortait à peine de son procès en réhabilitation. Faire à la fois la guerre aux Anglais, à M. de La Blache et aux comédiens, c'était beaucoup, même pour un homme aussi guerroyant que lui.

Cependant, dès qu'on avait su qu'il avait cherché à s'occuper des interminables débats de la Comédie et des auteurs, plusieurs des gens de lettres maltraités par la Comédie lui avaient adressé leurs doléances, et, confians dans son habileté, l'avaient supplié de se charger de la cause commune. C'est ainsi que l'auteur du *Philosophe sans le savoir,* dans un long mémoire adressé à Beaumarchais et retrouvé parmi ses papiers, énumérait ses griefs contre les comédiens avec son style naïf et souvent pittoresque :

« Ce qui a causé, écrit Sedaine, le trouble entre les auteurs et les comédiens jusqu'à présent a été presque toujours la difficulté d'obtenir justice; les supérieurs n'ont presque jamais entendu qu'une des parties; le comédien qui va rapporter une affaire triomphe toujours s'il est raisonneur, beau diseur, si, appuyé de son art, il se sert de toutes les expressions que sait employer la soumission la plus étendue; car, quoique les simagrées qui expriment le profond respect soient en affaire un filet grossier, tous les hommes, quels qu'ils soient, s'y laissent prendre, et une actrice jolie est bien un autre filet.

« Les auteurs sont singulièrement maltraités dans la partie d'intérêt, de ce vil intérêt, comme on l'appelle, afin qu'on n'ose pas en parler. Comment! il y aura chez mon notaire 1,200 francs en dépôt qui m'appartiennent, et je serai un intéressé de vouloir qu'il me donne mes 1,200 francs tout juste, ou, pour que la comparaison soit plus exacte, nous sommes neuf entrepreneurs d'une même chose dont nous devons partager le profit : huit entrepreneurs s'entendent pour frauder le neuvième entrepreneur, et on l'appellera intéressé parce qu'il veut ce qui est à lui! Écoutez les acteurs, ils vont verbiager jusqu'à demain, et vous n'avancerez pas d'un pas. Voici ce qu'ils m'ont fait à moi :

« Après que *le Philosophe sans le savoir* eut eu vingt-huit représentations de suite, je reçus ce qui me revenait. Voici comme ils ont compté :

« De profit net, 60,000 livres, dont, pour le quart des pauvres, 15,000 livres, ainsi reste à 45,000 livres. Comment, pour vingt-huit jours, 15,000 livres de quart des pauvres! Ils en paient 60,000 livres par an, ce qui fait à peu près 170 livres par jour, et doit être réparti comme frais journaliers, lumières, gardes, etc. — Vingt-huit jours à 170 livres font, je crois, 4,790 francs; ainsi, pour ce seul article, ils ont enlevé à l'auteur 1,000 livres sur son neuvième. Passons. Les comédiens n'ayant point fait afficher la dernière représentation de ma pièce, je crus avec raison que les représentations suivantes m'appartenaient; lorsqu'il y en eut un certain nombre, je les demandai au caissier.

Il me dit : J'ai été porter votre bordereau à signer; mais MM. les comédiens m'ont appris que votre pièce était tombée dans les règles et leur appartenait. Je fis alors, par l'autorité de M. le duc de Duras, compulser leur registre, et ils furent obligés de me rendre 5 à 600 livres qui m'étaient dues, et qu'ils voulaient s'approprier.....

« Vous vous ferez, monsieur, beaucoup d'honneur d'accommoder une affaire qui doit être peu agréable à MM. les premiers gentilshommes, et qui présente différentes faces de ridicule et d'infamie.

« J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus distingués, monsieur, etc.

« Ce 19 juin 1775. » « J. SEDAINE. »

Beaumarchais était donc encouragé par l'idée qu'il se ferait honneur en affranchissant les auteurs dramatiques de l'oppression qui pesait sur eux. Peut-être aussi la difficulté de l'entreprise, que presque tout le monde considérait comme chimérique, fut-elle un aiguillon pour un homme qui ne détestait pas les choses difficiles; toujours est-il qu'après quelque hésitation il se décida à entrer en campagne contre les comédiens. Quand *le Barbier de Séville* eut atteint sa trente-deuxième représentation, il demanda un compte exact de ce qui lui revenait. Inquiets de cette demande, les comédiens lui députèrent l'acteur Desessarts, chargé de sonder ses intentions et de lui apporter 4,506 livres, représentant son droit d'auteur pour trente-deux représentations du *Barbier*.

« Aucun compte, dit Beaumarchais, n'étant joint à ces offres, je n'acceptai point l'argent, quoique M. Desessarts m'en pressât le plus poliment du monde, car on le lui avait fort recommandé. — Il y a beaucoup d'objets, me dit-il, sur lesquels nous ne pouvons offrir à MM. les auteurs qu'*une cote mal taillée*. — Ce que je demande à la Comédie beaucoup plus que l'argent, lui répondis-je, est *une cote bien taillée*, un compte exact, qui puisse servir de type et de modèle à tous les décomptes futurs, et ramener la paix entre les acteurs et les auteurs. — Je vois bien, me dit-il en secouant la tête, que vous voulez ouvrir une querelle avec la Comédie. — Au contraire, monsieur, et plaise au dieu des vers que je puisse les terminer toutes à l'avantage égal des parties! Et il remporta son argent. »

Trois jours après, Beaumarchais écrit aux comédiens pour réclamer ce compte écrit. Au bout de quinze jours, la Comédie lui envoie un simple bordereau sans signature. Beaumarchais renvoie le bordereau en demandant que quelqu'un le signe et le certifie *véritable*. « M. Desessarts, écrit-il, qui fut praticien public avant d'être comédien du roi, vous assurera que ma demande est raisonnable. » La Comédie répond que le compte ne peut être certifié véritable que pour le produit de la porte, que quant aux autres élémens de la recette, on ne peut lui donner de compte que par aperçu, et ici la Comédie revient sur son procédé favori : *une cote mal taillée*. Beaumarchais

réplique aux acteurs par une de ses lettres les plus spirituelles dont je ne citerai ici que le début, parce qu'elle a été publiée dans ses œuvres : « En lisant, messieurs, la lettre obligeante dont vous venez de m'honorer, signée de beaucoup d'entre vous, je me suis confirmé dans l'idée que vous êtes tous d'honnêtes gens très disposés à rendre justice aux auteurs, mais qu'il en est de vous comme de tous les hommes plus versés dans les arts agréables qu'exercés sur les sciences exactes, et qui se font des fantômes et des embarras d'objets de calcul que le moindre méthodiste résout sans difficulté. » Et l'auteur du *Barbier* part de là pour donner très complaisamment aux comédiens une leçon de tenue de livres. Puis, après leur avoir enseigné comment ils doivent s'y prendre pour fournir des comptes exacts, il termine ainsi : « Croyez-moi, messieurs, point de cote mal taillée avec les gens de lettres. Trop fiers pour accepter des grâces, ils sont trop malaisés pour essuyer des pertes. Tant que vous n'adopterez pas la méthode du compte exact, ignorée de vous seuls, vous aurez toujours le déplaisir de vous entendre reprocher un prétendu système d'usurpation sur les gens de lettres qui n'est sûrement ni dans l'esprit, ni dans le cœur d'aucun de vous. »

Les acteurs, ne goûtant point cette leçon de *tenue de livres* que Beaumarchais leur donnait avec tant de complaisance et de politesse, répondirent qu'ils allaient assembler les avocats « formant le conseil de la Comédie, » et « nommer quatre comédiens commissaires pour examiner la chose. » — « Assembler, dit Beaumarchais, tout un conseil d'avocats et des commissaires, pour consulter si l'on doit ou non m'envoyer un bordereau, exact et signé, de mes droits d'auteur sur les représentations de ma pièce, me parut un préalable assez étrange. » Cependant le conseil annoncé ne s'assemblait pas, les mois s'écoulaient, on ne jouait plus *le Barbier de Séville*. Beaumarchais, n'entendant plus parler ni de son compte, ni de sa pièce, insiste avec plus de vivacité. Les comédiens, mis au pied du mur, implorent l'appui du duc de Duras, qui intervient et prie le réclamant de discuter la question avec lui. Beaumarchais ne demandait pas mieux, il s'empresse d'aller offrir au duc de Duras la même leçon de *tenue de livres* qu'il avait vainement offerte aux comédiens. Le duc, qui était membre de l'Académie française, se piquait d'aimer la littérature dramatique presque autant que les belles personnes chargées de l'interpréter. Beaumarchais lui écrit :

« Vous vous intéressez trop, monsieur le maréchal, aux progrès du plus beau des arts, pour n'être pas d'avis que si ceux qui jouent les pièces des auteurs y gagnent 20,000 livres de rente, il faut au moins que ceux qui font la fortune des comédiens en arrachent l'exigu nécessaire. Je ne mets, monsieur le maréchal, aucun intérêt personnel à ma demande, l'amour seul de la jus-

tice et des lettres me détermine. Tel homme que l'impulsion d'un beau génie eût porté à renouveler les chefs-d'œuvre dramatiques de nos maîtres, certain qu'il ne vivra pas trois mois du fruit des veilles de trois années, après en avoir perdu cinq à l'attendre, se fait journaliste, libelliste, ou s'abâtardit dans quelque autre métier aussi lucratif que dégradant. »

Après une conversation avec Beaumarchais, le duc de Duras paraît s'enflammer d'une belle ardeur pour la cause de la justice. Il déclare qu'il est temps d'en finir avec ces débats, où les auteurs sont à la discrétion des comédiens. Il propose de substituer à ces comptes arbitraires un règlement nouveau où les droits des deux parties seront stipulés de la manière la plus claire, la plus précise et la plus équitable. Il invite Beaumarchais à consulter quelques auteurs dramatiques et à lui soumettre un plan. Ce dernier répond que dans une question qui les intéresse tous également, tous les auteurs dramatiques qui ont écrit pour le Théâtre-Français sont égaux, et qu'il faut les rassembler tous. Le duc de Duras y consent, et la première société des auteurs dramatiques est fondée par la circulaire suivante, où Beaumarchais les invite tous à dîner chez lui :

« Paris, ce 27 juin 1777.

« Une des choses, monsieur, qui me paraît le plus s'opposer aux progrès des lettres est la multitude de dégoûts dont les auteurs dramatiques sont abreuvés au Théâtre-Français, parmi lesquels celui de voir leur intérêt toujours compromis dans la rédaction des comptes n'est pas le moins grave à mes yeux.

« Frappé longtemps de cette idée, l'amour de la justice et des lettres m'a fait prendre enfin le parti d'exiger personnellement des comédiens un compte exact et rigoureux de ce qui me revient pour *le Barbier de Séville*, la plus légère des productions dramatiques à la vérité; mais le moindre titre est bon quand on ne veut que justice.

« M. le maréchal de Duras, qui veut sincèrement aussi que cette justice soit rendue aux gens de lettres, a eu la bonté de me faire part d'un nouveau plan et d'entrer avec moi dans des détails très intéressans pour le théâtre, qu'il m'a prié de communiquer aux gens de lettres qui s'y consacrent, en m'efforçant de réunir leurs avis à ce sujet.

« Je m'en suis chargé d'autant plus volontiers que je mettrais à la tête de mes plus doux succès d'avoir pu contribuer à dégager le génie d'une seule de ses entraves.

« En conséquence, monsieur, si vous voulez me faire l'honneur d'agréer ma soupe jeudi prochain, j'espère vous convaincre, ainsi que MM. les auteurs dramatiques à la suite desquels je m'honore de marcher, que le moindre des gens de lettres n'en sera pas moins en toute occasion le plus zélé défenseur des intérêts de ceux qui les cultivent.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus grande considération, monsieur, votre, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS. »

Réunir des hommes jusque-là habitués à vivre isolés et souvent jaloux les uns des autres n'était pas chose facile, même en invoquant leur intérêt commun. On va juger par diverses lettres inédites des obstacles que Beaumarchais eut à vaincre. Pour donner plus de poids à son entreprise, il tenait d'abord à s'associer les auteurs dramatiques qui faisaient partie de l'Académie française. Il y en avait trois : le vieux Saurin, l'auteur de *Spartacus*, qui accepte sans trop se faire prier; Marmontel, qui consent avec empressement à se ranger sous la bannière arborée par Beaumarchais; puis enfin La Harpe, jeune encore, nouvellement élu, assez difficile à vivre, ayant une foule de querelles (ses ennemis l'appelaient *La Harpie*), et n'ayant point encore appris le pardon des injures qu'il ne put jamais, à vrai dire, pratiquer complétement, même après sa conversion. Voici sa réponse à l'invitation de Beaumarchais. Si la fin annonce un homme assez peu traitable, le début semble indiquer également un peu de dépit de voir un autre que lui se mettre en avant avec l'assentiment du duc de Duras :

« 29 juin.

« M. le maréchal de Duras, écrit La Harpe, m'a déjà fait l'honneur, monsieur, de me communiquer, et même avec beaucoup de détail, les nouveaux arrangemens qu'il projette, et qui tendent tous à la perfection du théâtre et à la satisfaction des auteurs. Je n'en suis pas moins disposé à conférer avec vous et avec ceux qui comme vous, monsieur, ont contribué à enrichir notre théâtre, sur nos communs intérêts et sur les moyens d'améliorer et d'assurer le sort des écrivains dramatiques.

« Il entre dans mon plan de vie, nécessité par des occupations pressantes, de ne jamais dîner hors de chez moi (1); mais j'aurai l'honneur de me rendre chez vous dans l'après-dînée. Je dois vous prévenir que si par hasard M. Sauvigny (2) devait s'y trouver ou bien M. Dorat, je ne m'y trouverais pas. Vous connaissez trop le monde pour m'aboucher avec mes ennemis déclarés.

« J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, monsieur, votre, etc.

« DELAHARPE (*sic*). »

Beaumarchais, un peu embarrassé, car il a invité également Sauvigny et Dorat, répond à La Harpe la lettre suivante :

« Vous m'avez imposé, monsieur, la dure loi de vous prévenir si MM. Dorat et Sauvigny me faisaient l'honneur de dîner chez moi aujourd'hui. L'un m'a promis de dîner, l'autre de venir l'après-midi; mais dans une cause commune, permettez-moi de vous faire observer que la coutume en tout pays est de faire trêve aux querelles particulières, et celles-ci sont-elles assez graves pour brouiller personnellement à ce point les plus honnêtes gens de la littérature?

(1) Le dîner était alors un repas qui se prenait dans l'après-midi.

(2) Le chevalier de Sauvigny, auteur des *Illinois* et de *Gabrielle d'Estrées*.

« Je serais trop heureux si, secondant mes vues pacifiques, vous me faisiez l'honneur de venir oublier, dans la douceur d'une assemblée de gens qui vous honorent tous, de petits ressentimens qui ne sont peut-être nés que faute de s'être bien entendus.

« Ne divisons pas le faisceau, monsieur. Nous n'avons pas trop de nos forces rassemblées contre la grande machine de la Comédie. On ne dîne qu'à trois heures, et je me flatterai de vous posséder même jusqu'à trois heures et un quart, tant j'en ai de désir.

« J'ai l'honneur d'être, etc. « BEAUMARCHAIS. »

Nouvelle réplique de La Harpe, où le célèbre aristarque nous montre que la mansuétude ne fut jamais son caractère distinctif :

« Il m'est absolument impossible, monsieur, de me trouver jamais volontairement avec deux hommes dont je méprise également la personne et les ouvrages; l'un (Dorat) m'a insulté personnellement dans une lettre calomnieuse digne des feuilles de Fréron où elle était insérée; l'autre (Sauvigny) est un fou insociable et féroce que personne ne voit et qui est toujours prêt à se battre pour ses vers : vous sentez, monsieur, que ce serait se battre pour rien! Je ne conçois pas comment vous pouvez placer de pareils hommes parmi *les plus honnêtes gens de la littérature.* Il n'y a, comme vous voyez, *rien de littéraire* dans ce que je leur reproche; il n'y a qu'à lire ce que j'ai écrit quand je me suis défendu; on n'y trouvera rien de pareil, non plus que *chez les honnêtes gens* de la littérature et de tout état avec qui je passe ma vie.

« Je vous prie d'agréer mes excuses et mes regrets très sincères. Je fais très peu de cas des querelles d'amour-propre, mais je n'oublie jamais les offenses réelles.

« J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, monsieur, etc., « DELAHARPE. »

Il fallut se passer de La Harpe, au moins pour cette première séance, car je vois par une autre lettre de lui qu'à la séance suivante, où Beaumarchais lui sacrifia sans doute ce jour-là Dorat et Sauvigny, l'irascible académicien accepte l'invitation pour l'après-dînée et écrit d'un ton plus joyeux :

« Votre nouvelle invitation me faisant présumer que les obstacles qui m'éloignaient ne subsistent plus, je me rendrai chez vous bien volontiers sur les cinq heures. Ce n'est pas que je renonce au plaisir de me trouver le verre à la main (1) avec un homme aussi aimable que vous, monsieur; mais vous êtes de trop bonne compagnie pour ne pas souper, et je vous avoue que c'est mon repas de préférence; ainsi je vous dirai comme Horace :

Arcesse vel imperium fer.

« J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de considération, monsieur, etc., « DELAHARPE. »

(1) Il y a dans le *Cours de Littérature* de La Harpe une certaine physionomie magistrale qui nous fait trouver piquant ce passage un peu bachique représentant La Harpe et Beaumarchais le *verre à la main.*

Si Beaumarchais a fort à faire pour calmer les querelles de quelques auteurs, il n'est pas moins embarrassé pour vaincre l'insouciance de plusieurs autres. C'est ainsi qu'il tiendrait beaucoup à la coopération de Collé. Le spirituel auteur de *Dupuis et Desronais* et de *la Partie de Chasse d'Henri IV* a eu des démêlés assez vifs avec les comédiens français, et il pourrait très utilement servir la cause commune. Malheureusement Collé est devenu vieux, il n'aspire qu'au repos et ne veut plus se mêler de rien; voici sa réponse à Beaumarchais :

« Je n'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 juin que le 9 juillet au soir, à ma campagne, où je suis inamoviblement jusqu'à la fin d'octobre. L'adresse mise au Palais-Royal, où je ne demeure pas, et la maladresse des suisses de Mgr le duc d'Orléans (1) l'ont sans doute empêchée de me parvenir plus tôt, quoique je dusse l'avoir le lendemain. Je ne m'apesantis sur ces détails que pour ne point passer pour un impertinent aux yeux de l'auteur du charmant *Barbier* dont je me suis déclaré le plus zélé partisan. Je n'en manque pas une représentation.

« Quant à l'objet de votre lettre, monsieur, je vous avouerai, avec ma franchise ordinaire, que si j'avais été à Paris, je n'en aurais pas eu davantage l'honneur de me trouver à votre assemblée de MM. les auteurs dramatiques. Je suis vieux et dégoûté jusqu'à la nausée de cette chère troupe royale. Dieu nous en envoie une autre! Depuis trois ans, je ne vois ni comédiens ni comédiennes.

De tous ces gens-là
J'en ai jusque là.

Je n'en souhaite pas moins, monsieur, la réussite de votre projet; mais permettez-moi de me borner aux vœux que je fais pour son succès, dont je douterais si vous n'étiez pas à la tête de cette entreprise, qui a toutes les difficultés que vous pouvez désirer; car vous avez prouvé au public, monsieur, que rien ne vous était impossible! J'ai toujours pensé que vous n'aimiez pas ce qui était aisé. J'en juge par la hardiesse que vous avez eue de faire rire malgré elle au théâtre notre tendre nation, qui ne veut plus que pleurer ou être intéressée vertueusement, parce qu'elle n'a plus de vertus.

« J'ay l'honneur d'être très sincèrement, monsieur, etc. COLLÉ.

« A Grignon, près Choisy-le-Roi, ce 10 juillet 1777. »

C'est en vain qu'après le retour de Collé à Paris, Beaumarchais insiste pour enrôler ce vieux railleur dans la croisade contre les comédiens; il n'en obtient que ce nouveau petit billet qui me semble encore assez plaisant :

« M. Collé remercie M. de Beaumarchais de son souvenir. Il le prie de nouveau de vouloir bien recevoir ses excuses sur l'affaire des comédiens. Il est trop vieux pour s'en embarrasser. Comme le rat de la fable, il s'est retiré dans son fromage d'Hollande; il y a apparence qu'il n'en sortira pas pour

(1) Collé était secrétaire et lecteur du duc d'Orléans.

faire aller le monde autrement qu'il va.— Depuis quinze ans, il a dit, des *calculs* des comédiens, ce vers de Corneille :

Le héros voit la fourbe et s'en moque dans l'âme,

et de *leurs procédés* impolis et désobligeans, ce vers de Piron dans *Callisthène :*

A force de mépris je me trouve paisible.

« M. Collé fait mille et mille complimens à M. de Beaumarchais. »

Le fondateur du drame bourgeois, l'auteur du *Père de Famille,* Diderot, serait également une précieuse recrue pour cette bataille. Beaumarchais invoque son concours; mais, comme Collé, Diderot est vieux et ne demande qu'à vivre en paix.

« Vous voilà donc, monsieur, écrit Diderot, à la tête d'une *insurgence* (1) des poètes dramatiques contre les comédiens. Vous savez quel est votre objet et quelle sera votre marche; vous avez un comité, des syndics, des assemblées et des délibérations. Je n'ai participé à aucune de ces choses, et il me serait impossible de participer à celles qui suivront. Je passe ma vie à la campagne, presque aussi étranger aux affaires de la ville qu'oublié de ses habitans. Permettez que je m'en tienne à faire des vœux pour votre succès. Tandis que vous combattrez, je tiendrai mes bras élevés vers le ciel sur la montagne de Meudon. Puissent les littérateurs qui se livreront au théâtre vous devoir leur indépendance! mais, à vous parler vrai, je crains bien qu'il ne soit plus difficile de venir à bout d'une troupe de comédiens que d'un parlement. Le ridicule n'aura pas ici la même force. N'importe, votre tentative n'en sera ni moins juste ni moins honnête. Je vous salue et vous embrasse. Vous connaissez depuis longtemps les sentimens d'estime avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DIDEROT.

« A Sèves (Sèvres), ce 5 août 1777. »

A côté des auteurs dramatiques insoucians, et qui se contentent de faire des vœux pour le succès de l'entreprise, se trouvent les auteurs dramatiques à grands sentimens, ceux dont les pièces n'ont jamais produit qu'une très petite recette, qui sont bien casés d'ailleurs, et qui craignent qu'on ne compromette l'honneur des lettres en paraissant combattre pour des questions d'argent. A la tête de cette catégorie se présente Bret, écrivain estimable, mais dont les pièces produisaient peu, qui est censeur, rédacteur de la *Gazette de France,* qui consent cependant à faire partie de la société, mais avec des réserves. D'autres auteurs sont entravés dans leur bon vouloir pour la nouvelle association par des causes bien différentes, et qui semblent annoncer un assez grand besoin de ce *vil métal* dont Bret

(1) Allusion à ce qu'on appelait alors l'*insurgence* des Américains, dont Beaumarchais se mêlait avec la même vivacité et au même moment que de l'*insurgence* des auteurs.

ne veut pas qu'on s'occupe trop. Par exemple, Poinsinet de Sivry, le cousin du petit Poinsinet, l'auteur de *Briséis* et de quelques autres pièces tombées, ne demanderait pas mieux que de se rendre à la première réunion des auteurs dramatiques, mais il en est empêché par un obstacle qu'il va nous faire connaître lui-même d'une manière assez gaie :

« Un obstacle invincible m'empêche, monsieur, écrit-il à Beaumarchais, de me rendre à votre invitation. Rappelez-vous, je vous prie, que vous avez eu affaire à un juge corrompu; eh bien! monsieur, j'ai eu affaire, moi, à un fripon d'huissier qui m'a soufflé toute assignation, toute signification de procédure, au moyen de quoi je me trouve, contre toute espèce de justice, détenu prisonnier au For-Lévêque (1) pour une dette consulaire que je prouve avoir payée, et j'ai résolu de rester là jusqu'à ce que je sois parvenu à faire pendre cet huissier. Recevant votre lettre ce matin à dix heures, il ne me reste pas assez de temps jusqu'à l'heure du dîner pour faire faire et parfaire le procès à cet honnête homme. Ces huissiers ont la vie dure, et sont, dit-on, très longs à pendre; ainsi, monsieur, trouvez bon que je remette la partie du dîner à une autre fois.

« Eh quoi! monsieur, avez-vous donc entrepris d'être toute votre vie en procès avec de jolies femmes, et comptez-vous avoir aussi bon marché d'une troupe d'actrices que d'une mince conseillère? Je me suis trouvé une fois en ma vie dans cette mêlée-là, et si je suis encore existant, c'est qu'il y a un Dieu pour les pauvres auteurs dramatiques, comme pour les fiacres et les ivrognes. Mais parlons sérieusement, puisqu'il s'agit des intérêts de nos confrères les gens de lettres.

« Rien de plus légitime, monsieur, que la cause que vous entreprenez de défendre, et quoique vous ayez affaire à forte partie, j'augure qu'elle aura une heureuse et prompte issue, puisqu'elle vous a pour avocat, et pour arbitre un seigneur aussi porté pour les intérêts de la littérature, et d'ailleurs un juge aussi irréprochable que M. le maréchal de Duras; ainsi nos intérêts communs ne sauraient être en meilleures mains. J'ai un regret sincère de ne pouvoir coopérer personnellement, et moi présent, à ce que vous désirez; tout ce que je puis faire, monsieur, c'est de vous donner ma voix et ma pleine procuration, en sorte que dans tout le cours de cette affaire vous aurez toujours deux voix à faire valoir, la vôtre et la mienne, sans préjudice des autres. Je suis extrêmement flatté, monsieur, de l'occasion que vous me donnez de vous témoigner toute mon estime et la haute considération avec laquelle je suis, monsieur, etc., POINSINET DE SIVRY.

« Ce 17 juillet 1777. »

Malgré les empêchemens assez variés, on vient de le voir, qui s'opposent au succès des plans de Beaumarchais pour l'affranchissement des auteurs dramatiques, il n'en persiste pas moins; son projet fut d'ailleurs accueilli par la très grande majorité des auteurs avec

(1) Cette prison était à la fois une sorte de prison d'état pour les bourgeois et une maison de détention pour dettes.

un enthousiasme dont la lettre suivante de Chamfort, lettre inédite comme toutes celles qui précèdent, suffira pour donner une idée :

« Je vous prie, monsieur, écrit Chamfort, de vouloir bien ne pas m'imputer le délai de la réponse que je devais à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne la reçois que dans l'instant à Chantilli, d'où je pars demain pour me rendre à votre obligeante invitation. Quoi qu'en dise votre modestie, monsieur, c'est un de vos droits les plus incontestables que celui de vous intéresser vivement au sort des écrivains dramatiques, comme c'est à l'auteur des *Mémoires* de s'intéresser au sort des gens de lettres en général. On peut avec raison se flatter que votre esprit, vos lumières, votre activité, trouveront le moyen de remédier aux principaux abus dont la réunion doit nécessairement anéantir l'art dramatique en France. Ce serait rendre un véritable service à la nation et lier encore une fois votre nom à une époque remarquable, gloire à laquelle vous avez sans doute pris goût. Telle pièce de théâtre, qui sera redevable de sa naissance à la réforme que vous amènerez, durera peut-être plus que telle ou telle cour de judicature, et le *Philoctète* de Sophocle a survécu au *parlement* de l'aréopage et des amphyctions.

« Je souhaite, monsieur, que les *états-généraux de l'art dramatique* qui doivent se tenir demain chez vous n'éprouvent pas la destinée des autres états-généraux, celle *de voir tous nos maux sans en soulager un*. Quoi qu'il en soit, je crois fermement que si vous ne réussissez point, on peut hardiment renoncer à l'espérance d'une réforme. Quant à moi personnellement, j'y aurai du moins gagné l'avantage de lier une plus grande connaissance avec un homme d'un mérite aussi reconnu et que les hasards de la société ne m'ont pas fait rencontrer aussi souvent que je l'aurais désiré.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, monsieur, etc.,

CHAMFORT,

« Secrétaire des commandemens de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Condé.

« Chantilli, mercredi 2 juillet. »

Les *états-généraux de l'art dramatique*, comme les appelle Chamfort, se tinrent donc pour la première fois le 3 juillet 1777 chez Beaumarchais *inter pocula*. Il était parvenu à réunir et à faire fraterniser ensemble, le verre en main, *vingt-trois* auteurs dramatiques écrivant tous pour le même théâtre. Ce n'était pas peu de chose. Après dîner, on procéda à l'élection de quatre commissaires chargés de défendre les intérêts des auteurs et de travailler en leur nom au nouveau règlement demandé par le duc de Duras. Beaumarchais, moteur de toute l'entreprise, fut naturellement choisi le premier. On lui adjoignit deux académiciens, Saurin et Marmontel, plus Sedaine, qui, sans être encore de l'Académie, jouissait d'une considération très justement acquise. L'on prépara ensuite la déclaration d'indépendance contre les comédiens.

Cette assemblée d'*insurgens*, pour employer les expressions de

Diderot, rappelait un peu, qu'on nous passe ce rapprochement, le groupe de colons qui, juste un an auparavant, venait de proclamer l'indépendance américaine. Seulement il était plus facile de vaincre les Anglais que les comédiens. Ceux-ci, en apprenant la levée de boucliers des auteurs, s'assemblent de leur côté, appellent à leur aide quatre ou cinq avocats, le fameux Gerbier en tête, et se préparent à faire une vigoureuse résistance. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce combat, parce que la plupart de ces détails sont consignés dans un mémoire publié par Beaumarchais, et qui, quoiqu'il soit moins lu que les mémoires contre Goëzman, n'est peut-être pas moins intéressant. On y voit les comédiens, habilement dirigés par Gerbier, traîner l'affaire en longueur pendant trois ans, déjouer et paralyser les manœuvres de Beaumarchais, semer la discorde dans le camp ennemi, circonvenir le duc de Duras, qui, après avoir déclaré qu'il casserait la Comédie si elle résistait, ne sachant plus où donner de la tête, adresse les auteurs à son confrère le duc de Richelieu, lequel, non moins ahuri, les renvoie au duc de Duras. Les comédiens feignent ensuite d'accepter un règlement proposé par les auteurs, sauf quelques modifications; puis leur avocat Gerbier change la minute de ce règlement et obtient par surprise un arrêt du conseil qui sanctionne les prétentions des acteurs. Cet arrêt du conseil est révoqué sur la réclamation de Beaumarchais. Un second arrêt obtenu par lui est révoqué à son tour sous l'influence de Gerbier, jusqu'à ce qu'enfin le roi, fatigué de cette contestation éternelle, fait rendre *proprio motu* un troisième arrêt du conseil qui clôt momentanément la querelle, arrêt dont Beaumarchais ne parle pas dans son mémoire, et dont nous aurons à dire un mot. Ce qui nous intéresse surtout dans ce débat, ce sont les points qui restaient naturellement dans l'ombre à l'époque où la question s'agitait, ce sont les incidens secrets qui caractérisent les personnes et les situations.

Par exemple, le côté faible de cette première association des auteurs dramatiques fut l'esprit de jalousie. Dès les premières séances, les vingt-trois auteurs dramatiques ne s'entendaient plus. La majorité voulait des commissaires inamovibles; la minorité, représentée par Lemierre, Rochon de Chabannes et trois ou quatre autres, s'opposait ardemment à cette inamovibilité, en alléguant un motif assez injurieux pour les commissaires, qui, disaient-ils, « ne manqueraient pas d'exploiter à leur profit le crédit que leur donnerait leur situation. » Au lieu de céder au vœu de la majorité, les opposans déclaraient vouloir se retirer; de là une lettre inédite assez verte de Beaumarchais à Rochon de Chabannes, que nous reproduisons ici avec les apostilles de Marmontel et de Saurin.

« Paris, jeudi 8 janvier 1778.

« Je voudrais beaucoup, monsieur, que nos amis assemblés crussent devoir autant d'égards à vos observations sur le commissariat qu'ils seront certainement affligés de votre retraite; mais, indépendamment d'une double décision donnée à cet égard et du respect que chacun doit à ses engagemens, je crois votre vœu de mutabilité fondé sur des motifs si étranges, qu'au besoin d'argumens pour soutenir le plan actuel, je choisirais précisément ceux que vous employez pour l'ébranler.

« En effet, monsieur, je doute que le corps entier des gens de lettres soit d'avis avec vous qu'il doit changer ses commissaires, afin que tous, jouissant successivement du prétendu crédit que ce choix leur donne, chaque auteur, en approchant les gens en place, ait à son tour l'occasion d'appeler la faveur et les moyens de s'avancer personnellement; ce qui bien compris, sous-entend qu'en cas de débats ces commissaires, plus occupés de leur sort que du nôtre, ne manqueraient pas de glisser politiquement sur les intérêts sacrés qui leur seront confiés.

« Pour moi, monsieur, qui ne puis penser sans rougir qu'on aperçoive, à côté de l'honneur de défendre et de représenter le corps littéraire, quelque avantage d'un autre genre, je déclare bien positivement que, pour échapper à cet indigne soupçon, notre ouvrage actuel une fois consommé, je donnerai sur-le-champ ma démission; mais je déclare aussi que je n'en opinerai pas moins fortement alors pour qu'on nomme à ma place de commissaire perpétuel un homme que la hauteur reconnue de ses principes rende supérieur à ce vague espoir de fortune et d'avancement qui me paraît échauffer trop d'esprits.

« Vous voyez, monsieur, que nous sommes bien loin. Vous cherchez la faveur où je ne vois qu'abnégation et sacrifices. Vous voulez faire passer tout le monde à la filière de la souplesse, lorsque nous demandons quelques hommes assez fermes pour soutenir constamment le poids de la contradiction; car tel est l'institut du commissariat, et la tâche de nos commissaires étant de maintenir avec fermeté les droits des auteurs sans cesse attaqués par les comédiens, mon sentiment est que ceux qui rempliront bien ce pénible emploi, loin de prétendre à la faveur pour eux-mêmes, n'auront peut-être que trop souvent le chagrin de lutter infructueusement pour nous contre celle des comédiens.

« Je ne serais pas même éloigné de conseiller au corps littéraire de regarder les degrés de faveur personnelle qu'obtiendraient ses commissaires comme un thermomètre assez certain du froid ou du chaud de leur zèle pour ses intérêts, et c'est peut-être alors qu'il faudrait parler d'en changer.

« J'espère, monsieur, que vous ne vous offenserez pas si j'excipe avec franchise de la naïveté de votre avis pour vous exposer librement le mien. Animés du même désir de trouver le mieux, l'un de nous deux se trompe, et voilà tout; la société jugera.

« Mon opinion à moi, monsieur, est qu'un ouvrage entrepris pour le bien général du corps ne doit pas souffrir de l'absence ou de l'humeur momentanée de quelques-uns de ses membres, quand tous ont été dûment invités, et que nous devons continuer, avec moins de secours, nos travaux, comme si tous ceux qui doivent en recueillir le fruit montraient encore le même désir d'y

concourir avec nous; mais ceci n'étant pas dit pour vous, je me flatte, au nom de la société, que vous renoncerez à votre affligeant projet de retraite, et que, laissant là les questions oiseuses ou prématurées, un moment de saine réflexion nous rendra bientôt un confrère que nous aimons tous, et sur les lumières duquel nous avons infiniment compté pour assurer nos succès.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, monsieur, etc.

« CARON DE BEAUMARCHAIS.

« J. SEDAINE, pour adhésion. »

« Dès aujourd'hui je propose de me démettre, et je serai toujours d'avis que les commissaires soient inamovibles. Du reste, je ne pense pas qu'une ou deux voix contraires aux délibérations d'un corps doivent les infirmer.

« MARMONTEL. »

« Je pense comme M. de Beaumarchais; je suis bien loin de tenir à ma place de commissaire, ayant prié l'assemblée de recevoir ma démission et l'en priant encore, vu mon âge et mon peu de santé; je ne crois pas d'ailleurs que l'avis de M. Rochon doive l'emporter sur la décision générale.

« SAURIN. »

Dans une autre lettre au même Rochon de Chabannes, Beaumarchais se plaint vivement des diverses influences qui tendent à désorganiser la naissante société des auteurs dramatiques. « La liaison des actrices d'un côté, écrit-il, la division des principes de l'autre, et je ne sais quelles prétentions, quels sourds mécontentemens et quels intérêts cachés, ne font plus, d'une compagnie de gens sensés, qu'un corps désuni plein d'animosités, de reproches et d'aigreur; il est temps que cela finisse. »

Les comédiens, au contraire, marchaient au combat parfaitement unis. Non contens de payer des avocats habiles et éloquens, et de tirer parti de l'influence plus puissante encore du personnel féminin de la corporation, que Gudin compare au bataillon de Catherine de Médicis dispersant avec des caresses l'armée de Henri IV, les comédiens se procuraient des défenseurs dans les rangs même des auteurs dramatiques. C'est ainsi qu'ils avaient reçu et joué une très mauvaise tragédie de *Nadir*, par Dubuisson, à la condition que cet auteur se prononcerait contre ses confrères. Ce Dubuisson avait publié sa pièce avec une préface très injurieuse pour la société des auteurs, et, ce qui était plus grave, un homme de goût, mais qui n'avait guère que du goût, ce qui le rendait volontiers un peu jaloux de ceux qui avaient quelque chose de plus, Suard, alors censeur, s'était en quelque sorte associé à l'attaque de Dubuisson en approuvant sa préface et sa pièce. De là grande rumeur parmi les auteurs dramatiques. Les lettres pleuvent chez Beaumarchais. La Harpe demande qu'on délibère sur les moyens de faire justice de l'*incroyable préface* de l'*incroyable tragédie* de *Nadir* et de la malhonnêteté du censeur; Sedaine et Marmontel ne sont pas moins furieux; Gudin, dans sa colère, appelle

Dubuisson, qui est créole, *un caraïbe*, et Suard un ennemi des lettres. Beaumarchais rédige, au nom de la société, une plainte au ministre Amelot, pour demander, soit l'interdiction de l'ouvrage de Dubuisson et le désaveu de Suard, soit la permission pour la société de répondre par un mémoire public. Le ministre Amelot ordonne le silence et promet de joindre l'incident au fond du procès. Marmontel s'indigne :

« J'apprends, mon cher collègue, écrit-il à Beaumarchais, que notre plainte est éludée, et qu'on nous a répondu que cet incident serait jugé avec le fond du procès, ce qui veut dire, en bon français, qu'on se moque de nous. C'est le cas de faire un mémoire où soient mises dans tout leur jour l'insolence de l'auteur de la préface et la malhonnêteté de l'approbateur; c'est le moment de montrer de la vigueur, faites un bon mémoire; votre courage m'est connu, ainsi que votre éloquence; je recommande notre honneur à votre énergie et à votre activité; voyez les ministres, et dites-leur qu'une assemblée de dix-sept personnes (1) qui ont de l'âme ne se laissent pas livrer au mépris et à l'insulte impunément.

« Je vous embrasse de tout mon cœur. « MARMONTEL. »

Quand il s'agit de faire écrire, parler et combattre Beaumarchais, Marmontel est toujours plein d'ardeur; mais lorsque son actif collègue a besoin de lui, il est toujours à la campagne ou retenu par quelque affaire, et si Beaumarchais se plaint de son inaction, il se tire d'affaire assez spirituellement, à en juger par cette lettre :

« La raison, l'exacte justice, appuyées de votre éloquence et de votre excellente judiciaire, n'ont pas besoin de mon secours, et je me rappelle, à ce propos, un conte de mon Limosin (2) : Un curé grand chasseur disait la messe, et comme il en était au *Lavabo*, il entendit l'aboi des chiens qui avaient fait partir le lièvre; il demanda au clerc : Briffaut y est-il? — Oui, monsieur le curé. — En ce cas-là, le lièvre est f.... : *lavabo inter innocentes manus meas*, etc. »

C'est Beaumarchais qui est Briffaut, c'est la Comédie-Française qui est le lièvre; mais ce lièvre n'est pas facile à prendre, et tandis que Marmontel s'en lave les mains, Beaumarchais, qui est cent fois plus occupé que lui, qui court sans cesse d'un bout de la France à l'autre, est obligé de porter seul tout le poids du combat. S'il demande du secours à Saurin, le bonhomme allègue ses infirmités, il ne peut pas

(1) Ils n'étaient plus que dix-sept par la retraite des dissidens.

(2) On sait que Marmontel était Limousin. Je vois dans plusieurs de ses lettres que, non content de mettre toujours Beaumarchais en avant dans les affaires communes, il tire parti de son crédit auprès de M. de Maurepas pour ses affaires personnelles et l'emploie à solliciter pour lui. Je cite ce fait parce que Marmontel a laissé sous le titre de *Mémoires d'un Père* des souvenirs intéressans sur le XVIIIe siècle, bien qu'ils contiennent certains détails que les pères n'ont pas coutume de conter à leurs enfans. Or, dans ses *Mémoires*, Marmontel paraît avoir oublié jusqu'à l'existence de Beaumarchais, je crois qu'il n'en dit pas un mot; cependant je trouve ici la preuve qu'il le connaissait très bien et l'utilisait de son mieux.

sortir, il prend des remèdes. Quant à Sedaine, il est plus actif, mais c'est un peu la mouche du coche. Il trouve toujours qu'on ne va pas assez vite; sa spécialité dans la lutte, c'est de recueillir tous les bruits, tous les commérages, même les plus désagréables pour Beaumarchais, et de lui en faire hommage avec une bonhomie assez divertissante. Je n'en citerai qu'un exemple, parce qu'il produit une explosion de colère assez rare chez l'auteur du *Barbier de Séville* qui se fâchait très difficilement. Ici la patience lui manque tout à fait, et cela se conçoit. Après trois ans de luttes fatigantes et stériles, il y avait eu, en avril 1780, entre les auteurs et les comédiens une apparence de réconciliation; on avait semblé enfin s'entendre sur un règlement. Auteurs, acteurs et actrices avaient dîné tous ensemble chez Beaumarchais, et le lendemain Gerbier, avec l'assentiment du duc de Duras, avait fait transformer en un arrêt du conseil le règlement convenu, mais après l'avoir très notablement altéré au préjudice des auteurs; et tandis que Beaumarchais s'occupait de parer ce coup de Jarnac, on avait dit qu'il s'entendait avec Gerbier et les comédiens pour duper les auteurs. Et Sedaine ne manque pas, comme c'était son habitude, de transmettre charitablement à son ami cette agréable rumeur :

« Je vous écris, mon cher collègue, dit Sedaine, tout en réfléchissant que ce que je vous écris est inutile et que vous êtes certainement aussi pénétré que moi de la conduite de l'*homme aux cordons* (le duc de Duras). Il faut solder et liquider le plus tôt possible cette affaire pour notre repos et l'honneur de la littérature. Il faut que cet homme ait un bien grand mépris pour nous, ou qu'il pense qu'on peut nous jouer bien impunément. Si j'avais eu connaissance de l'arrêt du conseil et de ce qu'il contenait, mon avis n'aurait point été d'aller chez lui, mais d'assembler les hommes de lettres et de prendre leurs résolutions sur ce cas grave, qui porte avec lui le complément de ce que les comédiens ont fait depuis trois ans. Si nous n'en avons pas justice, nous avons l'air, nous commissaires de la littérature, d'avoir coopéré à cette infamie, et le dîner qui l'a suivie avec les comédiens n'est pas fait pour en ôter l'idée. Il est peu de compagnie où se soient trouvés des hommes de lettres où on ne leur ait dit : Prenez-y garde, M. de Beaumarchais est trop fin pour vous tous; il vous trompera, tout en ayant l'air de vous défendre. Moi qui vous crois très honnête homme, moi qui sais qu'un homme de beaucoup d'esprit et chargé de grands intérêts aurait beaucoup de droiture par politique, si ce n'était par inclination ou principe, j'ai ri au nez de ceux qui m'ont tenu ces propos; mais à présent ces propos se tiennent par de nos auteurs dramatiques, et nous y sommes englobés. Il est vrai que vous y faites le beau rôle : vous êtes l'homme d'esprit, et nous les sots.

« Ainsi je vous supplie, mon cher collègue, au nom de nous tous, de faire aller ceci vite. Si nous n'en avons pas justice, je renonce à tout engagement avec les auteurs dramatiques; je ne veux pas être d'un corps méprisé, quoiqu'il s'en faut bien qu'il soit méprisable.

« Ce deuxième mai. »

Pour se fâcher d'une pareille lettre, il n'était pas nécessaire d'être très susceptible. La patience de Beaumarchais n'y tient pas. Voici sa réponse à Sedaine :

« Paris, ce 3 mai 1780.

« Je n'ai pas répondu, mon cher collègue, à votre lettre en la recevant, parce que la chaleur qui m'en a monté à la tête ne m'eût pas permis de le faire avec la sagesse convenable.

« J'ai passé ma vie entière à faire de mon mieux, au doux murmure des reproches et des outrages de ceux que je servais; mais rien ne m'a peut-être autant outré que ce qui m'arrive. En vérité, on ne sait ici qui l'emporte, ou de la bêtise ou de la malhonnêteté. C'est assez pour moi; qu'un autre fasse mieux, je l'applaudirai. J'ai fait de longues et sévères observations sur chaque article de ce ridicule arrêt; j'ai refait ensuite les articles de l'arrêt, et mon travail de lundi a été montré hier à une heure à M. le duc de Duras par moi. Ce matin, je le porte à M. Amelot pour obtenir, d'accord avec M. le maréchal, la refonte de l'arrêt.

« Mais soit qu'on y touche ou non, le reste de cette semaine aura la continuation de mes soins comme commissaire, et nulle autre de ma vie n'y sera employée. — Assemblée sera indiquée à dimanche matin, où je rendrai compte de tout, et nulle considération humaine ne me retiendra plus longtemps à la suite de la très reconnaissante littérature dramatique.

« Au reste, tout ce que la sagesse de mes confrères eût fait sans le dîner de vendredi, elle est à même de le faire après et malgré ce dîner, qui n'a pas apporté d'autre changement à leurs affaires que la mort de quelques bouteilles de vin versées en l'honneur de la réconciliation.

« Il y a une récompense de 25 louis pour l'homme ingénieux qui pourra expliquer à l'assemblée de dimanche quel intérêt peut avoir, pour favoriser les comédiens contre les gens de lettres, le très bêtement accusé Beaumarchais.

« Je vous salue, vous honore et vous aime.

« Je sens, à la lecture de mon griffonnage, que ma tête est encore échauffée; mais je le recommencerais en vain. Je me trouve un peu moins maître de moi que je ne le désirerais. »

A cette lettre *ab irato,* Sedaine, reconnaissant qu'il a eu tort, répond par une lettre affectueuse qui prouve que si l'auteur du *Philosophe sans le savoir* aimait un peu les commérages, il était au fond un excellent homme.

« Oui, mon cher collègue, écrit Sedaine, vous aviez la tête échauffée quand vous m'avez fait réponse. Peut-être cependant m'est-il échappé dans ma lettre quelque chose qui vous a fâché, car je sortais de la Comédie-Italienne, où l'on m'avait tenu des propos qui m'avaient mis en colère. Je ne peux cependant croire que vous ayez pris pour mes sentimens ce que je vous disais de nos ingrats et déraisonnables confrères. Cependant, à l'exception de trois ou quatre, le reste nous rend justice, et c'est à vous que nous la renvoyons. Si je vous ai dit quelque chose qui vous ait fait peine, je vous en demande très sincèrement excuse. C'est à vous à avoir de la sagesse; elle vous fera plus d'honneur qu'à moi qui suis bien plus âgé que vous.

« Continuez votre belle et excellente besogne, achevez votre ouvrage, et rendons-leur service en dépit de leur ingratitude. L'affaire terminée à notre honneur par vous, je les prierai de s'assembler chez moi, et qu'ils m'ordonnent de me joindre à une députation pour vous aller remercier de toutes vos sollicitudes. Nous ne pouvons vous offrir que cela. Ils le feront, ou je me sépare d'eux pour le reste de ma vie, qui n'a plus besoin que de repos et de votre amitié.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et laissons les mauvaises têtes pour ce qu'elles sont. »

« Ce 3 mai 1780. »

Après deux arrêts du conseil d'état, plus ou moins contradictoires, obtenus successivement le 17 mars et le 12 mai 1780, sous l'influence rivale de Gerbier et de Beaumarchais, un troisième arrêt du 9 décembre 1780 étouffa provisoirement le débat entre les auteurs et les comédiens, en adoptant le procédé favori de ces derniers, une *cote mal taillée*. Cet arrêt statuait au profit des auteurs : 1° que les comédiens seraient obligés de faire entrer dans leur compte de recette non plus seulement le produit casuel de la porte, mais tous les élémens de la recette, loges louées pour la représentation, loges louées à l'année, abonnemens à vie, etc.; 2° le roi accordait aux auteurs plus encore qu'ils n'avaient demandé : il leur donnait, non plus le neuvième, mais le septième de la recette. Seulement cette faveur était annulée par l'article 11 de ce même arrêt du conseil, qui statuait au profit des comédiens que la somme de recette au-dessous de laquelle une pièce tombait dans les règles, et devenait leur propriété, serait portée, de 1,200 livres l'hiver et 800 livres l'été, à la somme de 2,300 livres pour l'hiver et 1,800 livres pour l'été, c'est-à-dire que les comédiens, sacrifiés d'un côté, recevaient de l'autre un avantage exorbitant, qui leur permettait d'échapper au partage du septième, en faisant tomber la pièce au-dessous de 2,300 livres de recette, ce qui n'était pas bien difficile et ce qui leur en donnait la pleine propriété. Il me semble qu'on ne peut rien imaginer de moins judicieux que cet arrêt; c'était pour les acteurs une provocation permanente à s'affranchir d'une condition rigoureuse en faisant tomber la pièce dans les règles pour la relever ensuite et jouir de ses produits sans partage. Cette méthode de compensation était en elle-même si absurde, que des deux parts on renonça à la pratiquer. Les intérêts entre acteurs et auteurs continuèrent à se régler sur l'ancien pied, au milieu des récriminations réciproques et des comptes arbitraires des comédiens, jusqu'à la révolution. Seulement l'association des auteurs dramatiques, fondée si péniblement par Beaumarchais, se maintint tant bien que mal. Chaque année jusqu'à la révolution, on la voit agir de temps en temps, soit pour régler à l'amiable des contestations entre auteurs, soit pour solliciter vai-

nement la création d'un second ThéâtreFrançais, soit pour demander non moins vainement que les directeurs de province soient tenus de payer un droit aux auteurs dont ils exploitent les ouvrages.

Enfin la révolution vint mettre un terme aux priviléges abusifs des acteurs du Théâtre-Français et aux usurpations des directeurs des théâtres de province. A la suite d'une pétition rédigée par La Harpe, Beaumarchais et Sedaine, représentant la société des auteurs dramatiques, et sous l'influence de divers mémoires publiés par Beaumarchais, l'assemblée nationale reconnut le droit de propriété des auteurs, et supprima tous les priviléges de la Comédie-Française en décrétant, le 13 janvier 1791, que les ouvrages des auteurs vivans ne pourraient être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue de la France, sans le consentement formel des auteurs. Ceux-ci se trouvaient dès lors établis, à l'égard du Théâtre-Français et de tous les autres théâtres, sur un pied d'indépendance complète, et en mesure de défendre leurs intérêts et leurs droits. Protéger ces intérêts fut une des grandes occupations de la vieillesse de Beaumarchais. On le voit travaillant sans cesse à régler les rapports des auteurs avec les divers théâtres de Paris, et s'épuisant en efforts pour faire comprendre aux directeurs des théâtres de province qu'ils n'ont pas le droit d'exploiter sans rétribution les ouvrages des auteurs vivans. On ne se doute pas de la difficulté avec laquelle cette idée, qui semble aujourd'hui si simple, s'introduisit dans l'esprit des directeurs des théâtres de province, habitués de toute éternité à ne payer nul droit d'auteur. C'était une tyrannie affreuse contre laquelle protestaient non-seulement les directeurs, mais les municipalités elles-mêmes! Dans une pétition à l'assemblée nationale, Beaumarchais inséra une lettre du directeur d'un théâtre de province, qui lui écrivait tout net : « Nous jouons vos pièces, parce qu'elles nous fournissent de bonnes recettes, et nous les jouerons malgré vous, malgré tous les décrets du monde, et je ne conseille à personne de venir nous en empêcher, il y passerait mal son temps. » Mais Beaumarchais n'était pas homme à se décourager dans la défense d'une cause juste. Jusqu'à la fin de sa vie il se constitua, auprès des ministres de la monarchie ou de la république, le patron des auteurs dramatiques, et une de ses dernières lettres est la suivante, adressée au ministre de l'intérieur sous le directoire, à l'appui d'une pétition de la société :

« Citoyen ministre,

« Vous savez que Voltaire disait souvent : « La littérature est le premier des « beaux-arts, mais elle est le dernier des métiers. » Ce n'était pas le plus méprisable qu'il entendait, mais le plus misérable, et surtout la littérature dramatique, en ce qu'elle est le seul métier qui ne puisse nourrir son maître, par l'insuffisance des lois ou le dédain des magistrats à protéger cette noble propriété, quoiqu'on sache bien qu'aucune autre ne mérite autant qu'elle ce

beau nom de propriété, puisqu'elle n'est le fruit ni d'un honteux trafic ni d'une oiseuse hérédité, puisqu'elle est sortie du cerveau de l'auteur toute formée, comme jadis Minerve sortit de celui du maître des dieux, sublime emblème par lequel les anciens voulaient qu'on saisît la manière dont une conception heureuse est la propriété sacrée de l'homme qui la met au jour.

« Obligés de transmettre à d'autres leurs compositions dramatiques, pour que les autres les débitent, et par là dépendans des spéculateurs ou entrepreneurs de spectacles, les auteurs, depuis cent années, réclament en vain contre eux la justice des tribunaux, pour arracher la plus modique part du fruit de longs travaux qui font vivre dans l'abondance tant d'êtres secondaires qui ne la tiennent que d'eux seuls.

« L'abus est aujourd'hui porté à un tel point, que l'entrepreneur d'un théâtre de Lille a eu l'impudeur d'écrire à l'homme de lettres fondé de pouvoirs des auteurs, dont plusieurs siégent dans les conseils, qu'il ne veut donner que tel prix pour la rétribution des ouvrages qu'il s'approprie, et que si l'on veut empêcher qu'il ne représente nos ouvrages, il aura toute la ville pour lui. Et nous vivons sous l'empire unique des lois protectrices des propriétés!

« Plus étonnant encore, un autre entrepreneur de spectacle à Toulouse, abusant de l'écharpe municipale dont un malheur l'a décoré, suspend avec audace le cours de la justice, et met les auteurs assemblés dans la nécessité de recourir à vous, ministre, comme autorité supérieure.

« Nous ne devons plus espérer que des ouvrages médiocres, si l'on ne pourvoit pas à ce qu'un chef-d'œuvre agréé du public suffise à faire vivre un temps l'homme modeste qui l'a créé.

« Cette impossibilité bien sentie de trouver un moyen de subsister dans un travail si plein d'attraits pour moi est ce qui m'a fait reléguer de tous temps dans la classe de mes amusemens une occupation exigeant l'emploi de toutes les facultés de l'homme qui veut dignement la remplir. D'où il est résulté que, sentant vivement le but, j'ai pu moins l'atteindre que d'autres qui s'y consacraient tout entiers, et suis resté fort en arrière (1).

« C'est donc moins comme auteur dramatique que comme adjudant des auteurs et comme amant d'un si bel art, que j'ose joindre, citoyen ministre, cette lettre à la demande très-instante des littérateurs qui réclament avec tant de droit, près de vous, l'exécution des lois qui les concernent; nous espérons tous que vous engagerez d'un mot les gens de goût de vos bureaux à vous remettre sous les yeux les pièces qui vous sont transmises par le citoyen Framery (2).

« Je partage, citoyen ministre, la gratitude respectueuse des signataires de la pétition. « BEAUMARCHAIS. »

Depuis la date de cette lettre, messidor an 5, les choses sont bien changées; le droit des auteurs dramatiques n'est plus contesté : des règlemens équitables assurent leur participation dans les produits de

(1) Ce ton de modestie sincère est assez rare chez Beaumarchais pour valoir la peine d'être signalé; c'est dans sa vieillesse qu'il parlait ainsi de lui-même, reconnaissant avec une parfaite justesse d'esprit ce qui avait manqué à son talent.

(2) C'était le premier agent de la société des auteurs dramatiques.

leurs ouvrages. Au Théâtre-Français notamment, il n'y a plus ni *cote mal taillée* ni *pièce tombée dans les règles* et confisquée par les comédiens, ni soustractions d'abonnemens, ni dissimulation de recettes, ni prélèvemens de frais variables et arbitrairement fixés; et quoique le tarif du droit des auteurs soit en apparence inférieur à celui de l'ancien régime, il est beaucoup plus considérable en réalité, car il se compose du douzième brut de la recette, sans exception ni déduction, pour les pièces en cinq actes, du dix-huitième pour trois actes, et du vingt-quatrième pour un acte. En province, les droits des auteurs ne sont pas moins respectés qu'à Paris. Une société nombreuse et influente, qui a succédé aux essais d'association tentés et soutenus par Beaumarchais, étend partout son action et sa surveillance. Cette société récolte pour Paris plus de 800,000 francs de droits d'auteurs, et 200,000 francs pour la province, sans préjudice d'autres produits divers qu'on estime à 5 ou 600,000 francs par an; elle défend les droits de ses adhérens, réprime et fait punir toutes les fraudes commises à leur préjudice, vient en aide à leurs veuves ou à leurs enfans, et les soutient dans leur détresse. C'est là le beau côté de la société des auteurs dramatiques; mais la médaille a son revers : on accuse cette corporation d'exercer un pouvoir qui va jusqu'à l'abus, d'usurper sur les théâtres une autorité despotique, de constituer une véritable coalition industrielle qui défend à ses adhérens, sous peine d'une amende de *six mille francs*, de faire avec aucun théâtre des traités particuliers à des conditions inférieures à celles qu'elle impose, — si bien que tout directeur qui refuse de souscrire aux volontés de la commission dirigeante est mis par elle en interdit; on lui retire à la fois et à jour fixe, comme cela est arrivé il n'y a pas longtemps, toutes les pièces des auteurs qui font partie de la société, et on le place ainsi dans la nécessité de fermer son théâtre ou de céder.

Les théâtres ne se trouvent plus aujourd'hui en présence d'un auteur libre dans ses volontés, mais d'une corporation dont la volonté collective est irrésistible et immuable (1). Il est vrai que le monopole des théâtres, c'est-à-dire la suppression de la concurrence des directeurs établie par la législation de 1791, entraînait assez naturellement comme conséquence la coalition des auteurs; mais il faut ajouter que cette coalition, en défendant à ses adhérens de travailler pour les théâtres à des conditions moindres que celles qu'elle a fixées, devrait peut-être joindre à cette prohibition une prohibition corrélative, c'est-à-dire défendre aux auteurs d'abuser parfois de leur situation pour rançonner les théâtres, se faire allouer, indépendamment du tarif convenu, des primes exorbitantes, des billets de faveur ven-

(1) Voyez, entre autres études sur cette question, le travail de M. Vivien publié dans cette *Revue* (livraison du 1er mai 1844), *les Théâtres, leur situation comparée en Angleterre et en France.*

dus par le ministère des chefs de claque, et constituant au profit de l'auteur une recette supplémentaire qui a dépassé quelquefois 50 francs par jour! — En un mot, la société des auteurs, qui interdit à ses membres d'accepter moins que le prix convenu, ne devrait-elle pas leur interdire aussi d'exiger plus et de se livrer à des spéculations qui paraissent peu conformes à la dignité des lettres? — Nous ne pouvons ici qu'indiquer ces questions; si nous les posons, c'est uniquement afin de mettre en présence les faibles et difficiles commencemens de la société des auteurs dramatiques et l'état de prospérité dont elle jouit aujourd'hui. Ce contraste fait ressortir d'autant les services rendus par Beaumarchais, dont les efforts ont eu constamment pour but d'améliorer la situation des écrivains en général.

Resterait à se demander ce qu'il y a de bon et de mauvais dans cette hausse des produits littéraires au début de laquelle on rencontre l'action de Beaumarchais, comme on la rencontre à l'origine de plusieurs autres choses bonnes ou mauvaises de ce temps-ci. On a accusé parfois l'ardent avocat du *droit d'auteur* au XVIIIe siècle d'avoir contribué à développer l'industrialisme en littérature : il faut s'entendre. Beaumarchais n'a pas fait son siècle, il l'a trouvé tout fait, il a trouvé une société où l'amour du bien-être matériel, quoique moins développé qu'aujourd'hui, était déjà très fortement prononcé, où la richesse, qui de nos jours est tout, commençait à égaler et tendait à éclipser toutes les autres influences. Il a vu autour de lui des littérateurs pauvres, non par stoïcisme et par goût comme Rousseau (qui, sous ce rapport, est une exception au milieu de son temps), mais pauvres par ignorance des moyens de devenir plus riches, pauvres par suite d'une habitude invétérée de vivre mesquinement de pensions ministérielles ou de cadeaux obtenus de la munificence des grands, pauvres enfin par l'impossibilité de tirer un produit suffisant de leurs ouvrages, exploités sans habileté par des libraires ignorans ou confisqués par des acteurs rapaces et publiés sans aucune garantie contre tous les genres de spoliation. Dans cet état de choses, Beaumarchais qui, comme Voltaire, avait su devenir riche en dehors de la littérature, mais qui n'admettait pas, comme Voltaire, que l'homme de lettres qui n'est que cela fût nécessairement voué à la misère, Beaumarchais a pensé que sous la protection de lois plus justes, avec plus d'habileté dans les moyens de se mettre en rapport avec le public, la profession littéraire pourrait devenir une profession indépendante, se suffisant à elle-même, comme plusieurs autres, et capable d'assurer, sinon l'opulence, au moins l'aisance à celui qui l'exerce avec probité et talent. Sous ce point de vue, Beaumarchais avait parfaitement raison; il devançait son temps, il émettait une opinion hardie, devenue aujourd'hui une

vérité incontestable, lorsqu'en 1780, il écrivait au duc de Duras ces lignes : « Il vaut mieux, suivant moi, qu'un homme de lettres vive honnêtement du fruit avoué de ses ouvrages que de courir après des places ou des pensions qu'il peut mendier longtemps sans les arracher. » Qui pourrait aujourd'hui méconnaître la justesse de cette opinion de Beaumarchais? Le régime où l'écrivain n'a d'autre maître que le public est en lui-même infiniment préférable à tous les autres, sans en excepter le protectorat si vanté de Louis XIV. Ce protectorat fastueux donnait 3,000 francs de pension à Chapelain, qualifié le *plus grand poète français qui ait jamais été*, et supprimait la maigre pension de Corneille; il payait Benserade un tiers de plus que Molière, et il forçait Mézeray à demander bassement pardon d'avoir écrit suivant sa conscience, et à promettre de *passer l'éponge* sur la vérité, pour obtenir la restitution de ses gages d'historiographe. Très peu d'argent, partagé entre quelques hommes de génie et quelques médiocrités; en dehors de cette distribution, une foule de littérateurs affamés, de Colletets *crottés jusqu'à l'échine*, non moins misérables et aussi peu scrupuleux que les derniers enfans perdus de la littérature contemporaine, — voilà, à tout prendre, ce qu'était la situation des gens de lettres sous Louis XIV.

L'état actuel offre certainement des inconvéniens. Transformée en une profession indépendante et appelée à se suffire à elle-même, la profession d'homme de lettres a rencontré le danger du contact et de l'imitation des industries qui n'ont que le lucre pour objet. L'influence de celles-ci étant devenue malheureusement de jour en jour plus envahissante, il en est résulté que cette influence a déteint trop souvent sur la littérature, et qu'une société où les industriels tiennent le haut du pavé a naturellement produit une littérature industrielle. Que, dans ses luttes ardentes pour la propriété littéraire, Beaumarchais, en insistant trop sur l'idée de profit, ait contribué à préparer le mélange de la littérature et de l'industrie, qu'il ait concouru pour sa part aux inconvéniens que ce mélange entraîne, c'est possible; mais ce qui est certain, c'est qu'il a travaillé de toutes ses forces à amener pour les écrivains un régime où leur existence ne dépendît que d'eux-mêmes. Et s'il est vrai qu'en aucun temps il n'a été aussi facile que de nos jours à un homme laborieux doué de quelque talent, et modéré dans ses désirs, de vivre des produits de sa plume, d'en vivre honnêtement, sans servilité à l'égard de personne, sans bassesse et sans capitulation de conscience, on peut dire que Beaumarchais n'est point étranger à ce résultat, car la recherche des moyens propres à l'obtenir a été une des grandes occupations de sa vie.

LOUIS DE LOMÉNIE.

PROMENADE

EN AMÉRIQUE.

PHILADELPHIE.[1]

RIVALITÉ DE PHILADELPHIE ET DE NEW-YORK. — MASSACRE D'ÉCUREUILS. — THÉATRE. — DÉCLARATION DE L'INDÉPENDANCE. — LES QUAKERS. — LES MORMONS. — TRIBUNAUX. — LOI SUR LES ESCLAVES FUGITIFS. — VISITE DANS LES MAUVAIS QUARTIERS. — ORGANISATION DE LA POLICE DE SURETÉ. — L'ORNITHOLOGIE DANS LES BOIS. — CRANES ET RACES D'AMÉRIQUE ET D'ÉGYPTE. — UN MANUFACTURIER AMÉRICAIN. — OR DE LA CALIFORNIE. — UN PRÉDICATEUR INTOLÉRANT. — LE PÉNITENCIER. — ÉCOLES. — COLLÉGE GIRARD. — Mlle LIND. — BALTIMORE. — Mlle CATHERINE HAYES. — DE LA MUSIQUE AUX ÉTATS-UNIS.

On fait le voyage de New-York à Philadelphie en une demi-journée, moitié par les chemins de fer, moitié par les bateaux à vapeur. D'un bout des États-Unis à l'autre, on ne voyage pas autrement. L'étendue des chemins de fer de l'Union est presque égale à celle de tous les autres chemins de fer du monde. On pense que près de neuf mille lieues de voies ferrées sont maintenant exécutées sur la surface du globe. Placées les unes au bout des autres, ce serait assez pour faire le tour de notre planète. Sur ce total, les États-Unis comptent pour près de quatre mille lieues, deux fois plus environ que la Grande-Bretagne et cinq fois plus que la France. Cette étendue a doublé en quatre ans. En 1825, le voyageur sir Basil Hall affirmait qu'il serait impossible d'établir des chemins de fer aux

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 janvier, des 1er et 15 février, des 15 mars et 1er avril.

États-Unis à cause des grandes distances. En France, vers la même époque, quelques-uns doutaient que jamais on pût appliquer l'emploi de la vapeur à ces voies de communication dont on s'est servi d'abord pour transporter du charbon (1), et sur lesquelles les chariots que traînaient des chevaux ont été remplacés par des wagons qui ont déjà fait trente lieues à l'heure. Peut-être des progrès semblables sont réservés à l'électro-magnétisme, qu'on tente aujourd'hui de substituer à la vapeur. En attendant, le télégraphe électrique fait un usage merveilleux de cette puissance nouvellement découverte. Il y a maintenant aux États-Unis cinq mille lieues de fils télégraphiques.

J'ai trouvé encore cette fois mes compagnons de route fort sociables et point indiscrets ou importuns. Comme on m'accuse de partialité à cet égard, je vais laisser parler un Anglais dont le voyage a été entrepris surtout pour démontrer les avantages dont jouit le Canada par son union à la mère-patrie, et qui les oppose avec complaisance à la prospérité des États-Unis. Ce voyageur ne peut donc être suspect de complaisance ou d'engouement à leur égard. « Un Américain bien élevé, dit M. Tremenheere, est toujours prêt à déployer la plus grande cordialité et la plus grande bienveillance pour un étranger, sur la moindre recommandation et même sans recommandation, dans les rencontres fortuites de la vie d'hôtel ou en voyage : j'ai constamment trouvé chacun disposé à répondre, si l'on entrait en conversation avec lui, et très empressé, quand l'occasion s'en présentait, à tous les actes de courtoisie et de politesse. » Comment concilier ce témoignage avec les accusations de tant d'autres voyageurs contre le manque de savoir-vivre des Américains? Cette différence a, je crois, deux causes : M. Tremenheere a moins de préventions que la plupart de ses compatriotes contre ce pays, et il y a voyagé plus récemment.

Je m'attendais à trouver Philadelphie entièrement différente de New-York. J'avais rêvé une ville tranquille, à l'air quaker; mais l'activité uniforme des Américains tend à donner à tous les grands centres de population une physionomie semblable. Philadelphie n'est plus guère la ville de Penn. Les quakers du reste avaient cessé d'y être dominans à l'époque de la révolution. Certains quartiers ont cependant un aspect plus paisible et plus *ancien* que New-York. Il n'y a pas une rue aussi dominante que Broadway; nulle part on n'a le spectacle d'un aussi grand mouvement, mais il en règne encore un très grand dans les rues principales. Philadelphie est une ville surtout manufacturière, et New-York une ville surtout commerçante : c'est Birmingham et Liverpool.

(1) Les chemins à *rails* en bois ont été employés à cet objet dès 1649 près de Newcastle.

Longtemps Philadelphie a eu l'avantage sur New-York : le jour où elle a perdu la banque fédérale, immolée par Jackson, lui a été funeste. La supériorité commerciale de New-York s'est établie par le canal Érié, qui lui a livré les produits de l'ouest, vers lequel en outre ses chemins de fer se dirigent aujourd'hui. Philadelphie projette et prépare des communications avec la vallée de l'Ohio plus rapides que celles qu'elle possède, et une ligne de *steamers* transatlantiques, qu'elle établit en ce moment, détournera en partie le flot de l'émigration européenne à son profit. Cette émulation est ardente. La supériorité de New-York est le cauchemar des Pensylvaniens; ils n'accordent pas volontiers qu'elle soit la première ville de l'Union, et chicanent même sur les résultats du dernier dénombrement, qui donne à la cité rivale une population supérieure à celle de Philadelphie.

Je me promène par un temps froid et sous un ciel neigeux à travers les rues de cette ville, où je viens d'arriver. Dans le jardin public, je vois des écureuils gris courir sur les rameaux noirs des arbres dépouillés. Je m'aperçois qu'on leur a bâti de petites maisons au milieu des branches. Il y a dans cette bienveillance pour les animaux quelque chose qui rappelle Penn. Ces pauvres écureuils n'ont pas toujours été aussi bien traités : comme ils étaient funestes au maïs, on mit dans le dernier siècle leurs têtes à prix. Le gouvernement dépensa pour leur extermination 8,000 livres.

J'aime assez à aller au spectacle le jour de mon arrivée dans une ville : tout en écoutant les acteurs, on observe le public. D'ailleurs c'est un délassement. Après la fatigue du voyage, je ne suis pas disposé à supporter cette autre fatigue que produit une conversation en langue étrangère avec des gens que je vois pour la première fois. On jouait au théâtre de Philadelphie la traduction du *Tyran de Padoue*, de M. Victor Hugo. Un reste de pruderie quakeresse ne permettant pas de donner à l'héroïne le nom de *courtisane*, elle est devenue sur l'affiche une *actrice*, ce qui détruit le sens de toute la pièce, et montre en même temps que la condition du théâtre est considérée ici comme quelque chose de profane. L'actrice chargée de représenter Tisbé n'était ni Mlle Rachel ni même Mme Dorval : elle m'a frappé par un jeu violent et aussi très abandonné. Toute la pruderie s'était dépensée sur l'affiche. Une danseuse assez fringante a eu un grand succès. Le spectacle a fini par une scène où j'ai cru trouver quelques traits des mœurs américaines, notamment dans le rôle d'un domestique qui n'en fait qu'à sa tête, qui dit à son maître : « Pourquoi voulez-vous écrire sur cette table plutôt que sur celle-ci? » Seulement je tremble que cette petite comédie, qui me semble si américaine, ne soit une traduction de quelque vaudeville français.

Si Boston fut témoin des premiers combats livrés pour l'indépendance, c'est à Philadelphie que s'assembla le premier congrès, un an avant que la lutte armée n'éclatât, ce congrès qui faisait dire à lord Chatham : « Quelque admiration que m'inspirent les états libres de l'antiquité, je suis forcé de reconnaître que, pour la solidité du raisonnement, la pénétration de l'esprit, la sagesse de la conduite, l'assemblée américaine ne le cède à aucune de celles dont les hommes ont gardé la mémoire; » ce congrès, dans lequel Christophe Gadsden répondait en Romain à ceux qui exprimaient la crainte que les Anglais pussent facilement détruire toutes les villes maritimes de l'Amérique septentrionale : « Monsieur le président, nos villes maritimes sont faites de bois et de briques. Si elles sont détruites, nous avons de l'argile et des forêts pour les rebâtir; mais si les libertés de notre pays sont anéanties, où trouverons-nous des matériaux pour les refaire? » C'est à Philadelphie que s'assembla aussi le second congrès, celui qui choisit Washington pour commandant en chef et proclama l'indépendance. On montre encore aujourd'hui la salle où se fit cette déclaration et le texte original de ce glorieux manifeste, signé par les fondateurs de la liberté américaine. C'est ici que John Adams, homme du nord, proposa chevaleresquement pour le commandement suprême le Virginien Washington, tandis que l'ambitieux général cherchait à s'échapper par un couloir.

Dans le lieu qui rappelle un si grand événement, on ne peut se défendre d'un retour sur les causes qui l'ont amené. L'affranchissement des colonies anglaises d'Amérique ne fut pas, à vrai dire, une révolution. Ce fut une séparation. Chaque colonie, en cessant de l'être, eut peu à faire pour devenir une république (1). Elle avait un gouverneur et deux assemblées, elle eut encore un gouverneur et deux assemblées; elle continua de s'administrer et de se régir elle-même comme par le passé. Ce ne fut guère qu'un changement de nom, presque rien ne fut changé dans les choses. L'état de Rhode-Island a eu jusqu'en 1826 pour constitution la charte que lui avait autrefois donnée la couronne d'Angleterre. L'Amérique, en se séparant de la métropole, fit comme un vaisseau qui se détache d'un autre, et continue à suivre la même route et à exécuter la même manœuvre. Les colonies affranchies eurent même quelque peine à se soumettre au pouvoir du congrès, qui, à certains égards, pesait plus sur elles que ne l'avait fait l'autorité lointaine et contestée du gouvernement anglais.

Non-seulement les colonies possédaient sous la monarchie des in-

(1) Le Connecticut était, d'après sa charte, dit le chancelier Kent, une république, sauf le nom : *A complete republic in every thing but in name.* La colonie de New-Haven, qui s'était détachée du Massachusetts, se donna une constitution (*Plantations-Covenant*) sans faire mention de l'Angleterre.

stitutions républicaines, mais elles avaient eu, ce qui était plus précieux encore, l'occasion de développer chez elles l'esprit républicain. Sauf quelques guerres contre les sauvages et quelques expéditions contre les Français, qui maintinrent au sein d'une existence toute commerciale et tout agricole une énergie dont devait profiter la lutte pour l'indépendance, l'histoire des colonies anglaises se compose presque uniquement de démêlés avec les ministres et le parlement, ou avec les gouverneurs envoyés d'Angleterre. C'est un combat pied à pied comme celui des communes du moyen âge contre les seigneurs féodaux, ou des républiques italiennes contre les empereurs. Il y eut des insurrections, — celle de la Virginie sous Bacon, qui brûla la nouvelle capitale *Jamestown*, comme les Russes ont brûlé Moscou, le complot de Birkenhead, tenté dans la même province par quelques vétérans de Cromwell : il y eut des démagogues qui soutinrent violemment la cause du peuple, et périrent abandonnés par lui, tels que Leyser à New-York, sous Guillaume III; mais ce qui domina toujours, ce fut la résistance légale, le maintien opiniâtre d'un droit écrit, d'une charte, l'art d'éluder ou de lasser la tyrannie, et, même en s'y soumettant, la résolution de la combattre. Ces contestations, ces réclamations, cette opposition persévérante, qui sans cesse change de forme, et, quand un terrain vient à lui manquer, prend pied sur un autre, qui combat sans emportement, sans faiblesse, protestant toujours, cédant parfois, ne renonçant jamais, furent comme une guerre patiente, un siége lent et sûr, et se terminèrent par la proclamation de l'indépendance, préparée depuis plus d'un siècle.

Ce mémorable affranchissement fut amené graduellement par le développement naturel des principes de liberté qu'avaient apportés en Amérique les colons de la Nouvelle-Angleterre. Rien de théorique, d'abstrait, ne vint s'y mêler : ce fut toujours de la pratique et jamais de la philosophie. Je me trompe, il y eut une tentative de constitution créée de toute pièce par un philosophe : je veux parler de la constitution que Locke avait composée pour la Virginie, et dans laquelle, procédant à la manière du XVIIIe siècle par des combinaisons tirées de son propre esprit et non de l'état réel d'un peuple, il avait imaginé de donner à la Virginie une organisation féodale. Cette constitution, utopie d'un esprit sage, ce jour-là chimérique, après avoir, pendant quelques années, fait le désespoir de ceux à qui on l'avait imposée, disparut bientôt avec ses margraves et ses caciques.

La ville de Penn, qui a eu la gloire de proclamer l'indépendance des États-Unis, a de plus exercé une influence particulière sur la nouvelle république. Les quakers et Penn à leur tête sont les vrais fondateurs de la tolérance religieuse dans un pays dont elle devait

être une des forces et une des gloires, et où elle ne pouvait sortir ni de la Virginie épiscopale ni de la Nouvelle-Angleterre puritaine. La tolérance est née presque à la fois sur trois points dans ce pays, dont la loi était l'intolérance des anglicans au sud et l'intolérance des dissidens au nord. La liberté religieuse fut proclamée dans la colonie de Rhode-Island, au grand scandale des puritains, par Roger Williams, sectaire généreux, mais bizarre, qui enseignait que l'état ne doit pas persécuter les croyances, et en même temps ne voulait point assister au service divin avec sa famille, parce qu'il ne jugeait pas qu'elle fût régénérée, alliant ainsi la plus large tolérance avec le *séparatisme* le plus étroit. Dans le Maryland, un Irlandais catholique, lord Baltimore, établit aussi la liberté de croyance. Le catholicisme, instruit par la persécution et éclairé par l'esprit des temps nouveaux, donnait un noble exemple que le protestantisme aurait dû suivre, au lieu de bannir les catholiques de cet état de Maryland, où la tolérance des catholiques lui avait offert un refuge. On voit par ces deux exemples combien la liberté religieuse avait de peine à se dégager, et chez ceux qui la professaient et chez ceux même qui en goûtaient les bienfaits, des habitudes de l'intolérance et de la persécution.

Une secte qui avait débuté par les emportemens d'un fanatisme insensé, mais qui avait changé de caractère en grandissant, les quakers eurent la gloire de faire prévaloir dans une grande colonie le principe de tolérance qu'on leur avait si peu appliqué à eux-mêmes. Dans l'origine, ils allaient insultant les ministres dans leur chaire, et les quakeresses entraient nues dans l'assemblée des fidèles pour exprimer l'humiliation de l'église; mais le temps de ces folies était passé. Revenus des égaremens où un zèle sans mesure avait précipité leurs premiers apôtres, les quakers, dirigés par Penn, professèrent réellement la tolérance et l'horreur du sang. Ils ne persécutèrent personne, et, entourés de nations sauvages, seuls parmi les colons américains, ne prirent jamais les armes et n'eurent jamais besoin de les prendre. On voit encore dans un faubourg de Philadelphie la place où était l'orme sous lequel Penn eut avec les Indiens cette fameuse entrevue dans laquelle il s'assit à terre, selon leur usage, partagea leur repas, finit par courir, sauter comme eux, et les vaincre dans ces exercices.

La secte pacifique a eu cependant ses dissensions intestines. Elle s'est partagée entre ceux qui sont restés fidèles à l'indépendance de leur église, qui ne reconnaissent d'autre autorité que l'autorité de l'inspiration individuelle, et ceux qui se sont rapprochés de l'église anglicane, dont leurs ancêtres furent les adversaires opiniâtres. Du reste, les quakers n'ont plus d'autre bizarrerie que le tutoiement et la forme de leurs grands chapeaux.

La secte qui aujourd'hui attire l'attention à la fois par ses excentricités et ses progrès, c'est celle des mormons. Accusée des opinions les plus subversives de la famille, elle a pris un développement rapide en quelques années, et jouit d'une prospérité toujours croissante. On sait que la secte des mormons a été fondée de notre temps par un fourbe, nommé J. Smith, qui prétendait avoir découvert des tables d'or sur lesquelles la nouvelle loi était écrite, et qui, dit-on, avait trouvé sa religion toute faite dans un roman manuscrit tombé par hasard entre ses mains. Ce Smith fut assassiné dans un des soulèvemens que les mormons provoquaient contre eux partout où ils s'établissaient. Ces soulèvemens étaient coupables sans doute; mais c'est un mauvais signe pour une religion nouvelle de susciter de pareils troubles dans un pays où les croyances les plus singulières se produisent sans obstacle. Toujours poursuivis et reculant toujours devant l'animadversion des populations déchaînées contre eux, les mormons s'établirent sur le haut Mississipi. Là, ils construisirent un temple de dimensions considérables et d'une architecture très extraordinaire. Assiégés, ils se défendirent jusqu'à ce que le temple fût terminé, et alors ils se retirèrent devant leurs ennemis. Emmenant leurs troupeaux à travers le désert, ils s'arrêtèrent enfin sur les bords du Lac Salé, où ils ont formé une communauté régulière, qui prospère par l'industrie et l'agriculture. Ces sectaires bizarres ont des chemins de fer et des machines perfectionnées; leur population augmente rapidement par le succès du prosélytisme qu'exercent leurs agens à Londres, à Liverpool et même à Paris; ils auront dans peu atteint le chiffre qui fera un état de leur territoire, et seront alors représentés au sénat et dans l'assemblée législative des États-Unis.

Ici se présentera une difficulté. Il paraît que les mormons n'ont pas sur le mariage des idées tout à fait semblables à celles des peuples chrétiens. Les chefs paraissent jouir à cet égard de priviléges qui rappellent trop les anciennes coutumes patriarcales de l'Orient. Il ne se peut guère que dans un pays nouveau, et qui se peuple par l'émigration, le nombre des femmes soit assez grand pour que la polygamie règne généralement. D'autre part, il semble incontestable que, sous un nom ou sous un autre, elle existe à un certain degré chez les mormons. S'il fallait en croire un journal que je lisais l'autre jour, un de leurs principaux fonctionnaires aurait paru suivi d'un cortége de seize femmes, toutes à lui et toutes portant un jeune enfant dans leurs bras. Le privilége de la polygamie est, dit-on, réservé aux saints, c'est-à-dire aux personnages que l'on croit inspirés et qui gouvernent l'esprit des autres mormons.

Utah, le pays qu'habitent les mormons, n'étant encore qu'un *territoire,* leurs magistrats sont nommés par le gouvernement fédéral.

Il paraît qu'ils ont manifesté à cet égard quelque mécontentement, et ont même renvoyé récemment les juges que le congrès leur avait donnés. Les saints ont, à cette occasion, prononcé des discours très aigres contre les gentils; c'est ainsi que les mormons désignent les autres habitans des États-Unis, et en général tout ce qui n'est pas mormon. Ils me semblent tenir beaucoup des Juifs, dont ils se prétendent descendus. C'est la même antipathie pour tout le reste du genre humain, la même activité pour s'enrichir, la même union entre eux. M. Kane, qui les a rencontrés et suivis pendant quelque temps dans leur fuite, a été très touché des sentimens de tendresse qu'ils manifestaient les uns pour les autres au sein de la détresse commune, du soin qu'on prenait des vieillards et des faibles. Il raconte l'histoire d'un jeune mormon malade et près de mourir, qui se faisait conduire dans une charrette à travers le désert pour rejoindre ses coreligionnaires avant d'expirer. Comme il perdait la vue, la femme qui conduisait la charrette l'engageait à s'arrêter. « Non, répondait-il, je ne verrai plus les frères, mais je veux les entendre encore. »

J'ai lu le livre sacré des mormons, et je dois dire que je n'y ai rien trouvé de l'étrange morale qu'on leur impute. C'est une imitation, ou, si l'on veut, une parodie de l'Ancien Testament, un récit en versets et en style biblique très affaibli des migrations de leurs aïeux venus sous différens chefs, dont l'un s'appelle Mormon, de la Palestine en Amérique, où la nouvelle loi devait leur être pleinement révélée par J. Smith. Il y a lieu de croire que ce qui a aidé surtout aux progrès du mormonisme dans les États-Unis, c'est la pensée que l'Amérique devait avoir sa religion et sa révélation à elle, sur ce point même se détacher du vieux monde et ne lui rien devoir.

Le livre des mormons a bien été écrit pour des Américains. La théorie qui fait de la raison l'apanage de la majorité y est placée dans la bouche d'un des chefs de la tribu prédestinée : « Il n'est pas ordinaire que la voix du peuple désire quelque chose de contraire à ce qui est bien; mais il arrive fréquemment que la minorité désire ce qui n'est pas bon. C'est pourquoi vous vous ferez une loi de conduire vos affaires par la volonté du peuple. » On voit combien les mormons, quelle que puisse être la différence de leurs idées à d'autres égards, sont pénétrés de la doctrine américaine sur l'infaillibilité du nombre et l'erreur présumée de la minorité, doctrine qui a moins d'inconvéniens là où la multitude est éclairée comme aux États-Unis, mais qui partout peut avoir pour résultat de mettre la force à la place du droit. Pascal disait, en parlant d'un vote sur des matières ecclésiastiques : « Il est plus aisé de trouver des moines que des raisons. »

Il y a dans ce livre des intentions évidemment polémiques, et qui ne font point honneur à la tolérance des mormons. On place dans

la bouche d'un certain personnage l'opinion des universalistes sur le salut accordé sans exception à tous les hommes, et il est pendu pour avoir prêché cette doctrine. On voit que ce ne sont point les mormons qui, comme les quakers, auraient fondé la tolérance religieuse en Amérique.

Les mormons dépouilleront sans doute avec le temps la disposition haineuse et insociable qui les a fait partout détester et repousser. Les anabaptistes, de sanguinaire mémoire, dont le chef avait douze femmes qu'il faisait danser autour du corps de l'une d'elles décapitée de ses propres mains, les anabaptistes de Leyde sont bien devenus les baptistes, qui se distinguent aujourd'hui entre toutes les autres sectes par l'innocence de leurs mœurs et le zèle pacifique de leur apostolat. Les quakers ont commencé par se livrer aux plus étranges folies, et par soulever contre eux autant de haine que les mormons, et depuis longtemps ils ne font plus ombrage à personne. J'imagine qu'il en sera des nouveaux sectaires comme des anabaptistes et des quakers; dans ce pays, si la liberté individuelle enfante les opinions les plus extraordinaires et les encourage à se produire, le bon sens général et l'intérêt universel les forcent de mitiger ce qu'elles pourraient avoir d'offensif pour la communauté.

On trouve dans le livre des mormons certains passages qui sont évidemment imités de l'Évangile, et Mormon lui-même déclare qu'il est un disciple de Jésus-Christ : « Et voyez, j'ai écrit tout cela sur les tables d'or que j'ai faites de mes propres mains; et voyez, je m'appelle Mormon, d'après le nom du pays où fut établie la première église après la transgression; et voyez, je suis un disciple de Jésus-Christ, fils de Dieu (1). » La religion des mormons semble donc être un christianisme judaïque plutôt que toute autre chose. Les pratiques qui leur sont reprochées ne paraissent pas faire une partie essentielle de leur croyance; probablement le besoin de s'entendre avec les autres états de l'Union les adoucira. Les quakers m'ont conduit aux mormons; je reviens à Philadelphie.

J'ai le bonheur d'avoir pour me diriger dans mes observations M. Gherard, membre distingué du barreau, et auquel je suis recommandé. Dans chaque ville des États-Unis où je me suis arrêté, j'ai rencontré un ou plusieurs hommes d'un vrai mérite qui ont bien voulu me renseigner, me fournir toutes les indications que je pouvais désirer, se charger de moi pour ainsi dire avec une bienveillance et un empressement que je n'aurais osé espérer. M. Gherard est l'un de ces hommes à qui je dois beaucoup : il appartient, comme M. Sedgwick, comme M. Kent, à cette classe de *lawyers* qui forme aux États-Unis

(1) Page 451.

une véritable aristocratie de lumières et de manières. C'est là qu'il faut chercher l'aristocratie, et non dans quelques enrichis qui s'efforcent prétentieusement et gauchement d'imiter en Amérique les manières de l'Europe. Je ne mettrai pas dans cette classe, car son excentricité est tout américaine, un pharmacien de Philadelphie qui a imaginé de bâtir une maison d'une hauteur démesurée, d'une forme bizarre, avec tourelles et tourillons, architecture malencontreuse qui ressemble à l'art véritable comme la rhétorique de Thomas Diafoirus ressemble à l'éloquence.

J'entre avec M. Gherard dans la salle du tribunal où se plaide une cause importante. Il s'agit de l'émeute de Christiania. Un planteur du Maryland, qui poursuivait un esclave fugitif dans un état où il n'y a point d'esclaves, a été tué. Cette loi est en ce moment la pierre d'achoppement contre laquelle le *compromis* est toujours près de se briser. Elle permet au maître de poursuivre son esclave dans l'état où il s'est réfugié et de se faire aider dans cette poursuite par des agens du gouvernement fédéral. Il faut reconnaître que cette loi a son principe dans la constitution, qui est positive à cet égard; seulement le mot esclave n'est pas prononcé; il semble que les législateurs aient reculé devant cette appellation néfaste, qui est remplacée par ces mots : une personne engagée à un service ou travail, *a person held out to service or labour*. Les états, contrairement à l'usage général, souffrent dans cette circonstance que le gouvernement fédéral intervienne chez eux. Du reste, ils ne concourent point par leurs propres agens à la poursuite ou à l'arrestation des fugitifs : ils les laissent arrêter, voilà tout, ce qui semble trop peu aux états à esclaves, et beaucoup trop aux états libres. Sans cette disposition législative, les esclaves, aidés dans leur évasion par les abolitionistes, trouveraient un refuge facile et sûr dans un état voisin, et la garantie donnée par la constitution serait illusoire; mais, d'autre part, la *loi des fugitifs* offre de graves inconvéniens. D'abord il est scandaleux que le juge devant lequel on porte le débat soit plus payé s'il déclare le fugitif de bonne prise que dans le cas contraire, et à part cette clause monstrueuse, on comprend combien, dans les parties de l'Union où l'esclavage n'existe pas, il est dur, pour ceux qui l'abhorrent comme un crime et le réprouvent comme un péché, de voir un inconnu suivi de quelques alguazils, qui n'appartiennent pas à l'état, venir arrêter et garrotter un citoyen paisible parfois établi depuis plusieurs années dans le pays, qu'on est accoutumé à considérer comme un voisin ou un ami. Ces arrestations produisent des scènes déchirantes. On me racontait qu'il y a quelque temps, dans la Nouvelle-Angleterre, un noir échappé se trouvait sur un bateau à vapeur avec sa femme et ses deux enfans. On fit la très mauvaise

plaisanterie de l'effrayer en lui disant que les gens chargés de l'arrêter étaient sur le bateau : soudain il se poignarda, et sa femme se jeta dans l'eau avec ses deux enfans.

De tels spectacles ne sont pas faits pour calmer les esprits. Aussi, bien que la participation des inculpés dans l'affaire de Christiania soit généralement admise, on pense qu'ils seront acquittés, surtout parce que l'accusation est celle de félonie et entraînerait la peine capitale. Elle est rédigée selon l'ancien formulaire de la législation anglaise, et le jury n'accordera jamais que ceux qui sont compromis dans ce tumulte aient *déclaré la guerre* aux États-Unis. J'ai entendu une partie de l'accusation : elle était conçue en termes très convenables, évitant avec soin ce qui pouvait irriter et s'attachant uniquement à l'application de la loi.

Les juges ne m'ont pas paru moins imposans pour n'avoir pas de robes noires et de bonnets carrés. J'en dirai autant des avocats. J'aime à voir un homme en frac expliquer une affaire à d'autres hommes en frac qui l'écoutent, et non un personnage vêtu comme l'avocat Patelin gesticuler en ôtant et mettant sa barrette, retroussant ses manches devant d'autres personnages en robe noire, qui me font involontairement penser par leur costume à Perrin Dandin et à Brid'oison. Les costumes sont des signes aristocratiques qui tendent à séparer les différentes classes en marquant chacune d'elles d'un caractère particulier, et on ne sait ce que c'est aux États-Unis qu'un costume civil. Le principe démocratique tend à supprimer en toutes choses les degrés d'hiérarchie. Ainsi aux États-Unis il n'y a pas de différence entre l'avocat et l'avoué, le même homme remplissant alternativement les fonctions de l'un ou de l'autre; encore bien moins y trouverait-on les degrés qui séparent en Angleterre le *civilian*, le *barrister*, le *sergent at law*. Un Américain est tout cela et encore *proctor, advocate, sollicitor, conveyancer, pleader*, de même qu'il exerce successivement ou simultanément diverses industries. Les États-Unis ne sont pas le pays de la spécialité rigoureuse, et il n'est presque personne qui n'y fasse ou n'y ait fait plusieurs métiers.

Dans une autre cour, où j'assistais à un débat de moindre importance, après l'arrêt rendu, j'ai été étonné de voir un des juges prendre la parole. C'était pour exprimer son dissentiment. Il l'a fait avec beaucoup de calme. C'est pousser loin le respect pour l'opinion individuelle que de permettre ainsi à la minorité des juges de manifester une opinion contraire à la chose jugée, au risque d'en affaiblir le poids. Ici on ne paraît pas y trouver d'inconvéniens.

M. le maire de Philadelphie a bien voulu me proposer ce soir une promenade dans les mauvais quartiers. On me dit qu'il remplit ses importantes fonctions d'une manière très distinguée, et que, grâce à

l'organisation qu'il a établie dans la police de sûreté, la tranquillité et la sécurité publiques ont beaucoup gagné. Comme la police est, ainsi que je l'ai remarqué, le côté faible de plusieurs grandes villes des États-Unis, entre autres de New-York, je suis curieux de voir ce qui s'est accompli dans ce genre à Philadelphie. D'ailleurs c'est pour un voyageur une occasion de faire connaissance avec une partie de la population qu'on n'aurait pas chance de rencontrer dans le monde, et qu'il ne serait pas sûr d'aller visiter chez elle, à moins d'être aussi bien accompagné.

Nous avons commencé notre tournée à huit heures du soir, et ne l'avons terminée qu'à onze heures. Dans l'intervalle, nous avons été dans un bon nombre de *bastrings* suspects, de taudis effroyables, fait visite à plusieurs dames de couleur, et traversé certaines ruelles où il ne serait pas sage de s'aventurer seul. Le magistrat était suivi de deux agens de grande taille qui avaient des pistolets dans les poches de leur redingote et nous servaient de gardes du corps.

Le maire entrait çà et là dans une maison, où nous trouvions une mulâtresse fumant son cigare. Nous étions reçus fort poliment. Il parlait paternellement à la pécheresse. — Eh bien! Jeanne, comment vous trouvez-vous? Vous êtes bien logée ici. — On lui répondait sans impudence et sans embarras. Parfois il était salué dans la rue par un nègre qu'il avait envoyé en prison quelque temps auparavant. — Prenez garde, lui disait-il, de ne pas revenir devant moi; ce sera plus grave la prochaine fois. — Soyez tranquille, monsieur le maire, lui répondait-on, je ne m'y exposerai plus. — M. ..... est beaucoup plus sévère que ses devanciers, mais il n'est point partisan de la sévérité inutile. Sa devise est, me disait-il : *Never harsh, and always ready*, ni rudesse ni mollesse. Ses agens ont l'ordre, quand ils trouvent des ivrognes qui ne sont que légèrement avinés, de les reconduire chez eux.

Rien ne saurait être plus hideux que certaines petites chambres où les nègres se réunissent pour danser, ou plutôt pour se trémousser monotonement l'un devant l'autre en frottant contre le sol la semelle de leurs souliers, dans un espace de quelques pieds, où se trouve un poêle, et qu'encombre une *galerie* au milieu de laquelle d'horribles vieilles négresses fument leur pipe. Cette population noire fournit, comme on doit s'y attendre, le plus grand contingent aux arrestations exécutées par les agens de police; mais la population blanche y contribue aussi pour une notable portion, surtout les Irlandais. Ces arrestations ont monté, en une année, à 7,077 personnes; quelquefois le dépôt (*lock-up*) contient soixante femmes. Les Allemands se gâtent depuis quelque temps; la meilleure population parmi les étrangers est la française.

Nous avons visité la station de police nocturne; elle se compose de cinquante hommes et un capitaine. Le capitaine reçoit 600 dollars (3,000 francs), et chaque homme 300 dollars (1,500 francs); presque tous sont des ouvriers. Le capitaine, homme intelligent, dirige un atelier de carrosserie où il gagne 300 dollars (1,500 francs). Les hommes ont quatorze heures de service l'hiver et dix l'été. Ils font tour à tour le guet. Chacun va seul, armé d'une masse, et porte une crecelle pour avertir au besoin ses compagnons et appeler du secours. En général on respecte la loi, il n'y a que les ivrognes et les bandits qui lui résistent; mais, ce qui m'a étonné, il faut peu compter sur l'aide des citoyens. Outre la force qui est à la disposition du maire, il y a celle qui relève du *marshall*, lequel, en cas d'urgence, peut disposer de toutes les forces municipales. Ce que j'ai vu de cette organisation m'a paru monté à l'américaine, c'est-à-dire avec une précision et une exactitude parfaites.

J'ai terminé cette soirée d'une manière fort agréable chez le maire. La conversation a porté sur cet instinct aventureux qui pousse les Américains à tenter la fortune à tout risque. Pour l'obtenir, on va, par exemple, s'établir à la Nouvelle-Orléans, parce qu'on sait que le climat est dangereux l'été; on meurt ou l'on s'enrichit. Cela ressemble beaucoup, sauf l'instinct de la gloire, au sentiment militaire qui fait désirer une campagne périlleuse dans laquelle il y a un avancement assuré pour ceux qui ne sont pas tués. On a raconté l'histoire d'un homme qui arrivait de Californie; il avait fait tous les métiers: successivement agriculteur, marchand, capitaine de bateau à vapeur, il a fini par devenir très-riche; il est revenu ne sachant que faire de son argent, le prêtant, le donnant à ses parens, auxquels il n'avait pas beaucoup pensé dans sa vie errante. Évidemment la passion de cet homme n'était pas d'avoir de l'argent, mais d'en gagner. On y a parlé aussi du triomphe remporté en Angleterre par un serrurier américain, M. Locke. Le fameux Bramah avait proposé un prix pour celui qui ouvrirait une serrure qu'il avait mis toute son habileté à construire. M. Locke l'a ouverte, puis a placé 100 guinées dans un coffre, l'a fermé et a remis la clé à M. Bramah, en lui donnant les 100 guinées, s'il ouvrait le coffre. Je n'ai pas appris qu'il ait été ouvert. Le triomphe de M. Locke, la victoire du yacht *America* sur les yachts anglais dans une régate près de l'île de Whigt, le succès de la machine à moissonner, sont trois sujets sur lesquels la presse ne tarit pas. Il faut joindre à ces trois exploits industriels la supériorité de vitesse qui a permis aux bateaux à vapeur américains de faire le trajet d'Europe en Amérique plus promptement que les bateaux anglais. Ce sont comme quatre grands faits d'armes. C'est Arcole, Marengo, Austerlitz et Wagram. L'amour-propre national en est tout enivré.

Les Anglais s'honorent par la courtoisie qu'ils conservent dans la défaite. Quand l'*America* a battu leurs yachts à l'île de Whigt, la reine a félicité les vainqueurs. Les vaincus ont applaudi de fort bonne grâce. J'ai entendu des Américains convenir qu'en cas de défaite ils n'en auraient pas fait autant.

Philadelphie passe pour une des villes où il y a le plus de culture scientifique et littéraire, et ce que j'ai vu me porte à le croire. Elle possède un musée d'histoire naturelle remarquable surtout par une belle collection d'oiseaux. Science à part, un plaisir dont je ne me lasse point, c'est de regarder de beaux oiseaux, et je comprends l'enthousiasme de deux ornithologistes qui passèrent leur vie à courir les forêts de l'Amérique pour y étudier les mœurs des oiseaux dont ils ont publié les figures dans deux ouvrages bien connus et appréciés des naturalistes; ces deux hommes sont Wilson et Audubon. Wilson, Écossais de naissance, ami de Burns, et qui avait lui-même essayé de la poésie dans sa jeunesse, arriva sans le sou en Amérique. En traversant les forêts de la Delaware, la vue d'un bel oiseau du pays, le pic à tête rouge, le remplit d'une admiration qui décida de toute sa carrière. Tour à tour colporteur et maître d'école, il entreprit de dessiner et ne réussit que pour les oiseaux; il avait la vocation de l'ornithologie. Sans autre appui qu'une volonté forte, il conçut le projet de colliger et de dessiner tous les oiseaux de l'Amérique du Nord, et il se mit à l'œuvre, seul de sa personne, menant au milieu des forêts, parmi les Indiens, la vie d'un coureur de bois et presque d'un sauvage. Là il était heureux, observant les habitudes des oiseaux et jouissant avec enthousiasme de la solitude; il souffrait au contraire dans les villes, « forcé, disait-il, d'oublier les harmonies des bois pour le fracas incessant des cités, et entouré de livres moisis. » Le seul livre dans lequel il étudiait avec plaisir était le livre de la nature. Dans ses courses errantes, il avait un double but : « Je vais, écrivait-il, à la chasse des oiseaux et des souscripteurs. » Les seconds étaient plus difficiles à saisir que les premiers; mais rien ne rebutait Wilson; sa correspondance, remplie de feu et d'imagination, le montre tantôt au nord dans les forêts du New-Hampshire, où il est pris pour un espion canadien, tantôt à l'ouest, descendant l'Ohio seul dans un petit bateau, et ravi, dit-il, de sentir son cœur se dilater en présence des spectacles nouveaux qui l'entouraient, puis s'en allant à la Nouvelle-Orléans à travers un pays, alors désert, où il fit cinquante lieues sans trouver un endroit habité. Wilson mourut en 1813 après avoir, en surmontant tous les obstacles, publié le septième volume de son ornithologie, à quarante-sept ans.

Wilson aimait et sentait véritablement la nature; il éprouvait, en présence de la création, ces transports que ne connaissent pas tou-

jours les savans de cabinet. Je lis dans une de ses lettres : « Depuis que j'ai essayé de reproduire les merveilles de la nature, je vois une beauté dans chaque plante, fleur, oiseau, que je considère. Je trouve que mes idées sur la cause première et incompréhensible s'élèvent à mesure que j'examine plus minutieusement ses œuvres. Je souris quelquefois en pensant que, tandis que d'autres sont enfoncés dans des plans de spéculation et de fortune, sont occupés à acheter des plantations ou à bâtir des villes, j'observe avec ravissement le plumage d'une alouette, ou contemple de l'air d'un amoureux au désespoir le profil d'un hibou. » L'étude ne le rendait pas cruel. « Un de mes écoliers, ajoute-t-il, prit l'autre jour une souris, et aussitôt m'amena sa prisonnière; le soir même, je me mis à la dessiner; pendant ce temps, les battemens de son petit cœur montraient qu'elle était dans la plus extrême agonie de la peur. J'avais envie de la tuer pour la placer entre les pattes d'un hibou empaillé; mais ayant versé par hasard quelques gouttes d'eau près de l'endroit où elle était attachée, elle se mit à lapper cette eau avec tant d'avidité et à tourner vers moi un tel regard de terreur suppliante, qu'il triompha entièrement de ma résolution; je la détachai aussitôt et lui rendis la liberté. » L'oncle Toby n'eût pas fait mieux, s'il lui avait pris fantaisie d'être naturaliste.

Audubon était Américain de naissance, et sa vie, assez semblable à celle de Wilson, offre de même un remarquable exemple de ce que peut une volonté persévérante unie à une passion indomptable. Cette passion fut la même chez tous deux : l'un et l'autre dévouèrent leur vie à étudier au fond des bois les mœurs des oiseaux, à en reproduire les formes variées. Chez Audubon, les descriptions sont entremêlées des détails les plus intéressans sur les habitudes des oiseaux américains. On voit qu'il a vécu avec eux dans leurs solitudes; il entremêle même ses descriptions de quelques souvenirs personnels, de quelques esquisses de la prairie, des rives de l'Ohio, du Niagara. Ce qui fait de sa publication une œuvre à part, c'est que les planches coloriées représentent les objets avec leurs dimensions vraies. Pour la première fois, dans un atlas zoologique, un oiseau comme l'aigle ou le dindon a été figuré de grandeur naturelle. Les planches d'Audubon montrent à côté de chaque oiseau la fleur ou le rameau près desquels il se plaît à vivre; l'attitude est choisie parmi celles qui le caractérisent le mieux. Ce magnifique ouvrage, qu'un Américain a conçu et terminé, a été publié en Écosse avec l'aide d'un artiste anglais.

Dans une sorte de préface, Audubon a raconté comment s'était développé en lui le goût de l'ornithologie d'après nature. Dès son enfance, il ne se plaisait que dans les bois. Le spectacle des êtres

gracieux qui les animent le remplissait dès lors d'une ineffable joie. Il passait, dit-il, des heures pleines d'un calme ravissement à contempler des œufs logés dans la mousse; puis il désira posséder ces objets de son amour. La mort des oiseaux qu'il avait rassemblés désolait son jeune cœur. L'idée lui vint d'en reproduire les images; mais pendant bien longtemps ses efforts furent infructueux, et chaque année il brûlait une centaine d'ébauches à l'anniversaire de sa naissance. Il vint en France, entra dans l'atelier de David, où il ne dut pas trouver ce sentiment naïf de la nature qu'il cherchait, mais qu'il ne s'applaudit pas moins d'avoir fréquenté. Il retourna dans ses forêts, y vécut; puis, sa passion pour les oiseaux ne l'ayant pas empêché d'en ressentir une autre, il en sortit pour se marier, et pendant vingt ans mena une vie agitée, contrariée, entreprenant divers négoces, et ne réussissant dans aucun, parce que son âme était ailleurs. Enfin il n'y put tenir. Blâmé par ses amis, il quitta tout pour reprendre sa vie errante à travers les bois, au bord des lacs, sur les rivages de l'Atlantique; il allait sans but encore, ne voulant que rassasier ses yeux du spectacle de la nature, et surtout de la création ailée; un jour, dans les forêts vierges du Haut-Hudson, la pensée lui vint de publier le résultat de tant d'observations faites pour son propre plaisir, et une représentation plus complète, plus semblable à la nature, des êtres qu'il aimait. Il rencontra moins de difficultés que Wilson. L'Américain fut plus libéralement aidé en Écosse que l'Écossais ne l'avait été en Amérique; mais, avant de mener à fin son entreprise, il avait eu aussi ses mauvais momens, quand, par exemple, il trouva dans une caisse, où il avait laissé mille dessins, deux rats de Norvége établis avec leur famille au milieu des lambeaux souillés de son œuvre. Il en pensa devenir fou. Audubon, Français d'origine, est mort il y a seulement quelques années.

On voit au musée de Philadelphie la collection de crânes formée par M. Morton, l'auteur de la *Cranologie américaine*. M. Morton avait pris la race américaine pour but particulier de ses recherches; mais le besoin de comparer la configuration des populations du nouveau continent à celle des autres peuples le conduisit à former une collection très remarquable qui après sa mort a été momentanément déposée au musée de Philadelphie. M. Morton est un de ceux qui ont montré qu'il fallait chercher dans une déformation artificielle l'origine de certaines formes de la tête, monstrueusement aplatie chez diverses tribus américaines, et chez d'autres démesurément élargie pour la faire ressembler à la lune, pratiques, du reste, qui ne sont pas étrangères à la France, et dont les résultats ont été étudiés sur des têtes d'aliénés. Quant à la question de race et d'origine, M. Morton est arrivé à cette conclusion, que le nouveau continent tout en-

tier a été peuplé par une race qui n'a point de rapport essentiel avec la race mongole, et en conséquence ne semble pas venue de l'Asie. Pour moi, qui ai aussi ma passion comme Wilson et Audubon, ce qui attirait particulièrement mon attention, c'étaient les crânes égyptiens, qui forment une partie importante de la collection de M. Morton, et auxquels il a consacré un ouvrage spécial. Il reconnaît dans la race égyptienne un type particulier, et a distingué dans ce type égyptien deux variétés, dont l'une est caractérisée par un front bas et étroit, et l'autre présente les principaux traits de la race caucasienne. Des populations noires se sont-elles mêlées à la population égyptienne? La chose n'est peut-être pas impossible. La femme d'Aménophis Ier est de couleur noire sur les monumens; des unions semblables ont pu être formées par des particuliers, surtout à l'époque où l'invasion des pasteurs, entrés en Égypte par le nord, fit refluer vers le sud la population indigène. A ce mélange tiendrait l'aplatissement du front, si frappant dans certaines têtes de la collection. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les crânes provenant de Thèbes m'ont paru beaucoup plus semblables aux crânes nubiens que ceux de Memphis. La configuration des populations noires situées au sud de l'Égypte a-t-elle influé sur celle des habitans de l'Égypte supérieure? C'est ce qui m'a semblé résulter de l'inspection des crânes rassemblés par M. Morton. Si le fait était avéré, on conçoit qu'il faudrait en tenir compte dans l'histoire des origines de l'Égypte. Pardon pour ces digressions égyptiennes, qui n'intéressent pas autant mon lecteur que moi-même; je n'ajouterai rien sur les crânes de momies, et je reprends avec lui notre promenade dans Philadelphie.

Rentrons en Amérique en visitant la Monnaie de cette ville. La Monnaie de Philadelphie présente en ce moment un spectacle extraordinaire, grâce à l'or de la Californie, qui vient s'y transformer en pièces de 5 dollars; l'or à la lettre ruisselle et coule ici comme de l'eau. Les pièces d'or sont versées dans des corbeilles, comme on verse ailleurs les denrées les plus communes. On a été dans ces derniers jours obligé de doubler le travail, et on a frappé, me dit-on, dans l'établissement des pièces pour une valeur de 500,000 dollars (2 millions et demi) en quelques jours. Comme j'exprime des inquiétudes sur la sûreté des mains par lesquelles passent tant de richesses, on me fait cette réponse : Si l'on ne nous prend que quelques pièces d'or, peu importe, mais cela n'arrive guère; celui qui se laisse aller à en dérober en petit nombre sera entraîné à des larcins plus considérables, et alors sera infailliblement découvert. En effet, il est en général plus aisé de s'abstenir que de se contenir.

Philadelphie est célèbre par ses manufactures, elle renferme la population manufacturière la plus considérable des États-Unis. J'ai

eu la bonne fortune de voir un établissement très intéressant, la fabrique de blanc de plomb de M. Wetherel : le carbonate est préparé sous l'eau, de manière à ne pas nuire à la santé des ouvriers. M. Wetherel fait trois tonnes de blanc de plomb par jour et gagne par an 10,000 dollars (50,000 francs). Il a gagné jusqu'à 50,000 dollars (250,000 fr.), mais la concurrence de New-York a réduit ses bénéfices. M. Wetherel produit aussi de l'acide hydrochlorique, du bleu de Prusse, de la morphine, du camphre raffiné et beaucoup d'autres choses : encore un exemple de cette variété d'occupations et d'industries si fréquente aux États-Unis. Outre l'intérêt technique, il y en avait un plus grand pour moi dans les détails caractéristiques que m'offraient cette manufacture américaine et ce manufacturier américain. Ainsi un des ouvriers lisait pendant que le four s'échauffait, comme j'avais vu naguère le batelier de Westpoint, en attendant l'heure du départ, lire un roman de Walter Scott. Le lecteur ne s'est nullement dérangé quand le patron a passé près de lui. Pour M. Wetherel, c'est le type de l'activité scientifique dans un industriel. Après m'avoir tout expliqué avec beaucoup d'empressement et de vivacité, il m'a conduit dans son laboratoire, me disant : C'est ici que je suis heureux, j'essaie ceci ou cela. Puis on porte tout au magasin pour le vendre, et le reste ne me regarde plus. — Il était impossible, en l'entendant parler, de douter de sa sincérité. Évidemment, le plaisir de la recherche l'emporte chez lui sur l'ardeur du gain. M. Wetherel m'a mené voir le gazomètre de Philadelphie, qui est très beau, et celui qu'on construit en ce moment, qui, dit-on, sera le plus grand gazomètre du monde; puis nous sommes allés visiter les *waterworks*, c'est-à-dire les appareils établis sur les bords de la Schuylkyll, pour amener de l'eau à Philadelphie par un ensemble de pompes auxquelles on va joindre une turbine de la force de 40 chevaux, qui a coûté 50,000 francs, et qui augmentera le rendement de l'eau de 4 millions de gallons. Nous sommes entrés, pour nous chauffer, chez un employé qui est Gallois. A ce sujet, M. Wetherel m'a dit qu'il y avait à Philadelphie une société de secours pour les Gallois, elle a un fonds de 10 à 12,000 dollars (50 à 60,000 francs) et prête les intérêts de cette somme aux Gallois nécessiteux. L'argent prêté a toujours été rendu fidèlement. Ce sang breton est bon. M. Wetherel, qui lui-même est Gallois d'origine, offrait un jour du bois à une pauvre femme, qui lui répondit fièrement : « Je puis acheter mon bois. » — Vous êtes Galloise, lui dit-il, et c'était vrai. Il racontait un jour cette anecdote dans un dîner; un gentleman s'écria : « C'était ma mère. »

Ce dernier trait peint bien la société des États-Unis. On aime à voir cette facilité qu'a chacun de s'élever sans rougir de son origine et en réclamant au contraire l'honneur d'un bon sentiment dans une

mère pauvre. On aime aussi à retrouver dans ce pays, au milieu de l'uniformité extérieure des mœurs générales, ces nationalités qui se conservent, perpétuées par un lien de bienfaisance et de charité. C'est ainsi qu'à New-York chaque race a établi une société destinée à venir au secours de ses membres, sous le patronage du saint national, saint George pour les Anglais, saint André pour les Écossais, saint David pour les Gallois, et pour les Hollandais saint Nicolas. Une fois par an, les membres de ces sociétés se réunissent et dînent ensemble : dans celle des Hollandais, on donne à chacun des assistans deux pipes et un pot de grès hollandais plein de tabac, et l'on prononce des discours gais. Gaieté innocente et bienfaisante : c'est comme nos bals de société qui font murmurer quelques esprits austères; pour moi, je n'ai jamais trouvé que le bien ne fût pas le bien parce qu'on le fait en s'amusant.

A Philadelphie, il y a encore assez bon nombre de Suédois. Ce sont les plus anciens habitans de l'état, où ils existaient déjà avant que Penn lui eût donné son nom. Ils ont leurs ministres qui doivent être luthériens, car le luthéranisme a toujours régné sans partage en Suède; mais ils ne prêchent plus en suédois. Toutes les langues étrangères finissent par disparaître avec le temps devant la langue anglaise aux États-Unis, comme toutes les individualités nationales se fondent dans la nationalité anglo-saxonne.

C'est dans la ville née sous l'influence de la tolérance sans bornes de Penn et de la secte des *amis* que je devais entendre le sermon le plus intolérant auquel j'aie encore assisté en Amérique. Du reste, je dois dire que c'est aussi le plus éloquent.

La thèse de l'orateur était celle-ci : la sincérité de la croyance n'est point une excuse pour l'erreur. « La croyance sincère, a-t-il dit, peut être criminelle, car elle peut produire des actes criminels, et on juge l'arbre par son fruit. De plus, la croyance résulte du caractère moral et en reçoit l'empreinte. Dis-moi ce que tu crois, et je te dirai ce que tu es. Celui qui se trompe honnêtement est coupable, car en faussant les preuves de la vérité, il mutile les témoins. Or c'est un crime de mutiler les témoins. Les inquisiteurs étaient-ils innocens quand ils torturaient et mutilaient les témoins? Quoi! le géologue est innocent quand il évoque ses monstres antédiluviens contre la vérité! Quoi! il est innocent celui qui mutile la Bible, et en la mutilant et la torturant la fait mentir! Quoi! les philosophes français du XVIIIe siècle étaient innocens! Napoléon avait-il raison quand il opprimait la liberté sous prétexte d'étouffer la révolution? Et le pauvre Shelley, qui dans une nuit orageuse s'écriait : Non, il n'y a pas de Dieu; pensez-vous qu'il soit avec les élus! Newport croyait qu'il n'y a pas d'enfer; cela suffisait-il pour détruire l'enfer? Celui qui tombe dans

la cataracte l'évite-t-il parce qu'il ferme les yeux en se laissant choir au fond de l'abîme? Le pilote au milieu des écueils durant la nuit tout entière se penche sur sa carte et veille au gouvernail pour éviter ces écueils : lui suffira-t-il, pour échapper au naufrage, de croire qu'il est dans la bonne direction (1)? Faites comme lui, cherchez votre route, assurez-vous que ce qui vous semble la vérité est la vérité et non une apparence d'elle-même. » Le prédicateur a terminé par un morceau d'un effet vraiment formidable : « On croit que la route de l'enfer est sombre, qu'en approchant on doit voir des reflets livides, entendre des voix sinistres; non, mes auditeurs; cette route est charmante, elle est éclairée de la plus douce lumière : on croit entendre les chœurs des anges... on va, on va toujours... on arrive... ces chœurs des anges, c'était le cri des démons, cette clarté si douce, c'était la lueur de l'enfer! »

Rhétorique brillante et sombre, pathétique et féroce, qui charmera les intolérans de toutes les communions, et chacun prononcera avec transport cet anathème sur toutes les autres. Seulement, la bonne foi ne suffisant pas pour éviter la damnation, il serait utile de savoir dans quelle variété du protestantisme se trouve l'église hors de laquelle, suivant mon prédicateur, il n'y a point de salut; malheureusement je ne me rappelle pas à quelle secte appartient la vérité du ministre de Philadelphie.

La plus grande curiosité de Philadelphie est le célèbre pénitencier de Cherry-Hill, dans lequel a été essayé plus en grand que partout ailleurs le système cellulaire appelé philadelphien, et qui est constitué par l'isolement continu avec le travail.

On s'est beaucoup passionné sur la question pénitencière en Europe et encore plus en Amérique. Le système d'Auburn, ou du travail en commun et en silence avec séparation seulement durant la nuit, a eu ses avocats ardens qui se sont élevés violemment contre le système philadelphien comme barbare, propre à causer la folie ou la mort. A ces attaques, les défenseurs du système de Philadelphie répondaient par une glorification sans bornes de leur idole, et les attaques de la société de Boston étaient traitées par eux très vertement. Ils déclaraient cette société éminemment respectable (2), mais ils affirmaient en même temps que c'était une réunion de fanatiques dont les rapports sur le système pensylvanien n'étaient que d'*illicites et préméditées perversions de la vérité*. Les deux méthodes ont encore des partisans; cependant les plus éminens publicistes qui se soient

(1) Cela suffirait au moins pour le faire acquitter devant un tribunal humain.

(2) *Documens officiels sur le Pénitencier de l'est à Philadelphie*, traduits par M. Moreau-Christophe, 1844, p. 33.

occupés de ces matières, à leur tête je place M. de Tocqueville et M. de Beaumont, tout bien considéré, préfèrent le système rigoureux de Philadelphie. C'est aussi l'opinion de M. Lieber, de M. Moreau-Christophe, du roi de Suède, Oscar Ier, dans son traité *des Peines et des Prisons*. D'autre part, les adversaires ne manquent pas, et M. Dickens a fait de la misère morale des détenus de Cherry-Hill une peinture fort vive, mais qu'on dit très chargée. Je suis curieux de savoir quelle sera mon impression sur un point si débattu. Je m'achemine donc vers le pénitencier, muni d'une lettre de recommandation pour le directeur. Elle m'est donnée par deux négocians qui sont au nombre des administrateurs de l'établissement. J'apprends que ces messieurs vont tous les dimanches adresser des exhortations religieuses aux condamnés.

Quand on arrive par un temps froid sur le triste plateau de Cherry-Hill, qu'on se trouve en face de cette vaste enceinte de murailles grises surmontée de tours crénelées comme un donjon du moyen âge, et quand on songe que plusieurs centaines d'êtres humains sont là enfermés, chacun dans une cellule, sans voir jamais la figure d'aucun de ses compagnons de captivité, presque toujours seul en face de la pensée de son isolement, on ne peut se défendre d'un grand serrement de cœur. On entre, et l'on se trouve bientôt dans une chambre placée au centre d'un bâtiment en forme de croix, dont les quatre corridors, parfaitement semblables et bordés de deux étages de cellules, se prolongent immenses et vides; on entend le travail des métiers, le retentissement des marteaux; on a l'idée d'une caserne, d'une manufacture et d'un cloître. Tandis que j'attends le directeur, un quaker, avec son large chapeau, circule dans les corridors, entrant tantôt dans une cellule, tantôt dans une autre, l'air froid et affairé comme un homme qui fait une ronde de surveillance; mais respect à cet homme, il fait une ronde volontaire de charité.

Le directeur (*warden*) m'a promené pendant plusieurs heures dans les diverses parties de la prison. Tout ce qui tient à la tenue de l'établissement, à la nourriture des prisonniers, respire l'ordre et la régularité. Mon guide me semble un homme d'un grand sens et d'une grande modération d'esprit. Il est partisan du système en vigueur dans le pénitencier, il n'en est point engoué. Je l'interroge d'abord sur le temps qu'on passe ordinairement dans la prison. Ce temps est au moins d'un an. Je suis porté à croire, comme je l'ai vu dans les rapports officiels, qu'il faut, pour que le traitement moral auquel la solitude soumet les prisonniers porte des fruits, qu'il ait une certaine durée. D'autre part, une trop grande prolongation de la peine serait terrible. On n'est jamais au pénitencier moins d'une année; le maximum de la condamnation est douze ans. Selon mon

interlocuteur, la peine ne devrait guère dépasser quatre ans. Pour sept prisonniers sur dix, la condamnation à douze ans serait pire que la mort. Le *warden* croit le système pensylvanien salutaire en lui-même, mais il n'en exagère point les avantages. Il admet qu'il peut régénérer le coupable, sans prétendre qu'il le régénère toujours. Ce châtiment a un inconvénient que plusieurs autres partagent avec lui, mais peut-être à un moindre degré : c'est l'inégalité de la peine pour les différens individus auxquels elle est imposée. Il y en a quelques-uns, c'est le petit nombre, qui prennent complétement leur parti de la solitude. L'un d'eux, par exemple, a si bien distribué l'emploi de ses heures, qu'il trouve toujours la journée trop courte; mais il en est pour qui la solitude est intolérable. Cela dépend entièrement du caractère, et ce ne sont pas toujours les plus mauvais qui souffrent davantage. Dans un rapport sur cette prison, on cite l'exemple de deux détestables sujets qui trouvaient ce genre de vie assez de leur goût. Il faut pourtant reconnaître qu'en général il inspire aux mauvais drôles une terreur salutaire qui les porte à aller exercer leur profession dans les lieux où ils n'en sont point menacés. Les femmes en général se résignent plus facilement que les hommes. Ce genre de vie sédentaire est moins différent de leurs habitudes, et quoi qu'aient pu dire les mauvais plaisans, le silence paraît leur coûter moins qu'aux prisonniers du sexe masculin.

Les cellules sont propres, bien tenues, bien chauffées, assez grandes, puisqu'il y a place pour un métier. Chaque prisonnier a un petit jardin. Cela ressemble assez aux cellules des chartreux, qui ont aussi un jardin et un métier, et qui sont, de même que les prisonniers de Cherry-Hill, condamnés, il est vrai par un acte de leur volonté, au silence et même à un silence beaucoup plus rigoureux, car les prisonniers ont tous les jours de dix à quinze minutes de conversation soit avec les gardiens soit avec le directeur, soit avec les personnes charitables qui viennent les visiter, soit avec les curieux qui passent. Le système de l'isolement absolu, tel qu'on l'avait essayé d'abord dans la prison de Pittsburg, est maintenant abandonné. Il a été démontré intolérable et funeste. Les détenus peuvent lire tous les soirs après le thé; le jour ils travaillent. Il y a dans l'établissement une bibliothèque : le bibliothécaire est un prisonnier condamné pour faux. Il était occupé à faire le catalogue, qui m'a paru exécuté avec soin. Enfin les habitans du pénitencier de Philadelphie ont la permission de chanter, de siffler en travaillant, et de fumer, ce que ne font point les chartreux. Ils déjeunent à sept heures avec du thé, qui deux fois par semaine est remplacé par le café. On donnait du café tous les jours; mais il a été reconnu que ce breuvage excitait trop. Le dîner est à midi. Cinq fois par semaine on donne aux prisonniers du bœuf,

deux fois du mouton, et le pain est à discrétion. Le soir, ils prennent encore du thé. Cet ordinaire est sain et suffisant. Ils ne sont jamais frappés : les punitions sont la diminution de nourriture, l'emprisonnement dans les ténèbres et les douches (*shower baths*), châtiment sans danger et qui les trouble beaucoup. Ils sont conduits aux bains tous les quinze jours. Dans cette circonstance, comme quand ils entrent dans l'établissement ou quand ils changent de cellules, on leur met un voile sur la tête, de sorte qu'ils ne voient personne et ne sont vus par personne. Ils sortent de la prison sans connaître le visage d'aucun de leurs compagnons de captivité et sans pouvoir être reconnus par eux.

Je suis entré dans plusieurs cellules, principalement dans celles où se trouvaient des Allemands, qui ont assez rarement l'occasion de converser dans leur langue. Pour ceux qui ne savent pas l'anglais, cette ignorance est une grande aggravation de leur peine. Plusieurs ont appris l'anglais dans la prison. J'ai demandé s'il y avait des Français parmi les détenus; j'ai appris avec un certain plaisir qu'il n'y en avait point. Cela m'a confirmé la vérité de ce que m'avait dit le maire de Philadelphie à l'avantage de cette partie de la population étrangère de la ville. Le premier Allemand que j'ai vu était pâle; il avait l'air inquiet, le regard fébrile. Il n'était là que depuis trois mois. Le commencement est toujours dur. Comme le plus grand nombre, il a appris un métier en prison. Un autre, au contraire, approchait du terme de sa peine. Il paraissait assez jovial. Le travail ne lui plaisait point : *Schlecht Arbeit*, disait-il. Je n'imagine pas qu'il fût bien profondément réformé. Cet Allemand a son père et sa mère à Philadelphie. Les parens ne sont admis que rarement auprès des détenus et seulement sur une permission du directeur. Un troisième, et c'est le seul, m'a assuré de son innocence.

Un Américain était là depuis cinq ans et avait encore deux ans à faire pour avoir volé un cheval, ce qui est le délit d'un grand nombre de détenus. Cette condamnation, après ce que le *warden* m'avait dit qu'on ne devrait laisser personne ici plus de quatre ans, m'a paru exorbitante, surtout quand j'ai appris qu'un Irlandais n'était condamné qu'à quatre années de solitude pour homicide. On m'explique cette inégalité qui m'étonne en me disant que l'un a été condamné au maximum et l'autre au minimum de la peine. Je n'en suis pas moins dans l'impossibilité de comprendre comment on est puni deux fois plus pour avoir volé un cheval que pour avoir tué un homme.

Après avoir visité encore quelques cellules, j'ai suivi mon guide dans toutes les parties de l'établissement. En marchant, je l'interroge sur la question si controversée de la mortalité et de la folie

dans le système pénitentiaire de Philadelphie. La mortalité, selon lui, flotte de 2 à 4 pour 100. C'est le chiffre que donnent les rapports officiels (1). Pour la folie, son témoignage diffère de ces rapports, dont les auteurs me semblent se faire illusion en soutenant que le système n'est point responsable du dérangement mental des prisonniers, lorsqu'il provient de causes que favorise ce système. La folie est beaucoup plus fréquente parmi les noirs. Quand elle se déclare chez les prisonniers, ou quand leur santé décline visiblement, on les associe à d'autres : sage mesure, mais qui montre que la solitude peut être funeste à la raison et à la santé. Un tiers des détenus est composé de gens de couleur, un dixième d'Irlandais et un dixième d'Allemands.

Un problème grave partout et principalement en Amérique, où le côté économique des questions peut moins être négligé qu'ailleurs, c'est le produit du travail des prisonniers. Sur ce point, l'opinion d'un ancien directeur, M. Wood, me paraît très sage. Il n'est pas nécessaire qu'une prison soit une source de revenu pour l'état; mais il est désirable que le travail des détenus indemnise la société de ce qu'ils lui coûtent, et on paraît être arrivé ici à ce résultat, puisque, sinon dans toutes les années, du moins dans plusieurs, le produit du travail a couvert les dépenses. C'est tout ce que l'on doit exiger, et on ne peut affirmer que le système d'Auburn soit meilleur, parce que, dans des circonstances plus favorables au travail, les prisons du nord de l'Angleterre, organisées d'après ce système, rapportent davantage à l'état et sont pour lui la source de véritables bénéfices. Comme le dit très bien M. Wood, ce n'est pas là une affaire de dollars, c'est une affaire d'humanité. Le danger de faire concurrence par le travail des prisonniers au travail libre est aussi une difficulté dont il est naturel de se préoccuper. En général on évite le plus possible cette concurrence. Ainsi l'on fait fabriquer aux détenus de gros souliers qui vont dans le sud, et que ne fabriqueraient pas volontiers les cordonniers de Philadelphie. Ceux-ci ont crié cependant, mais ne crient plus.

Nulle part ne se montre mieux l'activité que l'esprit public imprime en Amérique au progrès des institutions que dans l'organisation et le développement des écoles publiques. Les législatures des différens états sont sans cesse stimulées à cet égard par le zèle des particuliers. L'intervention des associations privées, si énergique en ce qui concerne les prisons, ne l'est pas moins en ce qui touche aux

(1) Le chiffre moyen de la mortalité annuelle déduit des neuf années ci-dessus donne une moyenne générale de 3 pour 100. C'est après tout une mortalité très faible pour une prison. — *Documens officiels* traduits par M. Moreau-Christophe, p. 54.

établissemens destinés à l'instruction, surtout à l'instruction élémentaire. J'ai sous les yeux un rapport fait en 1830 à la société pour le progrès des écoles publiques. Il y est dit que « presque partout la loi sur l'éducation est comme une lettre *morte*, que dans une telle conjoncture le devoir de la société est de redoubler d'efforts, d'exciter la Pensylvanie à manifester son énergie dans cette noble cause, et à montrer par là le degré de sa culture intellectuelle aussi pleinement qu'elle déploie maintenant ses ressources physiques. La société provoquera par tous les moyens possibles une disposition législative qui crée des écoles normales. En attendant, elle déclare qu'elle a déjà fourni un certain nombre d'instituteurs aux différentes parties de l'état, qu'elle a organisé des écoles dans des régions reculées qui en manquaient. » On voit quelle est la double action de ces sociétés particulières : instances auprès de la législature en agitant l'opinion publique, action directe en trouvant des instituteurs et en fondant des écoles. Faire et faire faire, telle pourrait être la devise de ces innombrables associations qui couvrent l'Amérique, et qui appellent l'attention publique sur les institutions destinées à pourvoir aux besoins religieux, moraux, intellectuels du peuple, sur l'état des prisons, des hospices, des écoles. Elles agissent sur le gouvernement par la force de l'opinion, interviennent elles-mêmes pour donner l'exemple et montrer la direction à suivre. Ce mouvement, cette agitation ont amené une rénovation du système des écoles dans la ville de Philadelphie. En 1836, elles ont éprouvé une amélioration radicale en devenant entièrement publiques, en s'ouvrant à toute la communauté, et on a établi une haute école centrale. Depuis cette époque, les progrès ont été considérables. En 1839, il y avait seize écoles, cent quatre-vingt-dix maîtres et un peu moins de dix-neuf mille élèves. Dans l'année scolaire 1850-1851, le nombre des écoles créées à l'aide du fonds public s'est élevé à soixante, le nombre des maîtres à sept cent quatre-vingt-un, et à neuf cent vingt-huit en comptant ceux engagés dans les hautes écoles. Le chiffre des élèves a dépassé quarante-huit mille. La proportion des instituteurs aux élèves était en 1839 de un à cent; maintenant elle est de un à soixante. On voit qu'ici comme à New-York l'instruction s'est accrue dans une plus grande proportion que la population elle-même.

Au lieu de 190,000 dollars, dont au moins un cinquième, dans la première période, était fourni par le trésor de l'état, on a dépensé pour les écoles, dans la seconde, plus de 366,000 dollars provenant surtout des taxes locales (*county taxation*), et dont l'état n'a fourni qu'un onzième (1).

(1) *Annual Report of the controllers of the public schools.* Philadelphie, 1851.

J'ai été curieux de voir ces écoles qu'a créées ainsi le zèle persévérant des citoyens. M. B... m'a conduit dans différentes classes, et a interrogé devant moi les petits garçons et les petites filles. Les réponses ne se faisaient pas attendre et partaient presque toujours de plusieurs côtés à la fois. Une vive émulation semblait animer ces enfans, auxquels j'ai trouvé l'air animé sans pétulance, une grande ardeur et rien du *gamin*. Les petites filles savent les faits principaux de l'histoire des États-Unis, connaissent les noms des hommes politiques importans, M. Clay, M. Webster, et répondent très pertinemment quand on leur demande : Quels sont les principaux partis politiques? — Ce sont les whigs et les démocrates. — Ces réponses m'intéressaient beaucoup, mais moins que M. B..., qui est un des directeurs de l'établissement, et qui prenait un tel plaisir à interroger les élèves, que, le temps s'écoulant sans qu'il eût l'air de s'en apercevoir, je fus obligé de lui demander la permission de me retirer. Je le laissai parfaitement heureux de cette occupation un peu monotone, et j'admirais en m'en allant ce zèle désintéressé et cette ardeur vraiment respectable d'un homme qui oublie ses affaires pour interroger des enfans sur l'histoire et la géographie, comme s'il y avait pour lui d'autre droit de présence et d'autre indemnité que le plaisir d'être utile.

Le système lancastérien, si célèbre chez nous au temps de la restauration sous le nom d'*enseignement mutuel* et sur le compte duquel on est fort revenu en France, a eu aussi en Amérique une vogue plus grande que celle dont il jouit maintenant. L'usage de cette méthode, encore assez suivie, a cessé d'être exclusif à Philadelphie et ailleurs. On comprend qu'elle ait dû réussir dans ce pays, où l'on vise en toute chose à la rapidité de l'exécution, à la simplification des moyens, et où les procédés mécaniques sont en faveur un peu pour toute chose, où le daguerréotype, par exemple, est d'un emploi universel, au grand détriment de la peinture de portrait. Un homme éminent, Clinton de Witte, gouverneur de l'état de New-York, disait de la méthode lancastérienne : « Elle a pour l'éducation les mêmes avantages qu'ont pour les arts utiles les machines qui épargnent le travail. » Il faut prendre garde de ne pas trop épargner le travail aux enfans, de peur que leur intelligence ne s'émousse, et qu'ils ne deviennent eux-mêmes des machines.

Un établissement d'instruction qui ne ressemble à aucun dans le monde est le collége fondé par Étienne Girard (1) pour trois cents

(1) M. Girard était Suisse et ne possédait rien quand il vint en Amérique. A quarante ans, il commandait encore son propre *sloop*, sur lequel il faisait le cabotage entre New-York et Philadelphie. En mourant, il a laissé 7 ou 8 millions de dollars, environ 40 millions de France.

enfans mâles blancs et pauvres, avec cette clause étrange que nul prêtre ou ministre d'une secte religieuse n'entrerait jamais dans le collége. Cette disposition est plus singulière encore aux États-Unis qu'elle ne le serait partout ailleurs, car dans ce pays presque tous les colléges ont été fondés sous l'influence et par l'entremise d'une secte quelconque. Jefferson, imbu des idées françaises du XVIIIe siècle, avait voulu créer l'université de Virginie en dehors de toute direction religieuse; mais cela n'a pu tenir après lui. Du reste il ne faut pas croire que l'intention de Girard ait été d'exclure l'enseignement religieux du collége qu'il a fondé. Ce qu'il a voulu, c'est soustraire les enfans à ce qu'on appelle ici l'esprit sectairien. Des laïques viennent prêcher et catéchiser les élèves tous les dimanches. Pour ceux qui appartiennent aux diverses sectes protestantes, il n'y a pas d'inconvénient notable : le principal fait la prière deux fois par jour, il officie le dimanche matin, et le préfet des études le dimanche soir; mais pour les enfans catholiques, et il y a un assez grand nombre d'enfans blancs et pauvres qui sont Irlandais et par conséquent catholiques, pour ceux-là, qui forment un tiers du collége, la disposition bizarre du testament de M. Girard est un déni de culte et de religion; les laïques ne peuvent leur dire la messe ni leur donner l'absolution. Les prêtres, et je le conçois, s'opposent à ce que les enfans catholiques entrent au collége Girard; mais beaucoup de parens y consentent. Encore ici le programme est fort étendu. Il embrasse les mathématiques jusqu'à l'application de l'algèbre à la géométrie, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, le français, l'espagnol, l'histoire générale et l'histoire des États-Unis. Voilà bien des choses à apprendre, et quand ils les apprendraient toutes, les enfans pauvres pourraient bien ne savoir qu'en faire quand ils sortiront du collége.

Cet établissement a un autre inconvénient, c'est la magnificence. M. Girard ayant laissé pour sa fondation une somme très considérable, on a voulu faire les choses en grand, et au lieu d'un collége, on a bâti un temple de marbre blanc un peu sur le modèle du Parthénon. Cette résolution n'était pas très sage, car, quand le monument a été terminé, il ne restait plus rien du legs énorme de M. Girard, et l'état a dû fournir la somme nécessaire pour faire marcher l'établissement. Tout est en harmonie dans un pareil édifice : l'intérieur est comfortable et soigné; l'on marche sur des nattes; les pupitres des élèves sont couverts de serge verte. Cela est beau; mais ces enfans qui ont l'air si propres, si bien mis, si heureux, que trouveront-ils en sortant d'ici? On est fâché que la froide raison ne permette pas d'écarter ces réflexions sévères, car on aimerait à jouir sans trouble de ce spectacle unique dans le monde, d'un palais ouvert à la démocratie, de cet hommage à l'enfance pauvre souvent trop négligée.

Ceux qui, dans nos villes d'Europe, mendieraient sur le pavé ou joueraient dans le ruisseau dorment ici sous un toit de marbre; mais c'est un excès. Là où le peuple règne, il ne faut pas gâter les enfans du souverain, et Henri IV ne s'est point mal trouvé d'être élevé avec les petits paysans du Béarn.

J'ai visité le collége de Girard le jour où j'avais visité le pénitencier. Les deux édifices sont peu éloignés, et forment un singulier contraste : l'un triste et morne avec ses murailles hautes et grises comme une forteresse féodale; l'autre riant et magnifique, avec ses colonnes de marbre blanc, comme un temple de Délos : et au dedans, là des coupables emprisonnés moins encore entre des murs que dans la solitude et le silence, comptant une à une toutes les heures qui se ressemblent, parce qu'elles n'ont pas de physionomie, comme se ressemblent les visages voilés d'une procession de spectres, ici d'heureux enfans tirés d'une humble demeure pour vivre dans un palais, et tels que je les ai vus pendant leur récréation du soir, remplissant ce magnifique séjour de leurs joyeux rires, de leur gaieté d'oiseau, puis allant dormir d'un frais sommeil dans de petits lits blancs à quelques pas de ces condamnés qui ont été aussi des enfans rieurs et insoucians. Et ces enfans si heureux, mais qu'on prépare peut-être mal à la société dans laquelle ils doivent vivre,... si l'un d'eux allait un jour habiter la cellulle muette et s'étendre sur la rude couche des condamnés de Cherry-Hill!

J'aurais aimé à prolonger mon séjour dans cette ville; mais le temps, qui s'était adouci, a tourné brusquement à un froid très vif. Comme le motif principal, sinon le but unique de mon voyage, est d'échapper à l'hiver, qui est partout mon ennemi, je suis obligé de fuir vers Washington, d'où je ne tarderai pas à gagner la Caroline du Sud et la Louisiane.

Il n'y a pas de pays au monde où les changemens de température soient plus brusques et les contrastes plus extrêmes qu'aux États-Unis. New-York a, l'été, la température de Naples, et l'hiver, celle de Copenhague. Dans tout le nord des États-Unis, on passe presque sans transition d'une journée douce à une journée glacée. A Rome, la distance entre le maximum de chaleur et le maximum de froid est de 24 degrés; à Salem, dans la Nouvelle-Angleterre, elle est de 51 degrés. Ces alternatives soudaines de chaud et de froid doivent durcir et tendre la fibre des Américains du Nord : c'est ainsi qu'on trempe l'acier. La chaleur des étés s'explique par la latitude : Philadelphie est à peu près sous le même degré que Naples. Les grands froids, entre autres causes, doivent tenir à ce qu'en Amérique les montagnes sont dirigées du nord au sud, et par là n'offrent aucun obstacle aux vents glacés du pôle.

Avant de quitter Philadelphie, j'ai eu un plaisir que je rêvais depuis longtemps et qui m'avait toujours échappé; j'ai enfin entendu Mlle Jenny Lind, le rossignol suédois, comme on dit ici (1), que je suivais à la piste à travers les différentes villes de l'Union, et qui s'envolait toujours avant mon arrivée. Par bonheur, Mlle Lind chantait aujourd'hui à Philadelphie, la veille de mon départ. On sait quel enthousiasme elle a excité dans ce pays; il y avait pour cela plusieurs raisons, d'abord elle a un grand talent, une réputation faite en Europe, de plus son caractère est justement respecté et son âme très charitable. Elle a chanté en Amérique pour toutes sortes d'institutions utiles, d'écoles, d'hôpitaux, etc. A la vogue s'est jointe l'estime. J'ai donc été, dans une salle pleine de beau monde, entendre le rossignol. J'étais bien aise aussi d'observer le goût musical américain; il m'a semblé que les grands airs d'opéra étaient écoutés assez froidement et que les romances étaient beaucoup plus goûtées. Une ballade suédoise a surtout eu beaucoup de succès, et le dernier vers a ravi. Mlle Lind y filait avec une grâce pathétique un son mourant qu'on écoutait encore quand on ne l'entendait plus. Pour ma part, ce souvenir de Suède en Amérique me plaisait : j'aimais à prêter l'oreille encore une fois, après bien des années, aux beaux sons de cette langue, la seule mélodieuse des langues germaniques et qu'on pourrait appeler l'espagnol du Nord. Par un singulier hasard, j'avais rencontré, il y a vingt-cinq ans, Mme Catalani à Stockholm, et je devais rencontrer Mlle Lind à Philadelphie.

17 décembre, Baltimore.

Impossible de m'arrêter ici. Je le regrette : tout ce qu'on m'a dit de la société de Baltimore est bien propre à m'inspirer ce sentiment; mais il fait trop froid pour un *invalid*, comme on dit en anglais, qui court après le sud et qui s'est laissé surprendre par un temps devenu tout à coup très rigoureux. Je n'ai point trouvé du tout, comme le dit Volney, que le climat s'adoucisse brusquement quand on a passé la rivière Patapsco. Bien enveloppé, j'ai parcouru les principales rues de Baltimore. La ville m'a paru plus propre et plus coquette qu'aucune autre ville d'Amérique, surtout dans la partie haute, qui est une sorte de faubourg Saint-Germain. J'ai marché très longtemps sans apercevoir une boutique. Au sommet de la colline sur laquelle Baltimore est assis sont des églises; au bas, des cheminées d'usine et des navires. Mais j'étais trop engourdi pour avoir de rien une impression très distincte. Je partirai donc bien vite pour Washington, où d'ailleurs je veux arriver à temps pour voir

(1) C'est le nom que donnait la reine Ulrique-Éléonore à la belle Aurore de Kœnigsmark.

les premières séances du congrès, qui vient de s'ouvrir, et avant l'interruption des séances qui a lieu dans les premiers jours de janvier. Par bonheur, Mlle Catherine Hayes chante ce soir; le cygne d'Érin, comme on l'appelle, a ses partisans, qui l'opposent même au rossignol de Dalécarlie.

Un hasard assez heureux me procure le plaisir d'entendre ainsi l'une après l'autre les deux voix tant célébrées en prose et en vers dans les vingt-trois états de l'Union, et en même temps me permet d'entrevoir au moins la société de Baltimore, après avoir entrevu la ville par un beau soleil et par... j'allais dire un beau froid, mais je ne conviendrai jamais que le froid puisse être beau. J'ai trouvé la réunion de ce soir plus brillante même que celle de Philadelphie. En approchant vers le sud, une certaine élégance de manières se fait de plus en plus sentir. Je suis entré dans les états à esclaves; pour la première fois, je vois dans la salle du concert une tribune circulaire destinée aux *personnes de couleur;* on a raison de dire ainsi, car il n'y a pas seulement des noirs dans cette catégorie, on y trouve réunies toutes les nuances jusqu'au blanc inclusivement. Pour les connaisseurs, la descendance africaine ne s'en manifeste pas moins dans un coin de l'œil ou à la racine de l'ongle, et quoique d'une blancheur très pure, une quarteronne est obligée de prendre place à côté des nègres.

Mlle Hayes n'est pas une artiste de l'étoffe de Jenny Lind; mais elle est plus nouvelle, elle est Irlandaise, elle chante avec agrément les ballades de son pays, et je crois qu'elle a eu plus de succès ce soir qu'hier n'en a eu... j'allais dire sa rivale, mais vraiment on ne peut les mettre sur la même ligne. Quoique les concerts soient très suivis, qu'on y paie sa place assez cher, qu'on emploie dans les journaux les plus fortes hyperboles, et les mêmes hyperboles, pour célébrer des talens supérieurs et des talens médiocres, je ne crois pas que l'instinct musical soit très développé en Amérique. Les Américains sont trop Anglais pour être musiciens. Ils font cependant beaucoup musique, on fabrique aux États-Unis une énorme quantité de pianos et les concerts de société y sont aussi fréquens et au moins aussi redoutables qu'en Europe; mais je ne vois pas qu'il se produise en ce pays des exécutans célèbres. Les Américains ont des sculpteurs, des peintres même; je n'ai pas encore entendu citer le nom d'un compositeur américain.

On a fait quelques efforts pour cultiver la musique sacrée. Le chant d'église a été perfectionné à Boston par la *Société d'Hændel et d'Haydn;* à Lowell, j'ai trouvé la musique des grands maîtres mise dans des concerts bon marché à la portée du peuple; mais, malgré tous ces louables efforts, l'organisation anglo-saxonne résiste. Il est

plus facile de dételer les chevaux des cantatrices européennes et de payer un billet de concert 1,000 dollars (1) que d'avoir le sens musical. Heureusement on peut être un grand peuple sans cela, les Anglais l'ont prouvé; il est vrai aussi que ce sens peut se développer par l'éducation et l'exercice, nous le prouvons en France aujourd'hui.

Les Allemands sont aux États-Unis la ressource des orchestres et des concerts. La musique des régimens de milice est souvent exécutée par des nègres. La race noire est assez bien organisée pour le chant. C'est un point sur lequel les orgueilleux *Yankees* doivent se reconnaître une infériorité vis-à-vis de ces hommes dans lesquels certains d'entre eux reconnaissent à peine des créatures humaines. Le nègre est condamné par l'esclavage ou le mépris à une condition misérable; mais il a reçu un don qui manque à ceux qui l'oppriment ou le dédaignent, la gaieté. Pour l'aider à supporter l'amertume de son sort, la Providence lui a donné le goût de la danse et du chant :

Le bon Dieu lui dit : Chante,
Chante, pauvre petit.

Il est naturel de penser aux noirs le jour où j'ai mis le pied dans les états à esclaves. Chose étrange! je pars pour Washington, je vais voir le congrès et le président de la république, saluer le Capitole, et je ne suis plus dans ce qu'on appelle ici les *états libres*.

J.-J. Ampère.

(1) Du reste on a fait plus d'un conte en Europe sur cet enthousiasme excessif des Américains pour des cantatrices ou des danseuses européennes. Mlle Fanny Essler n'a point siégé au congrès, n'a pas été portée en triomphe par les sénateurs, etc.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1853.

Quelle est aujourd'hui la direction morale et politique du monde? Vers quel but marche-t-il? A quelle destination définitive est-il promis? Quelles sont ses impulsions, ses croyances dominantes, ses règles? Il serait peut-être lui-même un peu embarrassé de répondre. Sa règle, c'est justement de n'en point avoir. Il a des pressentimens, des instincts, plutôt qu'une conscience claire et certaine de ce qu'il veut, ou du moins cette conscience change assez périodiquement. Un jour il va dans un sens, un autre jour il est emporté dans un autre sens. Il passe d'une sorte d'ébriété fiévreuse à l'assoupissement; il se repose avec délices au lendemain des plus chimériques et des plus inutiles poursuites; il flotte entre l'autorité et la liberté, impuissant à vivre sans elles, impuissant à les concilier, et se consolant de ne les pouvoir faire vivre ensemble en les adorant l'une après l'autre, ce qui n'est pas toujours le meilleur moyen pour les adorer longtemps. Il se trouve même parfois que ses adorations sont aussi périlleuses que ses haines. Pour vivre, selon la parole du poète, il épuise les sources de la vie. Mystérieuse élaboration d'une destinée que nous ne connaissons pas et vers laquelle nous marchons souvent en aveugles! En attendant cependant que cette vacillante lumière morale se fixe et que le monde s'arrête à une croyance, à une volonté assurée, à un but, il y a un autre mouvement qui ne cesse pas, qui nous presse et nous enveloppe : c'est ce gigantesque mouvement matériel qui s'accomplit par le déplacement des populations, par la multiplication du commerce, par les échanges de l'industrie. Les voyages dans les espaces de l'abstraction, réalisés au coin du feu, la plume à la main, et qui conduisent quelquefois Dieu sait où, pâlissent, on en conviendra, devant cet instinct voyageur d'une autre espèce qui fait du monde matériel le théâtre d'une exploration universelle, la grande route de l'ambition, de l'activité humaine. On rêve l'unité abstraite, et elle se poursuit par le mélange des races, des mœurs, des goûts, des intérêts.

C'est peut-être le fait le plus caractéristique de notre temps, qui se résume dans un fait non moins caractéristique, — les émigrations.

Rien n'est plus remarquable et plus étrange que le progrès de ces tendances des populations à se déplacer, à tenter les fortunes lointaines. Il y a trente ans, l'Angleterre elle-même ne comptait qu'un nombre presque insignifiant d'émigrans, moins de dix mille par année. Le chiffre était monté, en 1841, à cent dix-huit mille; en 1847, il était de deux cent cinquante-huit mille, et dans une des dernières années il s'est élevé à trois cent vingt mille. Dans un intervalle de dix années, de 1841 à 1851, l'émigration irlandaise seule a enlevé près d'un million et demi d'habitans. En Allemagne, l'émigration existait à peine il y a un quart de siècle, et ne méritait point d'être comptée; récemment, elle s'élevait, dans une année, à un chiffre de plus de cent mille individus, envoyés dans les diverses parties du monde. Hambourg, Brême, Rotterdam, Anvers, sont les débouchés par où ce flot incessant s'écoule, — et ne voit-on pas parfois à Paris même passer quelques-unes de ces pauvres troupes d'émigrans allemands se dirigeant vers un de nos ports pour cingler vers les continens nouveaux? L'Alsace, le midi de la France, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, ont leur part croissante dans ce mouvement. Chaque pays a ses lieux préférés d'émigration : l'Allemand et l'Anglais vont aux États-Unis; le Français, l'Italien, l'Espagnol, vont dans l'Amérique du Sud. Tous vont dans l'Australie ou dans la Californie en certains momens. Qu'est-ce qui attire ces populations au loin? C'est l'espoir du bien-être. Quelle cause est assez puissante pour les arracher au sol natal, à leur foyer obscur, et changer à ce point des coutumes séculaires d'immobilité? C'est la misère, c'est la surabondance de la population en certains lieux, ce sont les révolutions, les crises du travail et de l'industrie, c'est l'impossibilité de vivre comme en Irlande, c'est quelquefois même la législation qui, comme en certains pays allemands, soumet le mariage à l'obligation d'un revenu fixe que les pauvres n'ont pas. C'est ainsi que des millions d'hommes s'en vont, désertant leur pays et leur maison, emportant tout avec eux, leur misère et leur esprit d'aventure, leur ardeur d'exploration ou leur amour du travail. Et ce n'est pas seulement de l'Europe que partent les émigrations; elles viennent encore aujourd'hui de l'Asie, de l'Inde, de la Chine. L'affranchissement des nègres a éveillé l'idée d'aller chercher des travailleurs libres chinois ou indiens. Il y a cent mille *coulies* à Maurice. Tout récemment encore, il était question de les introduire sur une vaste échelle dans une colonie française, à Bourbon. Et ce n'est plus maintenant aux archipels de l'Océan Indien que s'arrêtent les émigrans chinois; ils vont au Chili, dans la Californie, sur toutes les côtes de l'Océan Pacifique. L'Europe et l'Asie se rejoignent dans ce mouvement sur le sol du Nouveau-monde. Il y a eu des momens dans la civilisation où le même instinct tourmentait et entraînait la race humaine, au XVIe siècle par exemple; jamais il ne s'est développé dans une telle proportion. Et puis l'esprit de conquête présidait aux explorations d'autrefois. Ce qui mêle les hommes et les races aujourd'hui, ce qui les pousse à se déplacer, ce qui les rapproche, c'est le travail, c'est l'industrie et le commerce, qui font du monde comme un vaste corps battant en quelque sorte des mêmes pulsations et se disciplinant dans la poursuite des mêmes intérêts.

C'est là, sans nul doute, ce qui explique le mieux l'étrange développement de ces grandes voies de communication, de ces rapides systèmes de transport qui mettent l'Europe et l'Amérique à quelques jours de distance à peine. Aussi, depuis un demi-siècle, le génie de l'homme est-il particulièrement tourné vers cet ordre d'inventions. Il dompte les élémens, s'empare de l'air et du feu, multiplie et dirige les forces motrices; il combine et simplifie, comme cet Américain ingénieux et inventif, Suédois d'origine, le capitaine Ericson, qui récemment encore, par un usage mieux entendu de la puissance du calorique, découvrait le moyen de réduire singulièrement la dépense du combustible pour les machines à vapeur, en laissant en même temps sur les navires plus de place au commerce et à l'homme, qu'un économiste appelait « le bagage le plus difficile à transporter. » Ces grands moyens sont le fruit du besoin universel de locomotion qui règne dans notre temps, et d'un autre côté ils lui viennent en aide, ils l'accélèrent, le provoquent, le multiplient, le facilitent. Comment une pauvre famille d'émigrans, qui s'en va aujourd'hui en quelques jours dans l'ouest des États-Unis, eût-elle songé autrefois à tenter un tel voyage avec ses faibles ressources? Les Anglais et les Américains, selon l'habitude, cela se comprend, sont à la tête de ce mouvement. Depuis bien des années déjà, ils poursuivent les plus vastes expériences et rivalisent d'audace. Après avoir lié l'Europe à l'Amérique par les services transatlantiques, l'Angleterre a établi des lignes de navigation à vapeur avec le cap de Bonne-Espérance, avec l'Inde. Ses vaisseaux sillonnent toutes les mers, et sont en quelque sorte l'instrument unique et régulier des relations universelles. La France, malheureusement, ne marche point du même pas. Il serait cependant nécessaire d'y songer. C'est une grande question de savoir quelle doit être véritablement la politique de la France : si elle doit se tenir au niveau de celles des autres nations qui marchent dans la voie des développemens maritimes et commerciaux, ou si elle doit être purement continentale, tout intellectuelle et morale. C'est une grande question; mais il faudrait faire un choix, afin de ne point user des forces inutiles à la recherche d'une double grandeur qu'on verrait fuir tour à tour. Depuis quelques mois déjà, on le sait, il était question de la création de paquebots transatlantiques. La réalisation de cette pensée est aujourd'hui ajournée. Le gouvernement a nommé une commission chargée d'étudier cette grande et multiple question, et cette commission a reconnu qu'il en résulterait pour l'état une dépense annuelle de plus de 15 millions sous forme de subvention, que nos ports n'étaient point, dans leur état actuel, accessibles aux bâtimens d'une assez vaste capacité pour lutter avec succès contre la concurrence étrangère. Il est fâcheux assurément qu'il en soit ainsi. Cela est fâcheux, parce qu'il y avait là un grand intérêt dans le mouvement présent du monde. Nous ne l'imputons point au gouvernement, mais à ce mauvais sort qui depuis treize ans fait périodiquement échouer cette entreprise, et qui ne décèle point, par malheur, une grande persistance, non plus qu'une bien vivace hardiesse dans l'esprit d'industrie. Pour le moment donc, une seule ligne sera créée, celle du Brésil. En attendant, les expériences sur la machine Ericson se compléteront, et nous les étudierons. Nous étudierons surtout comment de simples particuliers, de simples négocians, mettent leur zèle et leur fortune à seconder ces ingénieuses

inventions, à construire ces puissantes machines, pour les jeter dans le monde industriel et commercial. Voyez cependant : à côté de nous, ce que nous ne faisons pas, un petit peuple le tente hardiment et résolument dans la mesure de ce qu'il peut. Le Piémont va avoir ses paquebots transatlantiques. Une loi, en ce moment soumise aux chambres, traite de la concession d'un privilége à une compagnie qui s'engage à organiser deux services mensuels, — l'un de Gênes à New-York, en touchant à Marseille, Barcelone, Malaga, Gibraltar et Madère, l'autre de Gênes à Montevideo et desservant, outre les mêmes points, la côte du Brésil. Le voyage de New-York s'accomplira en vingt-deux jours, celui de Montevideo en trente-huit jours. Le Piémont paie ces avantages d'une subvention annuelle de 624,000 livres. Ce n'est point trop payer pour faire de Gênes une des têtes de ligne des rapports de l'Europe avec le Nouveau-Monde.

Ce que font ces systèmes de communication plus rapide et plus régulière pour les relations transocéaniques, les chemins de fer le font sur le continent. Ils effacent les distances, rapprochent et multiplient les intérêts, transforment les contrées où ils passent. Parmi tous ces travaux, où s'absorbe l'activité contemporaine, il en est, pourrait-on dire, d'un intérêt européen : tel est aujourd'hui le chemin de fer du nord de l'Espagne, dont la pensée, déjà ancienne, est sur le point d'être réalisée. Il en est aussi d'un intérêt plus particulièrement national : tel est le chemin qui vient de prendre dans le monde de l'industrie le nom de *grand-central*. Le chemin de fer du nord de l'Espagne, c'est-à-dire d'Irun à Madrid, paraît être passé maintenant aux mains d'une compagnie puissante, qui a réuni les capitaux espagnols, anglais et français, pour mener à une prompte fin une entreprise sous laquelle l'Espagne seule eût plié sans doute. Il suffit de jeter un regard sur la Péninsule pour voir de quel avantage peut être ce chemin pour les contrées qu'il est appelé à traverser. Ce qui manque aux provinces centrales de l'Espagne, ce n'est point la fertilité, ce sont les moyens d'en faire sortir aisément les fruits de la terre, si bien que souvent l'abondance des récoltes n'est nullement une richesse. A ce point de vue, le chemin de fer d'Irun à Madrid peut contribuer singulièrement au développement intérieur de l'Espagne; mais il est un côté, comme nous le disions, par où il a un caractère en quelque sorte européen. En quelques années et au moyen des lignes qui se continuent de Madrid vers le midi de l'Espagne, on pourra aller ainsi sans interruption de Saint-Pétersbourg à Cadix. Toutes les plus grandes capitales de l'Europe, les principaux centres d'action politique, comme les foyers d'activité industrielle, se trouveront en communication directe, en contact permanent pour ainsi parler. Quant au chemin central de la France, il a un mérite essentiel, c'est de porter la vie et le mouvement dans des régions demeurées jusqu'ici en dehors des systèmes de communication appliqués au reste du pays. Il desservira notamment les bassins houillers de l'Aveyron, les forges et les hauts-fourneaux du Limousin et de la Dordogne. Les grands traits de la combinaison nouvelle consistent à relier Bordeaux à Lyon par les provinces centrales, et à créer deux lignes, l'une de Clermont à Montauban, l'autre de Limoges à Agen, comme base ou point de raccord des lignes qui s'étendront plus tard vers les Pyrénées. Ce vaste réseau, décrété en principe, ne comprend pas

moins de 915 kilomètres, sur lesquels 288 seulement sont concédés à une compagnie immédiatement. Pour le reste, l'état se réserve le droit de poursuivre les travaux à son jour, à son heure et selon ses ressources, dans les conditions de la loi du 11 juin 1842 : mesure prudente pour ne point accumuler les dépenses à sa charge et les entreprises alimentées par les capitaux privés. Ces deux chemins, celui du nord de l'Espagne et celui du centre de la France, qui sont le fait industriel le plus saillant de ces derniers jours, ont donc un intérêt de premier ordre, au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue du développement matériel. Si la France est lente à entreprendre des travaux qui vont porter au loin son influence, à s'étendre par la navigation, elle agit sur elle-même du moins, et elle agit aussi dans une sphère plus rapprochée, plus dépendante de son action immédiate, — en Afrique.

L'Algérie est un des grands intérêts de la France, après avoir été et en étant encore une de ses gloires. Seulement nous touchons peut-être à la période la plus difficile dans cette œuvre d'assimilation d'un pays comme l'Afrique. Avec de vaillans soldats et des millions versés sans compter, il n'est point impossible de s'emparer d'un pays, de le tenir en respect à la pointe de l'épée; ce qui est moins facile, c'est d'asseoir sur tant d'élémens rebelles et incohérens un état durable par la civilisation réelle. C'est ici la place du travail, de l'activité pratique, de tous les pacifiques efforts. Nous n'en sommes point à signaler les projets de colonisation dont l'Algérie a inspiré la pensée. L'un de ces projets, on le sait, émanait d'une compagnie genevoise qui sollicitait du gouvernement une vaste concession aux environs de Sétif, dans la province de Constantine. Cette concession vient d'être faite dans des conditions qui ne s'éloignent point essentiellement de celles que nous laissions pressentir. Le chiffre des terrains concédés est de 20,000 hectares. Chaque section de 2,000 hectares dont les concessionnaires seront successivement mis en possession entraîne la création d'un village composé de cinquante familles de cultivateurs européens. Le lot de chaque famille est de 20 hectares. Chaque colon apporte une somme de 3,000 francs, dont une portion est préalablement déposée comme garantie entre les mains du gouvernement, qui la restitue à intervalles fixes. Nous ne pousserons pas plus loin les détails. Du reste, la compagnie genevoise agit sans subvention. Là est le fait remarquable de cette concession. C'est pour la première fois que les capitaux privés ne comptent que sur eux-mêmes pour réaliser une entreprise de ce genre. Jusqu'ici, c'était l'administration qui non-seulement faisait exécuter les travaux d'utilité publique nécessaires à la formation de populations nouvelles, mais qui avait encore à pourvoir aux premiers besoins des colons, à la construction de leurs maisons, à l'achat de leurs instrumens de travail. Ici l'état n'intervient que dans les travaux les plus essentiels d'utilité publique. Un autre caractère de la société nouvelle, c'est qu'elle réunit à notre sens les avantages de la grande concession par l'action, par la responsabilité toujours présente de la compagnie, et les avantages de la petite concession par la répartition des lots entre des colons agissant avec des moyens sûrs, dans un intérêt personnel et par les efforts collectifs de la famille. Qu'on le remarque bien en effet : ce n'est point une

compagnie spéculant seulement, exploitant, réunissant au hasard des ouvriers sans lien, sans solidarité; c'est un ensemble de cinq cents familles s'établissant sur le sol algérien et y prenant racine par le travail, par leurs intérêts. Est-ce à dire qu'il ne puisse y avoir des déceptions? Elles peuvent être nombreuses encore; mais c'est là du moins, il nous semble, une des tentatives de colonisation qui s'offrent dans les conditions les plus sérieuses, les plus efficaces et les plus pratiques.

Reprenons un moment cette série de créations, d'entreprises, ce mouvement industriel en un mot où vient se mêler avec son caractère propre et distinct l'essai de colonisation algérienne. Oui, nous reconnaissons la grandeur de ces travaux : le génie de l'industrie et des transformations matérielles se manifeste dans notre siècle sous mille aspects merveilleux; mais il y a en même temps une impression que ce spectacle réveille toujours d'une manière invincible, et ici nous revenons sans peine à notre point de départ. Ce monde matériel que nous décrivions, sans cesse occupé à se transformer, à élargir les sources de la richesse et des jouissances, à élever le niveau du bien-être, — ce monde a besoin de retrouver son assiette morale, de sentir renaître en lui une foi, un sens moral. L'industrie malheureusement n'apporte point toujours avec elle la moralisation. Il n'est personne ayant connu des villes, des localités où de grands travaux se soient accomplis, où des agglomérations d'ouvriers aient vécu, où la condition matérielle des populations se soit même améliorée, si l'on veut, qui n'ait été témoin aussi de ravages d'un autre genre. Là où vous porterez le goût et la facilité des jouissances, l'amour du bien-être sans contre-poids, sans que l'instinct moral redouble de puissance, vous pourrez créer des prospérités factices, des enivremens passagers; mais vous préparerez des réveils terribles, où les âmes seront prêtes pour toutes les luttes, rebelles à tous les freins, et ne se courberont en frémissant que devant le joug de la force, parce que ce sera le seul auquel elles seront façonnées. Ce que peut l'intelligence dans ces conditions, il n'est pas besoin de le dire; mais n'a-t-elle point elle-même à s'épurer et à se moraliser?

Quand nous disions, il y a un instant, que c'était une question de savoir quelle était réellement la politique de la France, si elle devait s'étendre au dehors par l'ascendant commercial, ou si elle ne résultait pas plutôt d'une action tout intellectuelle, ce n'est point, on le comprend, que l'une de ces deux politiques soit absolument exclusive de l'autre; seulement il y a toujours un élément qui domine. Et n'est-ce point en effet par les idées, par l'intelligence appliquée à la philosophie, à l'histoire, à la littérature, que s'exerce depuis longtemps l'influence de la France? Notre pays ne crée point les idées; il les met en état de faire leur chemin dans le monde, il les marque de son empreinte, il extrait des choses tout ce qui est possible et faisable, il est le grand vulgarisateur de l'univers; c'est là sa puissance, et lorsque de tristes esprits mettent sous le nom de l'intelligence française leurs violentes et sinistres théories ou leurs inventions malsaines, ils touchent pour le corrompre à l'instrument même de la grandeur de la France, ils sont les fauteurs ou les complices d'une décadence. C'est ce qui fait aussi qu'il y a en quelque sorte un intérêt politique dans les résistances du goût national, dans les

fidélites du talent, dans la rectitude du jugement ou de l'imagination, dans les applications heureuses, sensées et justes de l'esprit. Une de ces applications les plus sérieuses et les plus utiles de l'intelligence, c'est assurément de s'éclairer au spectacle de la vie de certains hommes ou de certaines périodes de l'histoire. N'est-ce point là le caractère des *Notices historiques* de M. Mignet, et de quelques-uns des fragmens qui composent les *Études historiques* de M. Eugène Forcade? M. Mignet est un talent ferme, correct et ordonné, assis en quelque façon dans certaines doctrines comme dans certaines habitudes de droiture et d'élévation. Comme historien, on sait avec quel mélange d'érudition et de pénétration il recomposait, dans quelques-uns de ses derniers ouvrages, la vie d'un Antonio Perez ou de cette reine de douloureux souvenir, Marie Stuart. Comme secrétaire de l'Académie des Sciences morales, comme successeur de d'Alembert, il a eu à rajeunir et à ranimer ce cadre du portrait académique; il y a réussi en faisant revivre, autour des personnages dont il avait à retracer la figure, la société de leur temps, les intérêts qui s'agitaient autour d'eux, les idées qu'ils professaient, les événemens auxquels ils avaient pris part. Et lorsque ces personnages sont Sieyès, Merlin, Siméon, Talleyrand, Rœderer, Bignon, Daunou, Cabanis, c'est toute l'histoire du commencement de ce siècle, c'est la reconstruction de la société civile, c'est tout un mouvement politique et philosophique auquel M. Mignet lui-même se rattache assurément par plus d'un lien; c'est l'histoire actuelle, toute chaude encore du moins et la plus saisissante, lorsque l'homme qui revit dans quelqu'une de ces biographies est Rossi. M. Mignet met un art plein de force et de nuances dans la peinture de cette existence étrange couronnée d'une si grande fin, de ce caractère si vigoureux, ardent et prudent à la fois, souple et viril, dédaigneux et fier jusque devant la mort. C'est ainsi que ces *Notices* font passer devant vos yeux tout un ensemble de choses et d'hommes, — hommes et choses évanouis! Une des plus remarquables biographies de M. Mignet est celle de Franklin, bien qu'elle ne se rattache pas essentiellement aux *notices* académiques. M. Mignet écrivait cette biographie, si nous ne nous trompons, en 1848, et il y avait certes de l'à-propos à montrer le bonhomme américain dans la rectitude de sa vie, dans la finesse de son bon sens et dans cette intégrité morale qui semble si naturelle, qu'elle donne au devoir toute l'apparence du bonheur. C'est donc une collection d'études savantes et instructives où la fermeté de l'histoire se mêle à l'habileté du pinceau dans la mesure d'un talent qui reste d'autant plus aisément lui-même, qu'il s'est moins jeté dans la lutte active des opinions et des partis, depuis bien des années du moins.

Autant on sent dans les pages de M. Mignet le calme d'un esprit accoutumé à considérer les choses d'une sphère d'observation en quelque sorte philosophique, autant il y a quelque chose de militant dans M. Eugène Forcade, l'auteur des *Études historiques*. Ces *Études* ne sont point nouvelles sans doute; on les a lues ici même en grande partie. Ce sont tous ces essais sur l'*Histoire de la Révolution de* 1848 de M. de Lamartine, sur la révolution anglaise à propos du livre de M. Macaulay, sur les *Cavaliers et les Têtes rondes*, sur M. Mackintosh, que l'auteur appelle un libéral au XIXe siècle. Chacune de ces études a encore son intérêt et sa forte saveur. M. Eugène Forcade est assuré-

ment un des jeunes esprits de notre temps qui ont le plus de ressort et d'éclat, et qui peuvent s'appliquer le plus heureusement aux sujets en apparence les plus divers; il a écrit des pages charmantes sur le roman anglais, et il pénètre avec une sagacité singulière dans certaines époques de l'histoire d'Angleterre, démêlant de la main la plus souple et la plus habile ce tissu d'élémens parfois si compliqués et si obscurs. Dirons-nous que le sentiment des choses actuelles s'y fait encore sentir? Comment en serait-il autrement? Par son talent, M. Forcade est fait pour servir les grandes causes. Il a été, on le sait, l'auxiliaire de toutes les luttes contre les idées révolutionnaires dans ces dernières années; il a fait même parfois des justices exemplaires, sous la dictée en quelque façon de l'opinion publique. Ce sont là les bonnes fortunes de ceux qui se jettent dans le tourbillon des luttes politiques; on peut y perdre bien des choses : quand on y entre avec une intelligence saine et une âme sympathique, il y a des momens où le cri de la conscience éclate et trouve partout un écho. M. Eugène Forcade était du nombre des esprits droits que cette révolution de 1848 froissait et révoltait, non-seulement à cause des humiliations passagères de toutes les traditions conservatrices de la société, mais encore par le péril immense, redoutable, imminent, que cette révolution, faisait courir à la liberté, — la liberté, que l'auteur des *Études historiques* appelle la patrie morale des générations grandies avec elle et par elle, et qui a bien, elle aussi, comme il le dit spirituellement, ses frontières naturelles. Une révolution, c'est l'invasion dans cette patrie morale avec toutes ses conséquences, et le moins qui puisse lui arriver, c'est d'être singulièrement restreinte. Qu'en résulte-t-il? c'est qu'il faut faire de l'histoire et de la littérature. On ne dirige pas les révolutions; elles vont toutes seules à leur but, et quand elles se sont dénouées, comme il était dans leur nature de finir, il ne reste plus pour les esprits justes qu'à chercher un aliment nouveau dans l'étude, à apprendre comment on se garde des découragemens trop profonds et des illusions trop vives. Que M. Forcade multiplie les portraits comme celui de lord Bentinck, ou les essais littéraires comme celui qu'il consacrait récemment à Thomas Moore; il n'a qu'à tracer encore des esquisses comme celle qu'il retraçait un jour de la révolution de 1688 en Angleterre : belle et éloquente leçon que ce spectacle d'une révolution qui trouve en elle-même la force de se modérer, qui n'a pour ainsi dire que l'extérieur d'une révolution, mais où revit partout l'esprit conservateur, le culte du passé, la fidélité aux traditions historiques de l'Angleterre! Une qualité remarquable du talent de M. Forcade, c'est qu'avec bien des saillies de verve, avec le goût et la connaissance des choses anglaises, il est resté très français, élégant et plein d'une vie propre; il a le trait rapide, le récit animé et facile. L'instinct conservateur n'est pas seulement bon en lui-même; nous serions tentés de croire qu'il est un préservatif pour le talent, parce qu'il le ramène aux traditions francaises; il le garantit des boursouflures, des fausses exaltations, des idéalités chimériques, des quintessences humanitaires, de toutes ces maladies de l'esprit, dont il est bon de se garder comme de la fièvre.

Quintessences humanitaires, idéalités creuses, exaltations fausses, phraséologies amphigouriques, ce sont là pourtant les piéges les plus ordinaires de notre temps; ce sont les piéges de la philosophie, de l'histoire, de la littéra-

ture, du roman même et de la poésie. Il arrive qu'on finit par vivre dans cette atmosphère comme dans une atmosphère toute simple. On se crée un naturel d'une espèce particulière, mélangé de lyrisme nébuleux et d'attendrissemens factices. Toute réalité échappe; on écrit comme M. Dargaud, l'auteur d'un livre sur *la Famille* : « Je n'ai retenu que ce dont je voudrais me ressouvenir après ma mort pour en former la conscience de mon être, mon identité immuable, mon moi éternel. » L'auteur de *la Famille* dit quelque part que les premiers livres où il ait commencé à lire sont la Bible, Homère, Hérodote, Tacite, Saint-Simon même, le grand Saint-Simon, celui du XVIIe siècle! Nous osons dire qu'il n'est point le fils de son éducation; il se rattache à des traditions bien autres et un peu moins anciennes, surtout un peu moins solides. M. de Lamartine est à beaucoup d'égards le père de toute une école contemporaine dont est M. Dargaud. Seulement le grand air du maître, le souffle de l'inspiration de *Raphaël* et des *Confidences*, ne passe point dans les disciples. Ce n'est point certainement qu'il n'y ait des intentions excellentes et de l'honnêteté d'âme dans le livre de *la Famille;* ce qui lui manque, ce n'est pas la sincérité, c'est la vérité, chose très différente, — car on peut être fort sincèrement faux, alambiqué et creux. C'est même là à un certain point de vue le plus grand malheur, parce qu'alors il n'y a plus de remède. L'auteur dit que c'est un ouvrage qu'il a écrit pour lui-même. Cela ne prouve rien : les ouvrages qu'on fait pour soi-même sont les meilleurs quand on les écrit simplement, nettement, avec une claire perception des choses et non avec des semblans d'idées et des apparences de sentimens. Que si on mêle à des peintures de famille, à des récits de la jeunesse, des dialogues sur le christianisme progressif opposé au christianisme inflexible de l'église, quand même ces dialogues auraient lieu *dans le verger, sous les saules, sous le néflier, sous le cerisier*, selon les indications de l'auteur, — quel intérêt peut-il y avoir? Quelle impression sympathique et vraiment humaine, si nous osons ainsi parler, cela peut-il éveiller? Quel intérêt peut-il y avoir, disons-nous, et aussi quelle réalité s'y fait sentir? Il arrive qu'involontairement, sans y songer, on tombe dans une sorte de rhétorique verbeuse. Si on y réfléchit bien d'ailleurs, n'est-ce point là la fin dernière des écoles qu'il serait désormais un peu abusif d'appeler modernes? La littérature intime, la poésie pittoresque ou byronienne, même la poésie humoristique, le roman, le drame, tout cela a sa rhétorique connue, notée aujourd'hui, et où les ardeurs factices occupent un des premiers rangs; mais la littérature qui froisse le plus intérieurement peut-être, c'est celle qui s'applique aux intimités du cœur, aux simplicités du foyer, les seules choses où l'on trouve un refuge dans les révolutions qui nous emportent. Quant à la poésie plus particulièrement, c'est là surtout qu'on peut le mieux remarquer cet étrange phénomène. Qu'on ouvre les livres de vers qui paraissent : il y a d'habitude une facilité singulière à manier la langue poétique, le talent n'y manque pas, il y a un certain ensemble d'inspirations et d'images qui fait illusion un moment; mais prenez-les l'un après l'autre : la même physionomie, les mêmes moyens, les mêmes qualités et les mêmes défauts se retrouvent, et c'est ce qui démontre le plus clairement l'absence d'originalité, de sève, de vie propre. Nous ne disons point ceci une fois de plus pour détourner bien des esprits jeunes, dont le

premier amour est toujours la poésie, mais pour leur faire sentir qu'ils ont à se fortifier dans une étude nouvelle, dans une atmosphère plus vraie et plus féconde. Assurément le talent n'est point absent dans les vers que M. Ferdinand Fabre intitule avec une modestie un peu ironique : *Feuilles de Lierre*. Il y a une certaine facture libre et aisée; mais cela dépasse-t-il le niveau des compositions légères et éphémères de ce genre? Oui, on peut le répéter, il y a un travail nécessaire, il y a un ordre d'inspirations nouvelles à rechercher, il y a un mouvement nouveau à poursuivre, et, comme nous le disions, tout ce qui peut se révéler ou s'accomplir dans ce sens touche à l'instrument même de la grandeur politique de la France en Europe et dans le monde.

Sous quel jour apparaît aujourd'hui la situation générale de l'Europe? Les impressions les plus vives de ces derniers temps se sont évidemment calmées. Il y a cependant une chose curieuse, c'est le mystère qui continue à planer sur les négociations du prince Menschikoff à Constantinople. L'envoyé russe n'a point quitté en effet les états du sultan; sa mission semble même prendre un caractère permanent. Seulement, il est permis de le croire, son influence peut être aujourd'hui contrebalancée par la présence des ministres d'Angleterre et de France, lord Strafford Redcliffe et M. de Lacour, qui sont arrivés depuis quelques jours à Constantinople, et ont été déjà reçus par le sultan. Autant qu'on en puisse juger d'ailleurs, il ne s'agit plus d'une question de nature à précipiter la solution de cette redoutable affaire d'Orient. Tel est le sens des explications données récemment dans le parlement anglais par le ministre des affaires étrangères, lord Clarendon, sur les interpellations du marquis de Clanricarde. Après les déclarations de lord Clarendon, il ne peut plus y avoir de doute sur la manière dont le gouvernement britannique continue à envisager la question d'Orient. L'intégrité de l'empire turc est mise hors de contestation. S'il en était besoin, cela suffirait sans doute pour réduire les proportions des derniers incidens. Un autre trait de cette discussion, c'est qu'il en résulte que l'Angleterre et la France n'ont point cessé d'agir en complète intelligence à Constantinople. Quant à la politique intérieure de l'Angleterre, elle est dominée aujourd'hui par toutes les considérations qui se rattachent à l'exposé financier fait récemment par le nouveau chancelier de l'échiquier, M. Gladstone. C'est avec une certaine curiosité que cet exposé était attendu, en raison même des circonstances et en raison de l'importance du chancelier de l'échiquier, qui est un des premiers hommes d'état de l'Angleterre. Comment allait-il se tirer des difficultés de la situation? M. Disraëli, on peut s'en souvenir, était arrivé, non sans d'ingénieux efforts, à combiner, dans son plan financier, le maintien de la législation commerciale inaugurée par sir Robert Peel avec quelques mesures protectrices de dégrèvement à l'égard des intérêts agricoles. Il avait spirituellement résolu un problème assez compliqué d'équilibre. M. Gladstone, lui, va plus avant encore dans la voie des libérales réformes de 1846. Il opère des réductions nouvelles de tarifs sur quelques-uns des principaux objets de consommation tels que le thé, le savon, le beurre, le fromage, etc. La hache, on le voit, est hardiment portée sur le vieil édifice de la protection. Ce sont cependant autant de réductions considérables de recettes laissant un vide qu'il faut bien combler, et ici apparaît le revers de la médaille. M. Gladstone est bien forcé de

chercher quelque part des ressources. Il les trouve, en premier lieu, dans un impôt nouveau sur les successions; la transmission des biens n'a été soumise jusqu'ici en Angleterre à aucun droit. La contribution nouvelle parait devoir produire 2 millions de livres sterling. Il y a encore une augmentation de la taxe sur les spiritueux d'Écosse; mais ce qui caractérise le plus particulièrement le budget de M. Gladstone, c'est la combinaison nouvelle qu'il a adoptée au sujet de l'*income-tax*, combinaison qui a pour résultat de donner pour le moment au trésor de plus grandes ressources, en offrant la perspective de la suppression de l'impôt sur le revenu à époque fixe : — 1860 est la date où l'*income-tax* doit cesser d'exister. D'ici là, voici les combinaisons de M. Gladstone : en ce moment, les revenus au-dessus de 150 livres sterling sont seuls soumis à la taxe; désormais tous les revenus à partir de 100 livres paieront l'impôt. C'est ainsi que le chancelier de l'échiquier commence par demander plus pour n'arriver que plus tard à un dégrèvement, et cela ne laisse point d'être un procédé assez spécieux. D'un autre côté, la taxe actuelle est de 7 deniers par livre; elle restera à ce taux pendant deux ans, elle descendra en 1856 à 6 deniers, à 5 en 1857, pour disparaître totalement en 1860, ainsi que nous le disions. En considérant dans son ensemble le budget de M. Gladstone, en mettant en parallèle le chiffre des réductions qu'il opère et les augmentations de ressources qu'il demande à des impôts nouveaux ou à des combinaisons particulières, il est impossible de ne point remarquer qu'il reste encore un déficit, même avec l'extension donnée à l'*income-tax;* mais M. Gladstone compte sur le développement de la richesse générale, sur l'impulsion donnée à tous les intérêts, et il trouve dans le mouvement immense accompli depuis 1842 la garantie de l'avenir. C'est certainement un grand spectacle que celui d'un peuple qui peut offrir un tel point d'appui à ses hommes d'état. Dans tous les cas, le budget de M. Gladstone, dans ce qu'il peut avoir de spécieux comme dans ce qu'il a de hardi, semble avoir obtenu un très sérieux succès en Angleterre. Restent maintenant les discussions, qui ne manqueront point de s'ouvrir, et où M. Disraëli viendra probablement relever le drapeau de son parti sur ce champ de bataille financier.

L'Angleterre, on le sait, était intervenue avec la France, plus vivement même que la France, dans une question grave et délicate élevée entre l'Autriche et le Piémont, et elle a peu réussi jusqu'à ce moment dans son intervention diplomatique. Bien loin de s'aplanir en effet, le différend né de la mesure de sequestre appliquée aux biens des émigrés lombards nationalisés sardes n'a fait que se compliquer davantage dans ces derniers temps. Le gouvernement autrichien ne semble point disposé à se départir de ses prétentions et à rien retrancher des rigueurs extrêmes de la mesure dont il a assumé la responsabilité. Qu'on le remarque bien, ce n'est point ici dans un intérêt d'humanité ou de sympathie pour les émigrés lombards que le Piémont réclame, c'est en s'appuyant sur un droit. Ces émigrés dépouillés sont aujourd'hui Piémontais et ont toutes les prérogatives de la nationalité piémontaise. C'est ce qui fait que le gouvernement sarde, tout en restant dans des limites extrêmes de modération, ne pouvait point agir autrement qu'il ne l'a fait, sans manquer à sa dignité. Dès qu'il a été avéré par les réponses de M. de Buol que toute négociation devenait inutile, l'envoyé sarde près le gouvernement au-

trichien, M. de Revel, quittait Vienne par voie de congé, comme on a pu le voir l'autre jour. Ce n'était point une rupture, mais ce n'est point non plus évidemment une situation très normale; elle peut être au contraire pleine de périls. Quoi qu'il en soit, en présence du refus de l'Autriche de faire droit à ses réclamations, le cabinet de Turin vient de publier un *memorandum* qui est l'exposé de toutes les phases, de tous les élémens de ce conflit, et qui discute avec une force remarquable et l'illégalité de la mesure du gouvernement autrichien et le droit du Piémont. Il conclut en ces termes que nous devons citer, parce qu'ils caractérisent le point où en est arrivée cette affaire : « C'est un grave attentat sur lequel nous faisons appel à la conscience mieux informée du cabinet de Vienne, et sur lequel nous invoquons les bons offices des souverains alliés et amis. » Maintenant les chambres piémontaises vont avoir à se prononcer sur ces complications épineuses. L'occasion leur est naturellement offerte. Le gouvernement vient de présenter un projet de loi affectant un crédit de 400,000 livres à des prêts en faveur des émigrés dépouillés par la mesure du sequestre. Il a communiqué à la commission parlementaire toutes les pièces concernant cet incident et les négociations diplomatiques qui ont eu lieu. Le parlement de Turin ne saurait se dissimuler qu'il est dans une situation grave, et que toute discussion violente ou injurieuse pour l'Autriche ne servirait guère le Piémont et moins encore les émigrés lombards devenus Sardes par leur naturalisation. Il y a dans la modération un intérêt de patriotisme que les chambres piémontaises ne méconnaîtront pas sans doute. Quant aux résultats possibles de toute négociation nouvelle, il serait difficile certainement de rien pressentir à ce sujet.

Tel est donc l'état des rapports de l'Autriche avec le Piémont. Quant aux difficultés dans lesquelles la Suisse, de son côté, s'est vue entraînée avec le gouvernement autrichien à la suite des événemens de Milan, si elles n'ont pas été moins graves dans le principe, elles semblent marcher aujourd'hui plus visiblement vers une conclusion régulière. Les relations des gouvernemens dénotent une situation moins tendue. Les *ultimatums* se sont changés en négociations nouvelles. D'ailleurs il est infiniment probable que le gouvernement fédéral se verra obligé de souscrire aux réclamations du cabinet de Vienne, tant au sujet des réfugiés, dont l'éloignement ou l'internement est demandé, que sur les autres questions; déjà même il s'exécute sur bien des points. Mais au moment où s'agitaient ces débats diplomatiques avec l'Autriche, un incident intérieur qui n'est point sans gravité éclatait en Suisse. Le canton de Fribourg était le théâtre d'un mouvement insurrectionnel. Dans la nuit du 21 au 22 avril, quatre cents paysans environ, ayant à leur tête un chef de parti des plus énergiques, nommé Carrart, et un officier de l'armée fédérale, le colonel Périer, entraient dans Fribourg et allaient se barricader dans le collége. D'autres troupes de paysans insurgés devaient, à ce qu'il paraît, arriver de divers points. Ces contingens ont fait défaut, et c'est ce qui a contribué à la prompte défaite des paysans déjà entrés dans Fribourg. Carrart a été tué; le colonel Périer a été grièvement blessé. Le reste de l'insurrection s'est évanoui. Quel est le caractère de ce mouvement? L'histoire de ce petit canton depuis quelques années, depuis la malheureuse guerre du Sonderbund, l'explique suffisamment. C'est l'excès de la lassitude du joug

révolutionnaire qui pèse sur Fribourg. On ne peut approuver sans doute ces prises d'armes, qui n'aboutissent d'ailleurs qu'à faire de nouvelles victimes; mais il est impossible aussi de ne point remarquer que c'est le seul moyen laissé aux populations, qui ont tenté vainement jusqu'ici toutes les voies légales pour obtenir un gouvernement en harmonie avec leurs besoins et leurs instincts. Comment donc se soutient le gouvernement radical de Fribourg? Il se soutient parce qu'il a fait une constitution qui lui donne le pouvoir pour un assez long espace de temps, et qu'il a fait garantir par l'autorité fédérale. Les populations ont inutilement demandé la révision de cette constitution; elles ont eu recours au conseil fédéral. L'an dernier, si l'on s'en souvient, il y avait à Posieux une assemblée populaire qui réunissait l'immense majorité des électeurs, et qui prenait pour symbole la revendication des libertés du canton. Depuis, des élections réitérées, soit pour le conseil fédéral, soit pour les communes, sont venues protester contre le gouvernement fribourgeois. C'est quand les populations voient cette impuissance de tous les moyens légaux, qu'elles succombent à la tentation de recourir à la force. Il faut les en blâmer encore sans doute, mais ne pas s'en étonner. Le gouvernement de Fribourg est sorti victorieux de cet assaut; la question n'en reste pas moins la même, la lutte n'en subsiste pas moins dans le fond entre le radicalisme révolutionnaire qui est au pouvoir et tous les sentimens conservateurs, qui ont leurs racines dans l'immense majorité des populations fribourgeoises.

Ce n'est point le moment sans doute des grandes conflagrations rapidement enflammées, rapidement propagées. Il s'en faut cependant, on le voit, que la vie politique manque d'alimens et d'incidens un peu partout, en dehors même des questions de nature à affecter la situation générale de l'Europe. Chaque pays a sa part d'agitations et de complications intérieures. La Hollande, la paisible Hollande elle-même, d'habitude si peu troublée dans le cours de son existence politique, vient d'avoir sa crise, aggravée par une certaine émotion populaire, et qui a entraîné en peu de jours la chute du ministère, puis la suspension des chambres, bientôt suivie de la dissolution de l'une d'elles. La grande cause de cette crise, c'est le rétablissement de la hiérarchie catholique dans les états néerlandais, opéré par un acte du saint-siége. Le calme ordinaire du caractère national, mieux encore l'esprit traditionnel de tolérance qui domine dans ce pays exclut certainement ce débordement d'âpres et virulentes passions soulevées, il y a quelques années, en Angleterre contre ce qu'on appelait l'*agression papale*, et qui n'était, si l'on s'en souvient, qu'une organisation semblable de l'église catholique dans le royaume-uni. La Hollande cependant est un pays protestant en majorité, et le sentiment protestant s'est ému en présence de l'acte d'autorité du souverain pontife. De là cette série de péripéties d'où est sorti un nouveau ministère, et qui ont eu pour résultat de jeter le pays dans l'incertitude d'un prochain mouvement électoral : tant il est vrai que de nos jours les questions religieuses ne cessent point d'occuper une grande place dans les préoccupations publiques! Au fond, quelle est donc la situation de la Hollande au point de vue de l'organisation des cultes et des conditions respectives des commu-

nions diverses? C'est là ce qui peut le mieux déterminer le caractère de la crise actuelle.

Ce n'est point la première fois que l'organisation du culte catholique en Hollande préoccupe également le gouvernement néerlandais et le saint-siége. Déjà en 1827 un concordat était conclu entre Rome et les Pays-Bas, dont la Belgique faisait encore partie. En réalité, ce concordat n'a jamais été complétement appliqué. Vu d'abord avec défaveur dans les deux parties du royaume, la partie néerlandaise et la partie belge, il devenait d'une application bien plus difficile et plus problématique après la séparation de la Belgique, c'est-à-dire de la portion essentiellement catholique du royaume. En fait, il est resté suspendu pendant dix ans. La question ne s'est réveillée qu'en 1840. Le gouvernement inclinait à maintenir le principe du concordat de 1827, sauf les modifications nécessaires; mais ici commence à se manifester la vive opposition des administrations protestantes, opposition fondée sur les changemens politiques survenus par suite du démembrement du royaume et sur la puissance des traditions historiques dans les sept anciennes provinces-unies. Dans une pensée de paix, le roi régnant alors, Guillaume II, s'arrêtait à un tempérament. Une convention passée en 1841 avec le saint-siége, et qui n'a point été publiée jusqu'ici, maintenait aux anciennes provinces le caractère de *pays de mission*, tandis que l'épiscopat catholique était établi dans le Brabant hollandais et dans le duché de Limbourg. Il en était ainsi lorsque sont survenues les modifications essentielles introduites dans la loi fondamentale de la Hollande en 1848. La constitution nouvelle, c'est là ce qu'il faut remarquer, change sensiblement la situation des divers cultes; elle proclame la liberté religieuse la plus complète; elle laisse à toutes les communions la faculté de s'organiser, de s'administrer elles-mêmes, à la seule condition de respecter les lois et de ne rien faire contre la sûreté de l'état. Le culte protestant s'est organisé sur ces bases, et même le gouvernement, qui avait d'abord fait quelques réserves sur cette organisation, a fini par les retirer. Le culte israélite s'est organisé. Il était assez simple que le culte catholique songeât aussi à se constituer régulièrement. Dès la fin de 1851, le souverain pontife faisait soumettre la question au cabinet de La Haye, et celui-ci répondait, la constitution à la main, que le culte catholique était libre de s'organiser comme les autres et aux mêmes conditions; seulement il demandait, par un désir assez naturel, une communication préalable du jour et du mode d'organisation; il se croyait fondé à l'obtenir, bien qu'à vrai dire le nonce du saint-siége à La Haye déclinât à ce sujet tout engagement. Ceci ressort des discussions mêmes des chambres et des explications ministérielles. Qu'en est-il résulté? C'est que, lorsqu'a eu lieu récemment et d'une manière un peu inopinée le rétablissement de la hiérarchie catholique qui institue en Hollande cinq évêchés, dont un archevêché à Utrecht, l'acte du saint-siége a surpris et froissé à la fois, mais inégalement, le gouvernement et une notable portion de l'opinion publique. Le gouvernement a vu dans l'absence de toute communication préalable un mauvais procédé de la cour de Rome; l'opinion publique, parmi les protestans, s'est irritée contre le fait même de l'organisation catholique. L'agitation s'est rapidement propagée, un pétitionnement

assez considérable a eu lieu dans les villes principales, à La Haye, à Rotterdam, à Amsterdam, à Utrecht, et dans les campagnes. Le chiffre des pétitionnaires s'élève, dit-on, à deux cent mille. Enfin les chambres réunies de nouveau après les vacances de Pâques se sont fait l'organe de l'émotion publique, sur des interpellations adressées au cabinet par M. Van Doorn, député d'Utrecht.

Disons tout de suite le côté vulnérable de la mesure appliquée par le saint siége à la Hollande. Ce n'est point le principe même du rétablissement de la hiérarchie catholique qui est mis en question; ce principe est dans la constitution, qui sanctionne la liberté religieuse. Il n'y a que les ultra-protestans qui l'attaquent, et qui eussent préféré le maintien indéfini des conditions dans lesquelles se trouvait le culte catholique. Ce qui a éveillé de vives susceptibilités, c'est la forme, dans laquelle on a cru voir, comme nous le disions, un manque d'égards envers le gouvernement néerlandais, et il eût été sans doute facile et sage d'éviter ce froissement. Ce qui a blessé davantage peut-être encore, c'est l'allocution papale du 7 mars, dont quelques termes, assurément mal interprétés, semblaient atteindre des traditions historiques chères à la Hollande, parce qu'elles se confondent avec sa nationalité même. Aussi les discussions qui ont eu lieu dans les chambres portent-elles moins en substance sur le droit du saint-siége et sur le fait même du rétablissement de la hiérarchie catholique, considéré à peu près comme consommé, que sur la manière dont s'est accompli cet acte et sur les circonstances qui l'ont accompagné. L'ordre du jour proposé par M. Van Doorn et voté par 40 voix contre 12 dans la seconde chambre n'a point un autre caractère, tout en impliquant des représentations faites à la cour de Rome. L'inconvénient de cet ordre du jour, c'est qu'il réunissait ceux qui approuvaient la marche suivie par le gouvernement et ceux qui le votaient comme un acte d'opposition contre l'organisation catholique elle-même. Dans toutes ces discussions délicates et épineuses d'ailleurs, il faut le dire, le cabinet hollandais ne s'est point départi de ses tendances libérales. Soit par l'organe de son principal membre, M. Thorbecke, soit par l'organe du ministre des affaires étrangères, M. Van Zuylen van Nyevelt, il n'a point caché sa véritable pensée : c'est qu'en principe le gouvernement n'avait point à s'immiscer dans une question religieuse, dans un fait accompli dans les limites de la constitution. Seulement, comme à ses yeux les convenances diplomatiques n'avaient point été observées à son égard, outre les représentations qu'il adressait à la cour de Rome, il rappelait par voie de congé son ministre près le saint-siége. C'est sous l'impression de ces explications que l'ordre du jour de M. Van Doorn était voté. Là est la part des chambres et du cabinet de La Haye. On croyait presque en avoir fini. Ce n'était cependant qu'une illusion, parce que d'abord, comme nous l'avons fait remarquer, l'ordre du jour de la seconde chambre réunissait des pensées assez divergentes, et ensuite parce que, dans l'intervalle, l'opinion publique protestante continuait à s'agiter au point de déplacer singulièrement les influences politiques.

Tandis que le cabinet de La Haye se croyait en effet très rassuré par le vote de la seconde chambre, les choses se précipitaient d'un autre côté dans un sens différent. Le roi était à Amsterdam, où il va tous les printemps, et il se

trouvait en quelque sorte au centre de l'agitation protestante. Le 15 avril, il donnait audience à une commission chargée de lui présenter une pétition dirigée contre l'organisation catholique, et revêtue de nombreuses signatures. Cette députation était accueillie avec une bienveillance particulière par le roi, qui déclarait qu'il sentait toute l'importance d'une telle démarche. D'après certaines versions, Guillaume III aurait même ajouté « qu'il se croyait lié *contre son gré* par la constitution, et qu'en recevant une plainte sur ce qui était arrivé *en vertu* de cette constitution, il considérait comme plus resserré encore le lien qui unit la maison d'Orange et la Néerlande. » C'était cette fois au cabinet de La Haye à s'émouvoir à son tour. Aussi adressait-il immédiatement une lettre au roi pour lui demander si tel était réellement le sens de ses paroles, et, dans le cas affirmatif, pour lui offrir la démission collective du ministère. Cette démission était en effet acceptée. C'est ainsi qu'a fini le cabinet de M. Thorbecke, qui était au pouvoir depuis 1849. Quand nous disons que la démission du cabinet était acceptée, elle ne l'a été en réalité que pour MM. Thorbecke, Van Zuylen van Nyevelt, Van Bosse, Strens, lesquels ont été remplacés par MM. Van Reenen à l'intérieur, Van Hall aux affaires étrangères, Van Doorn, l'auteur de l'ordre du jour de la seconde chambre, aux finances, Donker-Curtius à la justice. Les autres membres de l'ancien cabinet ont conservé provisoirement leurs portefeuilles et paraissent devoir rester dans le nouveau ministère. Peu de jours après, les états-généraux étaient suspendus, et en ce moment même, comme il était facile de le pressentir, la seconde chambre vient d'être dissoute. Les élections sont fixées au 17 mai, et la réunion de la nouvelle chambre doit avoir lieu le 14 juin. Ces divers actes sont accompagnés d'un manifeste politique adressé à la nation sous la forme d'un rapport au roi.

Maintenant, en consultant la situation de la Hollande et ce manifeste lui-même, quel est le sens de ce changement? Au fond, peut-être le roi Guillaume III n'a-t-il fait que saisir une occasion de secouer la direction de M. Thorbecke. On pourrait le conclure d'un passage du programme du nouveau cabinet, où il est dit que l'article de la loi fondamentale qui attribue au roi le pouvoir exécutif ne doit point être une lettre morte, et que « au roi seul appartient le droit de gouverner. » Mais dans l'état actuel de la Hollande, il y a évidemment une autre signification à chercher dans cette crise. Comment le nouveau ministère considérera-t-il l'acte même du rétablissement de la hiérarchie catholique en Hollande? L'acceptera-t-il purement et simplement? Confirmera-t-il les nominations aux nouveaux évêchés? Ouvrira-t-il des négociations nouvelles? Il serait difficile de rien pressentir sur ces divers points. Le résultat des élections peut singulièrement modifier les résolutions du gouvernement. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nouveau cabinet se prononce dès ce moment pour le maintien de la constitution, en ce qui touche particulièrement la liberté religieuse. Or cela implique évidemment, en principe, la reconnaissance du droit du saint-siége, même en réservant, comme le fait le programme, le droit de surveillance de l'état. Sur d'autres points, la politique du nouveau ministère diffère d'une manière assez sensible de celle de l'ancien cabinet, notamment sur quelques lois organiques, sur la centralisation, sur les règlemens de l'administration des pauvres. En d'autres

termes, c'est une lutte nouvelle entre le parti libéral et le parti conservateur appuyé sur le sentiment protestant. Nous n'avons pas besoin de dire ce qu'il y a souvent de périlleux dans les luttes de ce genre, surtout quand les passions populaires viennent s'y mêler, et poussent aisément parfois aux partis extrêmes. Quoi qu'il en soit, il y a pour la Hollande un guide infaillible : c'est l'esprit de tolérance, c'est son bon sens proverbial, qui peut trouver ici une épreuve de plus, mais qui en sortira, nous l'espérons, sans enfreindre les lois de l'équité et de la liberté religieuse.

Chose étrange, qu'en certains momens ces mots de changemens de constitution, de coups d'état, soient dans l'air en quelque sorte et souvent dans les intérêts les plus opposés! En Hollande, on vient de le voir, ils jaillissent d'une situation inopinée; en Espagne, il y a quelques mois que cette question s'agite et ne semble pas approcher beaucoup du dénoûment. L'Espagne est depuis longtemps en proie à une crise politique assez grave, que la décomposition des partis ne fait que rendre plus difficile et plus périlleuse. Quelle en sera l'issue? Rien ne l'indique encore. La réforme constitutionnelle s'accomplira-t-elle? sera-t-elle définitivement écartée? Cette question s'efface devant l'instabilité chronique dont semble frappé en ce moment le pouvoir ministériel en Espagne. Un cabinet nouveau vient de se former à Madrid : il se compose du général Lersundi, qui a la présidence du conseil, de M. Pedro Egaña, de M. Manuel Bermudez de Castro. Ce sont les membres les plus éminens du ministère espagnol actuel. Ce que le cabinet Roncali avait fait en recueillant la succession de M. Bravo Murillo, le ministère nouveau le fait en venant après le cabinet Roncali. Il tempère une situation qui était arrivée à une extrême intensité; il s'efforce d'atténuer les divisions, de concilier par une politique modérée et prudente. Il ne faut point cependant se faire illusion, il est des questions pendantes en Espagne sur lesquelles les cabinets successifs ne différeront guère d'une manière radicale, parce qu'elles touchent à des intérêts trop profonds et trop enracinés, et qui renaîtront infailliblement; mais, en attendant qu'elles se reproduisent, le cabinet espagnol a assez à faire de pacifier, de contraindre tout le monde à suivre la voie de la modération qu'il s'est proposé de suivre lui-même dans l'exposé de sa politique à la reine.

Les États-Unis sont à l'heure présente, comme tous les autres pays du monde, dans un moment d'attente et de transition. La politique du nouveau président ne se dessine pas encore. Est-ce par réserve? est-ce par habileté? Tout reste dans le plus complet *statu quo*, et depuis deux mois le calme le plus profond, interrompu seulement de loin en loin par de petits dissentimens intérieurs qui échappent au jugement des Européens, règne dans les conseils de Washington. Le général Pierce et le sénat procèdent lentement à la nomination des agens des diverses administrations; peu de choix définitifs ont été arrêtés dans les nominations diplomatiques. M. Buchanan, un des candidats démocratiques à la dernière présidence, occupera l'ambassade de Londres; M. Soulé, l'éloquent sénateur de la Louisiane, l'un des chefs de la *jeune Amérique*, occupera l'ambassade de Madrid : symptôme peu rassurant pour les relations futures de l'Espagne et des États-Unis!

Mais si la politique extérieure s'arrête, le progrès intérieur continue toujours. Laissant de côté les dernières querelles, toujours assez vives, entre les États-Unis et l'Angleterre dans l'Amérique centrale, essayons de suivre, non pas sur la superficie immense de l'Union, mais sur un seul point, le travail rapide, incessant qui s'accomplit dans ces nouvelles régions. Prenons pour but de ces investigations le Wisconsin, un des plus jeunes états de l'ouest. En 1840, sa population était de 30,000 habitans; en 1850, elle était de 305,000; l'émigration a accompli ce prodige. Son fonds d'école est peut-être le plus considérable de l'Union. Un million d'acres de terres publiques a été donné à l'état par le congrès, afin de constituer, avec la vente de ce vaste domaine, un fonds permanent, dont le revenu est destiné à l'éducation des enfans encore à naître. Plus de 500,000 acres de terres ont été donnés en outre par le congrès, sans compter une retenue de 5 pour 100 sur toutes les ventes des terres de l'état. Dans la même pensée, on a accordé 46,080 acres de terres de premier choix, toujours avec la même libéralité, pour la fondation d'une université. Ce fonds d'école peut être estimé à une somme de 5 millions de dollars (25 millions de francs) pour le seul état de l'Ohio; c'est à peu près notre budget général de l'instruction publique pour la France entière. Les particuliers, rivalisant avec l'état, ont élevé dans différentes villes, à Milwaukie (une ville qui, en 1840, comptait mille habitans, et qui aujourd'hui en compte plus de vingt-cinq mille), à Appleton, à Waukesha, des colléges, des écoles et des académies qu'ils soutiennent de leurs propres deniers. Les exportations du Wisconsin, qui se composent d'articles spéciaux tels que plomb et bois de charpente (car le commerce et les manufactures y sont encore dans l'enfance), s'élèvent à 10 ou 11 millions de dollars. Voilà quels sont les commencemens d'un état de l'Union américaine, l'un des moins civilisés, des plus sauvages, où les routes manquent encore, où les *railways* et les canaux sont encore à l'état de projets, où la majeure partie de la population est composée d'émigrans pauvres, encore inexpérimentés, et qui n'ont pas été élevés à l'école énergique des Yankees, où d'ailleurs le sol, quoique fertile, n'exerce pas sur l'esprit des nouveaux émigrans les fascinations fiévreuses de la Californie et de l'Australie. Cette heureuse Amérique, qui se peuple du superflu de nos populations, que les gouvernemens européens sont encore trop heureux de pouvoir lui envoyer, ne semble exister que pour réaliser cette vieille prophétie sacrée, « qu'un jour viendra où chaque famille s'asseoira à l'ombre de ses oliviers, et où le désert s'épanouira et fleurira comme un rosier touffu? » Et néanmoins chaque fois que nous dépouillons une de ces arides colonnes de statistique, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de tristesse, car, dans leur sécheresse mathématique, ces chiffres ne constatent-ils pas la lente décadence de la vieille Europe? Une chose nous rassure néanmoins, c'est que dans ce pays si énergique, si laborieux, si entreprenant, les superstitions les plus corrompues, la fatigue morale, les hallucinations subversives, règnent aussi puissamment que dans nos vieilles contrées européennes. Chaque arrivée des paquebots à vapeur nous apporte les comptes-rendus de *meetings* extravagans et l'exposition de doctrines absurdes. Nous avons deux de ces comptes-rendus dans les derniers

journaux de New-York : l'un se rapporte à la célébration de l'anniversaire de la naissance de Fourier par les phalanstériens de l'Amérique du Nord; l'autre nous raconte les prodiges de hablerie et de jonglerie qui se sont passés dans la convention des spiritualistes à Springfield, dans le Massachusetts. Si nous sommes inférieurs aux Américans sous le rapport du progrès matériel et industriel, ils sont, on le voit, bien au niveau de l'Europe sous le rapport moral.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

AVERROÈS ET L'AVERROÏSME, par Ernest Renan (1). — Aujourd'hui que l'histoire a été étudiée dans ses détails les plus intimes, et pour ainsi dire interrogée sur tous les secrets de la politique, de la littérature, de la philosophie, le plus grand embarras des esprits investigateurs, c'est de rencontrer un sujet inexploré ou de mettre en lumière une vérité nouvelle. Pour trouver un sujet qui prête aux découvertes, il faut une science très positive, de même que pour trouver une vérité il faut, avec un esprit juste, un sens critique très étendu, et c'est précisément parce que ces deux qualités essentielles sont rarement réunies, qu'on voit si rarement aussi paraître de bons livres. La plupart des érudits et même des historiens se contentent trop souvent de répéter sans examen ce que d'autres avaient déjà répété sans contrôle, et de la sorte l'histoire, falsifiée, n'est en bien des points que l'écho des erreurs traditionnelles. D'éminens esprits se laissent même quelquefois prendre à ces mensonges, et, en les acceptant avec une entière bonne foi, ils leur prêtent par leur autorité une consécration nouvelle. Ainsi en est-il advenu pour le représentant le plus célèbre de la philosophie arabe du moyen âge, pour Averroès, dont la personne, le nom, les œuvres et les idées n'ont jamais cessé, depuis plus de six cents ans, d'être complétement défigurés par les biographes, les érudits, les commentateurs et les traducteurs. Grammairien, théologien, jurisconsulte, astronome, médecin, philosophe, Averroès semble résumer en lui, au moment même où elle va finir, cette brillante civilisation des Arabes d'Espagne, qui jette en Andalousie un si vif éclat sous le calife Hakem II, se continue toujours brillante dans la seconde moitié du XIe siècle, et disparaît dans le siècle suivant pour faire définitivement place à la civilisation chrétienne, à laquelle elle laisse pour unique héritage quelques livres et quelques idées, car c'est toujours là ce qui survit. Parmi ces livres, le premier rang appartient, sans aucun doute, aux *Commentaires* d'Averroès *sur Aristote*. Le philosophe arabe domine, à côté du philosophe grec, le mouvement intellectuel du moyen âge. Attaqué et défendu tour à tour avec cette passion que l'homme apporte à la recherche de la vérité, il règne dans l'école en même temps qu'il est proscrit par l'église, respecté par les uns, maudit par

(1) Paris, librairie de Durand; 1 vol. in-8°.

les autres, en sa double qualité de mécréant et d'interprète du péripatétisme.

Malgré les nombreuses éditions de ses œuvres, malgré les nombreux commentaires dont il a été l'objet, Averroès, ainsi que sa doctrine, étaient restés jusqu'à ce jour à peu près inconnus. Personne encore n'avait établi d'une manière précise ce qu'il y a d'original ou d'emprunté dans son système, personne n'avait songé à débrouiller sa pensée des subtilités du texte; et ce texte lui-même se présentait, dès l'abord, comme un obstacle presque insurmontable, car dans les éditions imprimées des œuvres d'Averroès il n'offre que *la traduction latine d'une traduction hébraïque d'un commentaire fait sur la traduction arabe d'une traduction syriaque d'un texte grec.* On voit tout de suite quelles difficultés présente un semblable sujet, car il faut sans cesse lutter contre un texte obscur et tronqué, deviner Averroès par Aristote, suivre parallèlement la pensée du disciple et du maître, et pour faire comprendre l'influence que tous deux ont exercée sur le moyen âge, les replacer au milieu de ceux qui se rallient à leurs doctrines ou qui les combattent, enfin les comparer de nouveau avec la scolastique. Il est certes peu d'études à la fois plus complexes et plus ténébreuses, et en portant le premier la lumière dans ces obscurités, M. Renan a conquis, comme orientaliste et comme écrivain philosophique, un rang distingué dans l'érudition française. Quoique bien jeune encore, il avait déjà marqué ses titres à ce rang par deux mémoires, dont l'un, intitulé : *Histoire et Système comparés des Langues sémitiques*, a remporté, en 1847, le grand prix de linguistique, et dont l'autre, sous ce titre : *De l'étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe* depuis le Ve siècle jusqu'au XIVe, a été de nouveau couronné l'année suivante. Dans ces temps de travaux rapides et superficiels, ce sont là, on le voit, de solides débuts.

Dans une préface nette et simple, M. Renan indique la pensée de son livre, et contrairement à la méthode généralement adoptée, il ne cherche nullement à surfaire son sujet. Ce qu'il demande aux œuvres d'Averroès, ce ne sont point, il le dit avec raison, des applications pratiques, il sait qu'il ne sortira de cette étude presque rien que la philosophie contemporaine puisse s'assimiler avec avantage; mais comme la philosophie arabe est un fait immense dans les annales de l'esprit humain, un siècle curieux comme le nôtre ne devait point passer sans avoir restitué cet anneau de la tradition, et en supposant même que la philosophie soit condamnée à n'être jamais qu'un vain effort pour définir l'infini, il faut reconnaître néanmoins que l'histoire de l'esprit humain est la plus grande réalité ouverte à nos investigations, et que toute recherche sur ce terrain prend une signification et une valeur. C'est donc avant tout un résultat historique qu'a cherché M. Renan, et quand on a suivi dans tous ses détails son œuvre, à la fois si rapide et si substantielle, on reconnaît qu'il a complétement restitué l'une des pages les plus curieuses et les plus neuves de l'histoire intellectuelle du moyen âge.

L'essai sur Averroès est divisé en trois parties; la première contient la vie de ce philosophe; la seconde, l'analyse de sa doctrine; la troisième, l'histoire de cette doctrine, depuis son apparition au XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe.

La biographie complétement dégagée des légendes et des faits apocryphes dont l'avaient surchargée la plupart des écrivains du moyen âge, et même les historiens modernes, a été rédigée d'après des documens arabes. Elle contient, sur la civilisation de l'Espagne musulmane, des renseignemens d'un grand intérêt, renseignemens d'autant plus précieux qu'ils ont été puisés aux sources mêmes, et qu'ils sont beaucoup plus exacts que ceux qu'on trouve dans l'histoire de Conde, qui ne savait l'arabe que très imparfaitement, et dans l'histoire plus défectueuse encore de M. de Marlès, qui, tout en compilant Conde, n'a fait qu'enchérir sur ses erreurs. Les rectifications historiques abondent dans cette partie du livre; l'une des plus importantes se rapporte à l'opinion longtemps accréditée et reproduite par les historiens modernes de la philosophie, qu'Averroès avait le premier traduit Aristote du grec en arabe, et que c'était par la version latine de cette traduction que le philosophe de Stagyre avait été révélé au moyen âge. M. Renan établit d'une manière péremptoire, et c'est là, sous le rapport de l'altération de la doctrine primitive, un point essentiel, 1° qu'Aristote avait été traduit en arabe trois siècles avant Averroès, 2° que les traductions d'auteurs grecs en arabe ont été faites du syriaque, 3° que peut-être aucun savant musulman, et très certainement aucun Arabe d'Espagne, n'a su le grec.

Dans la partie analytique de son travail, M. Renan retrace rapidement, comme introduction naturelle du sujet particulier qui l'occupe, l'histoire du développement des sciences métaphysiques dans l'islamisme; puis, quand il arrive aux écrits d'Averroès, il montre d'un côté leurs rapports avec ceux des autres philosophes musulmans, et de l'autre avec la doctrine péripatéticienne, et rapproche ainsi par l'analyse deux grandes civilisations séparées par la distance des siècles, le langage, la religion et les mœurs. Partant de ce principe, qu'il est plus important de savoir ce que l'esprit humain a pensé sur une question que d'avoir un avis sur cette question même, il ne se prononce point sur les problèmes qu'il rencontre, il indique seulement comment ils ont été posés et résolus; il ne dogmatise pas, il expose, et, suivant pas à pas son auteur par une analyse pénétrante et vive, il met à nu tous les secrets de sa pensée, et le dévoile tout entier. De cette étude neuve et approfondie résulte ce fait incontestable, à savoir que le système désigné au moyen âge et à la renaissance sous le nom d'*averroïsme* n'est que l'ensemble des doctrines communes aux péripatéticiens arabes, que l'homme qui a donné son nom à ce système n'a rien inventé, et que cette philosophie, dont on a beaucoup parlé sans la connaître et sans l'étudier, n'a été qu'un emprunt extérieur et sans fécondité, une imitation de la philosophie grecque, qui se rattache au prolongement péripatétique de l'école d'Alexandrie. Quoi qu'il en soit de ce manque absolu d'originalité, la philosophie arabe a su dégager avec hardiesse et pénétration les grands problèmes du péripatétisme, et en poursuivre la solution avec vigueur. M. Renan la regarde même comme supérieure à la philosophie du moyen âge, qui tendait toujours à rapetisser le problème et à le prendre par le côté dialectique et subtil.

La doctrine d'Averroès une fois expliquée aussi clairement que le comporte la profonde obscurité du sujet, M. Renan en suit l'histoire à travers les

différentes écoles du moyen âge, dans les écoles juives d'abord, puis dans la scolastique, et enfin dans l'école de Padoue, son dernier asile. Ici, les difficultés du sujet semblent redoubler; Averroès paraît avec un double rôle : c'est d'une part, comme le dit l'auteur, « le grand interprète d'Aristote, autorisé et respecté comme son maître; c'est de l'autre le fondateur d'une doctrine coupable, le représentant du matérialisme et de l'impiété. » M. Renan suit jusque dans ses moindres détails cette curieuse biographie d'une abstraction qui traverse plusieurs siècles en se partageant en deux affirmations contradictoires. Il touche, en passant, aux problèmes les plus élevés de l'histoire, et nous signalerons, entre autres, comme un morceau remarquable à tous égards, le chapitre intitulé : *De l'Incrédulité au moyen âge*, et les pages dans lesquelles il explique l'influence exercée par la maison des Hohenstaufen sur les croyances religieuses de leur temps.

M. Renan, dont le volume ne contient guère que trois cent cinquante pages, a donné ainsi, sous une forme concise, l'une des monographies les plus complètes qui aient été publiées dans ces dernières années, et nous croyons devoir insister d'autant plus sur le mérite de cette œuvre, qu'elle appartient à cette forte et saine école de l'érudition française dont les représentans sont de jour en jour plus rares. Quand les bonnes traditions s'affaiblissent, c'est un devoir pour la critique de rendre pleine et entière justice à ceux qui se montrent capables de les faire revivre. Des exemples trop nombreux nous ont prouvé d'ailleurs que les livres médiocres sont en général plus vivement recommandés que les bons livres. Pour réussir dans le monde, on l'a dit depuis longtemps, il faut être audacieux et fluet; pour être loué dans les lettres ou dans les sciences, il ne faut faire ombrage ni aux parvenus ni à ceux qui veulent parvenir, et si nous voulions trouver des preuves à l'appui de cette remarque, nous n'aurions qu'à regarder autour de nous. Heureusement les travaux sérieux finissent toujours par devenir, auprès du public éclairé, la plus sûre des recommandations; aussi M. Renan a-t-il conquis, dès le début même, un rang très honorable. Nous ne pouvons, pour notre part, que nous associer complétement à son succès : comme orientaliste, comme écrivain philosophique et comme historien, il a fait ses preuves, et nous l'engagerons vivement à s'appliquer à une grande œuvre. Cette œuvre lui est, en quelque sorte, indiquée d'avance par la supériorité même de ses études : c'est l'histoire de la civilisation musulmane dans ses rapports avec l'Europe chrétienne au moyen âge.

CH. LOUANDRE.

V. DE MARS.

la
fl-
est
et
u-
ue
qui
ic-
et
la,
s-
ur
s,
n-
le-
nt
nt
est
se
us
nt
le-
les
à
ut
e-
lic
ès
rt,
ne
n-
en
est
é-